

Rapport annuel 2008 de l'Internationale de l'Éducation

Dès le début, l'année 2008 a été perçue comme une année importante faisant date pour les militants de l'éducation à travers le monde. A la mi-parcours vers la date limite prévue de 2015 pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement, les enseignants et leurs syndicats ont ressenti une urgence et ont redoublé leurs efforts pour faire de l'Éducation pour Tous une réalité partout dans le monde.

L'Internationale de l'Éducation a poursuivi ses efforts sur la scène mondiale, faisant pression et persuadant les décideurs politiques de haut niveau aux Nations Unies, à l'Organisation internationale du Travail, au Forum économique mondial et autres. En même temps, nos affiliés ont continué leur plaidoyer créatif et constructif depuis la base jusqu'aux niveaux national et régional. Ensemble, nous faisons entendre plusieurs voix portant un message retentissant: Chacun, où qu'il soit, a droit à une éducation de qualité, qui est la clé pour un développement démocratique et pour un espoir et une prospérité futurs.

Peu de décideurs et de politiques ont besoin d'être persuadés que l'éducation est vitale pour la santé de chaque société. Tout le monde comprend que cela est vrai. Toutefois, les belles paroles et les promesses creuses ne forment pas des enseignants, ne construisent pas des salles de classe et ne donnent pas le goût de l'apprentissage.

C'est pourquoi l'IE redouble ses efforts à travers une collaboration continue avec la Campagne mondiale pour l'éducation, l'UNESCO, Action Aid, Oxfam et d'autres partenaires qui partagent notre passion pour l'éducation, l'égalité des droits et la justice sociale. Dans le même temps, nous avons travaillé ensemble pour affronter les développements apparus cette année parce que, comme toujours, l'actualité sur la scène internationale a eu un impact sur les salles de classe et les communautés dans le monde entier.

En janvier 2008, par exemple, les syndicats de l'éducation du Kenya ont lutté pour répondre à la violence post-électorale qui a ravagé le pays, tuant 1.000 personnes et en déplaçant 300.000 autres. Le *Kenya National Union of Teachers* a appelé au dialogue afin de résoudre le conflit et l'IE a apporté une aide d'urgence aux membres touchés et à leurs familles.

Les élections au Zimbabwe ont également placé les enseignants et les syndicalistes au cœur des événements. La *Zimbabwe Teachers' Association* et le *Progressive Teachers' Union of Zimbabwe* ont tous les deux fait état de violence à l'encontre de leurs membres et des syndicalistes ont été l'objet d'arrestations, de passages à tabac, d'enlèvements, de tortures et même de meurtres. Là aussi, l'IE a répondu par de la solidarité, du soutien et de l'assistance.

Des catastrophes naturelles ont également eu des conséquences tragiques à la fois sur des enseignants et des étudiants en 2008. En mai, l'IE a soutenu les agences d'aide internationale qui ont accouru dans la province chinoise du Sichuan, où un gigantesque tremblement de terre a tué 70.000 personnes parmi lesquelles 11.000 enfants, nombre de ces derniers étant morts lors de l'écroulement de leur école. Des étudiants et des enseignants sont morts aussi lors de la destruction de leurs écoles à Haïti, qui a été frappée par une série dévastatrice de quatre ouragans. L'IE a porté assistance à ses membres et a demandé à ce que les gouvernements garantissent que les bâtiments respectent des normes de sécurité draconiennes.

A travers le monde, des affiliés de l'IE et leurs membres ont également dû faire face à des guerres et à des conflits civils. Le droit à l'éducation continue d'être sérieusement menacé en Afghanistan, en Palestine, au Pakistan et en Somalie, où des écoles ont été attaquées, et des enseignants et des filles pris pour cibles. En décembre, l'IE a adopté une déclaration exigeant que les écoles soient des zones de non-violence et des havres de sécurité. En août, après que le conflit entre la Géorgie et la Russie ait débuté, beaucoup d'écoles ont été détruites ou utilisées pour abriter des réfugiés. L'IE a offert une assistance humanitaire et a lancé un appel urgent aux contributions des organisations membres à son fonds de solidarité.

Une défense énergique des droits humains et syndicaux est demeurée au cœur du travail de l'IE cette année, au cours de laquelle un effort particulier a été consacré à la violation de droits en Colombie, en Corée, en Ethiopie, en Géorgie, au Guatemala, en Italie, au Mexique, aux Philippines et au Zimbabwe. Bien qu'elle ne possède pas encore d'organisation membre en Iran, l'IE s'est efforcée de bâtir de la solidarité en lançant un appel à action urgente sur l'Iran et une campagne d'envoi de courriels au nom de Farzad Kamangar, un enseignant condamné à la peine de mort. D'autres appels à action urgente ont été également lancés concernant l'Ethiopie, la Géorgie/Ossétie du Sud et le Zimbabwe. A l'occasion de la Journée internationale des droits de l'Homme, l'IE a lancé un Manuel des droits syndicaux pour aider les organisations d'enseignants partout dans le monde à défendre leurs droits syndicaux.

Combattre toutes sortes de discriminations reste aussi central à l'objectif fondamental d'égalité de l'IE. En 2008, l'OIT a mené un audit sur les questions d'égalité entre hommes et femmes au siège de l'IE; l'IE a participé activement à la 52ème session de la Commission de la condition de la femme des Nations Unies; elle a organisé un séminaire sur l'éducation autochtone; et elle a poursuivi avec les affiliés de l'ISP son fort plaidoyer en faveur des droits des LGBT.

L'IE a continué à faire des progrès sur deux initiatives clés lancées au Congrès mondial de 2007: L'Initiative concernant l'Asie centrale et l'Initiative sur le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord (MENA) dont le but principal est la construction de syndicats d'enseignants démocratiques, indépendants et forts à travers le développement des capacités des syndicats et le développement professionnel.

Cependant, aussi stimulantes que toutes ces questions aient pu paraître au début de 2008, elles ont semblé bien plus ardues en fin d'année, lorsque des forces économiques et politiques plus grandes se sont jointes pour créer une crise climatique, alimentaire et économique mondiale d'une ampleur sans précédent, une crise qui pourrait mettre en grand danger les Objectifs du Millénaire pour le développement, coûter des millions d'emplois, et pousser des dizaines de millions de personnes hors de leurs foyers et dans une pauvreté et un désespoir plus profonds.

Les Fédérations syndicales internationales ont mis en garde urgemment depuis des années contre les effets désastreux que la spéculation rampante sur les marchés financiers pourrait avoir sur l'économie réelle, mais les institutions financières internationales et Wall Street ont tragiquement ignoré les avertissements des syndicats. L'IE a accepté de conserver pour un an de plus la présidence du Conseil des syndicats mondiaux, lequel, par nécessité, a accru sa capacité à se mobiliser conjointement. Tandis que l'économie vacillait et était sur le point de s'écrouler mondialement, les Syndicats mondiaux se sont prononcés sur l'impact de la crise financière grandissante sur les travailleurs, lesquels n'ont eu aucun rôle dans la création de cette crise mais sont les plus durement atteints.

L'IE et d'autres organisations majeures du mouvement syndical international ont appelé de manière urgente à une nouvelle architecture économique mondiale basée sur le travail décent, la justice sociale et la durabilité. Maintenant, plus que jamais, l'IE et tous ses affiliés doivent faire entendre

leurs voix pour défendre l'enseignement public et des services publics de qualité. Il n'est pas permis que les gouvernements coupent les financements pour l'éducation en réponse à la crise. En 2009, l'engagement clé de l'IE sera de soutenir les éducateurs partout dans leur combat pour s'assurer que les gouvernements investissent dans l'enseignement public comme composante de toute stratégie de redressement économique.

Objectif 1 : ATTEINDRE LE DROIT À UNE EDUCATION DE QUALITE POUR TOUS GRÂCE À DES SYSTÈMES EDUCATIFS FINANCES ET RÉGLEMENTÉS PAR L'ÉTAT

Consacrée par le droit international et acceptée en tant que principe moral fondamental, l'éducation est reconnue comme droit de toute personne dès sa naissance, où qu'elle soit. Toutefois, elle demeure un rêve lointain pour les centaines de millions d'enfants et d'adultes toujours privés de ce droit fondamental. Les 30 millions de membres de l'Internationale de l'Education travaillent à faire de l'objectif d'une éducation de qualité pour tous une réalité.

1.1. ORGANISER ET SOUTENIR DES ACTIVITES AFIN DE REALISER LES OBJECTIFS DE L'EPT FIXES A DAKAR, NOTAMMENT LA PARTICIPATION A LA CAMPAGNE MONDIALE POUR L'EDUCATION ET A LA SEMAINE MONDIALE D'ACTION

En 2008, l'IE a poursuivi sa collaboration avec la Campagne mondiale pour l'éducation. La CME a tenu son Assemblée mondiale en janvier à Sao Paulo, au **Brésil**. Deux représentants de l'IE ont été élus respectivement Président et membre du Bureau. L'Assemblée mondiale a adopté 22 motions dans des domaines d'action spécifiques destinés à réaliser les objectifs de l'Education pour Tous (EPT) d'ici 2015. Sachant que les trois prochaines années seront critiques, la CME a élaboré un plan d'action qui poursuit un triple objectif :

1. Faire des progrès quantifiables vers la réalisation de l'Education pour Tous au niveau national dans les pays les plus pauvres,
2. Garantir l'investissement d'une « part juste » et la mise en place de politiques favorables pour tous les pays riches et les institutions internationales, et

3. Accroître l'échelle et la portée de la CME, l'influence de ses membres et du mouvement de l'Education pour Tous.

Ces objectifs s'articuleront autour de trois thèmes stratégiques:

1. Se concentrer sur les conséquences et les résultats,
2. Se concentrer davantage sur les pays pauvres, la qualité et l'agenda de l'EPT dans son ensemble, et
3. Envoyer des messages plus forts et mettre en œuvre des actions plus audacieuses tout au long de l'année.

L'IE a facilité la participation d'organisations affiliées à la Semaine mondiale d'action (SMA). En tant qu'organisation partenaire de la CME au sein du programme SALIN, il est du ressort de l'IE d'encourager et de promouvoir l'implication des syndicats de l'éducation.

À cet effet, l'IE a encouragé l'engagement de tous ses membres et a offert un soutien financier afin de permettre aux syndicats de coordonner des activités ciblées pour la SMA. En conséquence, 35 organisations membres de l'IE se sont inscrites à la Semaine mondiale d'action tandis que 28 remplissant les critères de l'IE ont reçu une allocation afin d'organiser leurs activités. Des informations et ressources supplémentaires sur la Semaine mondiale d'action ont été communiquées à tous les affiliés en mars et tous les participants préinscrits ont reçu du matériel supplémentaire.

À l'approche de la Semaine mondiale d'action, deux bulletins CONNECT et un article dans le bulletin d'information EPT/SIDA ont incité les syndicats à participer. Au cours de la semaine, des informations concernant les activités des syndicats et de la CME ont été quotidiennement publiées sur le site web de l'IE. Des membres du personnel du Bureau régional africain de l'IE ont participé aux événements de la SMA au Libéria.

Une synthèse des rapports d'activités des membres a été élaborée et envoyée à nos partenaires de la CME afin qu'ils soient intégrés au « Grand Livre », leur publication annuelle qui détaille les activités entreprises au cours de la Semaine mondiale d'action. Les activités des syndicats enseignants ont donc bénéficié d'une visibilité plus grande dans le Grand Livre 2008.

Pour ce qui est de l'action politique, la CME a participé à la réunion de l'Initiative de financement accéléré (FTI) au Japon, au G8 et au Conseil européen. Elle a également lancé une campagne mondiale de promotion impliquant tous les acteurs afin de marquer le coup lors du sommet des Nations Unies sur les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) (25 septembre), via le lancement de la « Classe 2015 », ainsi que lors des prochaines réunions du Groupe de travail et du Groupe de haut niveau sur l'EPT. En termes de financement, la CME finalise la transition du *Commonwealth Education Fund* (CEF) vers le *Civil Society Education Funds* (CSEF), qui sera actif dans 80 pays et renforcera la capacité d'action politique des coalitions nationales de la CME.

En décembre, la CME est parvenue à obtenir un accord de principe du Comité de la Banque mondiale en charge du Fonds de développement de programmes en éducation (FDPE) pour 6,5 millions de dollars de janvier 2009 à juin 2010. L'IE et la CME collaborent dans le cadre de la Semaine mondiale d'action, dont le taux de participation a été aussi élevé que celui de l'année précédente. La CME se penche aussi sur la qualité de l'éducation et sur son financement.

L'IE poursuivra son partenariat avec la CME en 2009, ainsi que sa contribution concomitante à la SMA. L'année 2009 sera consacrée à l'alphabétisation et à la formation continue chez les jeunes et les adultes et l'IE espère renforcer encore davantage l'implication et le rôle central des syndicats dans la campagne de la Semaine mondiale d'action.

Initiative de financement accéléré (FTI)

L'IE a participé à la réunion annuelle FTI des agences gouvernementales d'aide internationale, qui s'est tenue au mois de mai à Tokyo, et a fait un exposé sur le rôle des syndicats d'enseignants. À la suite de cette réunion, l'équipe de direction de l'IE a débattu du rôle de la Campagne mondiale pour l'éducation et de ses composants majeurs au sein de réunions aussi importantes, et poursuivra ces débats au sein du Bureau de la CME ainsi qu'avec les ONG partenaires.

1.2. TRAVAIL DE REPRÉSENTATION SUR L'ÉDUCATION ET L'EMPLOI AUPRÈS DE L'OCDE, DE L'ONU ET DE SES AGENCES, DE L'OIT, DE LA BANQUE MONDIALE, DU FMI, DU G8 ET DU SECRÉTARIAT DU COMMONWEALTH

OCDE

L'IE était représentée lors de la réunion annuelle du Conseil ministériel de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE), qui s'est tenue au mois de juin à Paris, en **France**. Lors d'une consultation entre les ministres et les partenaires sociaux reconnus auprès de l'OCDE, à savoir la Commission syndicale consultative (CSC) et le Comité consultatif économique (BIAC), l'IE a fait une importante déclaration au nom de la délégation de la CSC, soulignant la nécessité de transformer les déclarations ministérielles en politiques et actions pratiques au niveau national. En particulier, l'IE faisait référence au consensus entre les gouvernements, les entreprises et les organisations de salariés sur la priorité qui devrait être donnée à l'apprentissage tout au long de la vie. Toutefois, d'après l'IE, les faits indiquaient que la plupart des gouvernements et de nombreuses entreprises réduisaient au lieu d'augmenter leurs investissements dans l'enseignement et la formation. Lors du forum de l'OCDE, organisé parallèlement à la réunion du conseil, le NUT du Royaume-Uni a participé au panel d'intervenants de la session sur « L'éducation : une bonne école pour chaque communauté ».

En 2008, l'IE a poursuivi sa participation aux activités liées à l'OCDE par le biais de la CSC. L'IE était présente aux réunions du Groupe de travail de la CSC sur l'éducation, la formation et l'emploi, tenues à Paris, en **France**, en avril et novembre. L'IE a présenté un document sur l'expérience syndicale de l'utilisation correcte et incorrecte de l'analyse comparative dans le secteur de l'éducation. Le document était axé sur l'expérience de l'IE, essentiellement en lien avec le programme PISA, et il a déclenché un débat important sur le rôle de l'IE dans le développement d'indicateurs internationaux en général et de PISA en particulier. Ce débat s'est conclu sur une large approbation de la poursuite par l'IE de ses propres recherches et analyses. L'une des conséquences

concrètes en a été l'élaboration par l'IE d'une analyse de l'impact de PISA 2006 (voir l'Objectif 5 consacré à la recherche). La réunion du Groupe de travail de la CSC a été précédée d'une séance spéciale organisée pour les syndicats intéressés avec le Secrétariat de l'OCDE, afin de les informer sur les progrès du projet TALIS.

En septembre, les participants des organisations affiliées de l'IE de la plupart des 30 pays OCDE, ainsi que les centres syndicaux nationaux, ont reçu un briefing détaillé intitulé « Regards sur l'éducation », de la part du responsable de la division des indicateurs de l'OCDE, Andreas Schleicher. Le document de l'IE sur l'impact de PISA a été présenté en présence d'Andreas Schleicher, fondateur du programme. A suivi une discussion de fond sur l'utilisation et l'abus politique des résultats de PISA et sa couverture médiatique dans les 66 pays ayant participé au programme en 2006. L'OCDE a dès lors décidé de soumettre le document à l'organe de gouvernance de PISA et l'IE a été invitée à participer pour la première fois à la discussion du Bureau sur l'avenir de PISA. Il s'agit d'un progrès majeur.

D'autres questions soulevées lors de la réunion de septembre concernaient l'étude de faisabilité de l'OCDE pour l'Évaluation internationale des résultats d'apprentissage de l'enseignement supérieur (AHELO), le Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PIAAC) et les projets de l'OCDE sur la migration et l'emploi des jeunes. Une question particulièrement importante est l'implication grandissante du département économique de l'OCDE, principalement lié aux ministères des finances, dans des études et des évaluations, avec une analyse limitée des résultats éducatifs (essentiellement basée sur les résultats de PISA) par rapport à l'aspect financier.

L'IE et la CSC se sont penchées sur ces questions, ainsi que sur d'autres sujets liés, en concertation avec le Comité des politiques d'éducation de l'OCDE, représentant les ministères de l'éducation des 30 pays de l'OCDE. Des consultations ont eu lieu en avril et en novembre. Lors de la présentation de la perspective de l'IE sur les programmes de travail de l'OCDE en matière d'éducation, des inquiétudes ont été formulées quant à l'importance grandissante accordée par l'OCDE au développement d'évaluations et d'indicateurs de qualité.

L'IE a également représenté la CSC lors d'un séminaire de l'OCDE sur l'immigration hautement qualifiée, organisé à Amsterdam en juin par le gouvernement des Pays-Bas. L'IE a évoqué les pratiques douteuses qui se sont développées dans le recrutement international des enseignants et a appelé à une coopération avec l'OCDE pour étendre le Protocole du Commonwealth à tous les pays par l'intermédiaire de l'OIT. L'OCDE prévoit d'organiser, début 2009 à Madrid, en **Espagne**, un autre séminaire sur l'immigration et la mobilité des personnes moins qualifiées, notamment sur les problèmes de migration légale et illégale et sur leur impact social dans les pays.

En avril, une délégation de l'IE a participé à une conférence à Lisbonne, au Portugal, durant laquelle le rapport de l'examen thématique de l'OCDE sur l'enseignement supérieur a été publié. Ce rapport contenait de nombreuses recommandations inquiétantes concernant le financement, l'autonomie institutionnelle, la responsabilité, la liberté académique et les conditions de travail. La délégation de l'IE a élaboré une analyse du rapport et l'a diffusée auprès de ses affiliés de l'enseignement supérieur. Ceux-ci ont été encouragés à faire pression sur leurs gouvernements respectifs en leur faisant part de leurs préoccupations.

Le Secrétariat de l'IE et les représentants d'organisations affiliées de l'enseignement supérieur ont assisté à la conférence OCDE/programme sur la gestion des établissements d'enseignement secondaire (IMHE) consacrée aux « résultats de l'enseignement supérieur : qualité, pertinence et impact », organisée à Paris, en France, du 8 au 10 septembre. La conférence s'est focalisée sur les débats concernant l'évaluation des résultats de l'enseignement supérieur, avec un intérêt particulier pour les résultats de l'apprentissage. Les discussions du groupe de travail sur ce sujet ont porté sur

les mesures institutionnelles d'évaluation et d'amélioration de la qualité, l'évaluation des résultats de l'apprentissage et de l'emploi, l'équilibre entre les besoins et les attentes de la société et l'autonomie de l'instruction, l'impact des classements et la garantie du rapport qualité/prix et de l'efficacité dans l'enseignement supérieur.

Dans le cadre de son projet sur l'avenir de l'enseignement supérieur, le Centre pour la recherche et l'innovation dans l'enseignement (CERI) de l'OCDE a organisé, les 8 et 9 décembre à Paris, en **France**, une conférence internationale intitulée « L'enseignement supérieur jusqu'en 2030 : accès, qualité et mondialisation? ». Cette conférence, organisée en partenariat avec la France lors de sa présidence de l'Union européenne, a été le dernier événement de 2008 marquant le 40ème anniversaire du CERI. Elle a également marqué la fin du travail d'analyse du projet du CERI sur l'avenir de l'enseignement supérieur. De plus, le premier volume d'une nouvelle série d'ouvrages intitulée « l'enseignement supérieur à l'horizon 2030 » a été publié. Ce premier volume porte sur l'impact de l'évolution démographique sur l'enseignement supérieur. Les volumes à venir porteront sur la technologie, la mondialisation et les scénarios d'avenir pour l'enseignement supérieur. S'adressant au panel de clôture de l'événement, une Secrétaire générale adjointe de l'IE a insisté sur le fait que le personnel académique devrait être davantage considéré dans les discussions sur l'enseignement supérieur, car il est au cœur de la mission académique. La liberté académique et les conditions de travail du personnel sont essentielles afin de garantir que les universités jouent un rôle social positif. Elle a également averti contre les impacts de la crise financière actuelle et a précisé que d'autres régions du monde affectées par les politiques de l'OCDE devaient également être envisagées.

Par ailleurs, l'OCDE poursuit le développement d'une étude PISA sur l'enseignement supérieur, aujourd'hui connue officiellement sous le nom d'Evaluation des résultats de l'apprentissage dans l'enseignement supérieur (AHELO). L'IE et ses organisations membres ont exprimé de sérieuses préoccupations concernant la faisabilité et le caractère souhaitable d'une évaluation standardisée pour les étudiants de l'enseignement supérieur, en particulier au vu de la diversité des institutions, des missions et des programmes au sein des pays de l'OCDE. Le danger est que l'AHELO soit utilisée à très mauvais escient, comme l'étude PISA sur les écoles secondaires, et engendre un classement simpliste des institutions et des systèmes hors de leurs contextes culturels, linguistiques et économiques. L'IE, grâce à sa participation à la Commission syndicale consultative de l'OCDE, a abordé ces questions directement avec les représentants de l'organisation. L'IE participera au groupe de parties prenantes qui se réunira sous l'égide de l'OCDE en février 2009. Les membres ont en particulier été tenus informés via des circulaires soulignant les défis posés par l'AHELO et les encourageant à faire pression sur leurs gouvernements à ce sujet.

L'IE continue de suivre un certain nombre d'initiatives de l'OCDE et de l'UNESCO dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche. Ce travail vise au premier chef à garantir que les voix et les intérêts du personnel enseignant et scientifique de l'enseignement supérieur soient correctement représentés et reflétés dans les recommandations politiques de l'OCDE et les activités de l'UNESCO en cours.

Dès décembre, la réalité de la crise financière mondiale était évidente et a été le point essentiel de la session plénière de la CSC, à laquelle l'IE a activement participé. Cette session marquait le 60e anniversaire de la création de la CSC en tant que voix officielle du mouvement syndical, d'abord au sein de l'Organisation européenne de coopération économique (OECE), créée afin de mettre en œuvre le Plan Marshall en Europe après la Seconde guerre mondiale, et ensuite au sein de l'OCDE, rassemblant en 1961 les démocraties industrialisées du monde entier. Les intervenants, y compris le Premier ministre du Danemark, Poul Nyrup Rasmussen, ont insisté sur la gravité de la crise qui se développe et sur le fait que les gouvernements avaient ignoré les avertissements de la CSC et du mouvement syndical en général.

UNESCO

Rapport mondial de suivi sur l'EPT 2008

L'Internationale de l'Education a effectué une analyse du rapport mondial de suivi sur l'EPT 2008. Ce rapport, publié en novembre 2007, est une évaluation à mi-parcours des avancées en direction de la réalisation des objectifs de l'EPT, d'où son titre : « L'Education pour Tous d'ici 2015 : un objectif accessible ? » L'analyse de l'IE met en relief les principales questions soulevées par le rapport mondial de suivi et apporte la réponse de l'IE. L'IE est particulièrement préoccupée par le désengagement vis-à-vis des objectifs de l'EPT, notamment en matière d'éducation de la petite enfance, de qualité de l'éducation et de compétences pour les jeunes et les adultes. L'IE estime que les objectifs de l'EPT, en particulier la qualité de l'éducation, ne peuvent pas être atteints sans un nombre suffisant d'enseignants formés et qualifiés. La qualité, l'équité et l'égalité sont importantes et devraient toujours être prises en compte lors de la formulation de politiques d'éducation. L'analyse a été envoyée en mai aux affiliés de l'IE, accompagnée du document de synthèse du rapport mondial de suivi.

L'IE a participé à la 9ème réunion du Comité éditorial du rapport mondial de suivi sur l'EPT, organisée à Paris, en **France**, les 19 et 20 mai derniers. Le Directeur général de l'UNESCO, Koïchiro Matsuura, a souligné l'importance des objectifs de l'EPT et des OMD liés à l'éducation. Toutefois, il s'est dit préoccupé par le déclin du financement de l'EPT et a annoncé que l'UNESCO profiterait des prochaines réunions de haut niveau, notamment le Conseil de l'UE, le Sommet du G8 et la Conférence de haut niveau de l'ONU sur les OMD, pour rappeler aux agences multilatérales et aux autres parties prenantes la nécessité de continuer les actions pour la réalisation des objectifs de l'EPT. Nicholas Burnett, Directeur général adjoint de l'UNESCO pour l'éducation, a informé les participants à la réunion de la récente création d'une initiative africaine pour les OMD, présidée par l'UNESCO et chapeautée par des agences multilatérales, l'Union européenne et l'Union africaine.

Le Bureau a salué la proposition actuelle pour le rapport 2009 sur la gouvernance, le financement et la gestion : « Vaincre l'inégalité : l'importance de la gouvernance ». Il a été lancé en novembre à Genève, en Suisse, lors de la Conférence internationale sur l'éducation. Il a été confirmé que les enseignants constitueraient un thème central du rapport 2010.

Au mois de juillet 2009, l'UNESCO organisera à Paris, en **France**, une conférence mondiale sur le thème de l'enseignement supérieur et de la recherche. Elle devrait avoir pour titre « La nouvelle dynamique de l'enseignement supérieur ». La conférence fera le point sur les mutations de l'enseignement supérieur depuis la Conférence mondiale sur l'enseignement supérieur de 1998 et traitera des nouvelles dynamiques qui risquent de façonner l'agenda stratégique pour le développement des politiques et des institutions de l'enseignement supérieur dans un avenir proche. En préparation de cet événement, une série de conférences régionales ont été et seront organisées afin de faire le point sur les préoccupations, les attentes et les propositions régionales spécifiques en vue de la Conférence mondiale 2009. Consultez [pour des informations mises à jour régulièrement](#).

Afin de préparer cette conférence avec l'ensemble des parties prenantes, l'UNESCO a mis sur pied un Comité préparatoire à la conférence mondiale, qui s'est réuni pour la première fois en juin. L'IE a assisté à cette réunion et a exprimé le point de vue et les principales attentes de la communauté de l'enseignement supérieur et de la recherche. Cette conférence promet d'être un événement important et il est prévu que l'IE organise un événement parallèle afin de garantir sa participation.

Dans la perspective du renforcement de la collaboration avec le mouvement étudiant international, l'IE coopère avec l'*European Students Union* (ESU) et l'UNESCO en vue d'organiser un forum étudiant international à Paris, en **France**, pour préparer tout particulièrement la contribution des étudiants à la prochaine Conférence mondiale de l'UNESCO sur l'enseignement supérieur et la recherche.

ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL

Les contacts de l'IE avec l'Organisation internationale du travail (OIT) ont été renforcés en 2008 à travers le travail sur l'élimination du travail des enfants et la défense des droits humains et syndicaux.

L'OIT a organisé la deuxième réunion du nouvel organe consultatif en matière d'éducation et de recherche. Cet organe rassemble les représentants des enseignants et des autres employés du secteur de l'éducation, à travers l'IE, les représentants des salariés des secteurs public et privé et les gouvernements. Lors de la réunion 2008, les employeurs du secteur public étaient représentés par le ministère finlandais de l'Éducation. Il a été convenu d'organiser un Forum mondial de dialogue sur l'éducation et la formation professionnelles (EFP) en 2010 et une étude sur l'éducation de la petite enfance (EPE). Des propositions seront présentées au Conseil d'administration de l'OIT en mars 2009. L'organe consultatif a fait pression pour la production d'une boîte à outils de l'OIT sur les normes et les conditions d'emploi des enseignants, comme convenu en 2007. L'IE espère que cet instrument assistera en pratique les organisations membres dans leurs négociations avec les gouvernements et les autorités-employeurs.

L'organisation d'un forum sur l'enseignement supérieur sera également envisagée. Le concept de Forum mondial de dialogue vise à organiser une réunion de 2 jours au siège de l'OIT, préparée par les représentants mondiaux des syndicats et des employeurs, ainsi que par les gouvernements intéressés. Le Groupe de travail de l'IE sur l'EFP est actif dans ces travaux préparatoires et le Groupe de travail sur l'EPE continue activement l'étude. L'IE est d'accord avec le Directeur général de l'OIT pour affirmer que de telles activités pourraient être plus efficaces que les réunions tripartites traditionnelles de l'OIT et qu'elles contribueront à projeter l'important travail sectoriel de l'OIT au niveau des régions et des pays. Afin d'atteindre cet objectif, les bureaux régionaux de l'IE s'impliqueront davantage dans la coopération avec les bureaux régionaux de l'OIT.

Dans son discours lors de la Conférence internationale du Travail (CIT) en juin, le Secrétaire général de l'IE a alerté contre la déprofessionnalisation massive à laquelle on assiste actuellement dans le domaine de l'éducation. Certes, les statistiques montrent que plus d'enfants sont scolarisés, a-t-il déclaré, mais la qualité décline. Il a souligné que des enseignants avaient trouvé la mort avec leurs élèves dans des écoles mal construites frappées par des tremblements de terre et que la crise financière frappait les budgets scolaires dans le monde entier. Il a appelé à un renforcement de la dimension sectorielle du travail de l'OIT et a invité les composantes de l'OIT (travailleurs, employeurs et gouvernements) à promouvoir davantage l'égalité entre les genres.

G8

Le sommet du G8 de cette année s'est tenu du 7 au 9 juillet sur l'île d'Hokkaido au **Japon**. Avant le sommet, l'IE a apporté sa contribution au document présenté par la CSC au nom des syndicats, insistant à nouveau sur la nécessité de la mise en œuvre par les gouvernements des déclarations faites et des engagements pris lors de ces sommets. L'IE et la CSC ont souligné que les pays du G8

s'étaient déjà engagés à soutenir l'Education pour Tous dans les pays en développement lors du Sommet d'Okinawa au Japon huit ans auparavant.

Le Secrétaire général de l'IE, en sa qualité de Président du Conseil des syndicats mondiaux (*Council of Global Unions*), a participé en mai à deux grandes réunions préparatoires du Sommet du G8. La première s'est tenue à Niigata en présence des ministres du travail du G8, avec les dirigeants des syndicats et des entreprises des pays du G8. À Niigata, la délégation de la CSC a également participé à une réunion approfondie avec le Directeur général de l'OIT et le Secrétaire général de l'OCDE, puis a pris part à une réunion des syndicalistes locaux, présidée par le président régional de la JTU. La deuxième réunion s'est tenue à Tokyo avec le Premier ministre japonais, hôte du G8. Le Secrétaire général a profité de l'occasion pour débattre avec le gouvernement japonais de ses investissements dans l'éducation publique. Il a également participé à une conférence de presse organisée par la RENGO, la confédération syndicale japonaise.

BANQUE MONDIALE

Parmi les publications de la Banque mondiale en 2008, citons : *Un parcours non encore achevé : la réforme de l'éducation au Moyen-Orient et en Afrique du Nord*, le *Rapport mondial de suivi 2008 : les OMD et l'environnement* et *Qualité de l'éducation et croissance économique*. Ces rapports font apparaître l'importance attachée à la concurrence, à l'évaluation et aux salaires des enseignants et des principaux d'établissements scolaires calculés en fonction de la performance. L'IE et les syndicats d'enseignants doivent donc faire face à un énorme défi pour répondre de manière adéquate et concertée à ces évolutions.

L'étude sur la qualité de l'éducation et la croissance économique a été lancée le 23 juin à Bruxelles, en **Belgique**. L'IE était présente et a mis en cause l'étroitesse de la vision de cette étude quant à la qualité de l'éducation et à son évaluation. Une brève analyse de cette étude a été réalisée et diffusée auprès des syndicats. Le rapport de suivi des OMD reconnaît certes la nécessité de réaliser de meilleurs résultats dans le développement humain, notamment dans l'éducation et la santé, mais il semble se concentrer bien davantage sur d'autres OMD, sur des questions environnementales telles que le changement climatique, et sur les crises émergentes de l'alimentation et du pétrole. L'IE doit rester vigilante afin de garantir que l'attention mondiale accrue portée à ces questions tout autant importantes n'éclipsera pas les OMD liés à l'éducation.

COMMONWEALTH

L'IE a collaboré avec le Secrétariat du Commonwealth pour l'organisation de la 3ème Conférence de recherche pour les enseignants du Commonwealth. La conférence, qui a rassemblé des chercheurs, des éducateurs, des dirigeants syndicaux et d'autres acteurs, s'est tenue du 19 au 21 février à Maputo, au **Mozambique**. Son thème était Le genre, le VIH/SIDA et la condition des enseignants. L'IE, à travers le programme EPT/SIDA, a parrainé trois représentants de chacun des pays suivants : Ghana (GNAT), Kenya (KNUT) et Afrique du Sud (SADTU).

Le Secrétariat du Commonwealth a annoncé la deuxième édition du Prix des bonnes pratiques de l'éducation, lors de son lancement le 30 avril de cette année à Londres, au **Royaume-Uni**. Les ministères de l'éducation, la société civile et des organisations non gouvernementales, notamment des syndicats d'enseignants du Commonwealth, ont été invités à présenter leur travail. Cette information a été diffusée auprès des syndicats affiliés du Commonwealth.

L'IE a participé à un séminaire organisé par le Fonds du Commonwealth pour l'éducation (CEF) les 10 et 11 juin à Londres, au **Royaume-Uni**. Le CEF prendra fin cette année. Un autre fonds prendra sa suite, le Fonds de la société civile pour l'éducation (CSEF), qui devrait être instauré dans 85 pays. Ce fonds, qui sera accessible aux organisations de la société civile, dont les syndicats d'enseignants, est destiné aux activités d'action politique, telles que les stratégies pour influencer la politique et les plans en matière d'éducation, le suivi du budget, etc.

Le Groupe des enseignants du Commonwealth (CTG) s'est réuni le 28 novembre afin d'évaluer les progrès accomplis et de planifier l'année 2009, en particulier en ce qui concerne la Conférence des ministres de l'Éducation du Commonwealth et le Forum des enseignants, qui devrait se tenir en juin 2009. Le CTG a décidé de réviser sa Constitution, en tenant compte des questions soulevées lors d'une réunion organisée à l'occasion du Congrès mondial de l'IE à Berlin.

RESEAU FRANCOPHONIE

Des représentants de l'IE et d'affiliés francophones de l'IE tels que SNEAB/**Burkina Faso**, CSQ et CTF-FCE/**Canada**, SNES-FSU et SNUipp-FSU/**France**, CNEH/**Haïti**, SNEN/**Niger** et SER/**Suisse**, étaient parmi la cinquantaine de délégués de pays francophones d'Afrique, d'Asie, d'Europe centrale et du Moyen-Orient participant à la 11ème réunion du *Comité syndical francophone de l'éducation et de la formation* (CSFEF) tenue les 11 et 12 mars.

Les délégués ont adressé une Déclaration au *Sommet de la Francophonie*, rappelant aux dirigeants que les problématiques doivent être traitées dans le cadre de l'éducation en général et que conditions de travail du personnel de l'éducation doivent être améliorées, sans quoi les mesures adoptées aux niveaux mondial et national n'auront pas d'effet significatif et durable. Les délégués ont également appelé à un accès plus large à une éducation de qualité, à une citoyenneté responsable et à un développement social et durable, et ont souligné le rôle indispensable que les syndicats d'enseignants jouent à cet égard.

1.3 ACTION CONTRE LA PRIVATISATION DES SERVICES ÉDUCATIFS ET PRESSION SUR L'AGCS

Dans le cadre du travail continu de défense d'une éducation publique de qualité et de promotion de l'Objectif du Millénaire pour le développement relatif à l'Éducation pour Tous, l'IE continue de surveiller les négociations sur l'Accord général sur le commerce des services (AGCS) et maintient la pression sur les représentants de l'Organisation mondiale du commerce afin de faire en sorte que l'éducation soit exclue des accords commerciaux. Le principal danger est que les règles et les restrictions de l'AGCS risquent, si elles sont appliquées à l'éducation, d'ancrer et d'intensifier les pressions dans le sens de la privatisation et de la commercialisation.

En 2008, l'IE a continué à faire appel aux services d'un consultant dans le domaine du commerce et des services éducatifs. Trois numéros de *CommercEducation* ont été publiés sous format électronique, fournissant aux affiliés des informations récentes et des analyses des dernières évolutions des pourparlers sur l'AGCS. Le consultant de l'IE sur le commerce a participé à une

réunion spéciale du Groupe de travail de la CIS sur les normes internationales du commerce et du travail (TILS), les 13 et 14 mars à Genève, en Suisse, au cours de laquelle des rencontres ont été programmées avec le Directeur général de l'OMC, Pascal Lamy, ainsi qu'avec les ambassadeurs d'Afrique du Sud et de Nouvelle-Zélande.

L'EI a également assisté à la réunion ministérielle de l'OMC, qui s'est tenue du 21 au 25 juillet à Genève, en Suisse et qui comprenait une « conférence d'information » sur l'AGCS, durant laquelle des ministres de 30 à 35 pays ont dû expliquer leurs orientations futures en matière d'ouverture de l'accès aux marchés. L'IE a exercé une pression active sur les délégations afin qu'elles excluent les services d'éducation de tout nouvel engagement.

Les autres travaux de représentation dans ce domaine ont inclus une participation plus active au Forum public de l'OMC de cette année, les 24 et 25 septembre. L'IE, en coopération avec l'Internationale des services publics, a organisé une session lors du forum et a invité des experts à commenter l'impact de l'AGCS sur l'éducation et d'autres services publics.

En dépit de l'échec des négociations du Cycle de Doha fin 2008, l'IE continuera à suivre de près les développements et d'envoyer des délégations afin de faire pression là où c'est nécessaire. De même, une plus grande attention sera portée aux accords commerciaux bilatéraux et régionaux, en vue de garantir que la libéralisation commerciale ne nuise en rien à la qualité et à l'accessibilité de l'éducation publique.

1.4 AMÉLIORER LA CONDITION DES ENSEIGNANTS, LES MODALITÉS D'EMPLOI ET LA FORMATION ENSEIGNANTE

PROJET EDUCATEURS DE QUALITÉ POUR TOUS

Comme convenu lors de la 31^{ème} réunion du Bureau exécutif, le projet *Quality-Ed* (Educaturs de qualité) a pour but de compléter les efforts des autorités publiques en les aidant à développer et à proposer des programmes de formation, en particulier pour les enseignants non qualifiés qui travaillent dans des écoles officielles et informelles. Ce projet a vocation à combler le fossé entre l'enseignement formel et informel. La formation envisagée impliquera les gouvernements, les institutions enseignantes locales et d'autres acteurs dans le pays et débouchera sur une certification reconnue.

Le projet est géré par un Comité directeur de projet comprenant des représentants de haut niveau de l'IE et d'Oxfam Novib. Ce groupe est en charge de la gestion quotidienne et est composé d'une chef de projet, Sylvia Borren, de deux représentants de l'IE et de membres du personnel d'Oxfam Novib. Tout d'abord, le groupe de projet a défini les méthodes de travail, la composition du Comité directeur et le budget. Lors de sa réunion de septembre, le Comité directeur a adopté les « principes de partenariat, et la structure, les rôles et les responsabilités qui en découlent dans le cadre de la

phase 2 du projet Educateurs de qualité pour tous », jetant les bases d'une future coopération entre les deux organisations.

Le groupe a décidé de sélectionner huit pays dans lesquels des études de faisabilité seront menées. Parmi ces huit pays, quatre seront retenus pour le projet pilote. À la fin du mois de janvier, sur la base du mandat convenu, *Europe External Policy Advisors* (EEPA) a été chargé de préparer les études de faisabilité (études théoriques et de terrain) et d'aider au développement du projet. Le mandat a été établi pour les études de terrain. Dans chacun des pays sélectionnés, des consultants indépendants ont été engagés afin de mener les études de terrain, et les points principaux pour l'IE et Oxfam Novib ont été identifiés. Une équipe d'experts a également été choisie et invitée à fournir ses premiers commentaires sur les études théoriques, afin de rendre les études de terrain plus efficaces, ainsi qu'à donner son opinion sur les études de faisabilité et sur la possible candidature d'un pays pour le projet pilote.

Des études de faisabilité ont été menées dans cinq pays. Il s'agit du Burkina Faso, du Mali, du Niger, du Pérou et de l'Ouganda, en plus des études toujours menées actuellement en Afghanistan et au Liberia. Des projets pilotes spécifiques seront mis en œuvre dans certains de ces pays. Sur la base des résultats des études de faisabilité, le Comité directeur du projet a décidé en septembre de lancer des projets pilotes au Mali, en Ouganda et au Pérou.

Aujourd'hui, ces projets pilotes sont en cours de finalisation dans les trois pays, pour que des mesures concrètes soient prises en direction de possibles agences de financement.

PROMOUVOIR LA RECOMMANDATION OIT/UNESCO SUR LA CONDITION DU PERSONNEL ENSEIGNANT ET LA RECOMMANDATION DE L'UNESCO SUR LA CONDITION DU PERSONNEL ENSEIGNANT DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.

Dans le cadre de son travail actuel sur la promotion des recommandations, l'IE contribuera à la diffusion de la nouvelle brochure conjointe OIT/UNESCO avec un guide d'utilisation, en particulier en vue de la Journée mondiale des enseignants. L'IE a également aidé et soutenu la plainte déposée le 22 mai par son affilié *Dansk Magisterforening* (DM), qui représente les chercheurs et les enseignants des universités danoises.

En fin d'année, le Secrétariat a contacté les affiliés afin de commencer à préparer la contribution de l'IE au rapport et à la réunion du Comité conjoint OIT/UNESCO d'experts sur l'application des Recommandations concernant le personnel enseignant (CEART) 2009.

Mission du CEART au Japon

En avril, le Comité conjoint OIT/UNESCO d'experts sur l'application des Recommandations concernant le personnel enseignant (CEART) a entrepris sa toute première mission de terrain afin d'enquêter sur les allégations concernant la violation des dispositions de la Recommandation OIT/UNESCO sur l'introduction de procédures disciplinaires et autres qui touchent les enseignants, sans négociation ou concertation adéquate avec les syndicats d'enseignants.

La mission a pour origine une plainte déposée auprès du CEART il y a quelques années par un syndicat enseignant minoritaire, *ZENKYO*, non membre de l'IE. Le syndicat enseignant japonais, le *NIKKYOSO* (JTU), et ses affiliés locaux, avaient en fait été confrontés au même problème. L'IE a protesté auprès de l'OIT et de l'UNESCO afin de garantir que la mission se concentre sur les thèmes centraux du dialogue social et que la JTU et ses affiliés locaux soient pleinement associés aux auditions. La mission a attiré une attention considérable de la part des médias nationaux et locaux.

L'IE a travaillé en étroite collaboration avec les responsables nationaux de la JTU et leurs conseillers, ainsi qu'avec les dirigeants des affiliés de la JTU au sein des préfectures de Tokyo et d'Osaka, afin de présenter des comptes-rendus solides et efficaces aux experts du CEART, qui en ont d'ailleurs salué la qualité. Des échanges très constructifs ont eu lieu au cours des auditions nationales et au niveau des préfectures, qui se sont déroulées dans les principales villes, ainsi que lors d'une session finale avec les responsables de la JTU au Bureau de l'OIT, sur le campus de l'Université des Nations Unies à Tokyo. L'axe principal de la mission concernait les mesures introduites dans tout le Japon afin d'évaluer les enseignants soi-disant « incompetents » (ou les enseignants aux « compétences pédagogiques insatisfaisantes »), ainsi que des dispositions pour remédier à de telles situations et des dispositions en matière de mutation, de suspension ou de renvoi. Alors que le gouvernement avait précédemment déclaré que ces questions étaient considérées comme des questions de gestion sous la responsabilité des autorités préfectorales, il était clair que des directives nationales avaient été données à ces autorités. Le gouvernement estimait également que des questions de gestion comme celles-ci ne requéraient pas de négociations ni de concertation avec les syndicats d'enseignants. Les comptes-rendus de la JTU ont montré que de telles déclarations étaient en infraction avec la recommandation OIT/UNESCO.

Le CEART était représenté par deux experts, le professeur Mark Thompson du Canada et le professeur Konai Helu-Thaman des Îles Fidji, accompagnés de deux hauts responsables de l'OIT et d'un haut responsable de l'UNESCO. Le rapport de la mission sera d'abord présenté au Comité complet du CEART puis au Conseil d'administration de l'OIT et au Bureau exécutif de l'UNESCO. L'IE a permis au président de la JTU et membre du Bureau exécutif de l'IE Yuzuru Nakamura de participer à la réunion de la Commission de l'OIT sur les questions juridiques et les normes internationales du travail (LILS), où la situation japonaise et les vues de la JTU ont été présentées au Groupe des travailleurs. Le gouvernement japonais a également envoyé un représentant de Tokyo. Le Président du JTU a en particulier proposé que le rapport constitue la base de la création d'une unité spéciale du cabinet du Premier ministre en charge de la réforme du service public. Le rapport, qui reflétait la soumission faite par les représentants nationaux de la JTU et les dirigeants des branches de Tokyo et d'Osaka, pourrait aider, à condition que le gouvernement l'envisage de façon positive, à surmonter les difficultés anciennes que connaît l'approche de gestion du système éducatif, de plus en plus décentralisée au niveau des préfectures. Le rapport pourrait donc jeter les bases d'une nouvelle approche plus constructive du dialogue social en matière d'éducation au Japon. Cependant, cela dépendra en grande partie de l'acceptation par le gouvernement des propositions constructives de la JTU.

ÉTUDE SUR LES NORMES PROFESSIONNELLES POUR LES ENSEIGNANTS

L'objectif de cette activité était de commander une étude sur les normes professionnelles que les enseignants qualifiés doivent respecter et sur le contenu et le format de la formation enseignante. Toutefois, il n'y a pas d'allocation budgétaire distincte pour cette activité, censée être menée dans le cadre du projet *Quality-Ed*. Par conséquent, il a été décidé que pour 2008 l'attention devrait être

portée sur le profil de compétences des enseignants d'école primaire et sur les modèles alternatifs de formation enseignante.

Une question de recherche sur le profil de compétences d'un enseignant d'école primaire a été élaborée, mettant en relief les principaux axes à étudier. L'important est que ces compétences fassent partie du profil d'un enseignant primaire de qualité. Celles-ci comprennent les connaissances de base, les compétences pédagogiques, cognitives et sociales, ainsi que d'autres compétences essentielles de la vie courante et des caractéristiques personnelles.

Le profil de compétences sera développé en utilisant des informations obtenues au cours des études de faisabilité du projet *Quality-Ed*. Des modèles alternatifs de formation enseignante seront identifiés de la même manière. De plus, un exercice de cartographie des modèles alternatifs de formation enseignante devrait être effectué en Afrique du Sud, au Bangladesh, au Burkina Faso, au Lesotho, à Madagascar, au Sénégal, en Tanzanie et au Zimbabwe. Une étude théorique sur les modèles alternatifs devrait également être effectuée en prenant en compte les informations fournies dans les différents rapports mondiaux de suivi sur l'EPT, dans l'initiative de l'UNESCO sur la formation des enseignants en Afrique sub-saharienne (TTISSA) et dans les programmes initiés par la Banque mondiale, entre autres. Une étude plus poussée s'appuyant sur les résultats préliminaires de l'initiative actuelle est envisagée pour 2009.

1.5 CONFÉRENCES, SÉMINAIRES, ATELIERS ET GROUPES DE TRAVAIL

CONFÉRENCE SUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET LA RECHERCHE

Le travail de l'IE sur l'enseignement supérieur et la recherche continue de s'axer sur le développement et l'expansion des politiques pour le secteur, à la lumière des récentes évolutions au niveau mondial et européen. La dernière conférence s'est tenue à Malaga, en **Espagne**, au mois de novembre 2007.

Pour plus d'informations, consultez :

<http://www.ei-ie.org/highereducation/fr/calendarshow.php?id=32&theme=highereducation>

La prochaine conférence sera organisée en 2010.

CONFÉRENCE POUR LES ORGANISATIONS MEMBRES DES PAYS DE L'OCDE

À la suite de la décision du 31^{ème} Bureau exécutif, une conférence a été organisée du 2 au 4 décembre 2008 pour les organisations affiliées des pays OCDE, à Åre, en **Suède**, sur le thème suivant : « Gouvernance, financement, évaluation et changement climatique – Les enjeux clés pour l'éducation publique ». Le but de la conférence était de permettre aux dirigeants des organisations membres de l'IE dans les pays de l'OCDE d'échanger opinions et informations sur les évolutions et les tendances qui touchent le secteur de l'éducation. Une attention particulière a été portée au

financement de l'éducation, à l'impact des études comparatives internationales de l'OCDE sur la politique éducative et la gouvernance, ainsi qu'à la direction des écoles et la gestion des établissements. Des sessions spéciales ont été organisées sur les actions possibles des établissements, des enseignants et de leurs syndicats face au changement climatique, ainsi que sur l'impact de la crise financière sur le secteur de l'éducation. Il s'agissait d'une occasion importante pour les dirigeants syndicaux de réfléchir ensemble librement et plutôt ouvertement sur ces questions auxquels ils sont confrontés dans tous les pays et qu'ils partagent dans le monde interconnecté actuel.

GROUPE DE TRAVAIL SUR L'ÉDUCATION DE LA PETITE ENFANCE

Lors du 5ème Congrès mondial organisé à Berlin, en **Allemagne**, en 2007, a été proposée la création d'un Groupe de travail sur l'Education de la petite enfance (EPE). La 31ème réunion du Bureau exécutif a adopté les lignes directrices et le mandat du Groupe de travail, et le Bureau restreint de l'IE a nommé ses membres. Le but de ce Groupe de travail est de conseiller l'IE sur différents aspects de l'Education de la petite enfance, notamment sur des stratégies pour la mise en œuvre efficace de la Résolution du Congrès de l'IE à Washington sur l'EPE, ainsi que de la politique, des pratiques, des programmes et des activités relatifs à l'EPE. Un projet de plan d'action a été élaboré afin de guider le Groupe de travail dans la mise en œuvre de ses activités. Le Groupe de travail a tenu sa première réunion à **Malte** le 3 novembre dernier. Il y a été décidé de broser un tableau mondial de l'EPE. Cette vue d'ensemble se focalisera sur les politiques, les programmes et les activités en matière d'EPE, ainsi que sur des exemples de bonnes pratiques dans plusieurs pays. L'exercice sera mené par des membres du Groupe de travail et le Secrétariat de l'IE.

La Structure paneuropéenne de l'IE a organisé et tenu un séminaire sur l'EPE à **Malte**, les 4 et 5 novembre. 60 participants y ont assisté. Il s'est soldé par une série de recommandations, parmi lesquelles la nécessité d'influencer le « Processus 2020 » de l'Union européenne, qui doit déterminer de nouveaux objectifs en matière d'éducation pour l'UE. Lors du séminaire, l'étude de l'IE sur l'EPE a également été discutée. Il a été pris bonne note de ses conclusions et il a été recommandé qu'elle soit publiée et largement disséminée auprès des organisations membres de l'IE et autres parties prenantes.

La Structure paneuropéenne de l'IE a mandaté la réalisation d'une étude concernant l'organisation et le financement des systèmes et des programmes d'éducation de la petite enfance en Europe. Cette étude a été menée par le Dr Mathias Urban, Directeur du Département de la petite enfance et de la profession du Centre international de recherche, d'études et de développement de l'université Martin Luther, en Allemagne. Les conclusions de cette étude indiquent que l'accès à l'EPE augmente en Europe, bien qu'il demeure inégal, que ce soit entre pays ou au sein de ceux-ci. Dans certains pays, il existe une différenciation entre l'éducation et l'accueil de la petite enfance. Les qualifications varient d'une absence presque totale (en particulier en ce qui concerne le gardiennat) à des professionnels pleinement qualifiés et diplômés. Cependant, des disparités majeures de genres au niveau de la représentation existent au sein du personnel de l'EPE, composé presque exclusivement de femmes.

MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Le travail de l'IE sur l'enseignement et la formation professionnels (EFP) continue de s'axer sur le développement et l'expansion de la politique du secteur, à la lumière des récentes évolutions. La

mise en œuvre des recommandations du groupe de travail sur l'EFP, comme approuvée par le Bureau exécutif, sert de guide à ce travail.

Le rapport du Groupe de travail a proposé qu'un ensemble de lignes directrices soit élaboré afin d'établir les meilleures pratiques pour la fourniture transfrontalière de l'EFP. Ces lignes directrices ont été approuvées par le Bureau exécutif et diffusées auprès des affiliés au mois de juin. Les affiliés ont été encouragés à adopter ces lignes directrices et à les partager avec leurs autorités scolaires nationales.

Depuis la présentation du rapport et des recommandations du Groupe de travail au Bureau exécutif, un certain nombre d'évolutions ont été observées dans le secteur de l'EFP. Au niveau européen, la Commission européenne procède au développement d'un système européen de crédits pour l'EFP. En parallèle et dans le cadre du projet *Learning for jobs* (Apprendre pour un emploi), l'OCDE lance une deuxième phase d'examen des politiques nationales, qui sera menée en 2009-2010. Ces examens évalueront les forces et les faiblesses du système d'EFP d'un pays et fourniront un ensemble de recommandations politiques.

Ces récentes initiatives contraindront le Groupe de travail à prendre en compte plusieurs défis politiques émergents tels que le financement, la gouvernance, la reconnaissance des qualifications, l'assurance de qualité, ainsi que les conditions d'emploi et les droits du personnel. Un plan de travail a été préparé en vue d'élaborer un projet de politique sur l'EFP qui sera examinée lors de la prochaine réunion du Bureau exécutif.

DIRECTION DES ÉCOLES

L'IE a participé à la conférence internationale finale de la *School leadership Activity* (Activité de direction des établissements scolaires) de l'OCDE, qui a eu lieu les 14 et 15 avril à Copenhague au **Danemark**. Son objectif principal était de trouver des leviers politiques en vue d'améliorer la direction des établissements scolaires et de mettre en commun des exemples de réussite sur ce thème. Des études ont été menées dans 22 pays de l'OCDE et dans des pays partenaires. La *School Leadership Activity* a atteint son point culminant avec la publication de deux documents complets, « Améliorer la direction des établissements scolaires : politiques et pratiques » et « Améliorer la direction des établissements scolaires : études de cas sur la direction des systèmes ». Ces documents ont été longuement débattus lors de la conférence et devaient être publiés au mois de juin. L'OCDE a identifié ce qu'elle appelle les quatre grands moyens d'action pour améliorer la direction des écoles. Il s'agit de (re)définir les responsabilités des directeurs d'écoles, de répartir la direction des établissements, de développer les compétences pour une direction efficace et de rendre attractive la profession de chef d'établissement scolaire. Une boîte à outils de soutien aux décideurs politiques et aux praticiens devrait également être publiée.

Le 5ème Congrès mondial a adopté une résolution sur les principaux et la direction d'école. Cette résolution s'engage à promouvoir une gestion des établissements scolaires basée sur une direction participative, un recrutement de directeurs et de chefs d'établissements scolaires fondé sur des systèmes transparents et des critères objectifs, le développement d'un ensemble de compétences de référence, de tâches clairement définies et d'évaluations basées uniquement sur celles-ci, la formation initiale et continue et le développement professionnel continu, ainsi que des conditions matérielles tenant compte des responsabilités des chefs d'établissements scolaires.

A la suite de deux séminaires organisés en 2005 et 2007, une réunion sur la direction des écoles aura lieu au mois de mai 2009. Le lieu proposé est Helsinki, en **Finlande**. La Finlande a été décrite dans de récentes publications de l'OCDE sur la direction des établissements scolaires et dans

d'autres sources comme l'un des pays du monde disposant des meilleurs modèles en matière de direction participative. Une visite de terrain de certaines écoles est proposée au cours du séminaire afin de permettre aux participants d'apprendre directement du modèle finlandais de direction et de partager leurs propres expériences. Le séminaire envisagé devrait, entre autres, être axé sur les questions, les tendances et les évolutions actuelles de la direction d'établissement scolaire aux niveaux mondial et national, sur l'évolution des rôles des chefs d'établissements scolaires, sur les stratégies de direction participative et sur les mesures garantissant la sécurité des enseignants, des élèves et des employés dans le secteur de l'éducation.

1.6. ACTIVITÉS RÉGIONALES

AFRIQUE

En Afrique, l'éducation a été le point central des Documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP), un agenda de développement élaboré par les gouvernements au terme d'un large processus de consultation avec la Banque mondiale, la société civile et les gouvernements. Des plans nationaux d'éducation ont été élaborés, en accordant une grande importance à l'éducation de base pour tous. Dans des pays comme le **Ghana**, le **Kenya**, le **Malawi**, le **Nigeria**, l'**Ouganda**, la **Sierra Leone**, la **Tanzanie** et le **Togo**, les gouvernements ont déclaré l'éducation primaire gratuite, et ont mis en œuvre des politiques d'action positives encourageant les filles à aller à l'école. Le **Kenya** et l'**Ouganda** ont également instauré la gratuité de l'éducation secondaire. Ainsi, l'accès à l'éducation a été accéléré dans certains pays, jusqu'à 300% de plus.

Cette augmentation fulgurante des inscriptions a eu des répercussions sur la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage. Parmi les problèmes rencontrés, citons le manque de salles de classe du fait d'un ratio élèves-enseignants élevé, le manque de supports d'enseignement et d'apprentissage de base et la pénurie d'enseignants formés. La charge de travail des enseignants a augmenté et les écoles recourent sur le terrain à des enseignants qui n'ont pas été formés. Tout ceci constitue une menace grave pour la qualité de l'éducation sur le continent.

Afin d'accroître la participation de la communauté dans le développement national, de nombreux gouvernements ont essayé la décentralisation et l'éducation a été l'un des premiers secteurs à être concerné. Dans de nombreux pays aujourd'hui, les gouvernements locaux ont été investis de la responsabilité de gérer l'éducation de base. Ces responsabilités comprennent la construction de salles de classe, le recrutement d'enseignants, le paiement des salaires des enseignants et la gestion des écoles.

En vue de réagir comme il se doit à cette situation, il convient de redynamiser le mouvement syndical enseignant dans son ensemble. L'unité des enseignants est une condition sine qua non pour leur capacité à influencer les politiques : une voix forte et unie des enseignants aurait trop de poids pour être ignorée par les autorités. Tout en privilégiant l'approche à deux voies, à savoir le syndicalisme et le professionnalisme, les syndicats devraient s'appuyer sur des partenariats avec les autres acteurs de l'éducation.

Il est également important de renforcer les capacités des membres en matière de technologies de l'information et de la communication pour leur permettre de s'informer plus efficacement des développements actuels en matière d'éducation.

La Journée mondiale des enseignants permet d'attirer l'attention des acteurs sur la pertinence des recommandations de l'UNESCO et de l'OIT sur la condition des enseignants.

AMÉRIQUE LATINE

Le Bureau régional s'est rendu au **Mexique** du 16 au 18 août afin de rencontrer le CENSUES, une organisation se consacrant aux questions relatives à l'enseignement supérieur. Le CENSUES a exprimé son intérêt pour le lancement d'un processus de consultation avec ses membres afin de s'affilier à l'IE, ainsi que de participer à tout événement national organisé par l'IE dans le domaine de l'enseignement supérieur.

Un séminaire a été organisé les 1er et 2 décembre à Sao Paulo, au **Brésil**, sur l'impact de l'AGCS sur les systèmes éducatifs publics d'Amérique latine. Les organisations suivantes ont été invitées : CTERA/**Argentine** ; CONMERB/**Bolivie** ; CNTE/**Brésil** ; CONTEE/**Brésil** ; CPC/**Chili** ; UNE/**Equateur** ; ANDEN/**Nicaragua** ; OTEP/**Paraguay** ; ADP/**République dominicaine** ; ainsi que la NEA/**E.-U.**

Le chef du département de l'économie du ministère des affaires étrangères du Brésil, ainsi que Hilda Sánchez, experte en négociations OMC/AGCS du Bureau Amériques de la CSI, étaient également présents. Après avoir été mis au courant des négociations OMC et de Doha, les syndicats se sont engagés à mener une série d'actions afin d'attirer l'attention des dirigeants politiques et d'empêcher que leurs pays respectifs ratifient l'AGCS, en particulier :

1. CTERA/**Argentine** a promu l'approbation de la loi nationale sur l'éducation établissant que l'État ne signerait pas d'accords commerciaux bilatéraux et multilatéraux débouchant sur une commercialisation de l'enseignement public.
2. CPC/**Chili** a averti que toutes les relations économiques étrangères sont ouvertes à des accords commerciaux libres. L'éducation est considérée comme une marchandise par les entrepreneurs privés, souvent avec le soutien financier de l'État. Les enseignants se sont engagés à faire pression contre une transnationalisation de l'éducation.
3. ANDEN/**Nicaragua** a rapporté que le gouvernement sandiniste, qui a mis fin à l'autonomie scolaire auparavant soutenue par la Banque mondiale, s'est à présent engagé à promouvoir la gratuité de l'éducation et sa non-commercialisation.
4. Les membres **brésiliens** avaient déjà exprimé leur détermination à maintenir l'éducation en dehors du cadre de l'AGCS.
5. Les dirigeants d'UNE/**Equateur** ont déclaré que, malgré le fait que la Constitution équatorienne récemment approuvée garantisse la gratuité de l'éducation, ils feraient malgré tout pression sur le Président Rafael Correa pour qu'il refuse de signer l'AGCS.

EUROPE

Enseignement supérieur : le processus de Bologne

La Structure paneuropéenne de l'IE a poursuivi sa participation au Groupe de suivi de Bologne (BUFG), à travers différents séminaires et groupes de travail créés après la Conférence ministérielle de Londres sur « la collecte des données, l'employabilité et la dimension externe ».

L'IE a poursuivi sa coopération avec d'autres membres consultatifs du BFUG. Dans ce contexte, l'IE, en partenariat avec l'*European Students Union* (ESU), a mené une campagne sur la mobilité

du personnel et des étudiants. Cette campagne vise à informer sur les avantages de la mobilité tout en incitant à en surmonter les obstacles. En encourageant les étudiants et le personnel à se rendre à l'étranger, elle vise aussi à convaincre les institutions de l'enseignement supérieur et les gouvernements qu'ils devraient faire tomber les entraves à la mobilité. Une pétition en ligne, une série de documents de campagne, une plateforme d'échange d'informations en ligne *mobility-wiki* et un baromètre de la mobilité sont accessibles via notre site web sur www.lets gocampaign.net. Les résultats de cette campagne ont été présentés et débattus lors d'une conférence organisée à Lille, en **France**, les 6 et 7 octobre. Les principales recommandations seront soumises au BFUG d'ici la prochaine Conférence ministérielle devant se tenir en avril 2009.

Réunions du HERSC

Le Comité permanent de l'enseignement supérieur et de la recherche de l'IE (HERSC) s'est réuni les 28 et 29 février à Dubrovnik, en **Croatie**, et les 8 et 9 octobre à Lille, en **France**, pour suivre les résultats de la Conférence de Malaga, ainsi que pour débattre des évolutions actuelles du processus de Bologne. L'IE est résolument impliquée dans le débat sur l'avenir du processus de Bologne après 2010 et de longues discussions ont été consacrées à sa contribution à la réunion ministérielle de 2009. De plus, le Comité a évalué le travail effectué durant la campagne de mobilité menée conjointement avec l'ESU. Les autres thèmes débattus traitaient des libertés académiques, du changement climatique, des carrières des chercheurs et des questions liées au travail de l'Union européenne dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Registre européen des agences de garantie de la qualité de l'enseignement supérieur (EQAR)

À la suite d'une décision prise en mai 2007 lors de la Conférence ministérielle sur le processus de Bologne, un registre a été créé. Ce registre constitue une référence pour la coopération européenne en matière d'assurance qualité de l'enseignement supérieur dans le contexte des réformes du processus de Bologne. Son but est de « donner à toutes les parties prenantes et au public libre accès à des informations objectives sur des agences d'assurance qualité dignes de confiance, travaillant conformément aux normes et lignes directrices européennes sur la garantie de la qualité (ESG). Il améliorera donc la confiance en l'enseignement supérieur dans l'espace européen de l'enseignement supérieur et, au-delà, facilitera la reconnaissance mutuelle de l'assurance qualité et des décisions d'habilitation. » L'Internationale de l'Éducation a été admise comme membre et a participé à l'assemblée fondatrice et aux assemblées régulières suivantes. L'IE a nommé un représentant au sein du Comité du registre, lequel comprend 11 experts indépendants en assurance qualité qui décideront des applications.

L'IE a assisté à la conférence organisée par la Présidence française organisée à Paris, **France**, les 13 et 14 novembre, sur la « comparaison internationale des systèmes éducatifs : un modèle européen? » Le public cible était surtout constitué de représentants de divers ministères de l'éducation de l'UE et des principales parties prenantes au processus de Bologne. La conférence était consacrée à la comparaison des systèmes d'éducation européens à trois niveaux distincts, à savoir l'enseignement obligatoire, la formation professionnelle et l'enseignement supérieur. La partie consacrée à l'enseignement supérieur se focalisait sur les classements et les typologies/classifications. En conclusion, la Commission européenne a annoncé le lancement d'un appel à propositions pour une étude de faisabilité sur un système de classement européen.

Objectif 2 : AMELIORER LA PROTECTION SOCIALE ET LE STATUT DU PERSONNEL ENSEIGNANT

L'Internationale de l'Education revendique le droit de tous les enseignants à s'organiser en syndicats démocratiques et indépendants et à négocier collectivement afin de garantir les conditions d'enseignement et de travail indispensables à une éducation de qualité. Lorsque des éducateurs font face à des violations de leurs droits humains et syndicaux, l'IE est là pour les défendre, pour alerter la communauté internationale et pour se montrer solidaire vis-à-vis d'eux.

2.1 DÉFENSE DES DROITS HUMAINS ET SYNDICAUX

En 2008, l'IE a continué d'apporter son soutien et ses conseils aux organisations membres confrontées à la violation de leurs droits humains et syndicaux. Le travail de défense de l'IE s'est axé sur la ratification et la mise en œuvre de la Convention 87 de l'Organisation internationale du Travail (OIT), qui vise à garantir la liberté syndicale et la protection du droit syndical, et de la Convention 98 sur le droit d'organisation et de négociation collective, ainsi que, dans une moindre mesure, des conventions de l'OIT contre la discrimination, le travail des enfants et l'esclavage.

Dans un grand nombre de pays, les enseignants du secteur public sont toujours privés de leur droit d'affiliation à un syndicat (dans la plupart des cas, les enseignants peuvent adhérer à une association professionnelle), du droit de grève et, tout aussi essentiel, du droit de négocier collectivement afin de garantir l'amélioration de leur statut.

Un effort particulier a été consacré aux organisations membres de l'IE en Bulgarie, en Colombie, en Éthiopie, en Géorgie, au Guatemala, en ancienne République yougoslave de Macédoine, aux Philippines et au Zimbabwe. Même si l'IE ne possède pas encore d'organisation membre en Iran, elle s'est efforcée d'aider les représentants enseignants du pays, en particulier à la suite de la décision du ministère de l'Intérieur de suspendre les activités de l'association syndicale des enseignants.

L'IE a continué d'utiliser au maximum les mécanismes internationaux de surveillance de l'OIT en déposant des plaintes auprès de son Comité de la liberté syndicale, en adressant des rapports au Comité d'experts et en participant au Comité pour l'application des normes de l'OIT. L'IE a également contribué au rapport mondial 2008 de l'OIT sur la mise en œuvre des Conventions 87 et 98. Elle a déploré le fait que, dans certains pays, l'éducation est considérée comme un « service essentiel ». Ainsi, les enseignants et les travailleurs du secteur de l'enseignement public se voient dénier le droit de former des syndicats, de négocier collectivement et/ou de faire grève.

En décembre, les responsables de l'IE ont adopté une déclaration de soutien aux enseignants persécutés. Cette déclaration souligne que les écoles doivent être exemptes de toute violence. Les établissements scolaires doivent à tout prix être protégés comme des havres de sécurité où les étudiants peuvent continuer à recevoir une éducation. Cette notion a été utilisée dans des communications avec les autorités gouvernementales somaliennes, israéliennes et de Gaza.

L'IE a entrepris deux initiatives régionales afin de promouvoir la défense des droits humains et syndicaux dans les régions de l'ASEAN et du Caucase.

L'IE a continué à consolider sa relation avec le Bureau des activités pour les travailleurs de l'OIT (ACTRAV) ainsi qu'avec la Confédération syndicale internationale et le Conseil des syndicats mondiaux. L'IE a également régulièrement été en contact avec des groupes de défense des droits de l'homme comme *Amnesty International*, *Human Rights Watch*, la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH) et *Frontline Defenders*.

Dans les pays visés, l'IE a noué une collaboration avec ses organisations membres de pays influents afin d'obtenir le soutien de leurs ministères des Affaires étrangères. L'IE a également travaillé en étroite coopération avec la Commission européenne, et plus particulièrement avec la Direction générale du développement (DG DEV).

L'Unité de l'IE consacrée aux droits humains et syndicaux a développé un manuel visant à assister les organisations membres à s'engager dans la défense des droits humains et syndicaux des enseignants à travers le monde.

2.1.1 Afrique

Mener des activités syndicales demeure un défi pour de nombreuses organisations enseignantes en Afrique. L'État de droit dépend souvent du bon vouloir des autorités et il est difficile pour les syndicats d'affirmer leurs droits.

La liberté d'association et la liberté de parole ne sont pas toujours respectées. De trop nombreux pays considèrent les syndicats indépendants comme des opposants politiques. Les dirigeants et les enseignants militants syndicaux doivent faire face à des menaces, des suspensions, des amendes, des transferts, des licenciements et parfois des arrestations et des détentions. Le Bureau régional souligne la détérioration des droits humains en Afrique. La situation a également empiré à cause de la crise alimentaire aigüe de cette année.

En 2008, une attention particulière a été accordée à l'Éthiopie et au Zimbabwe, dont les gouvernements ont tenté d'anéantir les associations enseignantes indépendantes. En plus de soutenir ses affiliés dans ces pays, l'IE a attiré l'attention des partenaires syndicaux, des organisations intergouvernementales et des médias sur la répression des droits syndicaux.

Algérie

La situation a continué à se détériorer pour le SATEF, et en moindre mesure pour l'UNPEF. Le SATEF a continué de subir un harcèlement et une interférence des autorités. Les relations entre les associations enseignantes et le gouvernement dépendent largement du bon vouloir du ministère de l'Éducation. Des consultations ne sont organisées que si le gouvernement y consent. À la demande du SATEF, l'IE a publié une lettre de soutien aux enseignants en grève le 4 août 2008. Les enseignants revendiquaient des contrats à durée indéterminée pour 40.000 de leurs collègues sous contrats à durée déterminée depuis 14 ans.

Angola

En octobre, l'IE a apporté son soutien à son organisation affiliée SINPROF en Angola, dont des membres ont été brièvement détenus dans la province de Bengo. L'IE est également restée en communication avec la CIS afin de coordonner le soutien potentiel des centres syndicaux angolais à la SINPROF.

Botswana

La situation de l'ancien Président du *Botswana Teachers' Union* (BTU) n'est toujours pas résolue. Japhtha Radibe, Président de la BTU et de la *Southern Africa Teachers' Organisation* a été « mis à la retraite » le 24 octobre 2007, à l'âge de 45 ans à peine. Ce licenciement semble être une réaction à son soutien aux questions sociales et au bien-être des enseignants. Son prédécesseur à la tête du BTU, Phillip Matoane, a également été licencié de son école secondaire de Seepapitso dans des circonstances similaires. À la fin de l'année, Radibe menait toujours une action en justice contre les autorités. En 2007, Radibe a été élu à la présidence du *Botswana Trade Union Centre*. À ce titre, il a représenté les travailleurs de son pays à la Conférence internationale du Travail de l'OIT.

Burundi

Les relations sont restées tendues entre le syndicat enseignant STEB et les autorités du Burundi. Le STEB fait état de harcèlement aveugle et de brèves détentions d'activistes syndicaux, ainsi que d'interférences dans le mouvement syndical enseignant afin d'y semer la zizanie. De plus, le STEB n'est pas autorisé à organiser des réunions sans en aviser préalablement les autorités communales, ce qui est contraire au principe de liberté d'association. Le STEB espérait que la situation s'améliorerait et ne demandait pas à l'IE d'agir en son nom.

Cameroun

Malgré sa coopération avec l'IE, le syndicat enseignant SYNTESPRIC n'est pas parvenu à soumettre une plainte auprès de l'OIT concernant la situation des enseignants employés dans des établissements privés.

République démocratique du Congo (RDC)

Durant cette année, l'IE a été en contact avec ses membres en RDC, dans le contexte de la violence frappant les civils à l'Est du pays. On estime à 250.000 le nombre de personnes déracinées à cause de la violence, en plus des 800.000 déjà déplacées. L'IE a publié une déclaration en novembre, exprimant son inquiétude face à la crise humanitaire au Congo. En décembre, l'IE a été informée qu'un responsable syndical d'une organisation affiliée, le SYECO, avait été assassiné à Butembo, au Nord Kivu. L'IE s'est mise en contact avec son affilié afin de lui apporter son soutien. En septembre, l'IE a également été en contact avec le SYECO, concernant une grève lancée par les organisations enseignantes due au non paiement des salaires et à la demande de suppression des districts salariaux dans le pays.

Côte d'Ivoire

L'IE a soutenu la décision de son organisation affiliée, le SNEPPCI, d'observer un arrêt de travail du 28 au 30 janvier, après la signature par le Chef de l'Etat d'un décret ne tenant pas compte des inquiétudes des enseignants primaires, alors que des négociations étaient en cours et que des engagements avaient été pris par le gouvernement. L'IE a envoyé une lettre au Ministre de l'Éducation nationale, lui demandant de respecter le dialogue social et la négociation collective.

Djibouti

L'IE a associé le syndicat d'enseignants SYNESED à la mission de haut niveau de l'OIT qui s'est rendue à Djibouti en janvier. L'IE et son affiliée ont depuis suivi la mise en œuvre des engagements du gouvernement. À la fin de l'année, aucune amélioration notable de la liberté d'association des fonctionnaires publics n'avait été observée.

Ethiopie

En 2008, le gouvernement éthiopien a finalement abattu sa dernière carte afin de se débarrasser de l'association enseignante indépendante ETA, membre de longue date de l'IE. Le 7 février, la Cour suprême éthiopienne a confirmé la décision de la Cour supérieure fédérale du 21 juin 2007 de dissoudre l'organisation membre de l'IE. Le 26 juin, après plusieurs ajournements, la Cour de cassation a finalement confirmé les décisions ordonnant à l'organisation membre de l'IE de transférer ses propriétés, ses autres biens et son nom à la nouvelle ETA. En juillet, la nouvelle ETA a obtenu en justice de l'ETA de l'IE qu'elle vide les lieux du siège de l'organisation.

Ceci marque la fin d'une procédure judiciaire longue de 15 ans.

La dissolution de l'ETA de l'IE a obligé ses membres à créer une nouvelle association, baptisée *National Teachers' Association*. En juin et en juillet, des représentants de toutes les provinces se sont réunis afin de préparer le règlement intérieur, la constitution et le Bureau de la nouvelle association. Une demande d'enregistrement a été introduite en juillet. Après plusieurs tentatives pour retarder la procédure, le ministère de la Justice a bizarrement demandé au Ministre de l'Éducation son opinion concernant l'enregistrement de la NTA. Le 15 décembre, le ministère de la justice a officiellement notifié la NTA du refus d'enregistrement.

L'IE a continué à essayer de nouer un dialogue avec les autorités éthiopiennes afin de trouver des solutions satisfaisantes au conflit, en garantissant la liberté des enseignants éthiopiens d'appartenir à l'association de leur choix. Si la délégation de haut niveau de l'IE n'est pas parvenue à obtenir un entretien avec les responsables gouvernementaux, une audience a été accordée par l'ambassadeur éthiopien à Bruxelles le 10 avril. Cette audience a rouvert un dialogue rompu en mars 2007 par le gouvernement. Lors de la préparation de la délégation de haut niveau de l'IE, l'ambassade de Bruxelles avait refusé l'octroi de visas aux représentants d'AOb/Pays-Bas et de l'IE. La délégation de haut niveau se composait de représentants de la NUT/R.-U., du Bureau exécutif de l'IE et de membres du personnel du Bureau régional Afrique de l'IE. La délégation est arrivée à point nommé pour faire preuve de solidarité avec l'affilié de l'IE et de souligner l'engagement de la communauté de l'IE en faveur de la liberté d'association en Éthiopie. La délégation a également obtenu des entretiens très utiles avec des représentants d'ambassades étrangères.

L'IE et son organisation affiliée en Éthiopie ont été impliquées dans la préparation de la mission de contact direct de l'OIT (du 6 au 10 octobre) et de la mission de la Commission du Développement du Parlement européen (du 25 au 29 octobre). Ces deux missions ont rencontré les affiliés de l'IE et ont recommandé au gouvernement éthiopien de respecter la liberté d'association des enseignants.

L'IE a également mandaté un rapport juridique sur les tortures subies par six membres et responsables de l'ETA lors de leur détention. Ce rapport a été communiqué à l'Ambassade d'Éthiopie à Bruxelles, au rapporteur spécial de l'ONU sur la torture et à l'OIT, en tant qu'information complétant la plainte déposée par l'IE et l'ETA auprès du Comité de la liberté syndicale de l'OIT.

L'IE a tissé un réseau de relations avec les autres fédérations syndicales, la CIS, l'OIT, la *Confederation of Ethiopian Trade Unions*, ainsi que l'Union européenne. En octobre, l'AOb et la FNV néerlandaises ont organisé une campagne de lettres de soutien aux responsables de l'ETA toujours détenus et aux membres de l'ETA licenciés. En novembre, la NTA a été invitée à assister à un événement syndical parrainé par le Bureau Afrique de la CIS. Il s'agissait de la première participation de la NTA à une réunion syndicale internationale.

Durant l'année, l'IE a également fait pression sur le gouvernement éthiopien concernant un projet de loi sur la reconnaissance des organisations caritatives et des sociétés, plaçant les organisations civiles sous contrôle gouvernemental. L'IE a joint sa voix à celle de *Human Rights Watch* et d'*Amnesty International* pour critiquer la législation proposée. De nombreuses dispositions du projet de loi violeraient en effet les obligations de l'Éthiopie en vertu des droits de l'Homme reconnus internationalement et des droits fondamentaux garantis par sa propre Constitution, notamment la liberté d'association et d'expression. La nouvelle loi fournira des mécanismes de contrôle et de surveillance des groupes civils, punissant ceux dont le travail déplaît au gouvernement. Cela pourrait sérieusement restreindre une grande partie du travail de développement mené actuellement avec les organisations internationales telles que l'IE.

Guinée

Les collègues du pays ont exprimé leur angoisse face à la menace de suspension des droits syndicaux à la suite de la mort du Président Conté le 22 décembre. La solidarité a été exprimée via une déclaration parrainée par la CIS. L'IE est restée en contact avec ses affiliés afin d'identifier des moyens d'assister les syndicats d'enseignants dans le pays.

Kenya

En janvier, au moins 1.000 personnes ont été tuées et 300.000 autres déplacées à cause de la violence qui a suivi les élections et qui a aiguisé les tensions au point d'engendrer des « nettoyages ethniques » dans certaines régions. Des enseignants et des étudiants faisaient partie des victimes. Les écoles n'ont rouvert qu'après deux semaines ou plus. L'impact sur le système d'enseignement public kényan a été dévastateur dans les zones urbaines et rurales, affectant plus de 10 millions d'élèves.

Lesotho

En août, l'IE a envoyé une lettre de protestation au Ministre de l'Education et de la Formation du Lesotho, enjoignant au Gouvernement et au Parlement du pays de reconsidérer le contenu de la loi sur l'éducation, qui prévoit un changement possible du statut des enseignants, mettant à mal les droits syndicaux de ces derniers.

Nigeria

En juillet, l'IE a adressé une lettre de protestation au Président de la République fédérale du Nigeria, S.E M. Umaru Musa Yar'Adua, en soutien à la grève du *Nigeria Union of Teachers* (NUT). La lettre revendiquait la mise en œuvre des structures salariales des enseignants promises, approuvées à l'unanimité par le Conseil national de l'Education en octobre 2003. À la fin de l'année, le NUT étaient toujours en négociation avec le gouvernement concernant la mise en œuvre de la loi.

Palestine

En septembre, l'IE a envoyé une lettre de protestation au Premier ministre de la Bande de Gaza, condamnant l'utilisation de mesures punitives arbitraires prises par le ministère de l'Éducation à Gaza à l'encontre des positions et des missions des enseignants. Ces mesures ont entraîné une grève de cinq jours débouchant sur plusieurs sanctions et sur l'arrestation des dirigeants du GUPT, Walid Dahlan, Fadel Qandeel et Ibrahim Fares, ayant tous participé à la grève.

Selon le Centre des droits de l'homme palestinien, les services de sécurité intérieure du ministère de l'intérieur ont adressé un communiqué aux établissements scolaires publics menaçant de « prendre les mesures judiciaires nécessaires à l'encontre de quiconque perturberait l'enseignement ». L'IE a dès lors réclamé que les autorités de Gaza renversent les mesures prises contre les enseignants et les principaux, réintègrent ceux-ci à leur positions et garantissent que le conflit politique n'ait pas d'impact sur le secteur éducatif.

En décembre, l'IE a publié une déclaration déplorant le maintien des hostilités et appelant à l'arrêt immédiat de tous les actes de violence perpétrés à Gaza et en Israël. L'IE a appelé les deux gouvernements à mettre tout en œuvre afin d'empêcher que d'autres enfants soient victimes de la violence actuelle. (Voir également l'Objectif 4 : Promouvoir la démocratie, le développement durable et la solidarité).

Somalie

En octobre, l'IE a envoyé une lettre de protestation au Premier ministre somalien, S.E. Nuur Hassan Hussein, exprimant les inquiétudes de l'IE et du *Somalia National Union of Teachers* (SNUT) concernant le manque de mesures effectives garantissant l'éducation en Somalie. Les écoles et les enseignants sont continuellement les cibles de divers groupes, notamment des forces gouvernementales somaliennes et éthiopiennes. Les enseignants, les étudiants et le personnel éducatif ont observé trois jours de grève à partir du 2 septembre. Malgré les difficultés, les communautés locales ont mis leurs ressources en commun afin de reconstruire les écoles et d'y envoyer leurs enfants. L'IE, au nom de son organisation membre SNUT, demande donc que l'éducation soit une priorité pour les autorités somaliennes et que les écoles soient reconnues comme des havres de paix. L'IE demande également qu'une enquête soit menée après l'assassinat d'enseignants et d'étudiants innocents, et que la sécurité des syndicalistes soit garantie.

Soudan

L'IE a continué à suivre les développements au Darfour, et en particulier les efforts de la Mission de maintien de la paix conjointe Nations Unies-Union africaine. On estime à 300 000 le nombre de tués et les déplacés, à 2,7 millions depuis le début, en 2003, des affrontements opposant les rebelles aux forces gouvernementales et aux milices Janjaweed alliées.

Swaziland

En septembre, l'IE a protesté contre les arrestations de syndicalistes manifestant contre la détérioration de la crise politique, économique et sociale au Swaziland. Jan Sithole, Secrétaire général de la *Swaziland Federation of Trade Unions* (SFTU), faisant partie des personnes appréhendées.

Tunisie

L'IE a suivi la plainte conjointe soumise avec la Fédération générale de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique (FGESRS) pour discrimination anti-syndicaliste et restrictions de la négociation collective. En 2008, le Comité de la liberté syndicale de l'OIT a enjoint au gouvernement de fournir des preuves des décisions de justice alléguées pour sa défense. Selon la FGESRS, ces décisions n'existent pas. L'année dernière, le syndicat n'a pas assisté à de nouvelles attaques contre ses membres.

En janvier, l'IE a également envoyé une lettre de protestation au Ministre de l'Education et de la Formation tunisien, M. Sadok Corbi, concernant trois enseignants dont les contrats ont été révoqués à la suite de leur participation à une grève organisée le 11 avril 2007 par le Syndicat général de l'enseignement secondaire (SGES).

Vers la fin de l'année, l'IE a protesté contre les peines de prison allant jusqu'à 10 ans prononcées à l'encontre de 33 syndicalistes et manifestants accusés d'être à la tête du soulèvement contre le chômage et la vie chère dans la région riche en phosphate de Gafsa, dans le sud-est tunisien.

Zimbabwe

Tout au long de 2008, l'IE a continué à suivre de près la situation au Zimbabwe, restant en contact avec son organisation affiliée de longue date, la ZIMTA, ainsi que son nouvel affilié le PTUZ, devenu membre en septembre 2008.

Outre le harcèlement dont sont victimes les dirigeants du PTUZ, les enseignants, comme tous les Zimbabwéens, ont également souffert de l'hyperinflation qui pèse sur l'économie nationale. On estime que plus de 30.000 enseignants ont démissionné et quitté le pays pour aller exercer des emplois subalternes, principalement en Afrique du Sud, tandis que d'autres ont émigré en Grande-Bretagne ou en Australie.

Un accent particulier a été mis sur la violence contre les enseignants à la suite de l'élection présidentielle, qui s'est tenue le 29 mars. L'IE a envoyé plusieurs lettres de protestation au Président Robert Mugabe et a lancé un appel d'action urgente pour le Zimbabwe le 16 mai, appel auquel 24 organisations membres de l'IE ont répondu.

L'IE a apporté son aide à la ZIMTA en vue de mener des activités de soutien aux enseignants persécutés. L'IE a reçu des rapports détaillés d'au moins 250 écoles de 23 districts à travers le pays affectées par la violence entre le 3 et le 9 mai. La haine contre les enseignants s'est propagée et, dans certains cas, les enseignants ont même été battus devant leurs élèves et d'autres membres de la communauté. L'IE a également suivi la situation difficile des citoyens zimbabwéens ayant fui en Afrique du Sud.

Lors de la Conférence internationale du Travail, en juin, le gouvernement du Zimbabwe a informé le Directeur du département des normes internationales du travail qu'il ne souhaitait pas comparaître devant le Comité pour le débat sur les cas individuels concernant l'application de la Convention de l'OIT sur la liberté syndicale, car le gouvernement était en désaccord avec le fonctionnement de l'OIT. Les représentants des travailleurs, ainsi que ceux des employeurs, ont exprimé leur indignation face à l'attitude du gouvernement, constituant un mépris flagrant du dispositif de supervision de l'OIT. À la demande du groupe des travailleurs, l'OIT a convoqué une commission d'enquête, procédure d'investigation la plus élevée de la Constitution de l'OIT.

En septembre, la plupart des enseignants ont décidé de ne pas se rendre dans les écoles. L'hyperinflation était devenue incontrôlable, le salaire mensuel des enseignants suffisant à peine à acheter trois miches de pain, et l'allocation de transport ne couvrant pas plus d'un trajet vers l'école.

En décembre, l'IE a protesté contre l'arrestation de plus de 60 syndicalistes, dont 14 responsables du PTUZ. La plupart des syndicalistes, dont le Secrétaire général du PTUZ Raymond Majongwe, ont été libérés le même jour. Ils ont été détenus à cause de marches de protestation pacifiques contre la crise financière et humanitaire au Zimbabwe. Les enseignants manifestaient également contre le fait qu'ils n'avaient plus accès à leurs comptes bancaires. Les syndicats demandaient également que les salaires soient alignés sur le dollar américain.

L'IE et le CIS, ainsi que quelques organisations membres de l'IE, ont envoyé des lettres demandant au Président Mugabe et au gouvernement du Zimbabwe de garantir, en toutes circonstances, le droit des organisations de travailleurs d'exercer des activités liées aux conditions de travail et aux politiques économiques et sociales. L'IE a demandé également que les syndicalistes, les journalistes et les défenseurs des droits de l'Homme soient autorisés à opérer sans être harcelés.

L'IE a transmis de nombreuses lettres de protestation en 2008 concernant des violations des droits syndicaux au Zimbabwe et a tenu la communauté de l'IE informée via des nouvelles régulièrement mises à jour sur le site web.

2.1.2 Amérique latine

L'Amérique latine connaît différents changements sociopolitiques, certains pays élisant des gouvernements qui abandonnent les politiques néolibérales. Bien sûr, tous les pays ne vont pas dans la même direction, mais la région n'en demeure pas moins en pleine transformation politique.

Bien que certains gouvernements soient à présent plus ouverts aux mouvements syndicalistes et sociaux, certains groupes anti-syndicalistes restent puissants au sein des structures étatiques. Cela influence les structures judiciaires et de sécurité, telles que la police et les forces armées. Par conséquent, même dans les pays où les syndicats peuvent considérer leur gouvernement comme progressiste, les meurtres, les enlèvements, les menaces de mort, les agressions et le harcèlement à l'encontre de dirigeants et de membres de syndicats d'enseignants demeurent monnaie courante. Les syndicats d'enseignants ont également fait état de l'utilisation excessive de la force par la police lors de manifestations et de défilés.

Malgré tout, les syndicats de la région ont renforcé leurs stratégies de solidarité à travers des lettres de protestation aux gouvernements défendant la liberté syndicale et l'enseignement public.

La Colombie et le Guatemala restent les pays connaissant les plus hauts niveaux de violence ouverte et de harcèlement et restent les pays les plus dangereux pour les militants syndicaux. Cependant, en Colombie la FECODE enregistre une augmentation des affiliations syndicales. Au Guatemala, le syndicat d'enseignants a finalement signé un accord de négociation collective, après 12 ans de négociations.

Argentine

L'IE et ses membres dans la région ont soutenu la campagne de la CTERA afin de mettre fin à l'impunité des personnes coupables de violations des droits humains des enseignants, en particulier le meurtre de Carlos Fuentealba en avril 2007. Des syndicats d'enseignants **brésiliens, costaricains, dominicains, salvadoriens** et **guatémaltèques** ont organisé des entretiens avec des représentants des ambassades d'Argentine dans leurs pays respectifs. Ces efforts ont porté leurs fruits, puisque l'assassin du syndicaliste a fini par être condamné au terme d'un procès équitable.

L'affaire a également été suivie via une plainte soumise à l'OIT. En 2008, le Comité de l'OIT sur la liberté syndicale a exprimé ses profonds regrets face à l'assassinat de Fuentealba par la police. Le Comité a demandé au gouvernement de garantir le respect du droit de grève et le recours par les autorités à la force dans les seules situations où l'ordre public est sérieusement menacé, « afin de garantir une proportionnalité et un équilibre dans l'utilisation de la force et d'éviter tout excès ».

L'UTE CTERA, le syndicat local de la capitale Buenos Aires, a dénoncé le non-respect par le nouveau gouvernement civil du budget dévolu à l'éducation pour la ville et ses coupes sombres dans les salaires, les bourses d'étude et la nourriture dans les écoles publiques. L'UTE CTERA a appelé à la négociation mais le gouvernement local s'y est refusé. Plusieurs dirigeants syndicaux ont été agressés par la police et plus de quatre enseignants sont à présent poursuivis pour « entrave aux autorités de police ».

En décembre, l'IE a condamné le harcèlement subi par le mouvement *Chicos del pueblo de Argentina*, dont la CTERA fait partie. Ce mouvement fait campagne pour la distribution de nourriture aux enfants de la rue en Argentine. Les enfants du mouvement ont subi des attaques et deux enfants ont même été kidnappés par des membres « inconnus » des forces de sécurité.

Brésil

En octobre, l'IE a soutenu l'affiliée de la CNTE dans l'Etat de Goias, SINTEGO-CNTE, dans sa dénonciation des retards de paiement des salaires des enseignants et le harcèlement des dirigeants syndicaux. À travers le Brésil, les enseignants sont démoralisés par leurs salaires bas et leurs conditions de travail précaires

Chili

L'IE et son affilié le CPC se sont opposés au nouveau projet de loi sur l'éducation générale, qui créerait les conditions juridiques permettant la commercialisation de l'enseignement public et augmenterait l'autonomisation des écoles par rapport à l'Etat. Les enseignants et les étudiants craignent que le nouveau projet de loi ne tienne pas compte de l'inégalité des chances pour les étudiants des familles à faibles revenus. Les syndicats déplorent également le maintien de la stratégie de marché du Chili en matière de financement scolaire. Lors de manifestations à Santiago, la police a utilisé des gaz lacrymogènes et des canons à eau. Au moins 150 personnes ont été arrêtées en juillet. La CUT, la plus grande fédération chilienne de travailleurs, s'est jointe à la manifestation des enseignants. À la fin de l'année, le projet de loi sur l'éducation a été adopté par la Chambre des députés et devait être soumis au Congrès.

Colombie

La Colombie demeure l'un des pays les plus dangereux au monde pour les syndicalistes. Le cycle de violence brutale contre les syndicalistes enseignants colombiens a continué. Le soutien au syndicat enseignant, la FECODE, et aux syndicalistes colombiens en général, est resté une priorité pour l'IE en 2008.

La longue liste des enseignants tués en 2008 inclut :

- Ramiro de Jesús Perez Zapata, dirigeant du syndicat d'enseignants ADIDA, tué le 12 janvier à San Jeronimo, dans le département d'Antioquia.
- María del Carmen Mesa Pasochoa, militante au sein du syndicat d'enseignants ASEDAR, tuée le 8 février à Tame, dans le département d'Arauca.
- María Teresa Trujillo, militante au sein du syndicat d'enseignants ASOINCA, tuée le 9 février à Santander de Quilichao, dans le département de Cauca.
- José Giraldo Mamian, militant au sein du syndicat d'enseignants ASOINCA, tué le 9 février à La Vega, dans le département de Cauca.
- Carmen Cecilia Carvajal Ramirez, dirigeante du syndicat d'enseignants ASINORT, tuée le 4 mars à Ocana, dans le département de Norte de Santander.
- Gildardo Antonio Gomez, militant au sein du syndicat d'enseignants ADIDA, tué le 7 mars à Medellín.
- Victor Manuel Muñoz, militant au sein du syndicat d'enseignants ADUCESAR, tué le 12 mars à Codazzi, dans le département de Cesar.
- Julio Cesar Trochez, militant au sein du syndicat d'enseignants SUTEV, tué le 22 mars à Sevilla, dans le département de Valle del Cauca.
- Luz Mariela Díaz López, militante au sein du syndicat d'enseignants ASEP, tuée le 1er avril à Valle del Guamuez, dans le département de Putumayo. Elle était enceinte de sept mois quand elle a été assassinée.
- Emerson Ivan Herrera, militant au sein du syndicat d'enseignants ASEP, tué le 1er avril à Valle del Guamuez, dans le département de Putumayo.
- Rafael Antonio Leal Medina, militant au sein du syndicat d'enseignants AICA, tué le 4 avril à Guayabal, dans le département de Tolima.
- Omar Ariza, militant au sein du syndicat d'enseignants SUTEV, tué le 7 avril à Sevilla, dans le département de Valle del Cauca.
- Luis Enrique Gutierrez, militant au sein du syndicat des travailleurs de l'éducation pour adultes SINDESENA, tué le 15 avril à Tausa, dans le département de Cundinamarca.
- Jesús Heberto Caballero Ariz, dirigeant du syndicat des travailleurs de l'éducation pour adultes SINDESENA, tué le 16 avril à Barranquilla.
- Marcelo Vergara Sánchez, militant au sein du syndicat d'enseignants SUTEV, tué le 5 juin à Buga, dans le département de Valle del Cauca.
- José Humberto Muñoz Guarín, militant au sein du syndicat d'enseignants SUTEV, tué le 22 juin à Restrepo, dans le département de Valle del Cauca.
- Haly Martín Mendoza, militant au sein du syndicat d'enseignants ASINORT, tué le 9 juillet à Cucuta, dans le département de Norte de Santander.
- Jesús Palomeque Valencia, militant au sein du syndicat d'enseignants ASINORT, tué le 5 août à Cucuta, dans le département de Norte de Santander.

L'IE a vigoureusement condamné ces assassinats ignobles et a appelé le gouvernement colombien à amener les responsables devant la justice.

Au mois de mai 2008, l'IE et la CTERA/**Argentine** ont soutenu la demande de la FECODE, sollicitant de l'aide pour l'une de ses membres, obligée de quitter le pays à la suite de menaces de mort. Immédiatement après avoir été contacté par l'IE, Lärarförbundet/**Suède** a offert son soutien à l'enseignante Stella Domínguez Valverde, qui a passé deux mois à Buenos Aires, en Argentine, avant de disposer de toutes les garanties de la part des autorités colombiennes et de la FECODE lui permettant de retourner dans son pays.

En juin 2008, lors la Conférence internationale du Travail, une session spéciale sur la Colombie a été organisée au sein du Comité de l'OIT sur l'application des normes. Grâce à la coordination de

L'IE, le fait que les enseignants sont souvent pris pour cibles dans un contexte général de violence envers les organisations civiles a été mis avant.

Bien que des problèmes demeurent, le respect du gouvernement pour les droits humains a continué à aller croissant, comme mis en évidence par les progrès effectués dans la mise en application de la Loi Justice et Paix (*Justice and Peace Law-JPL*). Les problèmes sociétaux et les violations par le gouvernement des droits humains suivants ont été rapportés en cours d'année: Assassinats illégaux et en dehors de toute procédure judiciaire; disparitions forcées; collaboration militaire suite à de l'insubordination avec de nouveaux groupes illégaux et des paramilitaires ayant refusé leur démobilisation; torture et mauvais traitements infligés aux détenus; prisons surpeuplées et non sûres; arrestations arbitraires; un nombre élevé de détenus en attente de leur procès, certains partageant leur cellule avec des prisonniers condamnés; impunité; un système judiciaire inefficace et soumis à intimidation; harcèlement et intimidation de journalistes; manque d'hygiène dans les camps pour personnes déplacées, avec un accès limité aux soins de santé, à l'éducation ou à un emploi; corruption; harcèlement de groupes défendant les droits humains; violence à l'encontre des femmes, y compris le viol; maltraitance des enfants et prostitution infantile; trafic de femmes et d'enfants en vue d'une exploitation sexuelle; discrimination inscrite dans la société à l'encontre des femmes, des autochtones et des minorités; et travail des enfants en toute illégalité.

Guatemala

L'IE a continué de surveiller une situation caractérisée par une indifférence systématique des gouvernements guatémaltèques successifs à l'égard des syndicats, notamment au sujet de la liberté syndicale et de la négociation collective.

Malgré l'accord tripartite de l'OIT déterminant un programme de réformes et des orientations afin d'aligner les lois guatémaltèques sur la Convention 87 sur la liberté syndicale, aucun programme gouvernemental n'a été mis sur pied en 2008 afin de lutter contre la violence, en particulier en ce qui concerne la protection des syndicalistes. L'IE a demandé que le nouveau gouvernement mette en œuvre un programme de protection syndicale de bonne foi avec des systèmes d'exécution des lois, d'enquête et d'inspection du travail adéquats. En juillet, le Président guatémaltèque Álvaro Colóm, ainsi que le Ministre de l'Education nationale, ont pris la parole au sein du Comité d'Amérique latine de l'IE, à Guatemala City. Le Président Colóm a souligné que son gouvernement attache une grande importance à entretenir le dialogue avec les organisations d'enseignants.

Cependant, la situation de Joviel Acevedo, Secrétaire général du syndicat d'enseignants STEG, a été source de préoccupations. En décembre, une tentative d'assassinat a été perpétrée contre Joviel Acevedo et la rumeur de son assassinat a ensuite été propagée par les médias. Cette attaque suivait une décision judiciaire de licenciement sur la base d'allégations d'abandon de poste. Ce jugement viole la Convention de l'OIT sur la liberté syndicale, dont le Guatemala est signataire. L'IE a exprimé au Président Colóm sa profonde inquiétude concernant les attaques et le harcèlement continuels subis par Joviel Acevedo. À la fin de l'année, le Ministère de l'Education a finalement réintégré Joviel Acevedo.

Le gouvernement a commencé à inverser la privatisation du système d'enseignement public et a également introduit la négociation collective dans le secteur public. Les syndicats ont donc été à même de signer un nouvel accord collectif améliorant les conditions d'emploi des enseignants.

L'IE a également impliqué son organisation membre, le STEG, dans la préparation de la mission de l'OIT au Guatemala, prévue pour la mi-février 2009.

Mexique

L'IE a continué de surveiller la situation à Oaxaca, où des actes de violence à l'encontre d'enseignants et des arrestations arbitraires de manifestants juste avant le 5ème Congrès mondial de l'IE ont conduit à l'adoption d'une résolution urgente appelant entre autres à un processus de négociation avec la *Sección 22*, le syndicat d'enseignants d'Oaxaca. Une deuxième mission de l'IE au Mexique prévue pour 2008 a été reportée.

La criminalisation des manifestations syndicales et sociales au Mexique augmente également.

En 2008, de nombreuses sections du SNTE ont joué un rôle important et se sont alliées avec les travailleurs d'autres secteurs afin de lutter contre la loi prévoyant la fin du système de sécurité sociale, l'*Instituto de Seguridad Social de Trabajadores del Estado*. Le harcèlement de syndicalistes a également augmenté, mais le syndicat est parvenu à nouer de nouveaux liens, de nouvelles alliances et de nouvelles réflexions au sein des diverses sections du SNTE.

Cette réalité a ouvert le scénario au sein du mouvement syndicaliste mexicain, et la situation à Oaxaca doit donc être considérée d'un point de vue plus large, les droits syndicaux en général y étant menacés.

Pérou

L'IE a soutenu l'opinion du SUTEP contre la loi 28988, définissant l'éducation comme un service public essentiel et éliminant donc les droits des travailleurs du secteur de faire la grève ou de mener d'autres activités syndicales. Le Comité de la liberté syndicale de l'OIT a clairement déclaré que l'éducation ne peut être définie comme un service essentiel, cette définition violant la liberté syndicale.

En ce qui concerne les droits de grève en particulier, le gouvernement péruvien a approuvé la Résolution N° 080 2007/ED, autorisant les écoles à conserver une « liste de remplaçants », permettant aux superviseurs scolaires et aux principaux d'appeler des remplaçants lorsque les enseignants se mettent en grève.

Le SUTEP a également fait pression pour une amélioration des conditions de travail des enseignants péruviens, qui font partie des salaires les plus bas d'Amérique latine, en particulier à présent que l'Accord de libre échange a été signé avec les USA, ouvrant la voie à la commercialisation et à la privatisation de l'éducation.

République dominicaine

L'IE a soutenu la lutte de l'ADP et de l'ANPROTED pour obtenir une augmentation de 2 à 4% de la part du PIB allouée à l'éducation. L'IE a également demandé aux autorités d'inclure les recommandations de l'ANPROTED dans le plan d'éducation décennal. La campagne nationale des syndicats pour que 4% du PIB soient consacrés à l'éducation a obtenu le soutien public et, au-delà, celui d'artistes nationaux et de joueurs de baseball célèbres.

Salvador

Durant 2008, une réforme de la Constitution était en discussion, à la suite de la décision de la Cour suprême de déclarer inconstitutionnelle la ratification par le gouvernement des Conventions 87 et 98

de l'OIT sur la liberté syndicale et le droit à la négociation collective. L'article 2 de la Constitution actuelle ne permet pas aux travailleurs du secteur public d'adhérer à ou de créer des syndicats.

2.1.3 Amérique du Nord - Caraïbes

Haïti

En novembre, à la suite de l'effondrement de deux écoles dans la capitale haïtienne de Port-au-Prince, l'IE a appelé le gouvernement d'Haïti et les autorités scolaires à inspecter toutes les écoles existantes et à fermer celles non conformes aux normes de sécurité. L'IE s'est également déclarée prête à apporter son aide aux personnes touchées et à leurs familles.

Jamaïque

L'IE a assisté à la formation John Thompson CUT/FCE sur les technologies de la communication et de l'information et la négociation collective, organisée en Jamaïque du 10 au 13 avril. La Coordinatrice de l'IE a également présenté aux organisations membres le programme et les activités budgétaires de l'IE pour les Caraïbes pour la période 2008-2011.

Sainte-Lucie

Une formation sous-régionale a été organisée du 26 au 28 novembre pour les syndicalistes des pays suivants : les **Bahamas**, la **Barbade**, **Dominique**, **Saint-Kitts**, **Sainte-Lucie** et **Saint-Maarten**. Les Conventions de l'OIT sur les droits humains et syndicaux étaient à l'honneur lors des discussions de la formation. La plupart des participants n'en avaient pas connaissance et ont accepté de mener une formation de suivi au sein de leurs syndicats respectifs.

La question des châtiments corporels dans les écoles a été débattue lors d'un atelier sur les droits humains et syndicaux organisé dans le cadre de la formation. L'opinion générale est que l'utilisation des châtiments corporels fait toujours partie de la stratégie éducative afin de discipliner les étudiants dans de nombreux pays des Caraïbes. Cependant, les syndicats d'enseignants dans cette région découragent leurs membres d'y recourir.

Suriname

En février, l'IE a envoyé une lettre au Président du Suriname en soutien à la campagne des syndicats d'enseignants en faveur du renforcement des politiques éducatives dans le pays et du développement d'un mécanisme de consultation régulière des syndicats concernant les politiques, les programmes, les normes et les réformes en matière d'éducation, ainsi que les conditions de travail des enseignants. La lettre de l'IE déplorait également le faible niveau des salaires des enseignants surinamais comparé aux pays voisins.

En juillet, la Coordinatrice régionale de l'IE a participé à des entretiens avec les Ministres de l'Éducation et des Affaires intérieures. Du 2 au 13 juillet, elle a rendu visite aux syndicats d'enseignants nationaux et a tenu des réunions avec le BvI, le SOB et le KOB.

En septembre, après des mois difficiles de conflit et de longues grèves, les syndicats enseignants du Suriname ont obtenu des augmentations substantielles de leurs salaires, ainsi qu'un accord collectif concernant les différences de conditions de travail des enseignants. Le BvL est parvenu à obtenir une augmentation salariale substantielle pour les enseignants du Suriname à l'issue de deux grandes

grèves. Le syndicat a remercié l'IE et ses organisations membres, en particulier le syndicat néerlandais AOb, pour leur soutien durant la grève. Un atelier sur la négociation collective a également été organisé par l'IE.

2.1.4 Asie-Pacifique

Les droits syndicaux sont des droits humains au travail universellement reconnus. Cependant, tous les gouvernements d'Asie ne semblent pas faire montre de la même détermination à mettre en œuvre les droits humains et syndicaux consacrés par des instruments clés tels que la Déclaration universelle des droits de l'Homme, les conventions de l'Organisation internationale du Travail et des engagements spécifiques ratifiés internationalement, tels que la Plateforme de Pékin pour les femmes, le cadre d'éducation pour tous et les Objectifs du Millénaire pour le développement, pour n'en citer que quelques uns revêtant une importance particulière pour les organisations d'enseignants.

Les gouvernements asiatiques ont ratifié certains instruments internationaux de protection des droits humains, mais cette politique n'est pas reflétée dans les constitutions et les lois nationales. La crise économique actuelle a également un impact négatif sur le respect des droits humains et syndicaux.

Le pluralisme syndical et les droits des travailleurs de créer librement leurs propres syndicats sont toujours bafoués dans plusieurs pays d'Asie, tels que la **Birmanie**, le **Brunei**, la **Chine**, la **Corée du Nord**, le **Laos** et le **Vietnam**, ainsi que dans les Etats du Moyen-Orient et du Golfe, notamment l'**Egypte**, l'**Irak**, l'**Iran**, la **Jordanie**, le **Koweït**, la **Syrie** et le **Yémen**. Être dirigeant syndical dans la région Asie-Pacifique reste une occupation dangereuse.

Les droits syndicaux sont limités dans certains secteurs. Les fonctionnaires sont confrontés à des restrictions significatives de leur droit d'association dans de nombreux pays de la région. La **Thaïlande** en est le principal exemple, avec le **Bhoutan** et les **Maldives**. Le **Bangladesh** et le **Pakistan** ont imposé des restrictions aux associations professionnelles. En **Corée**, l'organisation enseignante KTU a continué à déplorer l'absence de dialogue, l'interdiction du droit d'assemblée pour les enseignants et le refus du droit de grève en vertu de la Loi sur les syndicats d'enseignants.

Les droits syndicaux se sont également détériorés dans des pays tels que le **Cambodge** et le **Pakistan**, où le gouvernement a refusé de négocier avec les enseignants ou les syndicats de fonctionnaires et où les dirigeants syndicaux ont été la cible de harcèlement et se sont vus refuser toute promotion.

De plus, le concept de « services essentiels » est fréquemment utilisé à tort et à travers par les gouvernements afin de refuser le droit de grève, de négociation collective, voire d'organisation, aux catégories de travailleurs dont les droits syndicaux de base sont reconnus en vertu de conventions internationales.

En 2008, l'IE a lancé un grand projet de formation en Asie centrale, se focalisant sur le **Kazakhstan**, le **Tadjikistan** et l'**Ouzbékistan** et, dans une moindre mesure, le **Kirghizstan**.

Une conférence sous-régionale sur le réseau des droits syndicaux a été organisée par le Bureau Asie-Pacifique de l'IE à Kuala Lumpur, en **Malaisie**, du 27 au 29 juin 2008, pour les 13 organisations participantes des cinq pays membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) : le Cambodge, l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines et la Thaïlande. La conférence a débattu des instruments de l'OIT et des plans nationaux de protection des droits humains et

syndicaux, ainsi que de l'amélioration et l'efficacité du Réseau des droits syndicaux dans les pays de l'ASEAN.

Afghanistan

En 2008, l'IE a continué à suivre les graves violations des droits humains des femmes et des jeunes filles, notamment toutes les formes de discrimination à leur encontre et le non-respect de leur droit fondamental à l'éducation. Les filles sont souvent agressées et torturées sur le chemin de l'école.

L'IE a adressé un courrier à Kai Eide, Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU à la tête de la mission d'aide de l'ONU en Afghanistan, afin de souligner que « l'éducation est un droit fondamental pour tout être humain ».

Australie

En réponse à une communication envoyée par le NTEU et soutenue par la centrale syndicale australienne ACTU et par l'IE, le CEART a émis en septembre sa recommandation demandant au gouvernement de modifier certaines parties de la loi de soutien à l'enseignement supérieur (2003) et des aspects des relations sur le lieu de travail dans l'enseignement supérieur, les deux documents constituant des ingérences dans le droit à la négociation collective. Le gouvernement s'est vu enjoint de coopérer étroitement avec les organisations enseignantes représentant la voix collective du personnel de l'enseignement supérieur, telles que le NTEU, afin de se mettre d'accord sur des politiques et des pratiques répondant aux inquiétudes exprimées.

Birmanie (Myanmar)

L'IE a publié un communiqué à la suite de la réticence des autorités birmanes à faciliter la livraison de l'aide dont les populations des cinq régions frappées par le cyclone Nargis avaient urgemment besoin. (Pour plus de détails, veuillez consulter le rapport sous le point « Solidarité et développement ».) De nombreux établissements scolaires ont été détruits et l'enseignement prodigué dans les zones inondées demeure toujours rare.

Il a également été rapporté que huit enseignants sont toujours détenus à la suite de la révolution de safran de 2007, une manifestation menée par les moines bouddhistes et les travailleurs et réprimée par les forces militaires en septembre 2007.

Cambodge

Les restrictions des droits syndicaux des fonctionnaires restent en vigueur. La loi du travail de 1997 ne s'applique pas aux enseignants. Les dirigeants et les membres de l'association enseignante indépendante CITA continuent à être confrontés à un arsenal de mesures anti-syndicales lorsqu'ils tentent de défendre leurs droits.

Aucune amélioration de la situation n'a été enregistrée en 2008, mais au moins le harcèlement des dirigeants et des membres de la CITA n'a-t-il pas empiré.

La CITA, qui regroupe 10% des enseignants cambodgiens, a continué à promouvoir les droits des enseignants à la liberté d'association et a fait pression en faveur d'une réforme de l'éducation et de l'inclusion des enseignants dans le développement des politiques éducatives.

En juin, la CITA a participé activement à l'Initiative de l'IE concernant le Réseau des droits syndicaux (TURN).

Chine

La liberté d'association n'existe pas pour les enseignants de Chine continentale.

En mai, l'IE a exprimé sa profonde sympathie envers les victimes du grave tremblement de terre ayant frappé la province du Sichuan.

Une mission de l'IE a été envoyée à Hong Kong en juillet, durant laquelle des entretiens ont été organisés avec des membres de l'IE et le bureau de liaison de Hong Kong (IHLO) CIS/FSM/HKCTU/HKTUC. Ces réunions ont débouché sur la décision d'annuler le séminaire IE/Institut Albert Shanker sur le rôle des syndicats d'enseignants dans la promotion de la démocratie et des droits humains. La recherche d'un universitaire chinois à même d'effectuer les recherches mandatées par le Bureau exécutif continue. Le Groupe de travail établi par le Bureau exécutif n'est pas parvenu à se réunir, en dépit de la réservation des dates et des lieux de réunion. Il a dès lors été décidé d'organiser des réunions des membres du Bureau exécutif du Groupe de travail en même temps que les réunions du Bureau exécutif.

Corée

En mars, l'IE et le KTU ont ajouté de nouveaux éléments à leur plainte auprès du Comité de la liberté syndicale de l'OIT (Affaire n° 2569) concernant les violations des Conventions 87 et 98 de l'OIT, déplorant l'absence de dialogue avec l'organisation d'enseignants KTU et le déni du droit des enseignants de se rassembler et du droit de grève prévu dans La loi sur les syndicats d'enseignants.

En août, l'IE a reçu une communication de la KFTA lui demandant de réagir à la décision du gouvernement japonais de faire référence aux Rochers Liancourt dans le « Commentaire sur les orientations curriculaires » (*Gakushu sido yōryō kaisetsu*) pour les cours de sciences sociales de l'enseignement secondaire inférieur, devant être publié d'ici 2012. La KFTA a mentionné l'impact possible de la revendication des Rochers Liancourt dans le manuel d'orientation curriculaire des enseignants japonais. L'IE a enjoint aux deux gouvernements de la République de Corée et du Japon de parvenir à un consensus et de régler le conflit de manière pacifique.

En octobre, l'IE a envoyé une lettre de protestation au président de la République de Corée concernant l'emprisonnement possible d'anciens dirigeants du KTU pour actions syndicales licites en 2006 ; et en particulier pour leur participation à des actions syndicales pacifiques et légales entre juillet et novembre 2006. Les dirigeants du KTU manifestaient contre un système d'évaluation des enseignants développé par le ministère de l'Education sans consultation ni implication des représentants enseignants du KTU. Un ancien président, un vice-président et trois autres membres exécutifs ont été condamnés à entre 6 et 12 mois de prison. En appel, la Haute Cour de Séoul a réduit les peines de quatre des cinq dirigeants du KTU, les commuant en amendes et leur permettant donc de conserver leurs postes d'enseignants. Cependant, la Cour a confirmé la peine de 12 mois d'emprisonnement à l'encontre de l'ancienne présidente de la KTU, Mme Jang Hye-Ok, qui a perdu son poste d'enseignante. Au total, 28 membres de la KTU ont été condamnés à des amendes d'un

million de won (environ 800 dollars américains) à neuf millions de won (environ 7.000 dollars américains) et ont subi des diminutions de salaires.

Fidji

Le gouvernement provisoire formé suite au coup d'État militaire du 5 décembre 2006 est toujours en place. La promulgation d'une nouvelle législation sur le travail est source d'espoir. En 2008, les fonctionnaires ont manifesté contre une réduction de leur salaire.

Inde

L'EIAP a organisé un atelier national sur les droits syndicaux à Orissa, en Inde, du 20 au 22 juin, réunissant 27 dirigeants enseignants de l'AIPTF, l'AISTF, l'AIFTO et l'AIFEA. Plusieurs violations des conventions fondamentales de l'OIT ont été observées sur les lieux de travail. Des plans d'action ont été développés par les participants afin de répondre à ces violations.

Indonésie

Le programme de l'IE visant à renforcer les structures syndicales du PGRI continue à porter ses fruits. En 2008, le PGRI a une fois de plus obtenu gain de cause et amené le gouvernement à consacrer 20% du budget national à l'éducation. Pour la troisième fois, la Cour constitutionnelle a décidé que le budget de l'enseignement public devrait atteindre 20% en vertu de la constitution. Lors du Congrès du PGRI, qui a eu lieu du 30 juin au 4 juillet, le Président indonésien a annoncé que le gouvernement augmenterait annuellement le budget consacré à l'éducation, ainsi que les salaires des enseignants.

Dans son discours aux participants du congrès, le Secrétaire général de l'IE, Fred van Leeuwen, a mis en exergue le rôle joué par les enseignants dans la transmission des valeurs démocratiques et l'apprentissage de la tolérance. Selon ses propres termes : « Les enseignants (doivent) construire des ponts de compréhension, tout comme nous essayons à l'Internationale de l'Education de construire des ponts entre la profession enseignante dans le monde musulman et nos collègues des pays dits occidentaux. Et vous, les enseignants d'Indonésie, le pays comprenant la plus importante population musulmane du monde, avez un rôle essentiel à jouer pour nous aider à construire ces ponts », a-t-il déclaré.

Étant donné le court laps de temps la séparant de leur congrès, les représentants du PGRI n'ont pas pu assister à la deuxième réunion de l'Initiative de l'IE concernant le Réseau des droits syndicaux (TURN) en juin 2008. Seul le FESDIKARI était représenté.

Iran

L'IE a maintenu son soutien aux enseignants iraniens grâce à des contacts réguliers avec l'*Iran Teachers' Trade Association (ITTA)* et son organisation faïtière, le *Coordinating Council of Iranian Education Workers and Teachers' Trade Associations*, qui a posé sa candidature pour adhérer à l'IE. L'IE a été informée qu'en 2007, le Ministère de l'Intérieur a adopté un décret suspendant les activités du syndicat d'enseignants. À deux reprises, en septembre et en décembre derniers, les réunions du syndicat iranien des enseignants, ayant pour but de débattre des questions relatives à la condition des enseignants, ont été interrompues. Les enseignants participant à la réunion ont été brutalement agressés et certains ont été appréhendés par la police et détenus au poste de police de quelques heures à plusieurs jours.

L'IE a fait des démarches auprès de l'ambassade d'Iran à Bruxelles, en **Belgique**, en vue d'ouvrir le dialogue à propos des revendications du mouvement enseignant. Aucune audience n'avait encore été accordée à la fin de l'année dernière.

L'IE s'est également associée aux campagnes internationales et iraniennes pour exiger la libération de Farzad Kamangar, un enseignant et syndicaliste iranien de 33 ans, torturé à plusieurs reprises en détention provisoire et condamné à mort par la Cour révolutionnaire de Téhéran. Le 11 juillet dernier, la Cour suprême iranienne a confirmé la peine de mort à l'encontre de Farzad Kamangar. L'IE a lancé un appel d'action urgente et une campagne de soutien en ligne pour lui. Plus de 6.400 messages en ligne ont été envoyés au Président Ahmadinejad pour exiger un procès équitable et lui demander de commuer la peine de mort. En novembre et décembre derniers, l'IE a à nouveau mobilisé ses organisations membres et ses partenaires, des informations émanant de sources multiples laissant entendre que Farzad Kamangar pourrait être exécuté. Le soutien international a été massif et Farzad Kamangar n'a finalement pas été exécuté. En décembre, Amnesty International a également lancé un appel pour sauver Farzad Kamangar. Dans une communication datée du 7 janvier, celui-ci a remercié les organisations membres de l'IE pour leur soutien vital.

En juin, lors de la réunion du Comité de l'OIT sur l'application des normes, l'IE a informé de la discrimination en matière d'accès à l'éducation et de l'absence de liberté syndicale pour les enseignants iraniens.

Par la suite, l'IE a transmis un complément d'informations à la plainte soumise à l'OIT. En novembre, le Conseil d'administration de l'OIT a remis d'excellentes recommandations au gouvernement iranien à propos des droits des travailleurs iraniens et de la situation de Farzad Kamangar.

Des initiatives ont été prises pour organiser une mission de l'IE en Iran. En fin d'année l'IE attendait les réactions du Conseil de coordination à ce sujet.

Irak

En juin, l'Iraqi Teachers' Union (ITU) a appelé ses membres et les dirigeants de ses branches à être vigilants face à la récupération de leur organisation par tout parti politique ou groupe dans les mois précédant les élections provinciales, qui ont finalement été postposées au 31 janvier 2009.

Japon

Le Comité d'experts conjoint OIT/UNESCO sur l'application des recommandations sur la condition du personnel enseignant (CEART) a communiqué ses recommandations à la suite des allégations soumisees en 2002 par la *All Japan Teachers and Staff Union* (ZENKYO) à l'encontre de la non-observation par le gouvernement de la Recommandation de 1996.

En avril, une mission CEART a été menée au Japon, à laquelle ont participé l'IE et son affilié le *Japan Teacher's Union* (NIKKYOSO). En septembre, le CEART a publié ses recommandations invitant le gouvernement et les syndicats à établir de commun accord des mécanismes de consultation et de négociation institutionnalisés. Les dirigeants de l'organisation membre de l'IE, NIKKYOSO, ont laissé clairement entendre qu'ils étaient prêts à s'engager dans un partenariat social constructif avec les autorités à tous les niveaux, national et préfectoral.

Malaisie

Les travailleurs ont le droit de fonder des syndicats et d'y adhérer, à l'exception des travailleurs du secteur public et de la défense, ainsi que des agents de police. La négociation collective n'est pas autorisée pour les fonctionnaires. Les questions de transfert, de licenciement et de réintégration sont considérées comme des prérogatives de gestion interne et exclues de la négociation collective, en dépit du fait qu'il s'agisse d'une violation des normes de l'OIT.

Bien que la grève soit légale, le droit de grève est fortement restreint et la liste des services minimums comprend l'enseignement.

Sur requête des syndicats d'enseignants la MAE, le NUTP, le STU Sabah et le STU Sarawak en vue du renforcement de leur action politique concernant les droits humains et syndicaux, les quatre organisations font partie de l'Initiative de l'IE concernant le Réseau des droits syndicaux (TURN).

Népal

La restauration de la démocratie au Népal sera longue. Presque 200 enseignants ont été tués lors du conflit armé. Aujourd'hui encore, des enseignants des zones rurales continuent à être menacés car ils sont considérés comme des « agents du changement ». Jusqu'à présent, le gouvernement n'a pas répondu aux demandes des syndicats d'enseignants NTA et NNTA visant à la protection des enseignants déplacés.

Les syndicats d'enseignants demandent également que le gouvernement reconnaisse les établissements scolaires comme des zones de paix.

Philippines

L'IE a maintenu son soutien à ses affiliés philippins dans un contexte de meurtres extrajudiciaires visant les organisations de défense des droits civiques. À la suite de l'adoption d'une résolution sur les Philippines au Congrès de l'IE, l'IE a adressé une lettre de protestation au Président du pays. L'IE a suivi les plaintes ayant trait aux meurtres extrajudiciaires de syndicalistes, mais également au déni des droits de négociation collective aux enseignants du public.

À la suite d'une plainte introduite auprès du Comité de l'OIT sur la liberté syndicale par la *Federation of Free Workers* (FFW) (Affaire n° 2488) concernant la discrimination anti-syndicaliste et le licenciement abusif de tous les fonctionnaires du syndicat des employés de l'université de San Agustín en 2006, ainsi que d'autres plaintes concernant l'absence de garantie par le gouvernement du respect des Conventions 87 et 98, entraînant plusieurs violations du droit d'organisation et de négociation collective, le Comité a rappelé qu'il appartenait au gouvernement d'empêcher tout acte de discrimination contre les syndicalistes et d'assurer que les plaintes à l'encontre de tels actes soient examinées dans le cadre de procédures nationales promptes et impartiales. Le comité de l'OIT a proposé son assistance technique afin de renforcer le système actuel de protection contre la discrimination antisyndicale.

Les organisations membres de l'IE aux Philippines (ACT, FFW, NATOW et TOPPS) ont participé à la deuxième session de l'Initiative de l'IE concernant le Réseau des droits syndicaux (TURN) en juin.

Sri Lanka

Les enseignants désertent de plus en plus les écoles dans les zones de conflit armé entre les insurgés Tamouls et les forces du gouvernement, notamment les zones de pilonnages et de bombardements intenses. Les écoles ne sont pas considérées par les combattants comme des zones protégées.

Thaïlande

L'IE a continué de suivre la violence constatée contre les enseignants et les élèves dans le Sud du pays. Plus de 300 écoles ont été incendiées. La Thaïlande a récemment émergé de deux ans de chaos politique qui a débuté avec un coup d'État militaire en septembre 2006. Le gouvernement a choisi d'utiliser de plus en plus la législation protégeant l'image du Roi afin d'étouffer la dissidence. Une censure d'Internet afin d'empêcher les insultes au Roi a également été prioritaire, limitant la liberté d'association en Thaïlande.

Les organisations enseignantes NTTU et PSTAT ont également participé à l'Initiative de l'IE concernant le Réseau des droits syndicaux (TURN).

2.1.5 Europe

Les événements ont montré une fois de plus que les droits syndicaux ne doivent jamais être considérés comme acquis. En 2008, l'Europe a assisté au développement de certaines législations et pratiques antisyndicales.

Le dialogue social a été affaibli par les réformes de l'éducation menées en Géorgie, en Italie et au Portugal sans consultation des syndicats d'enseignants.

Le droit de grève a également retenu l'attention en Bulgarie et en France.

Le niveau des salaires des enseignants est également inquiétant dans un certain nombre de pays. Le salaire moyen des enseignants bulgares, lettons, moldaves et polonais, pour ne citer qu'eux, leur permet difficilement de subvenir aux besoins de leur famille. D'autres pays, y compris dans l'Union européenne, ont également connu une diminution des salaires moyens des enseignants ainsi qu'une détérioration de leur statut social/professionnel.

Ancienne République yougoslave de Macédoine

En septembre, le Ministère de l'Éducation a signé un mémorandum de partenariat avec le syndicat d'enseignants SONK, exprimant leur bonne volonté mutuelle de promouvoir le dialogue social. Cependant, en novembre, le gouvernement a unilatéralement annoncé que la majoration des salaires des enseignants serait postposée à janvier 2010. Lorsque le SONK a appelé à la grève le 24 novembre, les responsables du gouvernement et les principaux d'établissements ont fait pression sur les enseignants pour qu'ils y mettent fin. L'IE a immédiatement publié un communiqué de solidarité et a envoyé une lettre de protestation au Premier ministre. La gravité de la situation a incité l'IE à envoyer le 1er décembre un représentant spécial, Branamir Strukelj, Secrétaire général du syndicat enseignant slovène, dans le cadre d'une mission de contact direct. Le 3 décembre, un accord a finalement été signé entre le SONK et le Ministère de l'Éducation et des Sciences, mettant fin à la grève.

Bulgarie

Les enseignants sont sous-payés en Bulgarie, même en comparaison avec les autres travailleurs du secteur public, et la qualité de l'enseignement public se détériore.

À la suite d'une grève de grande ampleur dans l'éducation publique en 2007, une association de parents a décidé en mars de soumettre une plainte devant la Commission pour la protection contre les discriminations. Le recours vise les dirigeants syndicalistes Yanka Takeva, Présidente de la SEB et Krum Krumov, Président de Podkrepa. L'argument étrange avancé par les plaignants est que, en raison de la grève, les élèves de l'enseignement public ont été discriminés par rapport à ceux de l'enseignement privé. Les syndicats d'enseignants, soutenus par les centrales syndicales, considèrent cette action comme une tentative de limiter le droit de grève des enseignants.

L'affaire a été portée à l'attention de la Commission de l'application des normes de l'OIT.

Chypre

En juin, l'IE a rédigé une lettre de soutien au *Cyprus Turkish Secondary Education Teachers' Union* (KTOEOS), à la suite du harcèlement et du licenciement de membres du personnel de l'Université européenne de Lefke, en République turque de Chypre du Nord. L'affilié de l'IE a indiqué que la lettre les a grandement aidés dans les négociations avec le recteur.

Géorgie

L'IE a adressé des lettres au gouvernement, déplorant le fait qu'il n'ouvre pas de négociations collectives avec les enseignants. L'IE a également suivi de près le développement d'un nouveau syndicat d'enseignants fondé par des directeurs d'écoles, des formateurs issus de centres de formation enseignante contrôlés par le gouvernement, et un haut fonctionnaire du Ministère de l'Education. Il apparaît que le gouvernement ne fait pas que promouvoir, mais favorise également ce nouveau syndicat, au détriment des syndicats d'enseignants déjà en place.

L'IE a soulevé cette question au sein du Commission de l'application des normes de l'OIT en juin. L'IE a également soutenu la plainte soumise par le centre syndical géorgien au nom du syndicat enseignant ESFTUG.

En mai, les syndicats d'enseignants de la région du Caucase ont reçu une formation sur la dénonciation des violations des droits humains et syndicaux. Le séminaire a été organisé à Tbilissi, en Géorgie, pour les organisations d'enseignants d'Arménie, d'Azerbaïdjan, du Belarus, de Géorgie, de Moldavie, de Russie et d'Ukraine.

En ce qui concerne le conflit territorial opposant la Russie et la Géorgie en août, l'IE a publié une déclaration appelant à une action immédiate afin d'aider les victimes du conflit, et en particulier au rétablissement du système scolaire. Durant le conflit, de nombreux enseignants et leurs familles ont été déplacés et ont cherché l'aide de leurs syndicats. De nombreuses écoles ont été détruites ou utilisées pour abriter les réfugiés. L'IE a apporté une contribution initiale à l'aide humanitaire en envoyant une donation de 4.000d'euros à l'ESFTUG, afin que cet argent soit distribué aux nombreux enseignants nécessitant une assistance. L'IE a également lancé un appel urgent aux contributions des organisations membres à son fonds de solidarité.

En septembre, le bureau de l'UNICEF basé en Géorgie a répondu positivement à la demande de l'IE d'impliquer le syndicat enseignant dans la campagne de retour à l'école sponsorisée par l'UNICEF.

Italie

En octobre, l'IE et l'ETUCE ont exprimé leur soutien total aux organisations membres italiennes, qui ont conjointement appelé à une action contre le plan scolaire de Berlusconi prévoyant des réductions du budget de l'éducation de plus de 8 milliards d'euros et l'élimination de plus de 100.000 emplois dans le secteur éducatif sur quatre ans. Des grèves nationales ont eu lieu le 30 octobre et le 14 novembre.

Moldavie

En septembre, en soutien à son organisation membre, l'Education and Science Trade Union (ESTU), l'IE a demandé au Ministre de l'Education moldave d'ouvrir le dialogue avec le syndicat afin de réévaluer le salaire des enseignants, afin de leur permettre de vivre décemment. L'ESTU souhaitait également discuter avec le gouvernement de la modification de la loi 355 de décembre 2005 portant sur le système salarial du secteur public, ainsi que de l'adoption d'un code de l'éducation et d'une loi sur le salaire minimum.

Monténégro

En octobre, l'IE a envoyé une lettre de soutien en réponse à la lettre de son affiliée l'*Independent Union of Education, Science, Culture and Sport of Montenegro* (ITUESCSM), l'informant des nombreux problèmes auxquels elle est confrontée. La Table-ronde de l'IE pour l'Europe centrale et de l'Est soutenant les collègues du Monténégro.

Portugal

Des centaines d'écoles sont restées fermées en mars lorsque les syndicats d'enseignants ont appelé à la grève afin de protester contre l'imposition d'un nouveau système d'évaluation des enseignants, sur la base des résultats des étudiants. La police a harcelé les syndicats et les directeurs d'écoles se sont vu enjoindre de constituer une liste des enseignants en grève. Les manifestations ont continué durant toute l'année afin d'exprimer l'opposition des enseignants à l'imposition d'un nouveau modèle d'établissements scolaires publics. La dernière manifestation en 2008, le 8 novembre, a rassemblé presque 120.000 des 140.000 enseignants portugais.

Ces dernières années, le gouvernement a attaqué les services publics, ciblant le secteur de l'éducation : le budget étatique pour les écoles a été réduit et des milliers d'écoles rurales ont été fermées. Le gouvernement a également imposé un changement profond de la gestion des écoles, octroyant plus d'autonomie aux directeurs et ouvrant les conseils scolaires aux parents et aux entreprises locales.

Roumanie

Le 16 avril, les enseignants de trois syndicats de l'éducation, FSE Spiru Haret, FSLE et FEN, ont manifesté dans plusieurs villes contre la décision du gouvernement de supprimer les chèques complétant les salaires des enseignants. La décision en question a été renversée le même jour.

Turquie

En juillet, l'IE a soutenu la campagne de l'Internationale des Services Publics (ISP) en vue de la libération de Meryem Özsögüt, une syndicaliste turque et dirigeante d'une organisation affiliée à

l'ISP, emprisonnée le 8 janvier à la suite de sa participation à une conférence de presse dénonçant l'assassinat par la police d'une autre militante, Kevser Mizrak. Le 8 septembre, après huit mois de prison, Meryem Özsöğütü a finalement été acquittée et libérée.

En octobre, les participants à la Table ronde de l'IE sur l'Europe centrale et de l'Est ont publié une déclaration condamnant le fait que le gouvernement ait bloqué le site web du syndicat enseignant, EGITIM-SEN.

Ukraine

En novembre l'IE a soutenu une lettre envoyée par la CIS et PERC aux autorités ukrainiennes condamnant les attaques contre les organisations syndicales affiliées à la Fédération des syndicats ukrainiens.

2.2. DÉFENSE DES DROITS HUMAINS ET SYNDICAUX

CONFÉRENCE INTERNATIONALE DU TRAVAIL 2008

L'IE a participé activement à la délégation des travailleurs lors de la Conférence internationale du Travail à Genève, en Suisse, en juin. L'IE a collaboré avec des représentants des syndicats enseignants du **Botswana**, du **Burundi**, de la **Côte d'Ivoire**, du **Kenya** et du **Nicaragua**. L'IE a collaboré au travail du Comité de l'OIT sur l'application des normes, qui contrôle la mise en œuvre par les pays des conventions clés de l'OIT. Cette année, les cas relatifs à la Convention 87 en **Colombie**, au **Guatemala** et au **Zimbabwe** ont été particulièrement intéressants. L'IE s'est également particulièrement intéressée à la **Bulgarie** (C87), à la **Géorgie** (C98) et à la **Zambie** (C138), pour lesquelles elle a préparé des interventions. L'IE a présenté ou préparé des documents consacrés à la situation des enseignants dans ces pays. L'IE a également fourni des informations sur la situation des enseignants et/ou l'importance d'un enseignement public de qualité pour tous en **Irak**, en **Iran** et au **Mexique**.

Le **Bangladesh**, la **Birmanie** (C87), l'**Egypte** (C87) et l'**Iran** (C111) également attiré l'attention, tout comme le **Belarus** (87), l'**Inde** (C29), l'**Irak** (C98), le **Mexique** (C182), le **Paraguay** (C29), la **République tchèque** (C111) et le **Soudan** (C29). Le cas de la Guinée équatoriale n'a pas été traité car aucune délégation ne s'est inscrite pour ce pays.

L'IE a également préparé une intervention sur le Rapport mondial du Directeur général de l'OIT sur la liberté syndicale, à la rédaction duquel elle a contribué.

MANUEL DE L'IE SUR LES DROITS SYNDICAUX

L'IE a lancé un nouveau manuel sur les droits syndicaux à l'occasion du 60ème anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'Homme le 10 décembre 2008, lors de la Journée des droits de l'Homme.

Avec ce manuel, guide pour les syndicalistes du monde entier, l'IE renforce son soutien aux syndicats nationaux et aux droits des travailleurs. Le manuel des droits syndicaux montre comment les syndicats nationaux peuvent attirer l'attention du monde entier sur les menaces locales à la liberté syndicale, à la négociation collective et aux autres droits des travailleurs. Il décrit les mécanismes internationaux auxquels il peut être fait appel pour exhorter des pays à respecter leurs engagements en matière de soutien aux droits humains et syndicaux. Le manuel, qui est consacré aux problèmes rencontrés par les organisations d'enseignants, aura une valeur pratique au travers du mouvement syndical.

Le Manuel des droits syndicaux de l'IE montre comment les syndicats peuvent bénéficier des mécanismes internationaux permettant de faire état d'une situation, tant pour utiliser les informations rapportées que pour en ajouter d'autres. Il prodigue des conseils pratiques concernant la soumission d'informations aux organes compétents : adresses, éléments à inclure, comment rédiger. Le manuel inclut en annexe les versions complètes de pas moins de 20 conventions internationales, chartes et déclarations qui articulent et affirment le soutien légal international aux syndicats démocratiques.

Le Manuel des droits syndicaux de l'IE peut être téléchargé à l'adresse suivante : www.ei-ie.org/rights

DÉFENSE DES DROITS HUMAINS ET SYNDICAUX DANS LE CAUCASE

L'IE a organisé une conférence en Géorgie au mois de mai pour les organisations d'enseignants d'**Arménie**, d'**Azerbaïdjan**, du **Belarus**, de **Géorgie**, de **Moldavie**, de **Russie** et d'**Ukraine** (des participants d'**Albanie** étaient également présents). La conférence visait notamment à fournir aux participants une introduction aux normes des droits humains et syndicaux, une idée d'ensemble des instruments de l'OIT et du CEART, ainsi que des mécanismes de plainte et de contrôle. Une séance a également été consacrée aux mécanismes de campagne et de réseau visant à améliorer le respect des droits humains et syndicaux dans la région. Le Manuel des droits humains et syndicaux de l'IE a été distribué et discuté.

TURN : RÉSEAU DES DROITS SYNDICAUX

À la suite de la conférence de rapprochement de janvier 2007, le Réseau des droits syndicaux de l'IE pour les pays ASEAN a été lancé lors d'une conférence organisée en juin 2008 à Kuala Lumpur, en **Malaisie**. Des représentants de 12 syndicats issus de cinq pays de l'ASEAN étaient présents : CITA/**Cambodge** ; FESDIKARI/**Indonésie** (le PGRI ne pouvait être représenté à cause de son congrès) ; MAE, NUTP, STU Sabah et STU Sarawak/**Malaisie** ; ACT, FFW, NATOW et TOPPS/**Philippines** ; ainsi que NTTU et PSTAT/**Thaïlande**.

Cette conférence était parrainée par la Fondation Friedrich Ebert (FES). Elle avait pour objectif d'informer les représentants des organisations membres participantes sur les objectifs du projet et de les aider à garantir l'implication de leurs organisations pour entreprendre, à travers le TURN, un travail de promotion du respect des droits humains et syndicaux dans la région.

Les ateliers avaient trait aux questions des droits humains et syndicaux, à la Déclaration universelle des droits de l'Homme, aux instruments de l'OIT, et aux mécanismes de plainte et de contrôle. Ils

ont identifié des violations des droits sur le lieu de travail, ont contribué à améliorer la capacité de conseil, de formation et de soutien aux membres et ont élaboré un plan d'action national. Des débats ont eu lieu sur le rôle de l'IE dans la défense et la promotion des droits, dans l'exercice de la liberté syndicale et de négociation collective et dans le respect des conventions fondamentales de l'OIT.

L'atelier a identifié la discrimination, le harcèlement et le renvoi de syndicalistes, le refus de reconnaître de nouvelles organisations, la réduction non-négociée des allocations de retraite, l'ingérence dans le droit d'élire les membres du bureau, l'arrestation de dirigeants syndicaux pour participation à une grève ou à une manifestation, l'absence de droit à la négociation collective, la non-reconnaissance du droit de grève, la nomination d'enseignants non qualifiés, l'inégalité des salaires à service égal et l'immixtion dans la volonté politique comme autant de violations importantes des droits humains et syndicaux.

DROITS SYNDICAUX POUR LES REPRÉSENTANTS SYNDICAUX CLÉS

Le Bureau Asie-Pacifique de l'IE a organisé deux ateliers nationaux sur les droits syndicaux pour les représentants syndicaux clés. Le premier s'est tenu du 26 au 29 mai à Kuala Lumpur, en **Malaisie**, rassemblant 21 participants de la *Malaysian Association for Education*, de la *National Union of the Teaching Profession*, et de la *Sarawak Teachers Union*. Le second s'est tenu du 20 au 22 juin à Orissa, en **Inde**, et a rassemblé 27 hauts dirigeants de la *All India Primary Teachers' Federation*, de la *All India Federation of Teachers' Organisations*, de la *All Indian Association for Christian Higher Education* et de la *All India Federation of Education Associations*.

Les participants ont élaboré des plans d'action avec des stratégies visant à nouer un dialogue avec les ministres concernés, à organiser des réunions syndicales, des séminaires, des ateliers de travail pour former les membres et à créer un comité d'action conjointe. Un protocole d'accord a été signé entre les organisations participantes afin de promouvoir les droits humains et syndicaux.

L'ÉDUCATION DANS LES ÉTABLISSEMENTS CORRECTIONNELS

Le 5ème Congrès mondial de l'Internationale de l'Éducation, organisé à Berlin en 2007, a adopté une Résolution sur l'éducation dans les établissements correctionnels, afin de renforcer le concept d'éducation en tant que droit et de mettre en exergue le fait que tous les détenus doivent avoir accès à une éducation financée publiquement et à une formation dans le contexte de l'éducation tout au long de la vie. L'IE s'est également engagée à promouvoir des conditions de travail adéquates pour les enseignants employés dans des établissements correctionnels. L'Unité de l'IE sur les droits humains et syndicaux et l'égalité coopère avec l'Institut pour l'apprentissage tout au long de la vie de l'UNESCO afin de participer à la première Conférence internationale sur l'éducation dans les prisons, en préparant une étude visant à identifier les organisations membres représentant des enseignants travaillant dans des établissements correctionnels et/ou déterminer des politiques sur cette question (voir également l'Objectif 5 du présent rapport).

L'UNESCO accueillera cette réunion internationale en 2009, laquelle sera précédée de conférences régionales. Les conclusions de l'étude de l'IE devraient être présentées lors des sessions du groupe de travail durant la conférence. L'événement n'est pas seulement consacré à l'éducation, mais également à la scolarisation, aux approches pédagogiques, à l'éducation sanitaire et au VIH/SIDA.

PROMOUVOIR LES DROITS DES ENFANTS

L'IE a intensifié sa collaboration avec le Programme international sur l'abolition du travail des enfants de l'OIT (IPEC) : Groupe de travail sur l'éducation et le travail des enfants et actions nationales ; ateliers à Turin, en Italie, visant à renforcer la sensibilisation des enseignants et leur action face au travail des enfants ; autre atelier organisé par le *Trade Union Congress* (TUC) consacré au rôle des syndicats, avec ACTRAV et l'IE comme ressources ; programme de l'Union européenne sur le travail des enfants et l'éducation dans 11 pays ACP – implication potentielle d'organisations membres de l'IE.

L'IE a également renforcé son travail avec les fédérations syndicales internationales, à travers des contacts réguliers avec la CIS, l'IBB et l'UITA, notamment pour des actions conjointes potentielles durant la Journée mondiale contre le travail des enfants en 2009.

Enfin, la question des droits des enfants a été soulignée au sein de l'IE à travers des articles publiés dans le magazine *Mondes de l'Education* et sur des sites web, ainsi qu'à l'extérieur, au travers d'entretiens accordés à des journalistes.

Afin de défendre les droits de l'enfant dans le monde entier, et notamment de lutter contre le travail infantile, et de promouvoir les efforts communs avec des partenaires syndicaux mondiaux, des agences de l'ONU et des ONG, les principales activités mises en œuvre jusqu'à présent sont les suivantes :

Coordination de la Journée mondiale contre le travail des enfants (JMCTE), le 12 juin 2008

L'IE a encouragé toutes ses organisations membres à célébrer cette journée au vu du thème de cette année : « L'éducation : la bonne réponse au travail des enfants ». L'IE a également soutenu certains pays dans le développement d'activités pour la JMCTE. Ces efforts ont été associés aux activités du projet IE-FNV, « Travail des enfants et éducation : la contribution des syndicats d'enseignants ». De plus, l'IE a intensifié sa participation à des événements de haut niveau célébrant cette journée, en particulier en représentant les travailleurs lors de la session plénière de la Conférence internationale du Travail le 12 juin à Genève, en **Suisse**, et d'une table ronde rassemblant l'OIT, l'UNESCO, la Banque mondiale, l'UNICEF, l'US-DOL et des ONG, à Washington D.C., aux Etats-Unis.

Au niveau national, outre les campagnes nationales du projet FNV en **Albanie**, au **Brésil**, au **Ghana**, au **Honduras**, en **Inde**, en **Jamaïque** et au **Maroc**, organisations membres de l'IE issues d'**Argentine**, de la **Barbade**, du **Canada**, de l'**Espagne**, de l'**Indonésie**, de l'**Irlande**, du **Kenya**, de **Nouvelle-Zélande**, du **Pakistan**, de la **République dominicaine**, du **Sri Lanka** et du **Suriname** ont également organisé des activités pour célébrer cette journée. L'éventail d'activités s'étendait du développement de supports promotionnels à la participation à des programmes de radio, en passant par la publication de communiqués de presse et l'organisation d'ateliers de travail et de réunions avec les Ministères de l'Education.

La collaboration OIT-IPEC s'est accrue ces deux dernières années. Outre la création d'une brochure annuelle conjointe IE-OIT pour la JMCTE, une boîte à outils de ressources à utiliser en classe a été créée. Les deux documents, financés par l'OIT, étaient disponibles en anglais, en français et en espagnol et ont été diffusés auprès de toutes les organisations membres de l'IE. Une réunion de suivi sur la coopération future IE-IPEC a été organisée. Elle avait pour axe principal la prochaine JMCTE 2009, la participation de l'IE et de ses organisations membres aux ateliers sur le travail des enfants et l'éducation au Centre de l'OIT de Turin et au Bangladesh au cours du dernier trimestre 2008, la collaboration au niveau des pays, ainsi que l'engagement de l'IE et de ses organisations

membres au sein du projet financé par la Commission européenne sur le travail des enfants et l'éducation.

En collaboration avec l'Unité de la communication, un ensemble de supports (affiches, autocollants et stylos en anglais, en français et en espagnol) ont été élaborés, le site web de la JMCTE a été créé et une vidéo sur le travail des enfants (dans le cadre du projet VUE), dont le thème principal est le travail des syndicats d'enseignants contre le travail des enfants avec une attention spéciale pour le Maroc, a été réalisée et présentée lors de la journée mondiale. Des articles sur le travail des enfants pour le magazine Mondes de l'Education et le site web de l'IE, ainsi que des communiqués de presse, ont également été préparés pour donner de la visibilité à la campagne.

Coordination avec les ONG

L'IE a collaboré avec la Marche mondiale contre le travail des enfants dans sa participation à la JMCTE 2008 à Washington, aux **Etats-Unis**, et dans la préparation la Conférence régionale paneuropéenne/Maghreb de la Marche mondiale à Sofia, en **Bulgarie**, qui s'est tenue en septembre 2008.

En collaboration avec la Coalition « Stop au travail des enfants : le meilleur endroit pour travailler est l'école », l'IE a soutenu et informé ses organisations membres sur l'échange d'expériences sur le travail infantile entre les syndicats enseignants et les ONG en Afrique, notamment en **Ethiopie**, au **Kenya**, au **Maroc**, en **Ouganda** et au **Zimbabwe**. Un représentant du SNE/**Maroc** faisait partie de la délégation ayant rendu visite aux autres pays.

Par ailleurs, l'IE a rencontré l'*Open Society Institute on Child Labour* en **Ouzbékistan**. En mai, elle a participé à l'Assemblée générale du Groupe d'ONG pour la Convention sur les droits de l'enfant, à Genève, en **Suisse**, réaffirmant son engagement au sein de ce groupe afin de renforcer ses liens avec les ONG participantes. Enfin, l'IE a étendu ses contacts avec d'autres ONG, telles que la *Women's World Summit Foundation (WWSF)* et *Solidar*.

Coordination et mise en œuvre du projet IE-FNV « Travail des enfants et éducation : la contribution des syndicats d'enseignants »

À travers le projet IE-FNV « Travail des enfants et éducation : la contribution des syndicats d'enseignants – Phase I », mis en œuvre en 2008, les syndicats enseignants d'**Albanie**, du **Brésil**, du **Ghana**, du **Honduras**, d'**Inde**, de **Jamaïque** et du **Maroc** ont mené des actions afin de faire face au problème du travail des enfants et de promouvoir le rôle de l'éducation comme instrument essentiel et efficace dans ce cadre.

Dans le cadre de la phase I du projet, une recherche a été menée au **Brésil**, au **Ghana**, au **Honduras** et au **Maroc**. Dans chaque pays, des études ont été menées sur les défis rencontrés par les syndicats enseignants et sur leurs expériences face aux questions du travail des enfants. Ces études ont été menées par des experts nationaux dans ce domaine et discutées en profondeur lors de réunions avec des parties prenantes clés (Ministères de l'Education, agences de l'ONU et ONG), afin d'analyser, de comparer et de finalement valider leurs conclusions. Les résultats ont été rassemblés dans une seule publication « Teacher organizations tackling child labour: case studies of Brazil, Ghana, Honduras and Moroc » (Les organisations enseignantes face au travail des enfants : études de cas du Brésil, du Ghana, du Honduras et du Maroc).

En 2008 toujours, l'IE a coordonné l'implication de ses organisations membres dans les 5 pays africains visités lors de la tournée « Stop au travail des enfants d'Afrique ». Cette tournée est sponsorisée par le centre syndical néerlandais FNV et par la campagne internationale « Stop au travail des enfants : l'école est le meilleur endroit pour travailler ». La tournée 2008 a visité le **Maroc**, l'**Ethiopie**, le **Zimbabwe**, l'**Ouganda** et le **Kenya** du 8 octobre au 6 novembre. Lors de la tournée en Afrique, une délégation de trois représentants d'organisations partenaires du Sud, les syndicats SNE (**Maroc**), MVF (**Inde**) et Asamaan (**Népal**) ont effectué des visites de terrain, ont organisé des réunions et des ateliers avec des syndicats locaux, des ONG, des organes gouvernementaux et des organisations internationales impliquées dans des programmes de défense des droits des enfants. Des organisations membres **éthiopiennes**, **marocaines**, **ougandaises** et **zimbabwéennes** se sont profondément impliquées dans la tournée et ont contribué à l'échange et à la discussion sur leurs expériences et les meilleures pratiques. L'objectif ultime de la tournée africaine « Stop au travail des enfants » 2008 était de renforcer le mouvement mondial contre le travail des enfants et pour l'éducation pour tous.

De plus, le projet a effectué un travail de promotion et de campagnes nationales afin de sensibiliser sur l'importance du droit à l'éducation pour les enfants et le besoin urgent de prévenir et d'éliminer le travail des enfants. Des activités de campagne ont été menées en **Albanie**, au **Brésil**, au **Ghana**, au **Honduras**, en **Inde**, en **Jamaïque** et au **Maroc** sous le thème « L'éducation est la bonne réponse au travail des enfants », avec comme point culminant la Journée mondiale contre le travail des enfants en juin 2008.

L'IE a entretenu des contacts réguliers avec la FNV et une proposition de deuxième phase leur a été soumise pour un projet devant être mis en œuvre dans 13 pays de janvier à septembre 2009, pour un total de 66.000 euros.

FSM et Groupe de travail mondial sur le travail des enfants et l'EPT

Au mois d'avril a eu lieu une réunion de suivi avec l'IBB et la CIS, dans le but d'évaluer la Conférence internationale sur les droits de l'enfant et leurs militants, qui s'est tenue en février 2008 à New Delhi, en Inde. L'IE a partagé ses impressions sur la conférence et a également fourni des informations concernant les campagnes de la JMCTE afin d'établir une coordination avec les affiliés de l'IBB. L'IE a travaillé en étroite collaboration avec l'UITA au cours de la CIT et une déclaration commune a été publiée à l'occasion de la JMCTE 2008, avec pour thème principal l'éducation en milieu rural et le travail des enfants dans l'agriculture.

L'IE est représentée au conseil de l'International Cocoa Initiative (ICI), une fondation créée par l'Union internationale des travailleurs de l'alimentation, de l'agriculture, de l'hôtellerie, de la restauration, du tabac et des branches connexes (UITA), et toutes les entreprises importantes de l'industrie du cacao et du chocolat, afin de lutter contre le travail des enfants, très répandu dans ce secteur. La CIS, l'OIT et la Marche mondiale contre le travail des enfants sont également représentées au Conseil, ainsi que plusieurs ONG. L'ICI a entrepris des projets efficaces au **Ghana**, qui ont permis à des enfants de quitter leur travail sur les exploitations agricoles pour se rendre à l'école. Des plans sont en cours pour débiter des projets en **Côte d'Ivoire**, la situation politique y étant stabilisée. L'ICI prévoit également d'étendre son travail au **Brésil**, en **Indonésie** et en **Malaisie**. Une priorité majeure sera la construction de nouvelles écoles publiques dans ces communautés rurales et l'emploi d'enseignants qualifiés.

L'IE a préparé un texte relatif à ses actions sur le travail des enfants, inclus dans le mini-guide de la CIS sur le travail des enfants, lancé lors de la JMCTE et diffusé auprès de toutes ses organisations membres. L'IE a également participé à plusieurs réunions avec la CIS concernant la participation de ses organisations membres à un atelier sur le travail des enfants organisé au **Kirghizstan** et sur la situation du travail infantile en **Ouzbékistan**.

En 2008, l'IE a poursuivi les activités menées par le Groupe de travail mondial (GTM) sur le travail des enfants. Elle a participé à la cinquième réunion du GTM en septembre. Le GTM est un partenariat inter-agences visant à mobiliser la volonté et l'impulsion politiques vers une généralisation de la question du travail des enfants dans les cadres politiques nationaux et internationaux contribuant aux objectifs de l'Education pour Tous. Les principaux membres du GTM sont l'Organisation mondiale du Travail (OIT), l'UNESCO, l'UNICEF, la Banque mondiale, le PNUD, l'IE et la Marche mondiale contre le travail des enfants. Les gouvernements norvégien et brésilien ont également rejoint le GTM. L'objectif global du Groupe de travail est de contribuer aux objectifs de l'Education pour Tous en éliminant le travail des enfants. Les membres du GTM se réunissent quelques fois par an afin de discuter des perspectives actuelles et futures du travail.

De plus, une réunion s'est tenue avec des représentants de l'OIT-IPEC, de l'UNESCO et de l'UNICEF sur les perspectives d'avenir.

Initiatives en collaboration avec des organisations membres de l'IE

L'IE a été en contact avec GEW/**Allemagne** concernant la question du droit au travail des enfants, le Bureau exécutif de l'IE accordant un intérêt particulier à cette question et aux moyens de travailler avec ses membres afin de sensibiliser et d'agir en faveur du droit des enfants d'avoir une enfance sans travail et de bénéficier d'une éducation obligatoire de qualité.

le Bureau exécutif de l'IE a également débattu sur la question de l'élaboration d'une étude de l'IE sur la fourniture de services d'éducation aux enfants immigrés et réfugiés. Il a proposé d'étendre l'étude au-delà des pays OCDE et de l'approfondir en augmentant le nombre d'études de cas, en fonction des contraintes budgétaires.

Une réunion s'est tenue les 24 et 25 septembre à Buenos Aires, en **Argentine**, où les affiliées nationales la *Confederación de Trabajadores de la Educación de Argentina* (CTERA) et la *Confederación de Educadores de Argentina* (CEA) ont évalué leur travail sur les droits des enfants. Les syndicats ont estimé nécessaire de former les enseignants et de renforcer leurs capacités avant et pendant leur service, afin de mieux répondre à la diversité des écoles.

Les 6 et 7 novembre, le Bureau exécutif de la *Federación Colombiana de Educadores* (FECODE) était convié à un atelier sur le thème des droits des enfants en **Colombie**, au cours duquel le travail de l'IE dans ce domaine au niveau national et mondial a été expliqué. L'importance de l'implication du Bureau dans les activités régionales a été mentionnée, ainsi que le partage d'informations sur les violations des droits humains et du travail dans le pays.

PROMOUVOIR LE PROFESSIONNALISME DANS L'ÉDUCATION

Journée mondiale des enseignants

Comme les années précédentes, la Journée mondiale des enseignants (JME) a été célébrée le 5 octobre. Cette journée offre l'occasion d'attirer l'attention du public sur le rôle des enseignants dans le monde et sur leur importance dans la société. Une fois de plus, l'IE a encouragé ses affiliés à collaborer avec les parties prenantes de l'éducation, notamment les Ministères de l'Education et les autres autorités du secteur, et à impliquer leurs partenaires de l'UNESCO, de l'OIT, de l'UNICEF, du PNUD et de la CME dans les activités de la Journée mondiale des enseignants.

Le thème principal portait sur les politiques d'éducation des enseignants, avec le slogan « Les enseignants sont importants ». L'IE a participé à l'événement organisé au siège de l'UNESCO le 3 octobre. Comme en 2007, un message commun de l'UNESCO, de l'IE, de l'OIT et de l'UNICEF a été publié à l'occasion de cette journée.

Promouvoir la Déclaration de l'IE sur l'éthique professionnelle

Des ateliers de travail nationaux sur le rôle des organisations d'enseignants dans la promotion de la Déclaration de l'IE sur l'éthique professionnelle se sont tenus les 26 et 27 avril à Manille, aux **Philippines**, et du 9 au 11 mai à Colombo, au **Sri Lanka**.

Huit hauts dirigeants issus de la *Philippines National Alliance of Teachers and Office Workers*, de l'*Alliance of Concerned Teachers* et la *Teachers' Organisation in the Philippines Public Sector* ont participé à l'atelier à Manille. Quatre hauts dirigeants de la *Free Federation of Workers – Teachers' Group VIII* étaient également présents.

À Colombo, l'atelier a rassemblé 28 hauts dirigeants du *All Ceylon Union of Teachers*, du *All Ceylon Union of Teachers* (gouvernemental), du *All Ceylon English Teachers' Union*, du *Sri Lanka Independent Teachers' Union* et du *Ceylon Tamil Teachers' Union*.

Ces ateliers ont tous deux été organisés en concertation avec le Comité régional Asie-Pacifique de l'IE et visaient à promouvoir la Déclaration de l'IE sur l'éthique professionnelle parmi les organisations membres de l'IE dans ces deux pays. Les ateliers visaient notamment à familiariser les participants avec un code d'éthique national et avec la déclaration de l'IE ; à aborder les questions du professionnalisme et de l'éthique ; et à évaluer l'importance des syndicats d'enseignants dans la promotion de la déclaration de l'IE. Outre la déclaration de l'IE, les participants ont débattu des Recommandations OIT/UNESCO, de la Déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail, d'un code d'éthique national, de l'éthique et de la morale des enseignants, ainsi que des enseignants professionnels et semi-professionnels. Les participants à l'atelier se proposaient également d'élaborer une déclaration commune et un plan d'action pour tous les affiliés de l'IE au sein du pays.

Un troisième atelier national de l'IE sur la promotion du Code d'éthique par les organisations enseignantes a été organisé du 8 au 10 août à Bhopal, en **Inde**. Vingt-huit dirigeants de syndicats d'enseignants, dont treize femmes, de la *All India Primary Teachers' Federation* (AIPTF), la *All India Secondary Teachers' Federation* (AISTF), la *All India Federation of Teachers Organisations* (AIFTO) et la *All India Association of Christian Higher Education* (AIACHE), ont participé à la réunion. La réunion a permis de développer des stratégies et des plans d'action en vue du suivi de la promotion du Code d'éthique en utilisant leurs propres ressources et opportunités.

Une réunion a eu lieu les 21 et 22 septembre à Quito, en **Equateur**, sur le thème de l'éthique professionnelle dans le secteur de l'enseignement et le mouvement syndicaliste. Il a été suivi par 15

membres du Bureau représentant UNE/Equateur, CTERA/Argentine et CEA/Argentine. La méthodologie de travail consistait en une discussion ouverte en référence à la Déclaration d'éthique professionnelle approuvée par la Congrès de l'IE, ainsi qu'en un partage d'expérience. Il a été recommandé que la promotion de cette déclaration soit étendue au mouvement syndical en général et pas seulement au secteur de l'éducation.

Objectif 3 : L'ELIMINATION DE TOUTE FORME DE DISCRIMINATION DANS L'EDUCATION FONDEE SUR LE SEXE, LA RACE, LA SITUATION CONJUGALE, LE HANDICAP, L'ORIENTATION SEXUELLE, L'AGE, LA RELIGION, L'APPARTENANCE OU L'OPINION POLITIQUE, LE STATUT SOCIAL OU ECONOMIQUE, L'ORIGINE ETHNIQUE OU NATIONALE, AINSI QUE LE DEVELOPPEMENT DE LA COMPREHENSION, DE LA TOLERANCE ET DU RESPECT DE LA DIVERSITE DANS LES COMMUNAUTES

Le programme et les activités de l'IE au niveau mondial liés à l'égalité des femmes et des hommes dans les secteurs syndical et éducatif, ainsi que dans la société, englobent les thèmes suivants : l'égalité entre les sexes ; la non-discrimination, avec une attention particulière pour la discrimination liée au genre ou à la race ; les droits des personnes gays et lesbiennes ; les populations indigènes ; les immigrés ; les minorités ethniques et les droits des enfants.

L'égalité est une valeur fondatrice de l'IE. L'IE sensibilise et promeut des campagnes pour l'équité des normes de travail auprès des syndicats d'enseignants, des enseignants et du personnel. La lutte contre toutes formes de discrimination dans l'emploi, les syndicats et la société nécessite de surmonter les barrières traditionnelles entre le travail des hommes et celui des femmes, ainsi que d'autres causes d'inégalité, d'injustice et d'exclusion. L'Unité des droits humains et de l'égalité est impliquée dans l'éducation, des initiatives de formation pour les affiliés, des travaux et des actions politiques visant à promouvoir l'égalité entre hommes et femmes, entre filles et garçons dans la société, le secteur de l'éducation et les syndicats.

Le droit à une éducation de qualité est un objectif-cadre et une campagne-cadre, et permet d'émanciper les femmes, leurs enfants et la société dans laquelle ils vivent.

3.1 TRAVAIL DE L'IE SUR L'ÉGALITE AU NIVEAU MONDIAL

L'Unité pour l'égalité de l'IE collabore étroitement avec le Comité de la promotion des femmes (CSW) de l'IE et l'agenda du travail sur l'égalité entre les genres du Conseil des syndicats mondiaux (CSM). La coopération avec d'autres unités de l'IE permet de prendre en compte la perspective des genres à travers ses programmes et ses activités.

Une attention particulière continue à être accordée à la protection des droits des enfants, en particulier le droit à l'égalité et à l'éducation, qui sont tous deux menacés par les incohérences dans les normes concernant l'âge minimum d'emploi et de mariage, le trafic, l'exploitation ou simplement la pauvreté et l'exclusion des enfants. L'IE travaille en collaboration étroite avec des organisations membres, ainsi qu'avec d'autres fédérations syndicales internationales (FSI), l'Organisation internationale du Travail (OIT) et FNV Mondiaal.

En 2008, le Secrétariat de l'IE a continué à mettre en œuvre les résolutions du Congrès sur l'égalité entre les genres et des salaires, et sur la migration internationale. Il a également appliqué des décisions antérieures du Bureau exécutif, telles qu'un audit sur les questions d'égalité entre les hommes et les femmes au Secrétariat de l'IE à Bruxelles en 2008, le travail pour la Conférence mondiale sur les femmes de 2010, l'établissement d'un Comité ad hoc sur l'éducation des autochtones et l'organisation d'un symposium de l'IE sur l'éducation des autochtones. Le Secrétariat a également réfléchi à l'amélioration de la collecte de données des organisations membres pour les études triennales (à présent quadriennales) de l'IE sur le statut des femmes dans l'éducation, les syndicats et la société, en deux parties : l'une régionale et l'autre mondiale. Il s'est également penché sur les droits des peuples indigènes, des enseignants et autre personnel de l'éducation gays et lesbiens. Le Secrétariat a en outre approfondi la situation des petites filles et la généralisation des questions liées à l'égalité dans le cadre des programmes et des activités de l'IE de prévention du VIH/SIDA.

Le Secrétariat de l'IE a continué son travail conjoint sur l'égalité via l'agenda des fédérations mondiales des syndicats, ainsi que bilatéral, avec l'ISP et la CIS. L'IE a contribué de manière décisive à la déclaration syndicale lors de la 52^{ème} session de la Commission de l'ONU sur le statut des femmes, qui s'est tenue en mars.

Les principaux travaux développés par les réseaux régionaux et sous-régionaux de l'IE sur les femmes sont disponibles dans la section régionale de ce chapitre consacré à l'égalité.

COMITÉ SUR LE STATUT DES FEMMES DU BUREAU EXÉCUTIF DE L'IE

Le Comité de la promotion des femmes (SWC) de l'IE est composé des femmes membres du Bureau exécutif de l'IE. Le SWC recommande des politiques et des activités en faveur de l'égalité auprès du Bureau exécutif de l'IE.

Le SWC s'est réuni les 22 et 23 septembre et a nommé ses co-présidentes. Le suivi des résolutions du Congrès sur l'égalité de salaires et la migration internationale a été discuté. Le Comité a

également abordé le plan de Conférence mondiale pour les femmes en 2010 et a recommandé que l'étude quadriennale du Congrès porte sur le statut des femmes dans l'éducation, les syndicats et la société et soit divisée en deux parties : l'une régionale et l'autre mondiale.

Des mises à jour ont été apportées sur le travail conjoint de l'IE avec le Groupe de travail sur l'égalité entre les genres du Conseil des syndicats mondiaux, notamment le travail décent pour les femmes, la violence contre les femmes, la journée de discussion sur l'égalité des genres de la Conférence internationale du Travail et la Journée internationale de la femme, le 8 mars. Les membres du Comité ont également été informés du travail de l'IE lié aux droits des enfants, aux politiques de non-discrimination, aux programmes de solidarité et de développement et aux divers réseaux régionaux de femmes.

MISE EN OEUVRE DES RÉSOLUTIONS DU CONGRÈS 2007 DE L'IE

Équité salariale

Le SWC a approuvé une proposition de campagne de sensibilisation à la question de l'égalité des salaires, qui vise à rappeler aux gouvernements leurs engagements et à permettre aux organisations membres de l'IE d'acquérir des outils pratiques efficaces afin de progresser dans l'égalité des salaires et de partager les bonnes pratiques par le biais des réseaux de femmes, mais aussi grâce à des conférences et des publications de l'IE et de ses organisations membres sur ce thème.

L'IE a également repris son travail avec l'OIT afin de mettre davantage l'accent sur l'égalité des salaires dans l'agenda de cette dernière (au-delà des slogans, afin que l'OIT puisse y œuvrer de manière plus efficace) et de suivre la Résolution de l'OIT de juin 2004 sur l'égalité entre les genres, l'égalité salariale et la protection de la maternité.

L'IE a également participé au Forum de discussion annuel OIT/ISP/Fédérations syndicales internationales sur l'égalité salariale. Les questions liées à l'écart de rémunération entre les hommes et les femmes et à l'égalité salariale sont traitées de manière plus équilibrée aujourd'hui au sein des quatre secteurs du siège de l'OIT, comme reflété par les propositions de programme et de budget. Les participants au forum ont également formulé des recommandations pour continuer la campagne d'égalité salariale ; pour mettre en œuvre davantage de formations et de renforcements généraux et spécialisés en matière d'égalité salariale et pour renforcer les capacités en matière d'évaluation au travail. L'IE a également accepté d'envisager un travail commun avec l'OIT et les FSI.

Migration internationale

Le plan de suivi de la résolution du Congrès sur la migration internationale a été avalisé par le SWC. L'IE se concentrera sur les domaines d'action suivants : cadre juridique et politique ; évaluation de la dimension des genres de la migration internationale, en particulier dans le secteur de l'éducation ; et intégration d'une perspective de genre dans les domaines liés de l'agenda de travail de l'IE. L'IE vise à sensibiliser davantage, à travailler en coopération avec les Bureaux régionaux et à promouvoir des outils tels que le Protocole de recrutement des enseignants du Commonwealth, adopté en 2004 et soutenu par l'OIT.

En coopération avec l'Unité de la recherche de l'IE, l'étude sur l'accès à l'éducation des enfants migrants et réfugiés des pays de l'OCDE sera étendue. L'IE a également exploré la possibilité d'une initiative conjointe avec l'UNESCO et l'OIT.

Le travail conjoint sur l'agenda du travail décent et le Groupe de travail sur l'égalité du SWC a été positif. La coopération a été organisée afin que la contribution de l'IE sur la fuite des cerveaux parmi les enseignants et les bonnes pratiques soit incluse dans la Déclaration mondiale pour le dialogue de la société civile, à l'occasion du 2ème Forum mondial sur la migration et le développement, qui s'est tenu le 28 octobre à Manille, aux **Philippines**.

Dans de nombreuses régions du monde, le racisme et l'exclusion semblent être en augmentation, notamment dans des pays soutenant traditionnellement les droits des migrants, d'asile et des réfugiés. Il est essentiel de promouvoir le respect des normes fondamentales. L'IE fait partie du réseau lancé par le Comité des ONG sur la migration, CONGO, fondé à l'origine lors de la Commission de la condition de la femme de l'ONU de 2006, sur la base du travail du Forum sur la migration vers une discussion de haut niveau de l'ONU sur la migration et le développement (septembre 2006). En ce qui concerne la Directive « retour » de l'Union européenne, l'IE et le Comité syndical européen de l'éducation ont appelé le Parlement européen à ne pas y apporter son soutien, car elle met à mal des principes de base de droits humains et en particulier les droits des enfants reconnus par le droit international.

Un atelier national a également été organisé en **Guyane** (9-12 décembre) afin de discuter de l'impact de la migration et du trafic sur la profession d'enseignant, sur la qualité de l'éducation en Guyane, sur la perspective de genres sur le trafic de femmes et de jeunes filles, ainsi que des moyens à la disposition des syndicats d'enseignants en vue de combattre la migration des enseignants. Les délégués ont partagé leurs expériences personnelles sur la migration et le trafic et ont discuté de plans d'action de suivi.

L'AUDIT DE L'IE SUR LES QUESTIONS D'ÉGALITÉ ENTRE HOMMES ET FEMMES

Le Bureau exécutif a pris la décision de soumettre l'IE à un audit sur les questions d'égalité entre hommes et femmes en 2008. En vertu de cette décision, le Secrétaire général de l'IE a demandé l'aide du Bureau de l'OIT pour l'égalité entre hommes et femmes, via le Bureau de l'OIT pour les activités pour les travailleurs (ACTRAV), afin de mener à bien cet audit au siège de l'IE à Bruxelles.

L'audit participatif de l'OIT sur les questions d'égalité entre hommes et femmes a eu lieu du 22 au 29 octobre, en plus du travail administratif préparatoire, des entretiens et de la rédaction du rapport. L'audit de l'IE sur les questions d'égalité entre hommes et femmes a été mené à bien par une équipe composée du Bureau pour l'égalité entre hommes et femmes de l'OIT, avec le soutien d'ACTRAV et d'un coordinateur de l'IE.

L'audit adopte une approche participative et auto évaluative afin de promouvoir un apprentissage organisationnel sur la généralisation de la question de genres dans les politiques, les programmes et les pratiques. Il s'agit d'un nouvel outil à la disposition de l'IE dans ses efforts en faveur de la non-discrimination et de l'égalité entre les sexes.

L'audit de l'IE a consisté en une évaluation de documents, menée par l'équipe d'audit avant le 22 octobre, des entretiens individuels avec 24 membres du personnel, une session d'orientation, un atelier participatif d'une journée sur la question de l'égalité entre les genres et une session au cours de laquelle l'ensemble du personnel a pu livrer ses réactions sur les observations et recommandations préliminaires. Le Rapport de l'audit sur les questions d'égalité entre hommes et femmes sera présenté au Bureau exécutif en 2009.

CONFÉRENCE MONDIALE SUR LES FEMMES 2010

La première Conférence mondiale de l'IE sur les femmes se tiendra à Kuala Lumpur, en **Malaisie**, en 2010. Une vue d'ensemble des questions liées à cette conférence, telles que ses objectifs, sa portée et ses participants, a été acceptée par le SWC en septembre. Un Comité directeur pour la Conférence, composé de membres du Comité de la promotion des femmes du Bureau exécutif, a été mis sur pied. 300 représentants d'organisations membres de l'IE dans le monde sont attendus. Le SWC a demandé qu'un financement soit mobilisé afin de garantir la participation des femmes de toutes les régions. Un effort particulier devrait être fait afin de garantir la présence de femmes d'origine autochtone.

L'événement sera principalement une conférence de travail et se focalisera sur les thèmes suivants : le statut actuel des femmes, notamment dans les syndicats, l'égalité salariale, la migration internationale, les petites filles et les réseaux de l'IE. D'autres questions pertinentes telles que l'accès à l'éducation, un travail décent pour une vie décente pour les femmes, les Objectifs du Millénaire pour le développement concernant l'égalité entre les genres et le financement de l'égalité entre les genres seront soulevés au sein de groupes de travail.

ÉTUDE QUADRIENNALE ET RAPPORT DE L'IE SUR LE STATUT DES FEMMES DANS L'ÉDUCATION, LES SYNDICATS ET LA SOCIÉTÉ

La préparation du questionnaire pour l'étude sur les femmes du Congrès de 2011 a débuté. Comme convenu par le CSW, les organisations membres de l'IE recevront des questionnaires via les structures régionales. Selon le CSW, les questions principales de l'étude de l'IE comprendront :

Les femmes dans le secteur de l'éducation :

- Démographie des genres à tous les niveaux des systèmes éducatifs, y compris dans l'administration et la direction ;
- Recrutement, rétention, promotion et tendance salariales ;
- Soutien face aux questions professionnelles, y compris le développement professionnel et la formation continue ; et
- Education des filles.

Les femmes dans les syndicats :

- Égalité entre les genres aux postes de direction, dans la participation, la politique et les programmes ; et
- Conventions collectives, y compris des dispositions concernant les congés, la non-discrimination et les femmes dans les négociations.

Les femmes dans la société :

- Violence ;
- Tendances en matière d'emploi/du marché du travail ;
- Protection sociale ;
- Responsabilité partagée ;
- VIH/SIDA ; et
- Problèmes nouveaux/émergents.

LE GROUPE DE TRAVAIL SUR L'ÉGALITÉ DES GENRE DU CSM

L'agenda sur l'égalité des Fédérations syndicales mondiales fait des progrès importants. Citons comme exemples la délégation syndicale importante lors de la 52^{ème} session de la Commission de

la condition de la femme de l'ONU, la représentation des travailleurs lors de la réunion d'experts préparatoire sur le financement de l'égalité entre les genres et le lancement de la campagne conjointe sur des emplois et des vies décentes pour les femmes dans le cadre de Journée internationale de la femme. Les responsables de l'IE en matière d'égalité ont rejoint le Groupe de travail sur l'égalité entre les genres du Conseil des syndicats mondiaux (CSM), qui coordonne le travail sur les questions relatives aux femmes et au genre et conseille le CSM. Le Groupe de travail sur l'égalité des genres du CSM se réunit deux fois par an et a créé un groupe informel d'échange de courriels. Le programme de travail couvre les thèmes ou les campagnes suivants :

- Défense des droits des femmes et des normes de l'OIT, en particulier l'égalité salariale et la Convention de l'OIT sur la maternité ;
- Stratégies visant à renforcer la participation et la représentation des femmes à la Conférence internationale du travail et une approche coordonnée sur les discussions et les documents ;
- Une campagne pour mettre fin à la violence contre les femmes, incluant notamment les questions du trafic d'êtres humains, des travailleuses immigrées, des travailleuses domestiques et des droits des personnes LGBT ;
- Le lancement d'une campagne de promotion unifiée le 8 mars, pour la Journée internationale de la femme ;
- Le renforcement de la représentation et de la pression syndicale à la Commission de la condition de la femme de l'ONU ;
- L'organisation des femmes en syndicats démocratiques, en particulier dans les zones franches d'exportation ; et
- L'encouragement de la coopération entre syndicats sectoriels et centres syndicaux et leurs affiliés sur les questions précitées.

L'IE s'est associée à la campagne « Travail décent pour une vie décente », qui a débuté le 7 octobre et a duré jusqu'au 10 décembre, Journée mondiale des droits de l'Homme, à l'occasion de laquelle le 60ème anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'Homme a été célébré. Une autre date clé de la campagne a été le 25 novembre, Journée de l'ONU pour l'élimination de la violence contre les femmes.

L'IE participera également à la contribution des FSI au projet de chapitre sur l'égalité entre les genres au travail, devant être utilisé lors de la discussion sur l'égalité entre les genres qui est au centre de la campagne pour des emplois décents, dans le cadre de la Conférence internationale du Travail 2009. 2009 marque le 10ème anniversaire du plan d'action de l'OIT sur l'égalité entre les genres.

La participation des femmes syndicalistes à la Conférence internationale du Travail est toujours faible comparé à la représentation des femmes au sein des délégations gouvernementales et patronales. Seuls 13% des délégués des travailleurs étaient des femmes à la CIT 2008. L'IE mettra l'accent sur la nécessité pour les syndicats d'améliorer la représentation des femmes au sein des délégations de travailleurs à l'OIT.

CONFÉRENCE D'EXAMEN DE DURBAN DE L'ONU 2009

La Conférence d'examen de Durban de l'ONU, qui doit se tenir à Genève, en Suisse, du 20 au 24 avril 2009, examinera la mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action de Durban, adoptés en 2001.

L'IE et la CIS ont collaboré afin d'informer et d'agir en soutien aux revendications syndicales sur un travail décent pour tous, sur la lutte contre le racisme et la xénophobie sur le lieu de travail et dans la communauté. Depuis sa participation à la réunion de l'OIT portant sur « le développement

d'une stratégie syndicale de lutte contre la discrimination et la xénophobie » (Genève, 4-7 décembre 2007), l'IE est un partenaire actif du Groupe de travail syndical sur le suivi du plan d'action et de la Déclaration de Durban.

52ÈME SESSION DE LA COMMISSION DE LA CONDITION DE LA FEMME DES NATIONS UNIES

En mars, la Commission de la condition (CSW) a travaillé sur le thème du financement de l'égalité et de l'autonomisation des femmes. La réunion constituait une opportunité stratégique de faire avancer l'agenda syndical pour le travail décent en vue de la Conférence de suivi sur le financement du développement (Doha, 2008). La participation et les contributions syndicales ont été visibles durant la première semaine de la 52ème session de la CSW et dans le processus préparatoire à la réunion du Groupe d'experts de la Division de la promotion de la femme (DAW) à Oslo, et le principe d'« un travail décent pour les femmes » a été inclus dans les recommandations du Groupe d'experts.

Les syndicats mondiaux (IE, ISP et CIS) ont gagné en visibilité. Le 26 février, le représentant de la CIS à l'ONU a pris la parole lors de la table ronde de haut niveau organisée en parallèle sur le thème général, et le jour suivant un Secrétaire général adjoint de l'IE a pris la parole devant le panel d'experts sur « les initiatives politiques clés sur le financement de l'égalité entre les genres et de l'autonomisation des femmes ».

Les efforts de lobbying au cours des deux semaines se sont révélés positifs. Les contributions des FSI sur le travail décent, les jeunes filles et l'éducation ont été incluses dans la déclaration finale. Les conclusions finales comprennent des paragraphes sur l'emploi, avec une référence au travail décent ; sur l'emploi stable et rémunéré de manière équitable pour les femmes; et le développement de politiques de financement de l'égalité entre les genres. Les principes et droits fondamentaux au travail n'ont par contre pas été inclus dans le texte. Un paragraphe sur l'éducation et la santé inclut des références aux jeunes filles ; l'importance de services financés par l'Etat, y compris l'engagement de recourir à des données non regroupées par âge et par sexe. Aucune référence à la nécessité de réformes institutionnelles n'a été incluse.

Le panel de discussion interactive des FSI du 29 février sur ce thème a rassemblé plus de 100 participants, dont les représentants d'agences des Nations Unies Carolyn Hannan, Directrice pour la promotion des femmes (DAW), et Evy Messell, du Bureau pour l'égalité entre hommes et femmes de l'OIT. L'IE, l'ISP et la CIS ont élaboré une déclaration commune sur « l'investissement dans le travail décent pour les femmes ». Pour la première fois, une réunion préparatoire de travail a été organisée avant la CSW de l'ONU, afin d'échanger des informations et des stratégies et organiser le travail d'équipe via des caucus quotidiens. Les délégués des FSI lors de la CSW ont considéré cette première expérience comme utile. Les FSI ont travaillé en coopération étroite avec les représentants de l'OIT qui ont également participé à ces activités.

La délégation de l'IE à la 52ème session de la CSW de l'ONU comprenait 25 participants de 11 pays, au sein d'une délégation d'environ 40 représentants FSI/CSI/ISP, la plus importante jamais réunie. Toutes les régions étaient représentées au sein de la délégation de l'IE. Quatre syndicats de l'éducation nationaux ont assistés à l'événement : NEA/**Etats-Unis**, CTF/**Canada**, UEN/**Norvège** et Lärarförbundet/**Suède**.

Les préparatifs ont débuté pour la 53ème session de la CSW de l'ONU 2009 (2-13 mars 2009), qui aura pour thème: « Le partage égal des responsabilités entre hommes et femmes, y compris en matière de soins dans le contexte du VIH/SIDA ». Le travail préparatoire est en cours et promeut la

participation des affiliés via une discussion en ligne (7 juillet et 1er août 2008) et un suivi du financement pour le développement.

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME

En 2008, l'IE a célébré le 100^{ème} anniversaire de la Journée internationale de la femme en organisant un événement avec ses collègues de la Maison syndicale internationale à Bruxelles. La célébration syndicale de la Journée internationale de la femme a rassemblé presque 150 personnes de l'IE, la CSI, la CES et la FSESP. Les activités comprenaient le lancement de la Campagne mondiale pour un travail et une vie décente pour les femmes, la présentation d'une affiche et d'une présentation de l'IE par son Unité de la communication, ainsi qu'un clip de 3 minutes sur l'égalité salariale du *Trade Union Congress* (TUC) britannique. Des représentants de la CSI, de la CES et de l'IE ont pris la parole.

Au niveau mondial, le lancement du plan pluriannuel du Secrétaire général de l'ONU sur la campagne visant à mettre fin à la violence contre les femmes, qui continuera jusqu'en 2015, coïncidera avec la date butoir pour réaliser les OMD. La question de la violence contre les femmes a été prioritaire pour l'IE. Tout au long de l'année, l'IE a accordé une attention particulière à cette question, en coopération avec d'autres FSI, en contribuant à la brochure de la CSI sur ce sujet et en publiant une déclaration à l'occasion de la journée d'action. L'Unité compétente développe des plans concrets afin de contribuer à la campagne pluriannuelle visant à mettre fin à la violence contre les femmes et les filles, en préparation de la Conférence mondiale sur les femmes de 2010.

TRAVAIL SUR L'ÉGALITÉ ENTRE LES GENRES AU NIVEAU RÉGIONAL

Les réseaux de femmes régionaux et sous-régionaux de l'IE ont fondamentalement contribué à la promotion de l'autonomisation des femmes et de leur accès aux postes de direction. Leur travail est soutenu par des dispositions du Programme et du budget de l'IE, à travers des projets de coopération au développement (CTF/FCE, UEN, Lärarförbundet, AEU, NEA, FE.CC.OO, FETE) et par d'autres moyens disponibles. L'IE dispose actuellement de 10 réseaux régionaux et sous-régionaux : un panafricain et 5 sous-régionaux ; un régional en Amérique latine; 3 pour l'Asie-Pacifique ; et un paneuropéen.

Afrique

Comme prévu, la région africaine a connu deux développements majeurs en ce qui concerne le Réseau régional des femmes : le lancement d'un réseau régional panafricain (AWEN) et d'un réseau sous-régional de femmes pour l'Afrique australe (SAWEN), qui sont venus s'ajouter aux autres réseaux sous-régionaux de femmes en Afrique.

Le Réseau africain pour l'éducation des femmes (AWEN) a été lancé par 40 dirigeantes syndicalistes du 19 au 24 mai, à Cotonou, au **Bénin**. Les organisations coopérantes CTF-FCE/**Canada**, UEN/**Norvège** et Lärarförbundet/**Suède** ont également assisté au lancement. Les membres de l'AWEN œuvrent à la promotion de l'égalité entre les genres et de l'émancipation des femmes.

Un Comité de pilotage a été élu, composé des coordinatrices des 5 réseaux sous-régionaux : Le Réseau des femmes d'Afrique du Nord (REFEAN), le Réseau de femmes ouest-africaines dans le secteur de l'éducation (WAWEN), le Réseau de femmes d'Afrique centrale dans le secteur de l'éducation (RESEAC), le Réseau des femmes d'Afrique de l'Est (WNEA) et le Réseau des femmes

d'Afrique australe dans le secteur de l'éducation (SAWEN). Un Comité consultatif de 12 représentants a également été désigné. Les membres du comité ont discuté et adopté la proposition écrite élaborée en janvier 2007. Un plan d'action stratégique a été adopté pour 2009-2011. Le comité a appelé les gouvernements à créer un espace pour les femmes dans les programmes de formation des enseignants.

Le lancement de l'AWEN a été précédé d'une session de formation de deux jours consacrée à l'acquisition par les dirigeantes de compétences liées à la collecte de données, à la communication (orale et écrite) et de techniques de plaidoyer basées sur des cas pratiques au Kenya et au Sénégal. Des partenaires de coopération au développement et des membres de l'IE sont activement impliqués dans le soutien et le développement de l'AWEN. Le Coordinateur régional principal de l'IE a également fourni des informations sur les réunions des ateliers de travail des réseaux sous-régionaux de femmes tenues en 2008.

Les réseaux sous-régionaux ont organisé plusieurs ateliers de travail. Le Réseau des femmes d'Afrique de l'Est (WNEA) a organisé un atelier de formation du 7 au 11 janvier à Kampala, en **Ouganda**, en coopération avec le partenaire de coopération au développement CFT-FCE/**Canada**. Le but de la réunion était de renforcer les capacités des dirigeantes dans leurs positions et de développer des stratégies de promotion effective des réseaux au plan sous-régional. L'atelier a rassemblé 17 participants, notamment les membres du Comité de coordination du WNEA (**Ethiopie, Kenya, Ouganda, Tanzanie et Zanzibar**).

Le Réseau d'Afrique centrale (RESEAC) a organisé un atelier de formation pour ses dirigeants du 2 au 4 avril à Douala, au **Cameroun**, en coopération avec le partenaire de coopération au développement CTF-FCE/**Canada**, afin de remédier au défaut de communication constaté au sein du réseau. L'atelier a rassemblé 15 activistes venus de 11 organisations de 7 pays d'Afrique centrale. Le RESEAC a redéfini son plan d'action pour les deux prochaines années et a enjoint aux organisations locales d'intensifier leur soutien aux activités des femmes au niveau national.

Le lancement du Réseau des femmes d'Afrique australe dans le secteur de l'éducation (SAWEN) a été précédé d'un atelier de formation organisé du 26 au 28 mai à Pretoria, en **Afrique du Sud**. Il a rassemblé 12 participants d'**Afrique du Sud**, du **Lesotho**, du **Malawi**, du **Mozambique**, de la **Zambie** et du **Zimbabwe**. L'objectif était de définir le travail, les structures et le fonctionnement du SAWEN, ainsi que d'établir des comités de coordination et de consultation.

Enfin, le Réseau de femmes ouest-africaines dans le secteur de l'éducation (WAWEN) a organisé deux ateliers de formation pour les dirigeants des syndicats enseignants d'Afrique occidentale. Le premier a eu lieu du 25 au 27 juin à Lomé, au **Togo**, et était axé sur la gestion axée sur les résultats (GAR). Le deuxième atelier a été organisé du 15 au 18 décembre à Accra, au **Ghana**, dans le but de renforcer non seulement les progrès des participants au premier atelier, mais également les fondations des structures nationales du WAWEN. Un troisième atelier est recommandé pour 2009 afin d'évaluer les résultats de la formation précédente.

Asie et Pacifique

Trois séminaires sous-régionaux pour les femmes ont été organisés cette année. Un séminaire sous-régional de l'Association sud-asiatique pour la coopération régionale (ASACR) a eu lieu en septembre à Katmandou, au **Népal**, pour 18 hauts dirigeants des organisations membres de l'IE dans la sous-région de l'ASACR. Le Réseau de femmes de l'Association des nations d'Asie du Sud-est a organisé deux réunions sous-régionales. L'une a eu lieu en mai et la seconde en octobre, à Kuala Lumpur, en Malaisie, pour 18 hauts dirigeants d'organisations membres de l'IE dans cette

région. Les séminaires ont duré trois jours. Ils ont été organisés en consultation avec le Comité régional de l'IE et avaient pour objectif l'examen des plans des réseaux et l'adoption du programme de travail à mener en 2009 sur des problématiques communes : promouvoir la perspective du genre dans le travail syndical, l'émancipation des femmes, la sensibilisation aux droits humains et des campagnes sur la protection de la maternité, l'égalité salariale et la négociation collective. L'IE a organisé un séminaire sur l'égalité salariale avec la FMESU, à Oulan-Bator, en **Mongolie**, du 18 au 20 octobre. Ce séminaire a rassemblé 29 hauts dirigeants de la FMESU, qui ont discuté de la question de l'égalité salariale dans le pays et de la féminisation de la profession d'enseignant. Le séminaire a recommandé la détermination scientifique des salaires et une plus grande valeur attachée aux responsabilités plutôt qu'aux qualifications académiques dans la détermination des salaires dans le secteur public.

Une réunion de deux jours du Comité éditorial des femmes de la région de l'ASACR s'est tenue le 27 et le 28 décembre à New-Delhi, en **Inde**. La réunion portait sur trois questions essentielles : la publication du bulletin d'information de l'ASACR, « Women's Voice », un document sur les pratiques discriminatoires contre les jeunes filles dans l'éducation et des supports de campagne sur les prestations sociales en matière de maternité.

La réunion du Comité de projet et éditorial des femmes d'Asie du Sud a eu lieu du 13 au 15 juillet à New-Delhi, en **Inde**. Dix hautes dirigeantes de l'AIACHE, l'AIPTF, l'AIFTO, l'AISTF/Inde, la CTTU/Sri Lanka et la NNTA et la NTA/Népal ont assisté à la réunion. Celle-ci portait sur la participation des jeunes femmes dans les syndicats, le site web du SAARC, des kits sur l'éducation des filles et un manuel sur les lois concernant les femmes.

L'AIFTO a organisé un atelier national des femmes du 21 au 23 octobre à Solan, en **Inde**, en coopération avec la Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants. L'atelier a identifié les secteurs d'activité des femmes au sein de l'AIFTO.

Un atelier de l'IE a été organisé à Hyderabad, en Inde, du 3 au 5 octobre, afin d'évaluer l'autonomisation féminine à travers les réseaux de femmes. Vingt-et-une hautes dirigeantes de quatre organisations d'Inde (AIPTF, AIFTO, AISTF et AIACHE), de deux du Népal (NTA et NNTA) et de cinq du Sri Lanka (ACUT, ACUT-G, CTTU, SLITU et USLTS) ont participé à la réunion.

Pour la première fois, l'Internationale de l'Éducation et la FES ont collaboré à l'occasion de la Conférence sous-régionale des femmes d'Asie du Sud-est organisée par le réseau des femmes de l'ANASE, du 10 au 12 octobre à Kuala Lumpur, en **Malaisie**. L'IE a assisté à la conférence, de même que des dirigeantes du NUTP, du Sarawak TU et du Sabah TU de **Malaisie**, de la SMP NATOW, de l'ACT, de la TOPPS et de la FFW des **Philippines**, du NTTU et de la PSTAT de **Thaïlande** et de la PGRI d'**Indonésie**. Les participants ont fixé les objectifs suivants pour la réunion :

- Examiner le statut actuel du Réseau de femmes de l'ANASE ; définir des objectifs et des stratégies afin de le renforcer, de le rendre plus visible et de le faire devenir partie intégrante de l'agenda syndical.
- Évaluer les progrès dans l'égalité entre les genres au sein des syndicats nationaux membres du Réseau de femmes de l'ANASE ; déterminer par quels moyens atteindre cet objectif.
- Renforcer la sensibilisation à la perspective plus large d'égalité entre les genres, y compris aux instruments internationaux sur les droits des femmes et la non-discrimination, tels que la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et les Conventions de l'OIT.
- Encourager les efforts continus afin d'émanciper les femmes au sein des syndicats, de l'enseignement et de la société, en particulier en ce qui concerne les postes de direction.

- Développer un plan d'action stratégique afin d'atteindre les objectifs aux niveaux sous-régional et national du Réseau de femmes de l'ANASE pour 2009 et au-delà.

L'IE, en coopération avec la FCE/**Canada** et la PGRI/**Indonésie**, a organisé un caucus des femmes le 30 juin à Palembang, en **Indonésie**, avant le Congrès de la PGRI en juillet. Plus de 400 dirigeantes ont assisté au forum et ont formulé des recommandations pour l'amélioration de l'efficacité du PGRI dans la résolution des problèmes éducatifs et d'égalité des genres dans le pays.

Caraïbes

Tous les membres du Comité de la promotion des femmes du CUT, ainsi que les dirigeants du comité des femmes de différents syndicats caribéens ont assisté à une formation du Réseau des femmes sur la santé et la sécurité à **Antigua et Barbuda**, du 20 au 22 avril. La formation était financée par la CTF-FCE/Canada, comme contribution au programme du Réseau des femmes enseignantes caribéennes.

Le Coordinateur régional de l'IE a assisté à la conférence de la *Caribbean Women's Association* (CARIWA) à Anguilla, du 23 au 27 avril, dans le cadre de la coopération avec d'autres organes régionaux de la région. Le thème principal était le VIH/SIDA chez les femmes et les jeunes filles des **Caraïbes**. Le Coordinateur de l'IE a également organisé des discussions avec le Président et d'autres membres de l'exécutif de l'*Anguilla Teachers' Union*, afin de discuter d'activités futures du syndicat.

Une réunion sous-régionale du réseau des femmes s'est tenue du 3 au 5 novembre à Paramaribo, au **Suriname**, organisée par le BvL (*Bond van Leraren*), le SOB (*Surinaamse Onderwijzersbond*) et le COB (*Christelijke Onderwijzersbond*). Cet atelier portait sur l'égalité et l'équité entre les genres dans les syndicats d'enseignants : une formation au rôle de dirigeante. Cette activité sur trois jours incluait des participants de plusieurs organisations enseignantes du Suriname, à savoir les syndicats mentionnés ci-dessus et le BLTO (un syndicat d'enseignants d'établissements techniques secondaires). De plus, des représentants du GUT/**Guyana**, du GTU/**Grenade**, de la DAT/**Dominique**, du NTU/**Saint-Kitts & Nevis** et du SLTU/**Sainte-Lucie** ont participé à l'atelier. L'objectif principal de cet atelier était de former un noyau de femmes des Caraïbes appelées à des postes de direction au sein de leur syndicat respectif. En outre, l'atelier visait à former ces femmes à organiser des ateliers, à prendre la parole en public et à encourager l'établissement de comités de femmes.

Europe

Le Réseau paneuropéen de femmes (PEWN) est une communauté en ligne composée de plus de 100 membres. Il a été lancé le 8 mars 2007. Les thèmes identifiés sont : la violence à l'encontre des femmes, les réformes des retraites et les résultats du séminaire sur « Gagner du respect pour la diversité » qui a eu lieu en novembre. La liste de diffusion électronique actuelle se transformera en 2009 en un forum en ligne avec la possibilité d'organiser des discussions et d'archiver des documents. Ce forum permettra de classer des documents, de créer des blogs et de mener plusieurs discussions en même temps.

Comités régionaux statutaires de l'IE sur l'égalité

Le Comité paneuropéen pour l'égalité, qui est un organe statutaire, a débattu des questions liées à la condition des femmes dans les syndicats et l'éducation, et a également traité des questions relatives à l'égalité et à la non-discrimination sur le lieu de travail, dans le secteur de l'éducation et dans la société. Une attention particulière est portée aux questions telles que le racisme, les LGBT, ainsi que les droits des minorités et des enfants.

Le Comité paneuropéen pour l'égalité s'est réuni les 1er et 2 avril à Bruxelles, en **Belgique**, avec plus de 60 représentants d'organisations membres paneuropéennes. Un nouveau président a été élu et les membres du groupe de travail ont été nommés. L'un des membres du groupe de travail est un expert sur les questions liées aux LGBT.

Les membres de ce comité ont également lancé une étude sur l'impact des réformes des retraites sur les enseignantes. Quelques 40 organisations membres de la région paneuropéenne ont fourni des données et des analyses, compilées dans une étude présentée au Comité régional à **Luxembourg**, en novembre. En utilisant les données contenues dans l'étude, l'IE entamera une discussion avec les organisations membres sur les stratégies mises en œuvre par les syndicats d'enseignants afin d'amender les réformes des retraites ou d'atténuer leurs effets sur les enseignantes.

Le Comité paneuropéen de la promotion des femmes s'est réuni pour la première fois le 14 avril, puis le 11 novembre. Il se compose des femmes membres du Comité régional. L'une de ses tâches principales est de contrôler les dispositions concernant la représentation des femmes au sein de la structure paneuropéenne. Cette nouvelle structure a été créée afin d'accroître l'engagement des Européennes et de renforcer la généralisation des questions relatives au genre dans les syndicats. La deuxième réunion a été consacrée aux préparatifs pour la Conférence mondiale pour les femmes et au plan de division de l'étude quadriennale en une partie régionale et une partie mondiale, soutenue par le SWC.

Amérique latine

Depuis 2000, l'IE a mis en place des réseaux régionaux et sous-régionaux de femmes sur tous les continents. Aujourd'hui, des représentants de 217 organisations membres sont engagées dans ces réseaux, qui visent à :

- Améliorer la participation des femmes dans les activités syndicales et les postes décisionnels ;
- Autonomiser les femmes en améliorant leurs compétences au sein des syndicats en matière de finances, de négociation collective et de communication ;
- Renforcer la solidarité entre les enseignantes ; et
- Renforcer la sensibilisation aux questions liées au genre, ainsi que les plans, les politiques et les programmes en faveur de l'égalité.

Les Réseaux de femmes latino-américaines visent à promouvoir le niveau de coordination entre les femmes des diverses organisations afin de consolider la participation des femmes dans des rôles de dirigeantes au sein des structures syndicales. Un certain nombre d'objectifs ont été atteints en 2008 grâce au Réseau de femmes latino-américaines : 93% des organisations enseignantes ont introduit une discussion sur l'égalité entre les genres dans l'ordre du jour de leurs débats ; 3 syndicats ont créé des comités de femmes (ADP et ANPROTED/**République dominicaine** et FETRA *Enseñanza/Venezuela*) ; 4 syndicats ont mis sur pied des groupes de discussion sur les questions d'égalité entre les genres (SITEK/**Curaçao**, COPEMH et COLPEDAGOGOSH/**Honduras**, OTEP/**Paraguay**) ; là où des élections ont eu lieu, la représentation des femmes dans la structure syndicale a augmenté de 7 à 12%.

Une réunion régionale du Réseau de femmes latino-américaines du secteur de l'éducation a eu lieu du 3 au 5 mars à Sao Paulo, au Brésil. Des représentantes des syndicats suivants étaient présentes : CTERA et CEA/**Argentine** ; CNTE et CONTEE/**Brésil** ; CPC et CONATECH/**Chili** ; FECODE/**Colombie** ; ANDE et SEC/**Costa Rica** ; SITEK/**Curaçao** ; ADP/**République dominicaine** ; UNE/**Equateur** ; ANDES 21 *Junio*/**Salvador** ; STEG/**Guatemala** ; CGTEN-ANDEN et FEPDES/**Nicaragua** ; MPU/**Panama** ; OTEP/**Paraguay** ; SUTEP/**Pérou** ; FEDMYFEP et FUMTEP d'**Uruguay** ; FETRA Enseñanza et FETRA *Magisterio*/**Venezuela**. La réunion régionale était financée par la CTF-FCE/**Canada** et Lärarförbundet/**Suède**.

Pour chaque organisation, les femmes ont évalué les obstacles auxquels elles sont confrontées en vue de garantir leur participation égale au sein des syndicats d'enseignants en Amérique latine et ont convenu des actions permettant de résoudre les problèmes.

Un atelier a également été organisé pour le Réseau sous-régional de femmes des organisations d'enseignants d'Amérique centrale. L'atelier était organisé à Granada, au Nicaragua, du 15 au 17 octobre et des organisations de huit pays y ont participé : ANDE et SEC/**Costa Rica** ; SITEK/**Curaçao** ; ADP/**République dominicaine** ; ANDES 21 DE JUNIO/**Salvador** ; STEG/**Guatemala** ; COLPROSUMAH, COPRUMH, PRICPHMA et COLPEDAGOGOSH/**Honduras** ; CGTEN-ANDEN et FEPDES/**Nicaragua** ; et MPU/**Panama**. Ce réseau sous-régional de femmes était financé par Lärarförbundet/**Suède**.

Un atelier national a également eu lieu au **Honduras** (19-21 mai) pour les organisations membres de ce pays ayant récemment rejoint le Réseau de femmes latino-américaines. Des réunions ont été organisées avec les Bureaux exécutifs du COLPROSUMAH, du COPEMH, du COPRUMH, du PRICPHMA et du COLPEDAGOGOSH afin d'impliquer la direction syndicale dans le travail sur l'égalité des genres.

3.2 EGALITÉ POUR LES PERSONNES LGBT

Le travail de plaidoyer mondial a obtenu des résultats significatifs. Plus tôt cette année, le Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC) a octroyé le statut consultatif à deux groupes, COC des **Pays-Bas** et la Fédération étatique des LGBT d'**Espagne**. Ces dernières années, l'ECOSOC n'a octroyé ce statut qu'à cinq ONG, après avoir passé outre les recommandations négatives de son Comité sur les ONG. L'IE a également accueilli le communiqué de 66 Etats membres provenant de toutes les régions, présenté le 18 décembre lors de l'Assemblée générale de l'ONU. Cette déclaration non obligatoire réaffirme la protection existante des droits humains sur l'orientation et l'identité sexuelles en droit international.

L'IE a poursuivi son action en coordination avec le CPC du **Chili**. L'IE a envoyé une lettre au Ministère de l'Education chilien, protestant contre le fait que des responsables de l'Église catholique aient révoqué la permission d'une enseignante d'enseigner la religion après avoir appris qu'elle était lesbienne. Elle enseignait la religion depuis 21 ans dans une école élémentaire de Santiago, Chili.

En **Pologne**, l'organisation affiliée de l'IE, le ZNP, ainsi que d'autres ministères et ONG, ont discuté publiquement de la discrimination en raison de l'orientation sexuelle. La conférence sur le rôle des syndicats dans la lutte contre la discrimination basée sur l'orientation sexuelle, organisée à Varsovie le 21 juin, était la première de ce type en Pologne. La réunion était organisée par la

Campagne contre l'homophobie et a rassemblé 60 personnes de Pologne et de l'étranger. L'IE a fait une présentation sur la généralisation de l'égalité dans l'éducation.

Des représentants d'Unison, du Royaume-Uni, et de Verdi, d'Allemagne, coordonnent une mission syndicale à venir en Pologne. L'IE et l'ISP ont été invitées.

Le Secrétaire général de l'IE a assisté à l'activité sur les droits des LBGT dans l'éducation et la vie professionnelle, organisée par l'affilié de l'IE en **Suède**, Lärarförbundet, le 1er août. L'événement faisait partie du programme de l'Euro Pride, qui s'est tenue à Stockholm, en **Suède**, du 25 juillet au 3 août. À la suite de cette bonne pratique, Catelene Pashier, Secrétaire confédérale de la CES, a participé pour la première fois au festival, en collaboration avec le réseau syndical All Clear en Suède.

FORUM LBGT IE/ISP

Promouvoir le manuel : Syndicalistes ensemble pour les droits LBGT (2007) dans des activités et ateliers divers

Une préparation commune visant à promouvoir le guide IE/ISP sur l'égalité lors de la XXIVème Conférence mondiale de l'ILGA, organisée le 5 novembre à Vienne, en **Autriche**, a été coordonnée par l'IE, l'ISP et Unison/**Royaume-Uni**. L'IE a également participé à la XXIVème Conférence mondiale de l'Association internationale des lesbiennes, des gays, des personnes bisexuelles, trans- et intersexuelles. Des participants du **Canada**, d'**Italie**, du **Nigéria** et du **Royaume-Uni** ont eu des échanges intéressants sur les bonnes pratiques.

Avancer dans le renouvellement de la composition du Comité directeur IE/ISP sur les LBGT afin de refléter les développements régionaux actuels. Les Bureaux régionaux Europe et Amérique latine de l'IE travaillent sur des activités spécifiques.

En coopération avec les représentants régionaux de l'IE, le Secrétariat travaille au renouvellement de la composition de la représentation de l'IE au sein du comité directeur IE/ISP sur les LBGT, l'organe qui assurera la planification et la mise en œuvre du Forum IE/ISP sur les LBGT avant le Congrès mondial de l'IE en 2011.

Des activités de constitution de réseau et d'alliance sont organisées pour la préparation de la réunion « Workers out » lors de la 2ème Conférence internationale sur les droits humains des LBGT, qui s'est tenue à Copenhague, au **Danemark**, du 27 au 29 juillet. En coopération avec d'autres syndicats mondiaux, l'IE a travaillé sur « Workers out », mais également sur la mobilisation de ses affiliés travaillant sur les questions liées aux LBGT. Une mention spécifique de l'éducation a été incluse au programme pour la première fois.

COOPÉRATION AVEC LES ONG

L'IE a financé le manuel éducatif sur le harcèlement homophobe, produit par MOVILH du **Chili**, organisation qui travaille en collaboration étroite avec le CPC/**Chili**. Le document sera publié en mars 2009 et des représentants de CPC et du Bureau régional latino-américain de l'IE assisteront au lancement.

COOPÉRATION AVEC LE CSM : GROUPE DE TRAVAIL SUR L'ÉGALITÉ

En janvier, l'IE a participé à la conférence de la CES, organisée à Bruxelles, en **Belgique**, sur le développement de l'égalité : actions syndicales pour organiser et promouvoir l'égalité des droits, le respect et la dignité pour les travailleurs quelles que soient leur orientation et leur identité sexuelles. L'IE a également contribué à la collecte d'exemples de bonnes pratiques syndicales à travers l'Europe/la Conférence ILGA Europe.

WORLD OUTGAMES

Les syndicats mondiaux ont accueilli les « World Outgames » et la 2ème Conférence internationale sur les droits humains des LGBT, qui s'est tenue à Copenhague, au **Danemark**, du 27 au 29 juillet. La conférence a pour vocation de lutter contre la discrimination pour des raisons d'orientation et d'identité sexuelles. Le Bureau consultatif international de la conférence est co-présidé par deux responsables syndicaux, un coordinateur de l'IE et un de l'ISP.

3.3 ÉGALITÉ POUR LES PEUPLES AUTOCHTONES

La garantie des droits des peuples autochtones à une éducation de qualité et à une part des bénéfices économiques et à la participation politique et sociale, y compris au respect de la diversité culturelle, doit être un objectif réalisable et pas seulement lointain. A l'aune des indicateurs du développement humain, les peuples autochtones continuent à être désavantagés et discriminés : nutrition, accès à des programmes éducatifs de qualité, âge de l'abandon scolaire et disparition des langues en sont les preuves partout dans le monde. L'IE travaille avec ses affiliés afin d'obtenir le droit à une éducation de qualité pour tous les peuples autochtones et de garantir que leurs langues et leurs cultures soient respectées et préservées.

Le soutien à la Déclaration de l'ONU sur les peuples autochtones et l'engagement gouvernemental dans la réforme politique, en particulier en matière d'éducation de qualité, ont été démontrés à travers les excuses gouvernementales formelles pour les injustices passées présentées aux peuples autochtones en Australie et au Canada.

Plus tôt cette année, le Premier ministre australien Kevin Rudd a présenté des excuses formelles et publiques aux peuples autochtones pour la tentative d'assimilation de la communauté aborigène par l'Australie. Le Premier ministre canadien, Stephen Harper, a suivi le mouvement avec une importante déclaration présentant des excuses aux anciens étudiants des écoles résidentielles indiennes, de la part du gouvernement du Canada et de tous les Canadiens.

SÉMINAIRE SUR L'ÉDUCATION DES AUTOCHTONES

L'IE, avec ses affiliés australiens, l'*Australian Education Union* (AEU), l'*Independent Education Union* (IEU) et le *National Tertiary Education Union* (NTEU), a organisé un séminaire sur les éducateurs autochtones intitulé « Education de qualité et justice sociale », le 6 décembre 2008 à Melbourne, en **Australie**. Le séminaire a rassemblé 110 syndicalistes indigènes de 25 syndicats de l'éducation de 15 pays.

Lors de ce rassemblement, le rôle des syndicats de l'éducation dans l'éducation autochtone a été débattu. La Secrétaire fédérale de l'AEU et Vice-présidente de l'IE a prononcé le discours d'ouverture sur « La perspective mondiale sur les questions-clés relatives aux peuples autochtones au sein des syndicats de l'éducation ». Son discours a été suivi d'un panel de discussion sur « L'éducation de qualité et la justice sociale ».

Ce séminaire a été l'occasion de réfléchir au rôle majeur que l'éducation peut jouer, dans l'économie mondiale d'aujourd'hui, dans les processus continus d'assimilation, de colonisation et de génocide culturel et linguistique des peuples autochtones. Il a également permis d'étudier le rôle des syndicats d'enseignants en vue de la résolution de ces problèmes dans le contexte éducatif, ainsi que de partager des modèles pour un travail syndical constructif avec les peuples autochtones. Un principe clé du séminaire a été la reconnaissance du rôle des enseignants, des professionnels de l'éducation et de leurs organisations dans la promotion et la préservation de l'identité culturelle des peuples autochtones et dans l'apport de l'expérience et des résultats d'une éducation de qualité.

Cette initiative très fructueuse s'est soldée par des contributions et des recommandations sur le travail à venir, afin que l'Internationale de l'Education fasse avancer son agenda sur les questions autochtones, notamment le rôle des syndicats dans l'éducation de qualité pour tous les enfants et la justice sociale pour tous.

CONFÉRENCE MONDIALE DES POPULATIONS AUTOCHTONES SUR L'ÉDUCATION (WIPCE)

Le séminaire de l'IE sur les éducateurs indigènes s'est tenu avant la Conférence mondiale des populations autochtones sur l'éducation (WIPCE), à Melbourne, **Australie**, du 7 au 11 décembre. La WIPCE triennale 2008 portait sur « L'éducation autochtone au 21ème siècle : respecter la tradition et construire l'avenir », avec un thème différent pour chaque journée. La WIPCE a constitué une opportunité de montrer les efforts pour dispenser une éducation adaptée à des communautés individuelles et uniques, et de célébrer les forces des peuples autochtones et leur capacité à préserver leurs traditions et leurs systèmes de connaissance. C'était également l'occasion pour les peuples autochtones d'exprimer leurs souhaits afin que l'éducation réponde à leurs besoins respectifs dans le futur.

La prochaine WIPCE de 2011 sera organisée par le peuple Quechua de Cuzco, au **Pérou**, afin de plaider en faveur de l'adoption par l'ONU de la Déclaration sur les peuples autochtones. Afin d'atteindre cet objectif, le soutien des FSM et des ONG sera sollicité.

ACTIVITÉS RÉGIONALES

Asie-Pacifique

Le séminaire IE/NTA/NNTA sur les organisations d'enseignants pour la promotion des droits des minorités s'est tenu du 16 au 18 mai à Katmandou, au Népal. Son objectif était de renforcer la capacité des organisations d'enseignants au **Népal** à promouvoir et défendre la diversité et le respect des droits des minorités, en particulier dans le domaine de l'éducation.

L'atelier avait pour but de comprendre les questions relatives aux minorités au Népal, de familiariser les participants avec les normes et principes des droits humains consacrés au niveau international, d'examiner les mécanismes nationaux et internationaux en vigueur, de rechercher une amélioration effective, d'identifier des stratégies efficaces pour traiter les violations des droits des

minorités, en particulier dans le secteur de l'éducation, et de contribuer au rôle des organisations d'enseignants dans leur travail sur les questions des minorités et sur la diversité.

L'atelier a également débattu de la Constitution du Népal et de la loi d'auto-gouvernance locale (1999), de la Déclaration sur l'éradication de toutes les formes d'intolérance et de discrimination fondées sur la religion ou la croyance, de la Déclaration sur les droits des personnes appartenant à des minorités nationales ou ethniques, religieuses ou linguistiques, de la Convention n°169 de l'OIT et des résolutions de l'IE sur les peuples autochtones, sur les personnes gays et lesbiennes, sur le racisme et l'intolérance religieuse, et sur la paix. L'atelier a élaboré une déclaration politique pour adoption par les conférences de deux organisations sur les droits des minorités.

Un atelier national sur les droits des peuples et des minorités autochtones et sur la réalisation des objectifs de l'EPT d'ici 2015 a été organisé du 7 au 9 novembre à Miri, Sarawak, en **Malaisie**. L'atelier a rassemblé 30 hauts dirigeants de la *Malaysia Association of Education*, du *National Union of the Teaching Profession*, du *Sarawak Teachers' Union* et du *Sabah Teachers' Union*. L'atelier a recommandé aux organisations d'enseignants de promouvoir les droits des peuples et des minorités autochtones, en particulier dans l'éducation et au sein de ces organisations.

Un atelier national basé sur le dialogue social ayant pour thème la paix et la réconciliation et la réalisation des objectifs de l'EPT d'ici 2015 étaient programmés pour les 5-7 septembre à Bangkok, en **Thaïlande**. Cependant, l'événement a été reporté à cause de l'instabilité civile.

Amérique latine

La stratégie régionale a été de promouvoir un réseau latino-américain qui contribuera à mettre en œuvre des politiques syndicales concernant les droits des LGBT. Au cours du premier semestre 2008, plusieurs démarches ont été développées en réponse aux engagements pris antérieurement par les pays d'Amérique centrale. Le Guatemala et le Costa Rica ont en particulier fait des efforts pour inclure cette question dans l'agenda syndical à travers des alliances avec le mouvement gay et lesbien, ainsi que d'une formation et d'un engagement dans les débats législatifs.

Le comité intersyndical sur le genre et la diversité sexuelle au **Costa Rica**, qui a rassemblé 21 syndicats locaux, a organisé un atelier de renforcement des capacités le 29 février. L'affilié de l'IE, l'ANDE, a organisé l'événement. Les syndicats ont exprimé leur intérêt quant au développement d'expériences de travail similaires dans le Cône Sud.

Le 17 et le 18 septembre, la réunion sous-régionale d'Amérique centrale a rassemblé, au Guatemala, des organisations membres de l'IE du Costa Rica, du **Guatemala**, du **Honduras**, du **Nicaragua** et du **Salvador**. L'objectif de la première réunion, organisée au **Guatemala** en octobre 2007 en coordination avec l'ISP, était le suivi des recommandations concernant la grave situation de discrimination à laquelle la communauté des travailleurs LGBT est confrontée en Amérique centrale. L'activité a défini des mécanismes de suivi concrets du Réseau des LGBT d'Amérique centrale. Des propositions ont également été envisagées afin d'organiser des activités similaires dans la région andine et dans le Cône Sud, afin de créer un réseau de LGBT d'Amérique latine et d'inclure les droits des LGBT dans l'agenda des syndicats de l'éducation.

Participants : STEG/**Guatemala**, Andes 21 de Junio/**Salvador**, ANDEN, GTEN et FEPDES/**Nicaragua**, ANDE et SEC/**Costa Rica**, FETRA *Enseñanza*/**Venezuela**, CNTE/**Brésil**, CTERA/**Argentine**, BCTF/**Canada** et MOVILH, un groupe qui travaille en étroite collaboration avec CPC/**Chile**.

L'Assemblée générale de l'Organisation des Etats américains (OEA) a adopté à l'unanimité en juin une résolution condamnant les violations de droits humains pour raisons d'orientation et d'identité sexuelles. Le Brésil a appuyé le projet de résolution à l'occasion de sa 38ème session en **Colombie**, avec le soutien de 34 pays. Cette action ne pourra que renforcer le travail régional dans ce domaine.

En termes de travail sur l'égalité, deux réunions sous-régionales ont été organisées pour le Réseau de femmes latino-américaines du secteur de l'éducation. Du 13 au 15 août, 18 participants d'organisations affiliées du Cône Sud se sont réunis à Buenos Aires, en **Argentine**, représentant la CTERA/**Argentine** ; la CEA/**Argentine** ; la CNTE/**Brésil** ; la CONTEE/**Brésil** ; la CPC/**Chili** ; la CONATECH/**Chili** ; la FEDMYFEP/**Uruguay** ; ainsi que le Comité régional de l'IE. Du 27 au 29 août, 17 participants de la région andine se sont réunis, représentant la FECODE/**Colombie** ; la UNE/**Equateur** ; le SUTEP/**Pérou** ; la FETRA *Enseñanza*/**Venezuela**; la FETRA *Magisteriol* **Venezuela**, ainsi que le Comité régional de l'IE et le personnel du Bureau régional.

Ces réunions visaient à assurer une continuité entre les réseaux de femmes de la région, en analysant la situation politique, économique et sociale selon une perspective de genre. Un compte-rendu des progrès obtenus a été donné, en incluant une perspective de genre dans l'agenda des syndicats : là où les syndicats avaient effectivement incorporé la stratégie régionale de genre dans leurs programmes, les femmes ont noté une amélioration générale de leur participation aux discussions syndicales.

Les 10 et 11 novembre, une réunion organisée à Lima, au **Pérou**, a permis à trois syndicats latino-américains d'évaluer les politiques éducatives actuelles dans le secteur autochtone. La CTEUR/**Bolivie**, la UNE/**Equateur** et le SUTEP/**Pérou** se sont mis d'accord sur l'importance d'une étude régionale sur les questions connexes et se sont engagés à soutenir l'étude planifiée par l'IE sur le secteur éducatif dans les pays aux pourcentages de population autochtone les plus élevés : la **Bolivie**, l'**Equateur**, le **Guatemala**, le **Mexique** et le **Pérou**.

Europe

Le séminaire intitulé « Syndicats de l'éducation : Construire le respect pour la diversité », a eu lieu du 3 au 5 novembre à Bratislava, en **Slovaquie**, et a rassemblé 30 participants de 22 syndicats de 15 pays. Les participants ont grandement apprécié ce séminaire. Ses recommandations ont été adoptées par le Comité régional paneuropéen de l'IE, qui s'est réuni à Luxembourg le 10 novembre. Une discussion a également été engagée en décembre sur le Réseau paneuropéen des femmes (PEWN).

Cela fait quelque temps que l'IE travaille en étroite collaboration avec l'ILGA-Europe. Cette dernière a été invitée à faire une présentation lors du séminaire de Bratislava. L'IE a à son tour assisté à son séminaire sur l'emploi, consacré au travail avec les syndicats, organisé à Bruxelles, **Belgique**, les 6 et 7 octobre. L'IE a fait une courte présentation du contexte et des expériences du Forum IE/ISP sur les questions relatives aux LGBT. L'ILGA-Europe a mis en place un réseau sur l'emploi afin de mettre en commun des documents et des supports pertinents.

Caraïbes

Une formation du Réseau des femmes portant sur la santé et la sécurité était organisée du 20 au 22 avril à **Antigua et Barbuda**. Tous les membres du Comité de la promotion des femmes de la CUT ont participé, ainsi que les dirigeantes des comités de la femme de plusieurs syndicats des Caraïbes. La formation était financée par la Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants, en contribution au programme du Réseau des femmes enseignantes des Caraïbes.

Le Coordinateur régional de l'IE a assisté à la conférence de la *Caribbean Women's Association* (CARIWA) à **Anguilla**, du 23 au 27 avril, dans le cadre de la coopération avec d'autres organes régionaux de la région. Le thème principal était le VIH/SIDA chez les femmes et les jeunes filles des Caraïbes. L'IE a également organisé des discussions avec le Président et d'autres membres de l'exécutif de l'*Anguilla Teachers' Union*, afin de discuter des futures activités du syndicat.

Un atelier sous-régional de trois jours a été organisé du 3 au 5 novembre au **Suriname** pour neuf syndicats d'enseignants des Caraïbes. Les participants provenaient de la **Dominique**, de **Grenade**, de la **Guyane**, de **Nevis** et de **Sainte-Lucie**, en plus des cinq syndicats enseignants du **Suriname** concernés. L'atelier était consacré à l'équité et l'égalité entre les genres dans le secteur éducatif et au sein des syndicats d'enseignants. Les participants ont accepté de continuer à promouvoir la question du genre via l'établissement de comités de l'égalité entre les genres dans leurs syndicats respectifs. Ils ont également accepté d'organiser une formation de suivi au niveau national.

La Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants a financé le programme du réseau de femmes prévoyant l'organisation d'une formation sous-régionale pour les enseignantes des pays suivants : les **Bahamas**, la **Barbade**, les **Bermudes**, **Dominique**, **Grenade**, la **Guyane**, la **Jamaïque**, **Sainte-Lucie** et **Saint-Vincent** et les **Grenadines**. L'atelier était consacré aux questions de santé et de sécurité affectant les enseignantes de la région.

CTF-FCE/**Canada** a octroyé des bourses à quatre enseignantes manquant cruellement de soutien financier pour poursuivre leurs études. Une enseignante de chacun des pays suivants a reçu une dotation afin de s'acquitter des frais d'inscription : **Bahamas**, **Dominique**, **Grenade** et **Jamaïque**.

En novembre, l'IE est parvenue à faire collaborer ses trois organisations membres au Suriname afin de coordonner la formation des femmes. Cette approche sera utilisée lors de futures activités de l'IE dans le pays.

Lors de l'atelier sur les droits humains et syndicaux, organisé à **Sainte-Lucie** du 26 au 28 novembre, les questions liées aux LGBT ont été abordées pour la première fois par les dirigeants syndicaux. Le sujet a suscité de longues discussions et débats parmi les participants. La résolution de l'IE sur cette question a également été discutée. Les participants ont finalement reconnu que le syndicat doit défendre les droits de tous ses membres, quelle que soit leur orientation sexuelle. Cette conclusion a été considérée comme un résultat très positif lors de cette formation. Le Bureau régional de l'IE aux Caraïbes collaborera avec la NUT/**Royaume-Uni** afin de continuer à former les dirigeants syndicaux de la région sur la question de l'égalité pour les enseignants et enseignantes gays, lesbiennes, bisexuels et transsexuels.

Une réunion du Groupe national des minorités a eu lieu à **Belize** du 21 au 23 octobre. Des discussions avec la direction syndicale nationale ont porté sur la mise en œuvre de formations pour les enseignants autochtones et les peuples.

Objectif 4 : PROMOUVOIR LA DÉMOCRATIE, LE DÉVELOPPEMENT

DURABLE, LE COMMERCE ÉQUITABLE, LES SERVICES SOCIAUX FONDAMENTAUX, LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ, AU TRAVERS DE LA SOLIDARITÉ ET DE LA COOPÉRATION ENTRE LES ORGANISATIONS MEMBRES, LE MOUVEMENT SYNDICAL INTERNATIONAL ET LA SOCIÉTÉ CIVILE

Pour l'Internationale de l'Education, rien n'est plus fondamental pour le mouvement syndical mondial que le concept de solidarité. L'IE traduit la solidarité par des faits concrets à travers des projets de coopération au développement, de l'aide en cas de catastrophe, de l'aide humanitaire et des campagnes de promotion. En outre, l'IE travaille avec des éducateurs dans 47 pays différents à l'intérieur d'un programme complet visant à lutter contre la pandémie du VIH et du SIDA et à enseigner pour la vie.

4.1 COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT

RÉUNION ANNUELLE SUR LA COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT

La Réunion annuelle sur la coopération au développement a eu lieu les 20 et 21 novembre à Bruxelles, **Belgique**, avec un excellent taux de participation des organisations membres et du personnel de l'IE.

L'objectif principal de cette année était de débiter le travail vers une nouvelle définition de la coopération au développement selon l'IE et ses organisations membres, alors que nous nous efforçons toujours d'atteindre les Objectif du Millénaire pour le développement d'ici 2015. Ce travail se fera dans le contexte de réalités mondiales difficiles : la crise financière, le changement climatique, les conflits économiques et sociaux actuels, et l'inégalité parmi les peuples et nations. Les présentations en plénière et les discussions en petits groupes ont facilité le processus, qui se poursuivra en 2009 avec la présentation d'un projet de document lors de la réunion annuelle sur la coopération au développement en novembre.

Parmi les autres thèmes, citons des présentations et des discussions sur des questions et des priorités clés des régions, la coopération au développement et le genre, les conflits et leurs suites, les nouvelles initiatives en Asie centrale et au Moyen-Orient/en Afrique du Nord, le programme EPT/SIDA et l'Education pour Tous, et en particulier le besoin d'enseignants qualifiés et compétents. La

communication, un sujet régulier, et de nombreuses réunions parallèles sur des projets de coopération au développement spécifiques complétaient le programme.

Une présentation spéciale sous forme de caricature a rendu hommage à Margareta Axel de Lärarförbundet/**Suède** pour son profond engagement et son énorme contribution à la coopération au développement durant de nombreuses années aux quatre coins du monde.

4.1.1 Afrique

Gambie

Un représentant du Bureau Afrique de l'IE a assisté une délégation de Lärarförbundet/**Suède** du 14 au 22 décembre durant une mission d'évaluation des activités menées avec la GTU/**Gambie**. Grâce à la formation des délégués scolaires et aux cercles d'étude, la GTU est parvenue à un niveau de développement acceptable et pourrait dorénavant s'en sortir toute seule. Il serait cependant judicieux que Lärarförbundet apporte à la GTU son soutien de temps à autre, afin de l'aider à maintenir son niveau actuel.

Guinée

L'évaluation a été menée selon l'objectif défini conjointement par les parties concernées, à savoir l'IE, Lärarförbundet/**Suède** et la FSPE/**Guinée**. Du fait de la précarité de la situation sociopolitique du pays, la réunion, à laquelle assistaient des représentants de la FCE-CTF/**Canada** et de Lärarförbundet/**Suède**, s'est tenue à Dakar, au **Sénégal**.

L'examen des fruits de 20 ans de coopération au développement entre Lärarförbundet et la FSPE a clairement démontré qu'il était temps pour la FSPE de couper le cordon. Il a dès lors été décidé que la coopération au développement formelle et traditionnelle entre les deux organisations cesserait.

Kenya

L'IE a exprimé sa solidarité avec ses trois affiliées kenyanes à la suite de la violence postélectorale. Une réunion a été organisée le 25 avril avec les dirigeants des trois syndicats, dans les bureaux de la KNUT, afin d'obtenir une meilleure vision de la situation des enseignants. Selon la KUDHEIHA, plusieurs membres ont perdu leurs biens. Environ 1 500 d'entre eux ont été déplacés. D'autres ont été séparés de leurs familles. Trente membres des universités d'Egerton et de Moi, dans la province de la Vallée du Rift, ont été licenciés pour avoir demandé à être dédommagés à la suite d'un accident survenu sur le chemin de l'enterrement de l'un de leurs collègues. La KUDHEIHA a été incapable de réagir car il n'y avait à l'époque aucun ministre avec qui dialoguer.

L'UASU a rapporté que 400 agents de sept universités publiques de Maseno, Mrinde et Muliro, ainsi que de l'université de Moi, ont été touchés par le conflit. Seize professeurs ont vu leur foyer détruit et les universités ont été obligées de transférer des étudiants dans des hôtels.

La KNUT a perdu plusieurs de ses membres. D'autres ont été déplacés. Des élèves d'écoles primaires et secondaires ont perdu une année scolaire. L'école primaire de Moi s'est retrouvée avec 1.000 élèves pour seulement quatre enseignants et les enfants ont dû s'asseoir par terre.

En réponse, l'UASU a mis sur pied un centre de conseil dans chaque université. Le syndicat a également lancé une campagne pour promouvoir un code d'éthique professionnelle de prévention des agressions tribales. L'UASU a présenté un mémorandum à Koffi Annan, l'ancien Secrétaire-général de l'ONU, mandaté comme médiateur de la crise.

La KNUT a utilisé la presse afin de sensibiliser le public. Elle a organisé des visites du campus et 300.000 Kshs ont été donnés à la Croix rouge afin de porter assistance aux personnes déplacées de Nakuru et d'Eldoret. Chacune des familles des neuf enseignants tués a reçu 5.000 Kshs.

Les trois affiliés ont considéré que les enseignants étaient extrêmement traumatisés et qu'ils avaient un rôle essentiel à jouer dans la restauration de la confiance parmi les différents groupes ethniques. Selon la KNUT, les enseignants ont du mal à retourner à l'école où ils ont été attaqués par leurs propres élèves.

Il est important à l'avenir de mener des actions conjointes, afin de garantir un impact plus grand.

Libéria

Début 2008, les partenaires de développement se sont réunis au sein d'un consortium sous l'égide de l'IE afin d'assister la *National Teachers' Association of Liberia* (NTAL). Ce consortium, composé de DLF/**Danemark**, de la FCE-CTF/**Canada**, de l'UEN/**Norvège**, de Lärarförbundet/**Suède** et de la NEA/**États-Unis**, s'inscrit dans la lignée de la politique de l'IE d'assistance aux syndicats dans les pays en situation post-confliktuelle.

Une contribution initiale de financement de la réorganisation des branches syndicales et de l'organisation d'élections, a permis l'organisation d'une convention en mai 2007. Lors de celle-ci, un Bureau exécutif a été élu pour un mandat de deux ans, et de nouveaux statuts et un agenda de développement ont été adoptés.

Du 14 au 19 janvier, une délégation du consortium composée de représentants de la FCE-CTF/**Canada**, DLF/**Danemark**, UEN/**Norvège** et Lärarförbundet/**Suède**, accompagnés de représentants du Bureau Afrique de l'IE, s'est réunie à Monrovia, au **Libéria**, avec les premiers dirigeants de la NTAL, afin de déterminer leurs besoins de développement, leurs activités et leurs objectifs à court et à long terme.

Un exercice conjoint du Bureau exécutif et du Secrétariat en vue de la mise sur pied d'un plan d'action leur a permis de définir un programme sur le court terme devant être mis en œuvre jusqu'en mai 2009 (date probable du prochain congrès) et de se focaliser sur le recrutement de nouveaux membres et le renforcement du Secrétariat.

Les questions sur le long terme seront discutées avec le Bureau exécutif constitué lors du congrès 2009.

Malawi

Le programme de la réunion organisée du 14 au 18 mai à Lilongwe portait sur : les rapports financiers et descriptifs de la coopération PSUEM/**Malawi**-Läraryörbundet/**Suède**-IE ; les résultats ou les progrès obtenus ; la situation dans le pays ; la situation de l'éducation privée au Malawi ; la planification stratégique et l'accord de protocole.

En termes de résultats, 670 nouveaux membres ont été recrutés, 328.470 Kws collectés et une formation a été dispensée au Comité exécutif national, à des représentants des établissements éducatifs et à des dirigeants locaux.

Des progrès significatifs ont été enregistrés. Un nouveau plan d'action a été établi et des domaines prioritaires ont été identifiés pour la période 2008-2009.

Nigeria

Le Bureau régional a participé à une évaluation et une mission de planification au sein de la NUT/**Nigeria**, sur l'invitation de Läraryörbundet/**Suède**, du 19 au 26 avril.

L'objectif était d'évaluer les progrès des programmes de « cercles d'étude » destinés aux femmes du Nord du pays et de clôturer le projet afin que la NUT puisse prendre le relai. Les résultats convaincants montrent que la capacité de la NUT à poursuivre le programme ne fait plus aucun doute. Il a été décidé que Läraryörbundet mettrait fin à son soutien financier au projet, mais continuerait à apporter un soutien technique. Le syndicat suédois a également promis de partager toutes les informations nécessaires.

Étant donné l'impact positif du projet, Läraryörbundet a accepté de financer le programme de direction lancé par ses collègues nigériens afin de renforcer la capacité des dirigeants syndicaux à tous les niveaux. En ce qui concerne les échanges d'expériences, il a été décidé que la NUT accueillerait une visite du président de Läraryörbundet en janvier 2009, à la suite de la visite d'une délégation de la NUT à Läraryörbundet en septembre.

Les efforts de développement de la NUT devraient être encouragés. Le nombre de ses adhérents est en augmentation et une première association d'enseignants du privé vient de la rejoindre.

Sierra Leone

Après avoir visité plusieurs branches de la SLTU et écoles entre le 31 octobre et le 14 novembre, l'équipe d'évaluation en est arrivée à la conclusion que le programme de formation des délégués pour les directeurs d'écoles avait atteint ses objectifs. Il a été décidé d'entamer un nouveau projet de trois ans visant à atteindre davantage de directeurs d'écoles et de poursuivre la production d'un bulletin d'information.

Zambie

La coopération Sud-Sud entre le SADTU/**Afrique du Sud** et le ZNUT/**Zambie**, soutenue par l'UEN/Norvège, est parvenue à un nouveau tournant à la suite des résolutions adoptées par le Congrès de Berlin. La réunion du 29 janvier au 1er février s'est donc concentrée sur les résolutions suivantes : l'adhésion de nouveaux membres afin de créer un mouvement syndical plus efficace ; le développement d'une éducation publique de qualité, que ce soit dans le présent ou à l'avenir.

La réunion s'est soldée par la signature d'un accord entre les trois partenaires sur les objectifs spécifiques suivants :

- Améliorer les compétences informatiques du personnel, des responsables et des représentants régionaux, afin d'améliorer la gestion de l'organisation ;
- Le développement d'une politique sur le lieu de travail favorisant les personnes atteintes du VIH et le partage d'expériences entre les trois organisations ;
- L'utilisation des meilleures stratégies afin de contrecarrer l'impact de la décentralisation sur les enseignants et leurs syndicats.

Comité de planification de l'éducation de la petite enfance GNAT/FESEN/NUT/BUPL

Le 9 décembre à Accra, au **Ghana**, des représentants des partenaires du Programme d'éducation de la petite enfance ont passé en revue les activités de l'année écoulée, principalement l'extension du projet à des pays voisins, à savoir le Togo et le Nigeria. Le programme a débuté dans les deux pays avec la sensibilisation et l'établissement d'un programme. Les participants ont unanimement salué le succès du lancement et les progrès effectués.

4.1.2 Amérique latine

Amérique latine

Le Bureau régional d'Amérique latine a organisé plusieurs ateliers et séminaires afin de permettre aux syndicats membres de développer leurs capacités et leur planification stratégique. Les 27 et 28 octobre, l'ADP/**République dominicaine** a accueilli un atelier afin de définir les priorités, les objectifs stratégiques et les orientations politiques du syndicat pour les 10 prochaines années, sur base de son analyse de la situation politique, sociale, économique et éducationnelle actuelle en République dominicaine.

4.1.3 Amérique du Nord/Caraïbes

Amérique du Nord/Caraïbes

La Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants a continué à jouer un rôle essentiel dans les activités de coopération au développement dans les Caraïbes. La CTF-FCE/**Canada** met en œuvre une formation continue dans le cadre de ses projets à l'étranger. En 2008, elle a organisé des formations à **Dominique**, en **Guyane**, à **Grenade** et à **Saint-Vincent** et les **Grenadines**. Ces activités de formation ont eu lieu en juillet.

La CTF-FCE a également apporté son soutien à la Caribbean Union of Teachers dans la mise en œuvre de formations sur les TIC et sur la négociation collective pour les dirigeants syndicaux des pays de la région suivants : **Anguilla, Antigua et Barbuda, les Bahamas, la Barbade, Belize, les Bermudes, Dominique, Grenade, la Guyane, la Jamaïque, Montserrat, Sainte-Croix, Saint-Kitts et Nevis, Sainte-Lucie, Saint-Maarten, Saint-Vincent et les Grenadines, le Suriname et Trinidad et Tobago.** Ces zones ont été identifiées par le Bureau régional de l'IE et la CUT comme hautement prioritaires pour les syndicats d'enseignants de la sous-région.

L'IE a également fourni un soutien financier au *British Virgin Islands Teachers' Union* et à l'*Anguilla Teachers' Union* pour l'organisation de formations pour les dirigeants et les membres des syndicats.

4.1.4 Asie-Pacifique

Bourse John Thompson

Le Consortium de la Bourse John Thompson, composé de l'AEU/**Australie**, de la FCE/**Canada**, de la NEA/**USA** et du SNES/**France**, a mené à bien une étude d'évaluation de l'impact du programme depuis son lancement en 1999. Les résultats indiquent que le programme a contribué de façon significative au développement des organisations.

La session de planification du programme de la Bourse John Thompson s'est tenue du 27 au 29 octobre à Djakarta, en **Indonésie**. Vingt-quatre dirigeants de quatre Comités provinciaux de la PGRI étaient présents. La réunion a passé en revue les buts et les objectifs du programme afin de mieux répondre aux besoins des organisations participantes. La réunion a également été l'opportunité pour les personnes en charge des ressources d'avoir une meilleure compréhension des participants et de leurs besoins organisationnels, ainsi que d'adapter le contenu et le déroulement des formations en conséquence. Les sessions de formation 2008 de la Bourse John Thompson ont eu lieu à Kuala Lumpur, en **Malaisie**, du 30 novembre au 18 décembre. Vingt-quatre dirigeants des Comités provinciaux de la PGRI de Lampung, Jambi, Nusa Tenggara de l'Est et Sulawesi Tenggara ont participé au programme.

Initiatives de l'IE en Asie centrale, au Moyen-Orient et en Afrique du Nord

Le 5ème Congrès mondial de l'IE a décidé d'inscrire au programme et au budget 2008-2011 une initiative spéciale pour l'Asie centrale, le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord. Cette initiative a pour but de développer et de promouvoir le développement syndical et professionnel en coopération avec les syndicats de la région. Les deux initiatives ont été lancées le 14 décembre 2007 lors d'une réunion à Bruxelles, en **Belgique**, en présence de nombreux partenaires de coopération de l'IE. Des organisations de l'**Australie** (UEN), du **Canada** (CTF), des **Etats-Unis** (NEA et AFT), de la **Norvège** (UEN), du **Royaume-Uni** (NUT), et de la **Suède** (Läraryförbundet), ont participé au lancement.

Initiative en Asie centrale

Une réunion de planification a été organisée afin de mettre en œuvre des programmes de coopération, à la fois en termes de renforcement des capacités syndicales et de développement professionnel, avec les syndicats de la région de l'Asie centrale. Elle a eu lieu du 6 au 10 mai à Bichkek, au **Kirghizstan**. Des organisations du **Kazakhstan** (KNTUTSW), du **Kirghizstan** (TUESWK), d'**Ouzbékistan** (NTUESWU) et du **Tadjikistan** (RC-STES) étaient présentes. Elles ont rencontré les partenaires coopérants suivants : l'AEU/**Australie**, la NEA et l'AFT/**Etats-Unis**, l'OAJ/**Finlande**, l'UEN/**Norvège** et Lärarförbundet/**Suède**.

Les principaux objectifs de la réunion étaient : familiariser l'IE et les partenaires du Consortium avec la situation sociale, économique et politique dans les pays d'Asie centrale et ses conséquences sur l'éducation ; acquérir une meilleure compréhension de la situation de l'éducation dans les pays d'Asie centrale ; partager les informations concernant le profil organisationnel de l'IE, des partenaires du Consortium et des affiliés de l'IE en Asie centrale ; identifier les domaines de priorité des syndicats participants et les domaines de coopération éventuelle ; et planifier les activités initiales dans chaque pays.

Les participants ont décidé qu'en 2008 quatre ateliers nationaux de planification seraient organisés, un dans chaque pays, ainsi que des activités de formation initiale au Kirghizstan.

Le projet de Consortium pour l'Asie centrale a mené les activités de suivi suivantes : la réunion de planification nationale pour le **Kirghizstan** s'est tenue du 1er au 11 août à Issyk-Koul, réunissant les hauts dirigeants de l'ensemble des oblasts (régions), le Comité central étant facilité par le Bureau régional Asie-Pacifique de l'IE. Le Plan d'action national pour la période 2009-2011 a obtenu l'assentiment des dirigeants. De même, des activités spécifiques et les projets de budgets correspondants ont été proposés.

Les réunions de planification nationale pour les trois autres pays ont été organisées comme suit : Douchanbé, **Tadjikistan**, du 12 au 14 septembre ; Almaty, **Kazakhstan**, du 16 au 18 septembre ; et Tachkent, **Ouzbékistan**, du 20 au 22 septembre. Les réunions avaient des objectifs, des agendas, des groupes cibles et des résultats attendus similaires à la réunion organisée précédemment au **Kirghizstan**.

Afin de maximiser les ressources, la réunion de planification nationale du **Kirghizstan** a été suivie de deux ateliers élémentaires de direction et de compétences dans deux oblasts (Naryn et Talas), du 5 au 8 août. Entre autres, les discussions ont porté sur les droits humains et syndicaux, la réalisation de l'EPT d'ici 2015 et l'impact des tendances politiques, économiques et sociales actuelles sur l'éducation et les enseignants. L'IE et le projet de Consortium IE/Asie centrale ont été discutés lors de l'atelier. Des plans d'action y ont également été développés.

Enfin, une réunion d'évaluation des activités 2008 et l'approbation des propositions pour 2009 ont eu lieu à Bruxelles, en **Belgique**, le 19 novembre. Un assistant de projet a été nommé et un Bureau de projet ouvrira ses portes à Tachkent, en **Ouzbékistan**, dès l'approbation officielle. Les plans nationaux sont à présent finalisés et le personnel du Bureau Asie-Pacifique de l'IE, en coordination avec les collègues du siège de l'IE à Bruxelles, commencera à les mettre en œuvre début 2009.

Initiative Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA)

En février, avril, mai et juillet, l'Unité de solidarité et de développement a commencé à mettre en œuvre ces programmes à travers une série de réunions d'exploration et de planification avec les syndicats d'**Irak** (KTU et l'ITU), de **Jordanie** (JUT), du **Liban** (STL et LPESPL) et de **Palestine** (GPUT). Des progrès ont également été réalisés au **Yémen**, où deux organisations enseignantes (GUTEP et SYT) élaborent aujourd'hui des programmes avec le soutien de l'AFT/**Etats-Unis**.

Pour ce qui est du **Liban**, l'UNSA-Education/**France** a coordonné avec l'IE l'organisation de deux ateliers de formation avec les affiliés libanais de l'IE, la LPESLP et le TSL. La planification de ces ateliers a été effectuée en juillet et ils ont eu lieu entre le 28 et le 30 août avec la LPESLP et du 3 au 5 octobre avec le TSL.

En ce qui concerne l'**Irak**, un atelier de planification prévu au mois de septembre n'a pas eu lieu en 2008 pour cause de questions internes affectant l'ITU. Il a été décidé de reporter l'atelier jusqu'au premier semestre 2009. L'assistant de projet de l'initiative MENA de l'IE a maintenu une communication régulière avec le KTU, l'affilié de l'IE en Irak, et l'ITU.

Aux mois de juillet et d'août, le GUPT/**Palestine**, avec le soutien de le NUT/**Royaume-Uni** et en coordination avec l'IE, a organisé son premier camp d'été pour étudiants. Le GUPT a organisé cinq camps pour étudiants dans les villes de Naplouse, Ramallah, Bethlehem et Hébron, où deux camps d'été ont eu lieu. Dans le même temps, le GUPT a démarré de nouvelles initiatives de formation avec le soutien de l'UEN/**Norvège**, de Lärarförbundet/**Suède** et de l'AFT/**Etats-Unis**.

Du 17 au 21 octobre, les représentants de l'IE, y compris un Secrétaire général adjoint, ont rendu visite au GUPT/**Palestine** afin de développer des plans de coopération et d'établir un programme de travail. Dans le même temps, le GUPT, en coopération avec l'AFT, a organisé des sessions de formation pour les dirigeants locaux. Afin de renforcer davantage la capacité de l'organisation enseignante en Palestine, l'IE soutient le bureau et les structures organisationnelles du GUPT.

En août, le Secrétaire général de l'IE s'est rendu au **Yémen** afin de participer à la 5ème Conférence nationale du *Yemeni Teachers Syndicate* (YTS). Le Secrétaire général de l'IE a pris la parole lors de la cérémonie d'ouverture. Répondant à une invitation de la *Kuwait Teachers Society* (KTS), un membre du Bureau de l'IE était présent lors de la réunion de l'*Islamic Federation of Teachers* à *Koweït City*, au **Koweït**, du 28 au 30 octobre.

L'IE continue à maintenir un suivi avec des membres et des non-membres de syndicats en **Egypte**, en **Irak**, en **Jordanie**, au **Liban** et au **Yémen**. Ce suivi vise à construire et à renforcer les relations avec les syndicats d'enseignants de la région.

L'IE a nommé une assistante de projet pour l'initiative MENA, actuellement basée à Beyrouth, au **Liban**.

Le personnel du siège de l'IE et l'assistante de projet de l'IE au Moyen-Orient sont restés en communication constante et régulière afin de partager des informations avec les organisations de soutien de solidarité et des fédérations syndicales mondiales travaillant dans la région. Parmi celles-ci : le *Solidarity Centre*, la Fondation Friedrich Ebert, la Confédération internationale des syndicats (Bureaux d'Amman et de Bruxelles), l'Internationale des services publics, la Fédération internationale du transport, la Fédération internationale des syndicats de travailleurs de l'énergie et des mines, l'Internationale des travailleurs du bâtiment, l'Organisation internationale du travail (Bureau de Beyrouth) et le *Trade Union Congress* du Royaume-Uni.

Afghanistan

L'IE a mené une mission en Afghanistan du 23 au 25 août 2008, avec une série de réunions avec la direction de l'ATSA. Le Secrétaire général et le Vice-président de l'ATSA ont assuré que leurs membres sont bien présents et que la direction s'efforcera de collecter les cotisations, de recruter de nouveaux membres et d'organiser un congrès constitutionnel d'ici juin 2009.

Cambodge

La mission de l'IE au Cambodge, organisée le 15 août, a évalué les actions du Président de la CITA afin de promouvoir une prise de décision collective et de remédier aux décisions inconstitutionnelles prises par le passé. À la suite de cette mission, la CITA a répondu en novembre 2008 à la lettre du Secrétaire général datée du 7 janvier 2008, en assurant l'IE que l'organisation serait dirigée dans le respect de la constitution et de la prise de décision collective. Une visite sera effectuée afin d'évaluer les changements réels avant toute réaction.

Durant la mission dans ce pays les 16 et 17 août, le personnel du Bureau régional de l'IE a rencontré les dirigeants de la *National Education Association for Development* (NEAD), afin d'évaluer l'organisation et sa demande d'adhésion à l'IE. La NEAD, bien que de taille restreinte, possède à présent le potentiel pour devenir une organisation significativement représentative.

Inde

Dans le cadre de la coopération AIPTF/**Inde**-Läraryförbundet/**Suède**-IE, deux réunions de planification spéciales ont été organisées du 3 au 6 décembre à Bangalore et à New-Delhi, en **Inde**. Les réunions ont permis de développer des plans sur trois ans et de discuter des questions affectant actuellement l'éducation et les syndicats, ainsi que des questions d'adhésion et de développement des capacités.

Du 7 au 9 décembre, les réunions de planification spéciales ont été suivies par une réunion nationale de planification, au siège de l'AIPTF à New-Delhi, en **Inde**. La réunion portait sur le projet de loi sur les droits à l'éducation, sur la 6ème Commission salariale, sur l'Etat de l'Uttar Pradesh et sur l'arrêt de la Cour suprême sur les tâches non professionnelles assignées aux enseignants du primaire.

Indonésie

L'IE a organisé un atelier d'orientation pour les nouveaux membres du Bureau de la PGRI, du 4 au 6 décembre à Semarang, en **Indonésie**, afin d'évaluer les progrès de la coopération IE/PGRI et d'envisager des actions et des politiques permettant de les poursuivre. L'atelier visait également à familiariser la nouvelle direction de la PGRI aux politiques et aux actions de l'IE, afin d'améliorer le statut de la profession d'enseignant et des organisations enseignantes dans le monde. L'atelier a également passé en revue les plans d'action pour les activités de 2009.

Mongolie

La FCE-CTF/**Canada** et l'UEN/**Norvège** ont effectué une évaluation externe de leur coopération avec la FMESU/**Mongolie**. Les conclusions de cette évaluation détermineront l'avenir de la coopération entre la FCE, l'UEN et la FMESU.

Philippines

Une réunion nationale d'évaluation et de planification de quatre jours pour TOPPS et NATOW s'est tenue du 27 au 30 novembre à Manille, aux **Philippines**, afin d'évaluer le développement et les progrès de la coopération IE-Läraryförbundet/**Suède** avec les deux syndicats philippins.

Sri Lanka

Du 11 au 13 juin, une équipe d'évaluation de l'IE et de l'UEN a rendu visite aux affiliés de l'IE au Sri Lanka afin d'évaluer la situation actuelle et de recommander des orientations futures. La future coopération au Sri Lanka sera basée sur les recommandations de l'équipe d'évaluation.

4.1.5 Pays non membres de l'UE et pays du Sud de l'Europe

Les 27 et 28 mai, à Tbilissi en **Géorgie**, l'IE a organisé une conférence avec les organisations enseignantes d'**Albanie** (SPASh, FSASH), d'**Arménie** (CPCST, STEESA, CRSTESA), d'**Azerbaïdjan** (AITUCEW), du **Belarus** (SBPES), de **Géorgie** (ESFTUG, ERTOBA), de **Moldavie** (PESTU), de **Russie** (ESEUR) et d'**Ukraine** (VPONU). L'objectif de la conférence était de discuter de moyens de coopérer avec les organisations d'enseignants d'Europe de l'Est dans le développement de leurs structures et de leurs compétences en matière de développement professionnel. Les droits humains et syndicaux, ainsi que les structures syndicales, ont été analysés. L'IE a encouragé chacune des organisations participantes à élaborer des programmes de renforcement de leurs structures et de leurs capacités afin de mieux représenter leurs membres et de mieux défendre leurs droits. Des programmes spécifiques ont été créés dans la seconde moitié de l'année 2008. EIS/Ecosse a également apporté son soutien à cette initiative.

4.2 SOLIDARITÉ

COORDONNER LES ACTIVITÉS DE SOLIDARITÉ AVEC LES ORGANISATIONS DONATRICES, LES FSI ET LES ORGANISATIONS MEMBRES AU NIVEAU MONDIAL ET RÉGIONAL

Le 13 février, l'IE a rencontré les représentants de la Fondation Friedrich Ebert (FES) afin de coordonner le soutien au réseau des droits syndicaux en Asie du Sud-Est. En conséquence, la FES va apporter à l'IE et à ses membres du **Cambodge** (CITA), d'**Indonésie** (PGRI), de **Malaisie** (MAE, NUTP et STU), des **Philippines** (NATOW, ACT, TOPPS et FFW) et de **Thaïlande** (NTTU) des ressources financières et humaines afin de développer le programme au cours des trois prochaines années.

Le 20 mars, la réunion annuelle nordique-néerlandaise/FSI sur l'éducation et la coopération a eu lieu à Helsinki, en **Finlande**. L'objectif de cette réunion était de coordonner les politiques à

développer en relation avec la planification, le contrôle et le financement de fonds issus des centres syndicaux nordiques et néerlandais (LO-FTF/**Danemark**, LO/**Norvège**, LO-TCO/**Suède**, SASK/**Finlande** et FNV/**Pays-Bas**).

Au cours de sa mission au Liban et en Jordanie du 2 au 7 avril, l'IE a également participé à des discussions à Beyrouth avec le personnel du Bureau de l'OIT pour le Moyen-Orient et du Bureau de l'Internationale des services publics (ISP) pour le Moyen-Orient. Elle a également participé à des réunions avec la Confédération syndicale internationale (CSI), le *Solidarity Centre* et la branche régionale de la Fédération internationale des ouvriers du transport (FIT) à Amman, en Jordanie.

Du 21 au 23 juin, l'IE a rencontré le *Trade Union Congress* du Royaume-Uni à Amman, en **Jordanie**, afin de développer des politiques communes de travail avec les syndicats irakiens, en particulier en coordination avec la NASUWT/**Royaume-Uni**, le KTU et l'ITU.

Concernant la recherche de soutien et de coordination dans les programmes de coopération au développement, l'IE a également participé à des réunions avec l'UNSA/**France**, l'UEN/**Norvège**, Lärarförbundet/**Suède** et DLF/**Danemark**.

AIDE DE SOLIDARITÉ

Colombie

À la suite de la persécution et des menaces perpétrées par des groupes armés illégaux depuis de nombreuses années, Stella Domínguez, enseignante colombienne et membre du syndicat affilié à l'IE, la FECODE, a dû quitter le pays en mai pour des raisons de sécurité. À la lumière de ces événements, la FECODE a demandé à l'Internationale de l'Éducation d'aider Stella Domínguez à quitter la Colombie pour sa propre sécurité et à chercher refuge hors du pays. La CTERA/**Argentine** a accepté d'accueillir Stella Domínguez, qui est restée à Buenos Aires durant deux mois. Lärarförbundet/**Suède** et l'IE ont apporté leur soutien au séjour de Stella Domínguez en Argentine.

Zimbabwe

Après les élections du 29 mars au Zimbabwe, les enseignants et les syndicalistes ont été confrontés à un soulèvement social et à une violence ciblée. Les organisations membres de l'IE, le PTUZ et la ZIMTA, ont rapporté et confirmé les actes de violence suivants à l'encontre d'enseignants dans 250 établissements de 23 districts entre le 3 et le 9 mai :

- 67 enseignants hospitalisés ;
- 139 enseignants ont dû fuir leur école ;
- 213 enseignants ont vu leur foyer pillé ;
- Un nombre indéterminé d'enseignants ont fui vers des pays voisins.

En réponse à cette violence politique, la ZIMTA, affiliée à l'IE, s'est engagée dans un projet d'intervention spéciale afin d'assurer la sécurité des enseignants victimes. La ZIMTA a fait appel à l'aide de l'IE afin de fournir des services juridiques et des soins médicaux à ses membres, et pour les réhabiliter. L'IE a alloué une somme significative de son Fonds de solidarité au projet de la ZIMTA.

AIDE EN CAS DE CATASTROPHE

Kenya

Au mois de janvier, l'IE est entrée en contact avec ses trois organisations membres par l'intermédiaire du Bureau régional africain : le *Kenya National Union of Teachers* (KNUT), le *Kenya Union of Domestic, Hotels, Educational Institutions, Hospitals and Allied Workers* (KUDHEIHA) et l'*Universities' Academic Staff Union* (UASU) afin d'élaborer une stratégie commune pour aider les enseignants et leurs familles touchés par les luttes ethniques et politiques au sein du pays à la suite des élections contestées de décembre 2007. L'IE a apporté des fonds pour de l'aide humanitaire.

Géorgie

Le conflit militaire entre la Russie, l'Ossétie du Sud et la Géorgie au début du mois d'août a sévèrement affecté la population civile géorgienne. De nombreuses écoles et autres établissements éducatifs ont été endommagés ou pillés. Des centaines d'écoles, du niveau maternel à l'enseignement supérieur, ont dû avoir recours à des logements de fortune. Des milliers d'étudiants et d'enseignants ont été déplacés. De nombreux enfants ont souffert du syndrome de stress post-traumatique, de crises d'anxiété et de dépression.

L'IE a lancé un Appel d'action urgente afin de soutenir les enseignants, les étudiants et les écoles touchés par le conflit. L'IE a apporté une contribution initiale à l'aide humanitaire en envoyant une donation à l'*Educators and Scientists Free Trade Union of Georgia* (ESFTUG), son organisation membre la plus importante en Géorgie. Les organisations membres de l'IE ont également fait des donations au Fonds de solidarité.

Haïti

À partir du 15 août, Haïti a été frappé successivement par la tempête tropicale Fay et par les ouragans Gustav, Hanna et Ike. Ces catastrophes naturelles ont touché l'ensemble du pays. De nombreuses écoles haïtiennes ont été complètement détruites. D'autres ont été utilisées comme refuges. Des milliers d'enseignants et leurs familles ont perdu toutes leurs possessions. L'IE a immédiatement fourni une aide humanitaire ad-hoc à son organisation membre CNEH/Haïti afin de soutenir les enseignants et leurs familles les plus affectés. Des fonds de solidarité, d'un montant d'environ 7.000 dollars américains, ont également été apportés par la FCE et la CSQ/Canada, la *Caribbean Union of Teachers*, la JTA/Jamaïque et la T&TUTA/Trinidad et Tobago.

L'IE a rencontré le Ministre de l'éducation sur un nombre important de questions affectant l'éducation à Haïti et a formulé des recommandations concrètes afin de permettre aux enfants de retourner à l'école après la catastrophe.

Sri Lanka

Le programme de l'IE de reconstruction des écoles au Sri Lanka a été mené à bien comme prévu. Le Bureau de projet relatif au tsunami a fermé ses portes le 30 décembre. Le programme de l'IE à Aceh s'achèvera d'ici la fin avril 2009.

4.3 PROGRAMME EPT/SIDA DE L'IE

L'élément fondamental du programme EPT/SIDA de l'IE est la mise en œuvre au niveau national par tous les affiliés de l'IE. Actuellement, 47 pays sont impliqués dans le programme EPT/SIDA. Au total, 80 syndicats d'enseignants d'Afrique, d'Amérique latine, d'Asie et des Caraïbes participent (voir la liste ci-dessous).

RÉUNION ANNUELLE DES COORDINATEURS DE L'EPT/SIDA 2008

L'atelier annuel d'évaluation et de planification de l'EPT/SIDA pour le personnel de l'IE impliqué dans le programme de coordination au niveau international et régional a eu lieu du 9 au 11 septembre à Elewijt, en **Belgique**. Cette réunion de trois jours rassemblait l'ensemble du personnel de l'Unité Solidarité et développement de Bruxelles, les coordinateurs des bureaux régionaux impliqués dans la coordination du programme et des représentants du Ministère des Affaires étrangères hollandais (DGIS), du Centre pour le développement de l'éducation (EDC), de l'OMS et de la CME.

PAYS PARTICIPANT AU PROGRAMME EPT/SIDA À PARTIR DE DÉCEMBRE 2008

Afrique

Afrique du Sud, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Côte d'Ivoire, Gabon, Ghana, Guinée, Kenya, Lesotho, Libéria, Malawi, Mali, Namibie, Niger, Ouganda, Rwanda, Sénégal, Sierra Leone, Swaziland, Tanzanie, Zambie et Zimbabwe.

Amérique latine

Argentine, Brésil, Costa Rica, Guatemala, Honduras, Pérou, République dominicaine et Venezuela.

Caraïbes

Antigua & Barbuda, Belize, Dominique, Guyane, Grenade, Haïti, Jamaïque, Nevis, Ste Lucie, St Vincent & Grenadines, Suriname et Trinidad & Tobago.

Asie-Pacifique

Inde, Indonésie et Népal

PARTENARIATS ET COLLABORATIONS STRATÉGIQUES

Les partenaires clés pour l'IE dans le programme EPT/SIDA sont le Centre de développement de l'éducation (CDE), l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et le partenariat avec les syndicats d'enseignants néerlandais. Au niveau opérationnel, l'IE et le CDE travaillent en partenariat sur la mise en œuvre des activités EPT/SIDA à tous les niveaux (mondial, régional et national). Le partenariat avec l'OMS peut être décrit comme stratégique, particulièrement parce qu'il relie le programme EPT/SIDA aux unités adéquates au sein de l'OMS et qu'il facilite les contacts avec les agences et les programmes multilatéraux, ainsi qu'avec les gouvernements, notamment les ministères de la santé.

Dans le cadre du programme EPT/SIDA, l'IE a également développé un partenariat avec l'université d'Amsterdam, permettant aux étudiants en maîtrise en études de développement

international de faire des recherches sur des thèmes spécifiques liés à l'EPT/SIDA. Au début de 2008, Herman Kruijer s'est rendu en **Tanzanie** pour analyser les facteurs de motivation des étudiants à devenir enseignants et les perspectives de travail futures dans l'enseignement primaire tanzanien. Il a travaillé en étroite collaboration avec l'affiliée de l'IE, la *Tanzania Teachers' Union* (TTU). Herman Kruijer s'est rendu à l'IE le 27 juin afin de faire partager au personnel de l'IE son expérience sur le terrain et les résultats préliminaires. Il a également fait une vidéo d'entretiens avec les enseignants sur leur vision de la profession.

Le 10 octobre, une autre étudiante, Janine Dortmund, s'est rendue à l'IE afin de présenter les conclusions de ses recherches sur l'éducation au SIDA dans les établissements scolaires au Tamil Nadu, **Inde**. Elle a fourni au personnel de l'IE un rapport de recherche complet, un document de synthèse et une liste de recommandations bénéficiant à l'affiliée de l'IE, l'AIPTF, qui prévoit de lancer un programme similaire au niveau primaire.

PUBLICATIONS EPT/SIDA

La nouvelle version du livre d'exercice IE/CDE/OMS à l'usage des enseignants pour la prévention du VIH/SIDA a été produite. Le titre de la publication mise à jour est *Prendre l'initiative sur le VIH et le SIDA : manuel pratique à l'usage des syndicats d'enseignants pour la promotion de la santé et l'amélioration de l'éducation*. Le livre a été remanié et son contenu a été mis à jour, avec une grande quantité d'informations nouvelles. Le format est destiné à être plus accessible et d'utilisation plus aisée. Une introduction plus complète à l'approche IE/EDC/OMS sur l'enseignement a été incluse, abordant notamment l'apprentissage holistique, participatif et basé sur les compétences. Une information rapide sur l'EPT, le programme EPT/SIDA et l'impact du VIH/SIDA sur le secteur de l'éducation a également été intégrée. Les sujets couverts comprennent l'éducation préventive ; l'accès au traitement, aux soins et au soutien ; la stigmatisation et la discrimination ; l'apport d'un soutien aux personnes vivant avec le VIH/SIDA ; le développement de politiques syndicales sur les questions du VIH/SIDA concernant les écoles ; la pression sur les gouvernements concernant ces questions à l'école ; etc. La publication est disponible en anglais, en français et en espagnol.

L'IE publie chaque mois un bulletin d'information EPT/SIDA qui met en relief les informations liées à l'EPT/SIDA et les réalisations des affiliés de l'IE impliqués dans le programme EPT/SIDA.

L'initiative *Une heure sur le SIDA* a été relancée le 1er décembre et associe de nombreux affiliés du monde entier. Un bref résumé des activités syndicales lors de la Journée mondiale contre le SIDA en 2008 a été produit et est disponible en ligne.

Une analyse par pays du *Rapport mondial* de suivi est actuellement finalisée. Il s'agit d'une excellente opportunité pour les affiliés de découvrir où, selon l'UNESCO, le monde en est sur la voie de l'Education pour Tous. On espère que la compilation de l'étude par pays lancera un processus interactif par lequel les syndicats d'enseignants seront encouragés à réagir sur les données de leur pays.

ACTION PUBLIQUE

En août, Rosario Avila, de COLPROSUMAH/**Honduras**, Roxana Rogalski de CTERA/**Argentine** et des représentants de l'IE ont participé à la XVIIème Conférence internationale sur le SIDA, précédée du Forum syndical mondial contre le SIDA à Mexico, au **Mexique**.

L'IE a participé au Groupe de travail inter-agences ONUSIDA (IATT), dans le cadre de réunions et de symposiums semestriels sur l'éducation, organisés à Chiang Mai, en **Thaïlande**, en mai et à

Genève, en **Suisse**, en novembre. Les membres comprennent les co-sponsors ONUSIDA, des agences bilatérales, des donateurs privés et des partenaires de la société civile. Les objectifs de l'IATT sont la promotion et le soutien aux bonnes pratiques dans le secteur de l'éducation lié au VIH/SIDA et l'encouragement de l'harmonisation des efforts des membres de l'IATT. Plus spécifiquement, les réunions semestrielles visent à informer les membres de l'IATT sur les activités menées dans le domaine du VIH/SIDA et de l'éducation, à partager des informations et des documents et à décider des priorités de l'IATT pour le semestre suivant. Il est important que l'IE assiste à cette réunion, car elle présente des possibilités de réseautage, augmente la visibilité de l'IE dans le domaine du VIH/SIDA et de l'éducation et permet de savoir ce qui a été fait par d'autres membres de l'IATT, renforçant ainsi les liens et la coordination des efforts.

En septembre, un Groupe de recherche de l'IATT a été créé. L'IE a participé à la première réunion de ce groupe, organisée au siège de l'UNESCO à Paris, **France**. La réunion portait sur la recherche entreprise par l'IATT et ses membres et visait à définir des priorités de recherche. Lors de la réunion, l'IE a mis l'accent sur la nécessité de garantir que la recherche de l'IATT est utilisée pour changer la situation sur le terrain et a proposé que le budget de l'IATT comprenne une dotation pour la dissémination de la recherche au niveau des pays.

Les affiliés de l'IE au **Sénégal** ont participé à la XVème Conférence internationale sur le SIDA et les maladies sexuellement transmissibles en Afrique (ICASA), qui a eu lieu en décembre. Le travail des syndicats d'enseignants sénégalais dans le cadre du programme EPT/SIDA a été présenté. À cette occasion, CARVEE, un nouveau réseau intersyndical de soutien aux enseignants sénégalais vivant avec et affectés par le VIH/SIDA a été créé. CARVEE est engagé dans le travail de partenariat avec des organisations internationales pour représenter et inclure les enseignants vivant avec le VIH, ainsi que dans des réponses politiques directes au VIH et au SIDA dans le secteur de l'éducation. Les syndicats sénégalais impliqués dans le programme EPT/SIDA de l'IE faisaient partie du panel de lancement de « Courage et espoir », un film produit par le partenariat pour le développement des enfants décrivant les expériences de quatre enseignants africains vivant avec le VIH et le SIDA. Le film et un livre d'accompagnement ont été présentés à l'ouverture de l'ICASA. Le film décrit non seulement l'adversité à laquelle les enseignants sont confrontés à cause de leur statut, mais également comment ils ont surmonté ces difficultés et vivent positivement avec le VIH et le SIDA. La position de pointe des syndicats dans la réponse face au VIH et au SIDA est soulignée dans « Courage et espoir ».

ORGANISER DES PROGRAMMES DE FORMATION LES RÉGIONS PROMOUVANT L'EPT ET LA LUTTE CONTRE LE VIH/SIDA

L'IE et ses affiliés ont organisé plusieurs ateliers EPT/SIDA en Afrique, en Amérique latine et aux Caraïbes en 2008.

4.3.1 Afrique

Les coordinateurs ont mené des missions de planification, de suivi et d'évaluation à mi-parcours dans les pays suivants : le **Bénin**, le **Botswana**, le **Burkina Faso**, la **Côte d'Ivoire**, la **Guinée**, le **Kenya**, le **Lesotho**, le **Liberia**, le **Mali**, l'**Ouganda**, le **Sénégal**, la **Sierra Leone** et le **Zimbabwe**. Le Bureau régional a également participé à deux ateliers sur le VIH/SIDA au **Malawi**, avec

l'organisation régionale africaine de la Confédération syndicale internationale (CSI-Afrique) et les Fédérations syndicales internationales.

Pour les pays impliqués dans le programme depuis son lancement, des missions de routine ont été effectuées afin d'évaluer le plan d'action 2007 et de planifier et de fournir un soutien technique essentiel à la mise en œuvre du plan 2008. Pour les nouveaux pays cependant, notamment le **Bénin**, le **Libéria** et la **Sierra Leone**, la mission a dû lancer l'ensemble du processus de mise en œuvre du projet, la formation des formateurs et l'utilisation des manuels, toutes conditions préalables à un déroulement sans heurt du programme. Il est rassurant de noter que les nouveaux syndicats affiliés à l'IE ou non associés dans le même pays ont commencé par intégrer des programmes existants. Le **Burkina Faso** en est le meilleur exemple, avec l'implication du SYNTER et de la FESEB, de même que l'**Ouganda**, avec la NUEI.

Un autre élément devant être pris en considération est le contenu des manuels de formation, qui doit être préparé avec l'accord des organisations. Dans la plupart des organisations francophones, un débat très animé a porté sur l'introduction d'éléments dans les manuels susceptibles de promouvoir l'homosexualité. Cela est, selon elles, illégal et immoral pour presque toutes les sociétés africaines, qui considèrent ces pratiques comme étrangères et une chose supplémentaire que l'Ouest tente de leur imposer. Il est important, dans ce contexte, de garder à l'esprit que l'Afrique est en train de devenir de plus en plus religieuse. Le christianisme et l'islam considèrent ces formes d'expression sexuelle comme provocatrices. Par ailleurs, la législation de la plupart des pays africains, héritée de l'époque coloniale, condamne l'homosexualité. Les manifestations qui ont eu lieu au **Sénégal** il y a quelques semaines sur ce sujet illustrent ce rejet.

Les syndicats eux-mêmes considèrent que leurs priorités sont ailleurs et que leur énergie serait mieux dépensée dans la défense de leurs conditions de vie et de travail, l'obtention de meilleures garanties juridiques sur la possibilité de négocier avec les gouvernements et de la reconnaissance de leurs droits syndicaux de base.

Enfin, les pays lusophones d'Afrique devraient être pris en compte dans le programme EPT/SIDA et se voir accorder une attention plus importante dans nos autres programmes.

Le programme a malgré tout obtenu des résultats indéniables, notamment :

- La restauration et le renforcement de la crédibilité des syndicats de l'éducation dans l'opinion publique, qui ne les considère plus seulement comme des défenseurs d'intérêts de groupe ;
- L'affiliation d'un nombre relativement élevé de nouveaux membres dans les syndicats en question, les services du programme leur permettant de satisfaire leurs membres ;
- La reconnaissance par les autorités publiques de nombreux pays de l'intérêt pour le programme au sein de la communauté scolaire ;
- Le professionnalisme croissant des syndicats dans la formulation de leurs demandes et de leurs suggestions pour l'amélioration, l'efficacité et la pertinence des politiques éducationnelles ; et
- Le développement et l'ampleur des activités menées à l'occasion de journées symboliques, telles que la Journée mondiale des enseignants et la Journée mondiale contre le SIDA, par un nombre grandissant de syndicats et de pays.

Le programme EPT/SIDA offre de grandes opportunités. D'un côté, il garantit la visibilité de l'IE dans les pays impliqués et, de l'autre, il permet au Bureau régional de remplir sa mission de soutien technique afin d'aider les affiliés à se développer et à surmonter leurs problèmes organisationnels.

Au **Kenya**, une réunion a été organisée avec les trois affiliés afin d'examiner la situation postélectorale. Au **Lesotho**, la crise subie par la LAT à la suite de la démission de son Secrétaire exécutif était en voie d'être résolue grâce à la réunion organisée par le Coordinateur régional avec le Bureau de la LAT. La fédération syndicale au **Botswana** a été soutenue par le Coordinateur régional lors de cette mission.

Le programme a également permis, dans le cadre de la coopération Sud/Sud, de former des personnes ressources parmi les coordinateurs nationaux qui, à leur tour, forment les formateurs nationaux d'autres pays. Cela a permis de faire des économies là où des formateurs auraient dû venir de l'extérieur du continent.

Début février, un atelier de formation s'est tenu à Dakar, au **Sénégal**, sur deux nouveaux instruments du programme EPT/SIDA de l'IE, intitulés « Répondre par l'intégration: les syndicats d'enseignants soutiennent et font participer les enseignants qui vivent avec le VIH » et « Construire un environnement scolaire sûr pour tous ». L'atelier a associé des coordinateurs de l'EPT/SIDA en Afrique francophone qui disposaient des connaissances et du savoir nécessaires à l'utilisation et à la diffusion des nouvelles boîtes à outils sur l'EPT/SIDA. Reflétant l'opinion de l'IE sur la valeur de la coopération syndicale, les coordinateurs formeront leurs collègues dans leurs pays et régions respectifs, ce qui renforcera la capacité de formation sur l'EPT/SIDA en Afrique francophone.

Fin mars, un atelier de maîtres formateurs s'est tenu à Freetown, en **Sierra Leone**, impliquant des membres du SLTU et un autre atelier de ce type a été organisé à Monrovia, au **Libéria**, fin juin, avec des membres de la NTAL. Les membres du SLTU et de la NTAL se sont désormais engagés à mettre en œuvre les activités EPT/SIDA dans leur pays. Les nouvelles boîtes à outils de l'IE sur l'intégration des enseignants séropositifs dans le travail syndical et sur la création d'écoles sûres ont été présentées, ainsi que le livre d'exercices sur la prévention du VIH à l'usage des enseignants. Lors des deux ateliers, les partenaires de l'IE (l'Organisation mondiale de la santé et l'EDC) ont activement participé en tant que co-facilitateurs et experts.

À la mi-avril, un atelier de maîtres formateurs s'est tenu à Ngong Town, au **Kenya**, en présence de membres du KNUT. L'atelier a bénéficié d'un soutien politique important de la part des dirigeants du KNUT. Les participants ont évoqué la protection et le plaidoyer en faveur des enseignants (livre d'exercice), la sûreté des écoles au niveau du genre et un engagement plus actif des enseignants séropositifs dans le travail syndical. L'EDC a activement participé à l'atelier en tant que co-facilitateur.

Un colloque sur la façon de garantir l'accès total et égal des filles à l'éducation de base et leur réussite a été organisé le 12 juin par le SADTU/**Afrique du Sud**.

Au niveau de la coopération syndicale en 2008, Mor Mbengue de l'UDEN/**Sénégal** s'est rendu en **Guinée**, au **Mali** et au **Niger** ; Junior Kwame Paulin du SYNESCI/**Côte d'Ivoire** s'est rendu au **Bénin**, au **Burkina Faso** et au **Gabon** et Sylvestre Vuguziga du SYPERWA/**Rwanda** s'est rendu au Burundi afin d'assister les syndicats voisins dans la formation des enseignants à l'utilisation des nouvelles boîtes à outils de l'IE relatives à des écoles accueillantes pour les deux sexes et à la promotion de l'inclusion des enseignants séropositifs.

Lors de la première semaine de décembre, des représentants des syndicats enseignants de 24 pays d'Afrique se sont réunis à Accra, au **Ghana**, lors de l'atelier annuel d'évaluation et de planification du programme EPT/SIDA de l'IE.

Les syndicats d'Afrique francophone et anglophone ont assisté à la réunion conjointe, une première pour le programme EPT/SIDA de l'IE. Prenant la parole lors de la troisième journée de réunion, des

syndicalistes d'Afrique occidentale, orientale, centrale et australe ont échangé leurs expériences de promotion de l'Education pour Tous et de prévention du VIH et du SIDA dans les écoles et les communautés à travers le continent. Ces syndicalistes ont été rejoints par le personnel de l'IE du Bureau de Bruxelles et du Bureau régional africain, ainsi que par des partenaires de l'OMS et de l'EDC.

L'atelier a constitué une opportunité pour les participants de donner un feedback précieux sur la nouvelle édition du manuel de formation de base sur l'EPT/SIDA, « Leadership dans la réponse au VIH et au SIDA : une boîte à outils pour les syndicats enseignants afin de promouvoir la santé et d'améliorer l'éducation », avant sa publication. L'importance de la promotion de l'Education pour Tous a été mise en exergue, l'atelier cherchant un équilibre entre la partie Education au VIH/SIDA du programme, dont la plupart des affiliés ont une connaissance et une expérience significatives, et l'aspect Education pour Tous. Les participants ont reconnu que les syndicats doivent prendre la tête des coalitions nationales sur l'EPT et s'assurer que les enseignants ont leur mot à dire dans les débats politiques. Il s'agit là d'aspects cruciaux de l'Education pour Tous.

L'éducation sur le HIV et le SIDA est demeurée une priorité, les participants soulignant la valeur des activités de la Journée mondiale contre le SIDA dans la communication aux écoles et aux syndiqués, ainsi que dans les partenariats avec d'autres syndicats et organisations de la société civile. Les participants se sont montrés disposés à renforcer les capacités des syndicats à répondre aux besoins de leurs membres touchés par le VIH. Tous se sont accordés à dire que l'inclusion est la réponse et que les syndicats doivent soutenir et apporter leur aide à leurs membres atteints par le VIH et le SIDA, afin de leur permettre de continuer à enseigner dans un environnement de soutien, sans stigmatisation ni discrimination. Les participants ont également reconnu que la réponse immédiate des syndicats est essentielle, les syndicats d'enseignants étant bien placés pour répondre aux besoins des enseignants séropositifs.

Au niveau national

En 2008, des syndicats enseignants ont été impliqués dans les cinq domaines de l'EPT/SIDA suivants : la recherche, le développement de politiques, l'action publique, la formation et la publicité.

En ce qui concerne la recherche, de nombreux syndicats ont mené des études se focalisant principalement sur les conditions de vie et de travail des enseignants en relation avec la qualité de l'éducation, et sur l'impact du VIH/SIDA sur la communauté enseignante.

Pour ce qui est du développement de politiques, les syndicats ont développé leurs propres politiques en matière d'EPT/SIDA sur le lieu de travail, ont discuté des politiques gouvernementales en la matière et ont coopéré avec d'autres organisations de la société civile afin de suivre les progrès des gouvernements sur l'EPT.

Les principales activités d'action publique étaient axées sur la Semaine mondiale d'action sur l'EPT, la Journée mondiale des enseignants et la Journée mondiale contre le SIDA, lorsque les syndicats collaborent avec d'autres parties prenantes afin de plaider en faveur de l'éducation et de lutter contre le VIH/SIDA. Parmi les autres stratégies d'action, citons la production de brochures et de communiqués de presse et la publication et l'envoi de messages sur les activités menées par les syndicats en relation avec ces trois campagnes. En 2008, les syndicats d'Afrique orientale et australe ont également commencé à travailler avec des enseignants vivant avec le VIH et le SIDA, via des réseaux existants ou nouveaux impliquant leurs membres touchés par le VIH et le SIDA. Les affiliés de l'IE ont joué un rôle très important dans la mise en œuvre de législations interdisant la discrimination à l'encontre des personnes atteintes par le VIH ou le SIDA. Au Gabon, au Rwanda

et en Sierra Leone, des politiques sur le VIH/SIDA ont été traduites sous forme de mesures législatives sous l'impulsion syndicale.

Pour ce qui est de la formation, des formations sur les défis de l'EPT (comment les syndicats peuvent contribuer aux objectifs de l'EPT) et de la prévention et de l'éducation en matière de VIH/SIDA (comment lutter contre la stigmatisation et la discrimination à l'encontre des enseignants et des étudiants atteints du VIH et du SIDA dans les écoles) ont été organisées par la plupart des syndicats impliqués dans le programme en Afrique.

Le programme EPT/SIDA a considérablement renforcé les syndicats de la région. Le nombre de membres de plusieurs syndicats a augmenté grâce aux services rendus à leurs affiliés par le programme. La crédibilité et la visibilité publiques des syndicats se sont améliorées, car ils ne sont plus perçus seulement comme des organisations luttant pour des questions de subsistance. Les syndicats sont de plus en plus reconnus par les autorités publiques grâce à l'intérêt du programme pour la communauté scolaire. Les syndicats collaborent également de manière plus efficace (les syndicats d'enseignants et les syndicats du personnel non enseignant par exemple). Dans le cas du Bénin, du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, du Niger et du Sénégal, plus de cinq syndicats coopèrent afin de mettre en œuvre le programme EPT/SIDA.

4.3.2 Amérique latine

La réunion annuelle du programme EPT/SIDA pour la région latino-américaine s'est tenue au début du mois de février à Tegucigalpa, au **Honduras**, rassemblant des syndicats des huit pays de la région impliqués dans le programme, ainsi que la Colombie. Elle a rassemblé des représentants de syndicats d'enseignants participant au programme EPT/SIDA dans huit pays. L'objectif de la réunion était d'évaluer le travail effectué par les syndicats d'enseignants dans le cadre du programme EPT/SIDA au cours de l'année 2007, ainsi que de planifier les actions à mettre en œuvre en 2008 au niveau national et régional.

L'un des aspects les plus remarquables du travail régional est qu'il a été accompli dans le cadre d'une collaboration Sud-Sud. La Coordinatrice de la Commission nationale de prévention de la FOHM du **Honduras** a apporté un soutien non négligeable, en allant rendre visite, au nom de l'IE, à la FETRA *Enseñanza/Venezuela* et à l'ADP/**République dominicaine**, afin de mettre en œuvre un atelier de prévention du VIH et de dynamiser le travail et la formation des Comités exécutifs et des cadres moyens. De même, une représentante de la CTERA, forte d'une longue expérience dans le domaine de la prévention contre le VIH, a également représenté l'IE au **Pérou** et au **Guatemala** afin d'y organiser des ateliers.

Fin mars, un séminaire national s'est tenu à Brasilia, au **Brésil**, en présence de membres de la CNTE. Des représentants de la CNTE issus de plus de 20 Etats y ont pris part. Les thèmes principaux du séminaire étaient la santé dans les écoles, les adolescents et la sexualité et l'homophobie à l'école.

Début avril, un atelier de formation sur le VIH/SIDA s'est tenu à San Pedro Sula, au Honduras, avec des membres de la FOMH. De même, les 2 et 3 avril au **Honduras**, la FOMH a organisé un atelier de travail pour poursuivre la réalisation des activités entreprises en 2007. Les thèmes de l'atelier étaient la réponse à donner à la discrimination ainsi que la question de l'estime de soi des personnes

vivant avec le virus et du VIH dans le programme national.

Alors qu'il s'est conclu en 2008, le programme a bénéficié de réponses très enthousiastes des syndicats participants et d'une volonté ferme de gagner en visibilité dans leurs efforts d'éducation au VIH, parmi leurs membres et auprès d'un public plus large. En 2009, les syndicats de **Bolivie** et du **Nicaragua** devraient rejoindre le programme, et une réunion d'évaluation et de planification annuelle devrait avoir lieu au printemps. Une question clé pour 2009 sera l'équilibre entre les deux objectifs du programme dans les actions syndicales. Actuellement, une attention disproportionnée est accordée à la prévention du VIH, au détriment de la dimension liée à l'EPT. Idéalement, le rôle de l'IE consistera en partie à souligner la valeur des stratégies de recherche et d'action auprès des décideurs en matière d'EPT, comme cela a été le cas dans les syndicats d'Afrique et des Caraïbes impliqués dans le programme.

Parmi les temps forts de 2008, citons en particulier le succès de l'*Asociación Dominicana de Profesores* (ADP) de **République dominicaine**. Le syndicat s'est efforcé de consolider le réseau d'enseignants pour la prévention du VIH, sensibilisant à la prévention du VIH dans les écoles de l'île. Cela a permis de toucher un nombre important d'enseignants et d'étudiants. Le succès de la CNTE, de l'ANDE et du SEC au **Brésil** et au **Costa Rica** vaut également la peine d'être mentionné. Ces syndicats ont développé des partenariats pour la prévention du VIH avec leurs gouvernements, la CNTE au **Brésil** recevant un financement de son gouvernement.

4.3.3 Asie Pacifique

Du 25 au 28 juin, un atelier de maîtres formateurs a été organisé à Katmandou, au **Népal**, pour 30 hauts dirigeants de la *Nepal Teachers' Association* et de la *Nepal National Teachers' Association*.

La formation a donné l'opportunité aux deux organisations et à l'IE de débattre de la proposition dans le domaine de l'EPT/SIDA. Les débats ont contribué à faire avancer la transparence et ont dévoilé le bon travail effectué par les Secrétaires généraux dans l'élaboration de la proposition. À la fin de la formation, les deux présidents ont promis, au nom de leurs organisations, d'encourager leurs membres à apprendre comment conseiller et encourager les enseignants à se faire dépister pour le VIH et à signer un projet d'accord sur l'EPT/SIDA avec l'IE, marquant ainsi le début du programme au Népal. Une session de formation pour les formateurs était prévue pour les 26 et 27 décembre à Katmandou, à laquelle devaient participer 32 participants des 16 districts cibles.

Une réunion de planification et d'orientation pour la PGRI/**Indonésie** s'est tenue du 10 au 12 novembre. Vingt-quatre hauts dirigeants de Comités provinciaux de la PGRI de Bali, de Jakarta et de Papouasie, ainsi que des membres du Bureau national, ont assisté à la réunion. Ils ont discuté du VIH/SIDA et de la situation de l'EPT dans le pays et de l'approche de l'IE sur ces questions. La réunion a également permis de planifier des actions possibles dans les trois provinces. Des plans d'action ont été soumis au Bureau régional de l'IE, qui est en train de les traduire et de les développer en une seule proposition pour l'Indonésie.

L'AIPTF/**Inde** a mené à bien des recherches sur le statut des para-enseignants et sur l'efficacité de la formation continue dans le cadre du programme EPT/SIDA. Ces études ont montré que la formation des enseignants est essentielle à une éducation de qualité, et que la taille des classes et la

qualité des processus d'apprentissage étaient interconnectées, contrairement aux conclusions de certaines ONG.

4.3.4 Les Caraïbes

On estime que l'incidence du VIH/SIDA est la deuxième au monde au Caraïbes, la **Guyane** et **Haïti** enregistrant le nombre de cas le plus élevé.

En **Guyane**, la relance du programme EPT/SIDA a eu lieu en mai. Le Coordinateur régional de l'IE a organisé une formation de direction durant les deux premiers jours et les échos des participants ont indiqué que cet atelier a été un grand succès.

La réunion annuelle d'évaluation et de planification EPT/SIDA pour la région caraïbe s'est tenue à **Sainte-Lucie** du 10 au 13 novembre, pour les syndicats enseignants des pays suivants de la sous-région : **Antigua & Barbuda, Belize, Dominique, Grenade, Haïti, Jamaïque, Nevis, Ste Lucie, Suriname** et **Trinidad & Tobago**. L'atelier a rassemblé 24 participants venus de 12 îles, avec le concours du personnel de l'IE et de l'EDC. Les objectifs de la réunion étaient d'évaluer les activités sur l'EPT/SIDA en 2008, de planifier celles de 2009 et de présenter le nouveau matériel consacré à l'EPT/SIDA. L'inclusion des enseignants séropositifs dans les activités de l'EPT/SIDA a été un sujet central de discussion. Les participants ont reconnu que l'éradication de la stigmatisation serait un progrès majeur. L'identification des enseignants séropositifs était un défi en soi, la discrimination due au SIDA les empêchant de faire part de leur condition. L'importance de politiques sur le VIH sur le lieu de travail afin de lutter contre la discrimination et de protéger les enseignants séropositifs a été discutée. D'autres thèmes liés au SIDA incluent l'utilisation du préservatif, le dépistage du VIH et l'homophobie. Les participants ont montré un niveau élevé d'enthousiasme et d'engagement dans la continuation du programme et de ses objectifs. Même s'ils n'ont pas participé à la formation, les syndicats d'enseignants de Guyane et de St Vincent et les Grenadines sont également impliqués dans la mise en œuvre d'activités en lien avec l' EPT/SIDA.

Du 18 au 24 mai, le Coordinateur régional de l'IE a organisé une formation de direction pour les responsables élus de la **Guyana Teachers' Union** dans le cadre de leur mission. Une session de formation a également porté sur le programme EPT/SIDA, le Dr Dorothy Raymond de la JTA/**Jamaïque** apportant une contribution importante à une présentation sur l'approche de cercle d'étude à la formation sur le VIH/SIDA.

La promotion d'une éducation de qualité prend de plus en plus d'importance dans les programmes EPT/SIDA dans les Caraïbes. En 2008, les trois syndicats du Suriname ont collaboré sur des questions telles que les taux importants d'abandons dans les écoles du pays. Une réunion a eu lieu du 2 au 13 juillet avec le Comité sur l'EPT/SIDA du BvL. Le même mois, le Coordinateur régional de l'IE a rencontré le Ministre national de l'Education afin de discuter des nombreuses questions ayant un impact sur le système éducatif, notamment : l'abandon des étudiants, le VIH et le SIDA, les salaires et les conditions de service des enseignants. Le **Grenada Union of Teachers** a organisé des ateliers sur la violence scolaire afin de lutter contre la culture de violence de bandes organisées affectant actuellement les écoles de l'île.

Le programme EPT/SIDA a considérablement renforcé les syndicats de la région. Ils sont plus visibles auprès du public, et des formations sont régulièrement organisées. Ils deviennent des défenseurs de l'EPT et de la prévention du VIH/SIDA, rassemblent davantage de ressources afin de mettre en œuvre les programmes de leur syndicat et collaborent avec de nombreux partenaires, des

Ministères de l'éducation et de la santé aux médias de masse et aux ONG. La JTA/**Jamaïque** et BvL/**Suriname** ont enregistré le niveau de succès le plus élevé dans la mise en œuvre du programme.

CAMPAGNE DES FSI CONTRE LE SIDA

Le programme des syndicats mondiaux contre le SIDA a été très réactif à la Campagne mondiale contre le SIDA dans leurs efforts pour établir un mécanisme de haut niveau du G8 contre le SIDA.

La Campagne mondiale contre le SIDA a fait appel au secteur syndical à deux moments précis. La première intervention fut une campagne de lettres accompagnée de rassemblements coïncidant avec la Journée de commémoration internationale des travailleurs décédés et blessés le 28 avril. La seconde intervention, au cours de la préparation immédiate de la conférence du G8, a invité les syndicats à signer une pétition en ligne.

L'IE a répondu aux deux campagnes en diffusant des informations par email et par le biais d'articles sur Internet, ainsi qu'en invitant ses membres à y prendre part à leur tour. L'IE a donné son appui à la pétition en sa qualité de FSI.

Un engagement plus large avec les autres FSI a eu lieu au cours du Forum du travail contre le SIDA, qui a précédé la Conférence internationale contre le SIDA, organisée en août à Mexico, au **Mexique**. L'IE et ses affiliés étaient représentés par quatre délégués lors de la séance interactive de deux jours organisée par le Forum syndical mondial contre le SIDA.

Le personnel régional de l'IE a assisté au Forum régional africain de consultation et de planification du Programme syndical mondial contre le SIDA (GUAP), organisé en juin à Johannesburg, en **Afrique du Sud**, afin d'évaluer les activités du GUAP en 2007, d'identifier des options pour l'avenir et d'assurer une cohérence sur les activités VIH/SIDA au sein de la famille syndicale.

L'IE a participé aux réunions du Comité directeur du GUAP qui se sont penchées sur les actions pour 2009. Parmi les questions soulevées, citons le besoin d'une meilleure coordination et préparation des FSI pour les conférences internationales contre le SIDA devant être organisées en Amérique latine et en Asie en 2009.

Objectif 5 : CONSOLIDER L'INTERNATIONALE DE L'EDUCATION GRÂCE À LA PARTICIPATION DE TOUTES LES ORGANISATIONS AFFILIÉES À LA VIE DE L'IE ET

PROMOUVOIR L'UNITÉ DANS LE SECTEUR DE L'ÉDUCATION

L'Internationale de l'Education continue à coopérer avec les autres fédérations syndicales mondiales sur un large éventail de questions, en particulier les sérieux défis posés par la crise économique mondiale. En collaboration avec les organisations membres, l'IE mène des recherches qui constituent une fondation solide pour du plaidoyer, des propositions de politiques et des communications publiques. En travaillant ensemble, nous sommes tous plus forts!

5.1 CONSEIL DES SYNDICATS MONDIAUX

Le Conseil des syndicats mondiaux joue un rôle clé de coordination au sein du mouvement syndical international, en regroupant les dirigeants de la Confédération syndicale internationale, de la Commission syndicale consultative auprès de l'OCDE, ainsi que 10 fédérations syndicales internationales, y compris l'IE. Tout au long de 2008, le Secrétaire général de l'IE a continué de servir comme président du Conseil, un poste qu'il occupera jusqu'en février 2009, lorsqu'Anita Normark, Secrétaire générale de l'Internationale des travailleurs du bâtiment et du bois, prendra à son tour la direction.

L'une des priorités du Conseil en 2008 a été l'augmentation du travail précaire dans tous les secteurs d'activité en termes de contrat de travail en sous-traitance et de recours à des agences d'intérim, de postes temporaires, etc. La Fédération internationale des syndicats de travailleurs de la chimie, de l'énergie, des mines et des industries diverses a mené une campagne sur la question du travail précaire. Dans le secteur de l'éducation, l'augmentation du nombre d'enseignants volontaires non-qualifiés dans les pays non-développés et le déclin des postes de titulaires dans l'enseignement supérieur constituent seulement deux exemples de ce problème.

Le Conseil a encouragé l'adoption de l'*Employee Free Choice Act* (loi sur la liberté de choix syndical de l'employé) aux Etats-Unis en mobilisant du soutien à travers les centrales syndicales nationales et aussi à travers tous les niveaux sectoriels.

L'amélioration des communications syndicales a été un autre élément du travail du Conseil cette année. Le Groupe de travail sur la communication des fédérations syndicales internationales s'est réuni à deux reprises en 2008, à Londres puis à Bruxelles, afin de bâtir un réseau actif et engagé de communicateurs syndicaux en vue de partager leurs expertises et leurs idées. Les membres du Groupe de travail se sont mis d'accord sur la rédaction d'une publication conjointe devant paraître en 2009.

Le Conseil a également joué un rôle majeur dans l'élaboration de la réponse du mouvement syndical à la crise économique et financière mondiale qui a véritablement émergé à l'automne. Les membres se sont mobilisés tous ensemble en prélude aux réunions cruciales du G7 et du G20 et ont fait entendre une voix forte au nom du syndicalisme international.

L'IE et l'ISP ont débuté les préparatifs d'une importante conférence internationale sur des services publics de qualité qui devrait se tenir en 2010 sous la bannière du Conseil des syndicats mondiaux. Les membres du Conseil ont aussi commencé à explorer le rôle des syndicats dans la lutte contre le changement climatique et dans le traitement des flux migratoires internationaux en tant que problématiques capitales pour le futur.

5.2 CONFÉDÉRATION SYNDICALE INTERNATIONALE (CSI)

L'IE a participé au Conseil général de la CSI, organisé à Bruxelles, **Belgique**, en juillet et en décembre, tout en coopérant étroitement avec les Comités et le Secrétariat du CSI sur une série de questions.

La question principale soulevée lors de la réunion de décembre était le développement rapide de la crise financière, tout comme lors de la séance plénière de la CSC, tenue à Paris, en **France**, le même mois. Les experts économiques ont fourni de précieuses informations et mises à jour sur l'évolution de la crise. Sur la base de ces informations, les responsables de l'IE ont organisé une première discussion de fond sur l'action de l'IE lors d'une réunion extraordinaire à Åre, en **Suède**, et l'IE a décidé de participer aux réunions syndicales mondiales avec les institutions financières internationales (la Banque mondiale et le Fonds monétaire international) à Washington D.C., aux **Etats-Unis**, en janvier 2009. Au sein du Groupe de travail de la CSC sur la politique économique, l'IE a joué un rôle actif dans la rédaction de la « Déclaration de Washington », présentée lors du Sommet d'urgence du G20 à Washington le 15 novembre. Des sections essentielles sur l'investissement dans l'éducation et les risques d'effondrement de la cohésion sociale ont été incluses dans la déclaration et ont par conséquent été largement citées dans les interventions de l'IE, de la CSC et de la CSI auprès des gouvernements et des institutions internationales. La Déclaration de Washington a été distribuée à toutes les organisations membres de l'IE, de même que la circulaire initiale contenant les informations disponibles à ce moment. La déclaration est toujours visible sur le site de l'IE. Le Bureau restreint de l'IE ont prévu de réunir une nouvelle fois à Washington D.C. en février 2009, afin de travailler sur un plan d'action de l'IE pour l'éducation et l'économie, mettant l'accent sur le fait que l'investissement dans l'éducation fait partie de la solution et doit faire partie intégrante de tous les plans de relance économique nationaux.

5.3 RECHERCHE

SOUTIEN DE L'INSTITUT DE RECHERCHE DE L'IE

L'Institut de recherche de l'IE est une fondation de droit belge créée en 2007. L'Institut est la continuation du programme de recherche de l'IE et se fonde sur le souhait collectif du Congrès, du Bureau exécutif et des organisations membres de l'IE de développer la capacité de recherche de cette dernière. Le processus menant à l'établissement de l'Institut de recherche a débuté par la mise sur pied de l'Unité de la recherche de l'IE en 2004, suivie de la création du Réseau de recherche

d'affiliés échangeant et partageant les informations et les données via un centre de recherche en ligne et des réunions annuelles.

L'Institut de recherche de l'IE ne prendra pas en charge l'intégralité de la politique de recherche de l'IE. Il y aura toujours un agenda de recherche en dehors du champ d'action de l'Institut, qui sera mis en œuvre à la fois par les unités du siège de l'IE et par les bureaux régionaux, comme c'est déjà le cas.

La valeur ajoutée de l'Institut de recherche réside dans le fait qu'il permet à l'IE de disposer de plus de ressources humaines pour des travaux clés de recherche. Il permettra aux syndicats affiliés de contribuer directement aux activités de recherche de l'IE et de les examiner ensemble régulièrement. Les résultats des travaux de l'Institut de recherche (études comparatives, analyses de tendances et, par la suite, une base de données) profiteront non seulement aux syndicats impliqués dans le Réseau de recherche, mais également à tous les membres de l'IE dans leur travail d'action et de politique. Par exemple, l'une des tâches clés de l'Institut de recherche de l'IE sera la création d'une base de données des indicateurs de l'éducation publique.

La principale décision pour la création de la Fondation de recherche de l'IE a été prise et ses statuts, ainsi que son Bureau provisoire, ont été approuvés par le Bureau exécutif de l'IE en mars 2007 à Berlin, en **Allemagne**.

La première réunion informelle du Bureau s'est tenue à Bruxelles, en **Belgique**, le 14 novembre 2007. La première réunion du Bureau de l'Institut de recherche a eu lieu le 6 mars 2008. Le Bureau a été informé que le Bureau exécutif de l'IE avait accepté les recommandations de la réunion informelle et avait décidé d'inviter Marianne Demmer, d'**Allemagne**, Linda Chisholm, d'**Afrique du Sud** et Claire Lapointe, du **Canada**, à rejoindre le Bureau de l'Institut, qui comprend également : John Bangs, du R.-U., Ron Henderson, des **Etats-Unis**, Aashild Olaussen, de **Norvège**, ainsi que le Secrétaire général de l'IE. Ron Henderson a été élu à la tête du Bureau de l'Institut de recherche.

Un financement initial de 200.000 euros a été alloué par l'IE afin de permettre à l'Institut de recherche de démarrer ses opérations. Le Bureau a examiné un document préparé par le Secrétariat indiquant les fonds disponibles, avec des propositions pour les projets de 2008 et pour de futurs projets. Le Bureau a nommé les 12 personnes proposées par le Comité consultatif, conformément aux statuts.

Le Bureau a décidé :

- Que l'objectif des dépenses pour 2008 n'excéderait pas 50 pour cent des fonds disponibles, et que ce budget serait maintenu en 2009 ;
- D'allouer 35.000 euros pour la poursuite du projet de recherche sur les Partenariats Public-Privé dans l'éducation et de désigner un chercheur invité dans le but d'achever le projet ;
- D'allouer 40.000 euros pour un projet définissant les indicateurs de l'éducation publique : qualité et équité. Toutefois, la proposition de projet devrait être modifiée. L'objectif ne serait pas de créer une nouvelle base de données mais d'identifier quels indicateurs sont déjà contenus dans les bases de données existantes et les lacunes existant dans celles-ci. L'étude pourrait ensuite être utilisée pour exercer une pression sur les gouvernements et les agences intergouvernementales afin de combler ces lacunes avec une attention particulière pour la qualité et l'équité. Une autre proposition sur les questions d'équité dans l'éducation devrait être approfondie, en consultation avec le Bureau de l'Institut de recherche. Le Bureau a demandé au Secrétariat de présenter une proposition révisée pour un examen et une approbation ultérieurs ; et

- D'allouer 18.500 euros pour les coûts opérationnels.

Le Bureau de l'Institut de recherche a examiné une liste de projets éventuels pour l'avenir et discuté en détail de plusieurs d'entre eux : pénuries d'enseignants, questions d'équité dans l'éducation, indicateurs de l'enseignement public, ainsi qu'une étude sur la formation des enseignants au Venezuela.

Le Bureau a été informé que la réunion avec un premier donateur potentiel, la Fondation Hans Böckler (HBS), devait avoir lieu en avril 2008 à Düsseldorf, en **Allemagne**, et qu'elle avait été organisée par le GEW. Le Secrétariat de l'IE y a assisté, ainsi qu'un membre du Bureau et un responsable international du GEW. La réunion a eu lieu au siège de la HBS et une proposition de recherche sur les partenariats public-privé a été soumise.

Suivant des discussions avec le Bureau de la Fondation Hans Böckler, un accord a été obtenu sur le financement du projet via l'Institut de recherche de l'IE. Un contrat a été signé en novembre et le premier paiement de la dotation a été reçu à la fin 2008.

Afin de renforcer et de développer la collecte de fonds et les activités de recherche du nouvel Institut de recherche de l'IE (IRIE), il a été décidé d'engager l'ancienne assistante professionnelle comme consultante. Les tâches de cette consultante de recherche, comme définies par le Bureau de l'Institut de recherche, incluent le développement de propositions et l'obtention de financements pour des projets de recherche. À partir du début de 2009, elle prendra contact avec des donateurs potentiels, étudiera leurs priorités et leur volonté de financer des activités de recherche spécifiques de l'IRIE. L'Institut de recherche de l'IE prévoit également d'employer deux chercheurs invités par an, avec un budget de 50.000 euros pour chacun, afin de travailler sur des projets financés par des ressources externes et internes.

ACTIVITÉS DE RESNET (RÉSEAU DE RECHERCHE DE L'IE)

Le Réseau de recherche de l'IE (Resnet) est un groupe bénévole et ouvert d'organisations membres de l'IE qui disposent de leurs propres capacités de recherche et souhaitent partager leur expérience au sein de l'IE. La première réunion a été organisée en se basant sur des questionnaires renvoyés par des organisations membres ; d'autres organisations ont rejoint le réseau depuis lors. Actuellement, 22 organisations y participent. La plupart sont issues de pays de l'OCDE, mais le Réseau de recherche est ouvert à tous les membres de l'IE.

Lors de la 4^{ème} réunion du Réseau de recherche, qui a eu lieu les 4 et 5 mars 2008, outre le partage d'informations et la concertation, les premiers projets développés conjointement ont été présentés. Il s'agissait de nouvelles initiatives, basées sur les intérêts des organisations participantes et développées au cours des réunions précédentes, telles que celle portant sur la privatisation déguisée dans le secteur de l'enseignement public et les réponses des syndicats à l'étude PISA. Les principaux thèmes abordés étaient : le travail de l'IE sur les partenariats public-privé dans l'éducation, les opportunités d'éducation pour les enfants réfugiés et immigrants dans les pays de l'OCDE, le travail préliminaire sur la préparation de l'étude concernant la situation des enseignants en Chine et les progrès de l'étude sur le salaire des enseignants en Europe. Il a été convenu d'un suivi de toutes les études débattues, mobilisant l'expertise et le soutien des syndicats.

Bien que le Réseau de recherche se concentre sur l'agenda de ses membres, l'équilibre entre les questions spécifiques à la région de l'OCDE (comme l'étude PISA) et les objectifs de recherche plus larges de l'IE à travers le monde a toujours été un impératif. De plus, il n'y a pas de contradiction entre les principaux intérêts de recherche des syndicats dans les différentes régions. La privatisation, la pénurie d'enseignants, l'expansion des rémunérations basées sur les

performances et des contrats à durée déterminée sont les préoccupations des syndicats partout dans le monde.

Le Réseau de recherche a été utilisé à plusieurs reprises à des fins de consultation, à la suite de demandes d'informations des membres de l'IE, et s'est avéré indispensable pour les questionnaires et les études effectuées parmi les membres comme ressource et mécanisme de soutien.

ÉTUDE SUR L'ÉDUCATION POUR LES ENFANTS RÉFUGIÉS ET IMMIGRANTS DANS LES PAYS DE L'OCDE

Les populations réfugiées et immigrées sont en augmentation dans la plupart des pays de l'OCDE. La migration est une conséquence inévitable de la mondialisation. Les réfugiés, lorsqu'ils obtiennent un statut légal, sont dans la même situation que les autres migrants, au moins en termes d'éducation. Dans bien des cas, les migrants peuvent être confrontés à l'exclusion sociale due à des raisons économiques (chômage) ou juridiques (statut). Ces problèmes sont souvent aggravés par l'exclusion culturelle due aux différences de langue, d'ethnie et d'éducation.

Un manque d'intégration des populations migrantes ou réfugiées peut engendrer des tensions sociales grandissantes dans les pays de l'OCDE. L'éducation est considérée comme un outil clé d'intégration. Les systèmes juridiques des pays de l'OCDE impliquent que tous les enfants en dessous d'un certain âge aient accès à une éducation primaire et secondaire obligatoire, quels que soient leur origine et leur statut. Cependant, il existe des signes d'exclusion et/ou d'abandon des enfants migrants des systèmes d'éducation.

La motivation de ce projet est double : la nécessité d'intégrer les populations migrantes dans les pays de l'OCDE en tant que bien commun ; l'éducation pour tous les enfants en tant que droit humain universel et l'obligation des gouvernements de coopérer avec les partenaires sociaux, tels que les syndicats, en vue de fournir cette éducation. Une évaluation du degré d'accès et d'inclusion des enfants migrants et réfugiés dans l'enseignement, ainsi que des facteurs faisant obstacle à cet accès et à cette inclusion, est la tâche première de ce projet.

En s'appuyant sur cette motivation, discutée lors de la 3ème réunion du Réseau de recherche, l'Unité de la recherche a élaboré un questionnaire qui a été envoyé à tous les affiliés des pays de l'OCDE. Dans le même temps, plusieurs syndicats se sont engagés à élaborer des documents de référence et/ou à fournir des études de cas. Nous avons reçu 19 réponses de la part de syndicats de 16 pays, assez bien répartis géographiquement. Le rapport préliminaire a été présenté et discuté lors de la 4ème Réunion RESNET, les 4 et 5 mars. Il a été décidé de développer l'étude plus avant, dans sa portée et sa profondeur, et d'étendre les données collectées avec des études de cas en profondeur. Le travail sur cette étude se poursuivra au sein de l'Unité de la recherche, en étroite coopération avec l'Unité des droits humains et syndicaux et de l'égalité.

Dans la seconde moitié de 2008, plusieurs réunions ont porté sur divers aspects de ce sujet et de stratégies possibles d'extension de l'étude de l'IE, en approfondissant les études de cas et les ressources mises à disposition par plusieurs syndicats ou en élargissant la portée de l'étude en y apportant des éléments d'autres régions, plutôt que de limiter l'étude aux pays de l'OCDE. Durant l'année 2009, une proposition de recherche sera développée par un chercheur externe et menée à bien dans le courant de l'année.

ÉTUDE SUR LES PARTENARIATS PUBLIC-PRIVÉ (PPP) DANS L'ÉDUCATION

Le 5ème Congrès mondial de l'IE a mandaté le Bureau exécutif afin qu'il crée un groupe de travail qui examinera les conséquences des partenariats public-privé sur la délivrance de l'enseignement public. Dans le cadre de cette activité, le groupe de travail créé par le Bureau exécutif de l'IE a entrepris une étude en collaboration avec l'Institut de recherche et le Réseau de recherche de l'IE sur l'impact des partenariats public-privé sur l'éducation.

La première réunion du Groupe de travail a eu lieu les 1er et 2 avril à Genève, **Suisse**. Les concepts de PPP, ainsi que les grandes lignes de la recherche ont été débattus.

Les PPP sont considérés comme des dispositifs impliquant le secteur privé dans la délivrance de l'éducation. De tels dispositifs peuvent inclure, par exemple : les PPP pour l'infrastructure, le fonctionnement des écoles publiques, la création et la délivrance des programmes, l'évaluation ou l'administration des examens. D'autres dispositifs décrits comme des PPP peuvent exister dans différents pays.

Un chercheur invité a été recruté en 2007 afin de mener une étude, de rassembler et de synthétiser les preuves existantes et de rédiger un rapport. Le questionnaire a été élaboré début 2008 et envoyé aux membres. En septembre et en décembre, le projet initial de rapport a été rédigé et l'Unité de la recherche l'a édité. Les conclusions initiales présentées lors de la réunion des organisations membres de l'IE dans les pays OCDE, à Åre, en **Suède**, en décembre, a révélé l'étendue et la variété des approches des PPP dans les différents pays et régions. Le projet de rapport sera discuté et commenté lors de la prochaine réunion du Groupe de travail de l'IE sur les PPP, en février 2009.

CONSERVER UNE BASE DE DONNÉES SUR LES ORGANISATIONS MEMBRES, LEURS ACTIVITÉS, AINSI QUE LES SYSTÈMES ÉDUCATIFS ET LES ENVIRONNEMENTS POLITIQUES DANS LESQUELS ELLES TRAVAILLENT

En parallèle à l'attention croissante de l'IE sur l'éducation de qualité et la nécessité induite de contribuer à améliorer les qualifications des enseignants dans le monde entier, l'Unité de la recherche soutient les études régionales sur la formation des enseignants et les systèmes de développement professionnel, avec comme objectif d'identifier comment les syndicats pourraient contribuer à la qualité de l'éducation.

Les affiliés de l'IE en Amérique latine sont convaincus de la nécessité de mettre en œuvre des réformes qui garantissent la qualité, l'équité, le développement et l'égalité. Les affiliés ont rejeté les réformes en cours, destinées à transformer l'éducation en une marchandise pouvant être achetée et vendue, et non comme un bien public octroyant aux individus les compétences et la connaissance dont ils ont besoin pour fonctionner pleinement au sein de la société. Dans la lignée de ce point de vue, il est nécessaire d'effectuer des recherches sur la situation et le statut de la formation enseignante initiale et continue. À cette fin, le Bureau régional de l'IE Amérique latine a présenté une proposition de recherche sur la formation des enseignants.

Les objectifs de l'étude prévue sont les suivants :

- Rédiger un rapport analytique sur la situation de la formation enseignante initiale et continue dans les pays sélectionnés comme cas d'étude (le **Chili**, le **Nicaragua** et le **Pérou**) ;
- Identifier les expériences d'intervention sur les problèmes rencontrés par les syndicats dans les trois pays ; et

- Utiliser les connaissances acquises grâce à cette recherche, ainsi que les expériences des syndicats concernant la formation des enseignants, pour contribuer au travail de l'IE sur l'éducation de qualité.

En décembre, un accord a été obtenu avec le Bureau régional de l'IE Amérique latine sur l'ampleur et la portée de l'étude de recherche régionale, et un budget de 20.000 euros a été débloqué pour ce projet.

PROJET EDUCATEURS DE QUALITÉ

Dans le cadre plus large du projet de l'IE « Educateurs de qualité », l'Unité de la recherche a effectué un exercice de cartographie des modèles alternatifs d'éducation des enseignants, incluant un examen en profondeur des documents disponibles, et a établi dans un tableau détaillé une vue d'ensemble des résultats classés par pays et par type de modèle. De plus, un rapport analytique succinct présente et explique les modèles et les tendances de développement et les compare, études de cas à l'appui.

L'ÉDUCATION DANS LES ÉTABLISSEMENTS CORRECTIONNELS

Dans le cadre de la stratégie et du programme de l'IE sur les droits humains, une nouvelle initiative de recherche a été lancée sur la situation du personnel enseignant dans les établissements correctionnels, notamment les prisons, les centres de détention et toutes les institutions du même type. Un questionnaire a été développé sur les conseils de l'UNESCO et envoyé aux organisations de l'IE en novembre. Les résultats, à partir desquels un rapport d'analyse sera rédigé, sont attendus au début de 2009. L'objectif de ce rapport est de fournir des informations sur les conditions de travail des enseignants employés dans des établissements correctionnels, leurs qualifications et leur degré de syndicalisation.

MENER UNE ÉTUDE SUR LA SITUATION DES ENSEIGNANTS ET DU PERSONNEL DE SOUTIEN À L'ÉDUCATION EN CHINE

Le 28ème Bureau exécutif, qui s'est réuni du 25 au 27 octobre 2006 à Bruxelles, en **Belgique**, a approuvé un ensemble de recommandations sur l'IE et la Chine, dont une visant à mener une étude sur la situation des enseignants dans des zones sélectionnées en Chine, en association avec une université chinoise. Le but général de ces recommandations pour l'IE, qui travaille en étroite collaboration avec des organisations membres de Hong Kong et d'ailleurs, est de poursuivre l'amélioration du statut des enseignants en Chine et la reconnaissance de leurs droits humains et syndicaux.

L'Unité de la recherche de l'IE a apporté sa contribution à ce travail en élaborant un bref document de référence sur l'éducation en Chine, basé sur de la documentation et des ressources en ligne. Dans le même temps, les possibilités de mener une étude complète avec l'aide d'une université chinoise sont en cours d'exploration.

L'un des principaux défis pour le système éducatif chinois est de garantir la disponibilité d'une éducation de qualité dans les zones reculées et pauvres du pays, et dans celles abritant des minorités ethniques. Un autre défi concerne la qualité de la force enseignante chinoise. Le pays ne forme pas assez d'enseignants, en conséquence de quoi de nombreux enseignants d'école primaire ne sont pas qualifiés. Les salaires sont bas et souvent payés en retard.

La situation des syndicats en général et des syndicats d'enseignants en particulier demeure insatisfaisante selon les normes de l'OIT. Le document de référence a été mis en ligne sur le site du Centre de recherche de l'IE.

FOURNIR RÉGULIÈREMENT DES INFORMATIONS SUR LES TENDANCES ET ÉTUDES INTERNATIONALES TELLES QUE PISA, TALIS, ETC.

En novembre 2006, l'Unité de la recherche de l'IE a organisé un deuxième événement important en relation avec PISA : une consultation collective entre les syndicats et l'OCDE sur PISA 2006, qui devait être publiée le 4 décembre 2007. Un représentant de l'OCDE a présenté un exposé très fouillé sur les principaux concepts et indicateurs de PISA 2006, illustrant les questions clés qui sous-tendent l'étude, ainsi que la structure potentielle du futur rapport PISA 2006. Bien que l'exposé n'ait pas présenté les principales conclusions du cycle PISA, il a indiqué les principaux champs d'action et aspects de l'analyse, notamment une partie sur les caractéristiques des systèmes éducatifs en corrélation avec les résultats d'apprentissage. Un autre exposé a été donné par une étudiante de troisième cycle à l'Université de Louvain, sur le contexte politique de PISA, la manière dont le monde politique et les médias ont interprété les résultats de PISA 2003 au niveau de la politique locale d'éducation et ce que pourrait être la réponse des syndicats afin de se faire entendre dans le débat public. Cet exposé était en grande partie issu du Guide de l'IE sur l'étude PISA, une publication dont la rédaction a été décidée lors de la précédente réunion du Réseau de recherche en 2007.

Les exposés ont été suivis d'un débat interne important entre les syndicats afin de convenir d'une stratégie conjointe pour PISA et pour le travail de recherche de l'OCDE en général. La réunion a rassemblé 56 participants représentant 36 organisations membres de l'IE dans 19 pays.

Avant le lancement de PISA 2006, l'IE a pu avoir accès en primeur à un exemplaire du rapport et a élaboré une analyse de celui-ci, puis l'a diffusé auprès de ses syndicats membres afin de les aider à préparer leur réponse à la publication. L'Unité de la recherche de l'IE a participé au lancement officiel du rapport PISA 2006 le 4 décembre 2007, à Bruxelles, puis a préparé une analyse approfondie de ce rapport et l'a envoyée à ses affiliés.

Nous finalisons actuellement une nouvelle étude, une analyse approfondie de l'impact de PISA 2006 sur le discours en matière de politique d'éducation à travers les réactions des médias.

L'Unité de la recherche a également suivi les progrès de l'enquête internationale TALIS sur l'enseignement et l'apprentissage. Un groupe spécial de suivi de l'enquête sur les enseignants a été créé en 2006 dans le cadre de la CSC. Ce groupe a été particulièrement actif en 2006, suivant scrupuleusement les développements des questionnaires d'étude et se lançant dans des débats critiques importants avec des experts de l'OCDE. Le groupe a également été reconnu comme étant une « voix des enseignants » pour ce projet de l'OCDE.

En 2007, le développement des questionnaires finaux de TALIS a été suivi. L'étude complète a été menée dans l'hémisphère Sud en automne 2007 et dans l'hémisphère Nord au printemps 2008. La publication du rapport est attendue en 2009. Une fois le projet de rapport accessible, une analyse critique sera menée et les membres seront informés de ses conclusions.

CONTRÔLER ET COMMUNIQUER LES ACTIVITÉS DE RECHERCHE SUR L'ÉDUCATION DE L'OCDE, DE LA BANQUE MONDIALE, DE

L'UNESCO ET AUTRES, ET PRÉPARER DES RÉPONSES BASÉES SUR CETTE RECHERCHE

Comme l'année précédente, l'intérêt de l'Unité de la recherche en 2008 s'est principalement porté sur le travail de l'OCDE sur l'éducation. L'Unité a participé activement à de nombreuses réunions et événements de l'OCDE, tout en informant les syndicats sur les avancées accomplies dans le cadre d'activités importantes telles que PISA et TALIS (enquête sur les enseignants). Les deux enquêtes de l'OCDE sont d'une grande importance pour les syndicats de l'éducation de la zone OCDE et d'ailleurs, car elles traitent de questions politiques clés : la mesure des résultats éducatifs, ainsi que le salaire et la reconnaissance des enseignants. L'OCDE a placé le concept d' « efficacité » des systèmes éducatifs publics en tête de ses priorités et dispose des instruments les plus puissants, c'est-à-dire des méthodes de recherche et des stratégies de relations publiques les plus perfectionnées, afin d'atteindre son objectif. Compte tenu de l'impact et de l'influence des études de l'OCDE sur des sociétés modernes régies par les médias, sur le façonnement du débat public et des opinions, l'Unité de la recherche de l'IE a tenté de suivre leur évolution d'aussi près que possible, en tenant les syndicats au courant et en les associant, mais également en essayant de mobiliser leur réponse et leur engagement actif dans le débat avec l'OCDE.

L'Unité de la recherche a préparé et lancé les réponses officielles de l'IE aux principales publications annuelles de l'OCDE, comme « Regards sur l'éducation » 2008, PISA 2006, et a aussi participé aux séances de consultation avec l'OCDE sur l'enquête TALIS et le projet sur la direction des écoles.

Étude sur l'impact de PISA dans le débat sur la politique d'éducation

Dans le cadre du suivi des activités de l'IE liées à PISA, une étude a été menée sur l'impact de PISA 2006 sur les débats sur la politique d'éducation dans les pays participants. Cette étude était basée sur une analyse des données collectées à partir d'un questionnaire complet, envoyé à toutes les organisations membres de l'IE dans les pays participant à l'étude PISA. Le taux de réponse a été remarquablement élevé, ce qui, en plus de la couverture médiatique importante du sujet, a fourni une bonne base pour le rapport d'analyse. Celui-ci a été présenté au Groupe de travail de la CSC sur l'éducation de l'OCDE le 14 novembre à Paris, en **France**, ainsi que lors de la conférence de l'IE des organisations membres dans les pays de l'OCDE, organisée le 5 décembre à Åre, en **Suède**. Le rapport a bénéficié d'un intérêt considérable de la part des syndicats membres et de l'OCDE.

Indicateurs de l'éducation de qualité

L'IE et l'Institut des statistiques de l'UNESCO (UIS) ont organisé une réunion à **Montréal**, au Canada, le 15 novembre, afin d'informer et de débattre des diverses approches de la collecte de données sur des questions telles que les salaires des enseignants et leurs conditions de travail. L'UIS développe une nouvelle stratégie sur la compilation de données sur les enseignants de divers pays. Il en va de l'intérêt de l'IE et de l'UIS de partager les perspectives sur les indicateurs les plus susceptibles de fournir une vue d'ensemble objective et cohérente. Il a été décidé que les données de l'IE seraient prises en compte dans la conception de nouveaux outils de données. Les consultations et l'échange entre l'IE et l'UIS se poursuivront en 2009.

TALIS

Ces dernières années, l'enquête internationale sur l'enseignement et l'apprentissage (TALIS) est devenue le nouveau projet d'indicateurs de grande envergure de l'OCDE. Le Groupe de suivi de la CSC, composé d'organisations membres de l'IE, s'intéresse de près à son travail. Les 5 et 6 décembre, son projet de rapport a été présenté par des représentants de l'OCDE lors d'une réunion à Paris, en **France**, à laquelle l'IE a participé au nom de la CSC. Bien que le projet en lui-même ne contienne pas toutes les données du rapport à venir, il donne une vue d'ensemble de sa structure et de son contenu. Le rapport TALIS devrait fournir une vision unique des enseignants dans plus de 20 pays : leurs vues sur la pédagogie et les styles et pratiques de la direction d'établissement scolaire. La valeur de l'étude réside en ce qu'elle est basée sur des questionnaires représentatifs individuels. Pour ce qui est des recommandations politiques, on s'attend à ce qu'elles soient contestables selon une perspective de partie prenante, en particulier en ce qui concerne l'évaluation de « l'efficacité des enseignants » et les propositions de modèles de bonnes pratiques dans la direction scolaire. Une partie importante du rapport sera l'étude des besoins des enseignants en termes de développement professionnel, laquelle a été soutenue en particulier par la Commission européenne. Le rapport définitif sera présenté en juin 2009.

PROJETS DE RECHERCHE RÉGIONAUX

Afrique

Le Bureau régional n'a entrepris aucune recherche spécifique en 2008, mais les activités ont été guidées par les recherches antérieures. Beaucoup de références ont été faites auxdits travaux, notamment ceux entrepris par Denis Sinyolo, Coordinateur Education et emploi au siège de l'IE, et des syndicats dans le cadre du programme EPT/SIDA. De nombreuses recherches ont été également effectuées par divers organismes et gouvernements, à l'instar du Consortium d'Afrique australe et orientale (*Southern and Eastern Africa Consortium for Monitoring Educational Quality-SACQMEC*) sur l'Afrique australe.

Les affiliés de l'IE ont besoin de développer leurs compétences d'interprétation et d'utilisation de ces recherches au service de l'action politique et des négociations au bénéfice des enseignants.

Activités paneuropéennes

Dans le cadre des activités paneuropéennes de l'IE, l'Unité de la recherche a préparé un document sur la formation des enseignants dans les pays d'Europe centrale et orientale. Il a été présenté et discuté lors de la Table ronde paneuropéenne de l'IE pour les pays d'Europe centrale et orientale, à Zagreb, en **Croatie**, du 2 au 4 octobre. Le rapport présentait une vue d'ensemble des principaux modèles d'éducation des enseignants dans la région, ainsi que des tendances actuelles.

Salaires des enseignants en Europe

Le projet portant sur les salaires des enseignants en Europe est un projet de longue date de l'Internationale de l'Education. Il a débuté comme projet pilote en 2006 et a été mandaté comme étude de recherche auprès de l'Institut syndical européen pour la recherche, la formation et la santé-sécurité en 2007. L'objectif de l'étude est de donner une vue d'ensemble et une analyse comparative de la situation du salaire des enseignants et de leurs conditions de travail en Europe. Le projet de rapport a été reçu en octobre 2008 et des conclusions préliminaires ont été présentées lors de la Réunion du Comité paneuropéen de l'IE à **Luxembourg**, le 11 novembre. L'Unité de la recherche de l'IE travaille actuellement à la révision du rapport préliminaire et à la consolidation des conclusions afin de développer un rapport complet dans l'intérêt des syndicats membres en Europe et au-delà. Bien que l'étude contienne des données de membres issus de l'UE ainsi que d'autres

pays européens, il faut noter que ces données sont limitées dans le temps. Afin de devenir une ressource politique significative, de nouvelles études devront être menées ces prochaines années afin de montrer les tendances et les développements concernant les salaires des enseignants et leurs conditions de travail.

5.4 COMMUNIQUER LE MESSAGE DE L'IE

Fin décembre 2007, la direction de l'IE a décidé d'intégrer plus étroitement les éléments électroniques et imprimés du travail de communication de l'organisation. C'est pourquoi l'Unité du web et l'Unité des publications et de la publicité ont fusionné. Les six membres du personnel de la nouvelle Unité de la communication et de l'information ont collaboré étroitement afin de préciser les rôles au sein de l'équipe de communication pour que le travail au nom de l'IE soit plus efficace et créatif. Dans cette unité, nous avons au moins un membre dont la langue maternelle est l'une des quatre langues officielles de l'IE (anglais, français, espagnol et allemand), ainsi que le chinois et le russe. En 2008, nous avons fait des progrès satisfaisants dans l'amélioration de notre portail internet et de nos publications imprimées afin de mieux transmettre les messages de l'IE.

COMMUNICATIONS INTERNES

Afin de faciliter des communications internes améliorées, des réunions régulières appelées « Idées et directions pour les informations syndicales » (LUNDI) ont été fixées chaque semaine au Bureau de Bruxelles. Nous espérons que ces réunions encourageront une couverture plus complète et rapide des événements et de l'actualité de l'IE. La communication interne entre le siège et les bureaux régionaux demeure un défi, mais nous continuons à travailler afin de nouer des relations et un dialogue entre les régions.

Début juin, L'Unité de la communication a organisé un groupe de réflexion interne afin de débattre de certaines des questions suivantes :

- Couverture médiatique : comment garantir la ponctualité ? Mise à jour plus fréquente ? Comment mieux diffuser les informations de l'IE ? Qui est responsable de la production des informations ? Peut-on définir des protocoles d'approbation plus clairs ?
- Flux de travail : comment gérer les demandes croissantes en sites web, en supports publicitaires, etc. ? Comment faire face au manque de respect des délais ?
- Objectifs à moyen et à long terme :
 - Élargir la couverture médiatique du travail de l'IE et des questions de l'éducation en général.
 - Faciliter une plus large participation des collègues de l'IE au travail de communication.
 - Faire en sorte que le web et les publications coopèrent plus facilement.
 - Améliorer les relations avec les médias et le travail de proximité.
 - Poursuivre l'amélioration de nos ressources et de nos compétences graphiques.
 - Faire en sorte que les articles et les nouvelles soient traduits de façon précise et vivante.

À la mi-décembre, l'Unité de la communication a organisé une journée de planification stratégique afin de réfléchir sur de nombreux sujets, notamment la réorganisation du site web, les délais pour toutes les publications 2009, les thèmes du projet VUE, la réunion du réseau des chargés de

communication ComNet, la pré-planification du Congrès 2011, etc. À travers cette réflexion, nous espérons mieux coordonner notre travail papier et web, et mieux intégrer les communications dans l'ensemble des missions, des projets et des événements de l'IE, afin d'améliorer son profil et de la mettre en valeur.

COMMUNICATIONS EXTERNES

Début 2008, nous avons également lié de bons contacts avec Teachers' TV, une chaîne à but non lucratif de Londres, au R.-U., qui produit des documentaires de qualité sur les questions d'éducation. Un long entretien avec une Secrétaire générale adjointe de l'IE était inclus dans un documentaire de 20 minutes intitulé « Les enseignants opprimés », qui décrivait les violations des droits humains à l'encontre des enseignants en **Afghanistan**, en **Colombie**, en **Ethiopie** et en **Thaïlande**.

L'IE a signé un contrat avec PR Newswire, un service de diffusion majeur pour les communiqués de presse, qui fournit également un accès à une large base de données de journalistes couvrant l'éducation et les questions connexes. Il s'agit d'un investissement à long terme pour donner plus de visibilité publique à l'IE au sein des médias.

À la suite de communiqués de presse de l'IE, différents organes de presse, notamment le *Times Education Supplement*, le *Financial Times*, *Le Monde de l'éducation* et *Newsweek*, se sont intéressés aux activités de l'IE, en particulier en ce qui concerne le travail des enfants et la privatisation cachée.

L'IE a également conservé son inscription au service de suivi médiatique international *Meltwater News*, qui suit les nouvelles sur une sélection de thèmes de divers journaux et magazines dans le monde dans des domaines liés au travail de l'IE. En particulier, ce service a constitué la base du document de recherche de l'IE sur les médias et les perceptions/l'impact de PISA. En 2009, le service sera utilisé pour suivre les nouvelles de la crise financière mondiale et de la description de l'éducation comme partie intégrante de la crise.

RÉSEAU DE COMMUNICATION DE L'IE (COMNET)

La réunion annuelle de ComNet a eu lieu les 18 et 20 février au siège de l'IE à Bruxelles, **Belgique**, en présence de 27 journalistes syndicalistes de 16 pays d'Amérique du Nord, d'Amérique latine et d'Europe. Le but de cette réunion était de renforcer notre réseau, de partager nos compétences techniques et notre expérience en matière de communication et de mettre en œuvre la nouvelle initiative lancée lors du congrès : la Vidéo pour les éducateurs syndicalistes (VUE), décrite plus en détail dans une autre section.

Les principaux intervenants de ComNet étaient Aidan White, Secrétaire général de la Fédération internationale des journalistes, et Tom Noonan, Directeur de la communication pour la CSI. Aidan White et Tim Noonan ont tous deux souligné l'importance de l'intégration totale des plans de communications stratégiques dans tous les aspects du travail des syndicats mondiaux, des hauts dirigeants jusqu'aux militants sur le terrain, et des missions internationales jusqu'aux projets locaux. La réunion du ComNet a débuté par une séance d'une demi-journée de débat pratique pour les développeurs et éditeurs de sites web afin d'échanger leurs idées et leur savoir-faire technique. Les participants ont spécifiquement demandé l'extension de la séance sur le web à une journée entière et l'ajout de plus de formation technique. D'après les formulaires d'évaluation, la réunion de cette année a été de loin considérée comme la plus réussie à ce jour et nous comptons faire mieux encore en 2009.

Pour plus d'informations, veuillez vous reporter au compte-rendu de la réunion ComNet dans la section Bonus.

GROUPE DE TRAVAIL SUR LA COMMUNICATION DES SYNDICATS MONDIAUX

L'IE a en outre encouragé activement une coopération plus étroite sur la communication dans le mouvement syndical international, et a participé à la première réunion du Groupe de travail sur la communication des Syndicats mondiaux qui s'est tenue en février dans les bureaux de la FIT à Londres, au **R.-U.** Dix-huit membres du personnel de la communication de la plupart des FSI se sont réunis durant deux jours afin de discuter de plusieurs initiatives, notamment :

- Le lancement du site web remanié des Syndicats mondiaux (1er mai) ;
- Des campagnes ciblées/conjointes ;
- Un rapport annuel sur un thème récurrent ;
- Des outils en ligne partagés (listes d'adresses, etc.) ;
- Un projet et des supports éducatifs afin de réduire la « fracture numérique » ; et
- Un projet de court-métrage, avec une proposition pour disposer d'un espace sur YouTube

L'IE a accueilli la deuxième réunion du Groupe de travail des Syndicats mondiaux, les 8 et 9 septembre à Bruxelles, en **Belgique**. Vingt-trois représentants de syndicats internationaux et de la CSC étaient présents. Les discussions ont porté sur:

- L'amélioration continue du nouveau site web des Syndicats mondiaux ;
- La Journée mondiale pour un travail décent – la précarité de l'emploi ;
- Des projets de vidéos sur le travail ;
- Des nouvelles techniques de communication médiatique ;
- Des discussions sur la communication interne des Syndicats mondiaux ;
- Un programme éducatif conjoint sur les communications syndicales ; et
- Le rapport annuel du CSM (sur l'impact de la financiarisation).

Pour plus d'informations sur le travail de communication des Syndicats mondiaux, veuillez vous reporter au compte-rendu de la réunion du Groupe de travail dans la section Bonus.

CONFÉRENCE DE LA FECCOO SUR LA COMMUNICATION

La FECCOO, l'un des affiliés espagnols de l'IE, a invité cette dernière à prendre la parole lors d'une conférence de deux jours qui s'est tenue les 25 et 26 juin à Madrid, en **Espagne**, sur le thème du journalisme relatif à l'éducation, plus précisément pour participer à un panel de discussion sur le journalisme relatif à l'éducation et sur les nouvelles technologies.

VIDÉOS SUR LES SITES WEB DE L'IE

Afin de disséminer largement les vidéos de l'IE, une chaîne vidéo a été créée sur YouTube.com. La création de cette chaîne aide à maintenir un échange mutuel de vidéos entre l'IE et ses partenaires et organisations membres via cette plateforme vidéo largement utilisée. La chaîne contient non seulement des entretiens vidéo menés en 2008, mais également des documentaires créés sous le projet Vidéo pour les éducateurs syndicalistes. Les organisations membres se sont inscrites sur la chaîne et ont également affiché des vidéos de l'IE abritées sur leurs propres sites web :

www.youtube.com/user/EduInternational

Projet VUE

Le projet Vidéo pour les éducateurs syndicalistes rassemble les compétences et les ressources des syndicats d'enseignants afin de faire entendre la voix des éducateurs et d'illustrer de façon vivante leur vécu en classe et dans la communauté mondiale. Grâce à de courtes vidéos documentaires facilement diffusables sur Internet et en DVD, nous espérons sensibiliser davantage le public, renforcer la solidarité et contribuer davantage aux Objectifs du Millénaire pour le développement, en particulier l'agenda de l'EPT.

En 2008, le projet VUE a reçu un financement de 15.000 dollars de la fondation NEA/**Etats-Unis**, qui s'ajoute aux 15.000 euros octroyés par l'IE. Il a permis la réalisation de deux vidéos pilotes avant fin 2008. Le projet était coordonné par le siège de l'IE à Bruxelles, en concertation avec les Coordinateurs principaux des Bureaux régionaux et avec le soutien et l'assistance des membres du Comité éditorial. Ces derniers sont : Luc Allaire, CSQ/**Canada** ; Leona Hiraoka, NEA/**Etats-Unis** ; Steve Snider, NEA/**Etats-Unis** ; et deux représentants de l'IE.

Après un long débat, les participants de ComNet se sont mis d'accord sur les deux thèmes des projets pilotes de cette année, à savoir le travail des enfants et les étudiants migrants/réfugiés. La planification du premier projet a très vite été entamée afin de disposer d'un bref documentaire complet à temps pour un lancement le 12 juin, à l'occasion de la Journée mondiale contre le travail des enfants.

Non au travail des enfants ! Oui à l'éducation !

Le tournage s'est déroulé au **Maroc**, à Fez, entre le 15 et le 19 avril, afin d'attirer l'attention sur les programmes très réussis de prévention du travail infantile mis en œuvre par l'affilié de l'IE SNE-FDT, en coopération avec AOb/Pays-Bas et d'autres. Le documentaire est intitulé « Non au travail des enfants ! Oui à l'éducation ! » Le montage et la postproduction de la version anglaise ont été menés à bien par les collègues du studio NEA de Washington, que l'IE tient à remercier sincèrement pour leur contribution significative au succès du projet. Les versions française et espagnole ont été produites à Bruxelles, de même que le design de la couverture du DVD. La vidéo trilingue a été distribuée en format DVD à tous les affiliés de l'IE et téléchargée sur Internet sur YouTube.com. À la fin de 2008, elle avait été visionnée plus de 2.000 fois.

Au-delà de la Birmanie : Leçons d'espoir pour les enfants réfugiés

Exploitant le deuxième thème choisi par ComNet, celui des étudiants migrants/réfugiés, la deuxième vidéo de l'année était consacrée à une école pour étudiants birmans, tous réfugiés du régime militaire. Située à Mae Sot, un village sur la frontière **birmano-thaïe**, la *Boarding High School for Orphans and Helpless Youths* parvient à dispenser une éducation d'une qualité surprenante s'il l'on tient compte des obstacles auxquels sont confrontés étudiants et enseignants. Certains étudiants sont orphelins et vivent à l'école. Certains enseignants ont été prisonniers politiques. Bien qu'enfants et enseignants aient été les témoins d'atrocités sous le régime, ils construisent malgré tout une communauté d'apprentissage saine. « Au-delà de la Birmanie » sera lancé en trois langues en janvier 2009, avec une fois de plus une distribution d'exemplaires à tous les affiliés et une mise à disposition sur YouTube.

COMMUNICATIONS NUMÉRIQUES

Développement et maintenance du portail web de l'IE

Le portail web de l'IE a vocation à être le moyen de communication essentiel entre l'Internationale de l'Education, ses organisations membres, les travailleurs de l'éducation et le public.

En plus des mises à jour régulières des nouvelles concernant les activités de l'IE et de ses organisations membres (environ 750 nouvelles ont été postées en 2008 dans trois langues), le portail web contient une masse d'informations sur les divers domaines de travail de l'IE, des questions éducationnelles et professionnelles aux violations des droits humains.

Le portail constitue également un point d'accès à divers sous-sites, identifiés par leur division régionale ou thématique. Durant l'année 2008, les sous-sites suivants ont subi un remaniement significatif : Droits humains et syndicaux, Ethique professionnelle, Direction scolaire et Education et formation professionnelles.

En 2008 a débuté la planification préliminaire d'une réorganisation du portail web de l'IE au cours des 18 prochains mois. La croissance exponentielle de l'information disponible via le portail exige une nouvelle architecture, stricte et cohérente, afin de permettre aux utilisateurs de trouver facilement les informations dont ils ont besoin, et aussi rapidement que possible. Le portail web actuel se concentre davantage sur la manière institutionnelle d'organiser l'information, parfois au détriment des principes de base des modèles d'information axés sur l'utilisateur, tels que :

- La présentation de l'information par des concepts facilement compréhensibles plutôt que par des conventions et un jargon de dénomination propres au service ; et
- Un agencement continu et cohérent (menus de navigation, placement des éléments et boîtes à outils). Tous les sites secondaires doivent être agencés de la même façon et ne doivent pas être régis par les souhaits du personnel en charge de chaque question.

Une rénovation de l'apparence est d'autre part simplement une question esthétique qui ne peut être prise en charge efficacement qu'après la réorganisation de l'architecture de l'information. Le délai estimé pour le développement et la rénovation (des premières évaluations à la mise en ligne) est de 12 à 18 mois au moins.

Bibliothèque des politiques de l'IE

Un développement important en matière de communication de l'IE en 2008 est le lancement d'un Répertoire des politiques. Il s'agit d'un site web abritant les textes constitutionnels de l'IE ainsi que les résolutions prises lors des Congrès mondiaux. Afin de faciliter la navigation et de permettre de trouver les contenus recherchés, le site contient cinq différentes fonctions de recherche : une recherche rapide, une recherche avancée, une série de menus déroulants consultables, une possibilité de préciser les recherches et enfin un balisage des termes de recherche les plus populaires.

Une fois un document de politique particulier localisé, l'utilisateur peut consulter le même texte dans d'autres versions linguistiques, l'imprimer sous un format spécifique, l'envoyer par email ou le sauvegarder en tant que document PDF. Chaque document fournit également à l'utilisateur une liste de documents qui lui sont liés.

Le site a vocation à être un instrument d'action pour toutes les organisations membres de l'IE et un outil de recherche pour les syndicalistes et les chercheurs. Pour de plus amples informations, veuillez consulter le site : www.ei-ie.org/library

Utiliser le web comme outil de recherche

L'IE s'est efforcée en 2008 d'utiliser le web comme outil de recherche. Quatre études importantes ont été menées via le web:

- Etude sur les retraites des enseignantes ;

- Etude sur la mobilité du personnel et des étudiants dans le cadre du processus de Bologne ;
- Etude sur l'éducation dans les établissements correctionnels ; et
- Etude sur l'enseignement et la formation professionnelle.

Il existe deux principaux avantages à l'utilisation du web dans le cadre d'études : les personnes qui répondent peuvent personnaliser leurs réponses et remplir les formulaires à leur convenance. Les résultats obtenus via le web peuvent également être exportés directement vers n'importe quel logiciel de statistiques pour analyse. Les statistiques de participation montrent que leur convivialité rend les études en ligne très bien acceptées partout dans le monde, même dans les régions où l'accès à Internet n'est pas aussi facile que dans les pays industrialisés.

Contact électronique

L'IE envoie plusieurs bulletins d'information électroniques, tels que CONNECT, CommerceEducation, le bulletin d'information sur l'EPT/SIDA et le bulletin d'information sur la coopération au développement. Le nombre total d'abonnés à la fin de 2008 atteignant 9.316 pour un total de 108 bulletins d'information envoyés durant l'année.

Campagnes en ligne

Le web est une plateforme de campagne importante et l'IE fait en sorte que ses efforts de campagne incluent un important volet en ligne. Des exemples de campagnes de l'IE, comme la Semaine mondiale d'action, la Journée mondiale contre le travail des enfants et la Journée mondiale contre le SIDA, montrent que le web a été utilisé comme un outil interactif permettant de communiquer avec les organisations membres. D'autres campagnes ont utilisé le web de plusieurs manières afin de renforcer la visibilité de l'IE et d'étendre sa base de soutien au sein des communautés locales, comme par exemple :

Sauvez Farzad

Il s'agit d'une campagne née de l'Appel d'action urgente lancé le 14 août 2008 afin d'empêcher l'exécution de l'enseignant syndicaliste iranien Farzad Kamangar. La campagne en ligne visait à encourager les organisations membres de l'IE, les enseignants de base et les syndicalistes à envoyer un appel en ligne au Président iranien Mahmoud Ahmadinejad. En décembre, plus de 6.200 messages avaient été envoyés à l'aide du formulaire de campagne en ligne, un chiffre sans précédent pour l'IE. L'IE a également collaboré avec d'autres équipes web des FSI, avec Amnesty International et avec le site web de la communauté syndicale, afin que le message fasse le tour du monde. Pour voir cette campagne de l'IE, veuillez consulter: www.ei-ie.org/savefarzad

Let's Go!

Il s'agit d'une campagne conjointe de l'IE et de l'Union des étudiants européens. Visant à la fois les syndicats d'enseignants et les syndicats d'étudiants de la région européenne, la campagne a utilisé le web comme plateforme centrale, non seulement pour obtenir un soutien en faveur de la mobilité du personnel et des enseignants européens dans l'enseignement supérieur, mais également pour informer le public à propos des questions de mobilité. Ce site sert non seulement de portail de nouvelles de la campagne et d'archives documentaires de la campagne, mais contient également plusieurs éléments interactifs destinés spécialement à toucher le public : un wiki sur la mobilité mis en place comme plateforme pour permettre aux utilisateurs de partager leurs expériences et d'apprendre mutuellement à propos de l'enseignement/l'apprentissage dans un autre pays ; un test de connaissances sur la mobilité du personnel et des étudiants ; et un baromètre de la mobilité, la seule référence européenne complète des avantages et des obstacles à la mobilité dans l'enseignement supérieur pour chaque pays européen. L'un des éléments les plus importants est une

pétition en ligne que l'on peut signer afin de soutenir la campagne. En décembre, la pétition rassemblait 1.893 signatures de particuliers et d'organisations. Pour de plus amples informations, veuillez consulter : www.letsgocampaign.net

Journée mondiale des enseignants

La Journée mondiale des enseignants 2008 a constitué un succès retentissant des efforts de campagne en ligne de l'IE. Dans ce cas précis, l'IE a reçu un retour des enseignants et des étudiants à la base plus important que jamais. Ce résultat a été obtenu grâce à une planification et une mise en œuvre minutieuses d'outils web pour la participation des utilisateurs sur le site. Le site lui-même ne contient que le strict minimum en matière de texte, afin d'attirer les utilisateurs. Un style graphique attrayant a été utilisé afin de mettre en valeur le thème de l'année : « Les enseignants sont importants ».

L'IE également bien répondu aux demandes d'organisations membres en vue de la création d'outils dans leurs langues. C'est ainsi que 12 versions linguistiques différentes, plus une version australienne (avec une date différente) de l'affiche de la Journée mondiale des enseignants, ont été créées.

Le site a également permis aux utilisateurs d'envoyer des cartes de vœux électroniques à des enseignants ou à des collègues. Au total, 4 cartes en 8 langues différentes étaient disponibles afin d'attirer autant d'utilisateurs que possible au plan mondial ; 9.390 cartes électroniques ont été envoyées pour toutes les versions linguistiques.

En utilisant le site populaire de partage de photos et de réseautage Flickr.com comme plateforme d'hébergement, le site de l'IE a permis à ses utilisateurs de télécharger des photos de leurs activités lors de la Journée mondiale des enseignants directement dans la galerie de photos Flickr consacrée à l'IE. Au total 63 photos et une vidéo ont été mises en ligne, les photos provenant notamment de la République démocratique du Congo, d'Iran, et du Pakistan, pays où l'accès à Internet est cher, difficile ou dangereux. Le site web n'a donc pas été qu'un outil du succès de la campagne de promotion de la Journée mondiale des enseignants et des droits de ces derniers, il s'est également avéré un canal démocratique permettant aux enseignants de se faire entendre. Vous pouvez visiter le site à l'adresse suivante : www.5oact.org

Programmes de formation et de communication basés sur le web. Assister les organisations membres à développer plus avant leurs capacités de communication via le web.

Chaque numéro de « Mondes de l'éducation » comprend un article sur la technologie d'Internet ou la communication sur le web afin d'aider les organisations membres. L'IE s'efforce de rester à la pointe de tous les développements technologiques dans le domaine en assistant à des réunions importantes sur la technologie du web, telles que le séminaire sur « l'avenir des applications sur le web » organisé à Londres en novembre, ainsi que le séminaire Adobe MAX, à Milan en décembre. La connaissance et les informations obtenues seront partagées avec les participants de la session web de la réunion 2009 du Réseau de communication, composé de développeurs web et de spécialistes informatiques des organisations membres.

En avril, des discussions spécifiques ont eu lieu sur les communications et les technologies web dans le cadre de la réunion de Réseau de communication de l'IE (ComNet). Les thèmes abordés

comprenaient : comment évaluer le succès d'un site web, comment attirer le trafic vers son site et comment utiliser les sites de réseautage social existants tels que Facebook et Second Life comme outils de campagne web. De plus, des sessions de formation ont été organisées par les organisations membres possédant le plus d'expérience sur l'utilisation des vidéos pour mettre en valeur la communication web auprès de la base d'une organisation.

Les infrastructures informatiques du siège de l'IE ont été renouvelées. Certains des ordinateurs mis hors service seront expédiés au Maroc afin d'y être distribués par l'affilié SNE-FDT dans les écoles participant au projet de prévention du travail des enfants.

Préparatifs du Congrès mondial de 2011

Le 5ème Congrès mondial organisé en juillet 2007 en Allemagne a été un grand succès pour ce qui concerne l'utilisation du web comme moyen essentiel de communication, de publicité et d'organisation. C'est pourquoi l'IE s'est déjà efforcée en 2008 d'améliorer encore l'utilisation du web dans l'organisation du 6ème Congrès mondial de 2011, qui devrait se tenir au Centre de convention international du Cap, en Afrique du Sud.

PUBLICATIONS

En 2008, l'IE a fait en sorte que, contrairement à auparavant, toutes les publications soient correctement classées dans les systèmes nationaux d'archives et les bibliothèques, et que les droits d'auteurs soient correctement déposés. L'inventaire des publications a été passé en revue, et certaines publications dépassées ont été recyclées, alors que des exemplaires excédentaires d'autres publications ont été distribués là où ils peuvent encore être utiles. Une mise à jour des listes d'adresses est actuellement en cours afin de mieux diffuser les publications.

Afin d'améliorer l'attrait graphique des publications de l'IE, nous élargissons actuellement notre bibliothèque d'images, en cherchant de nouvelles sources de photographies fortes, et avons investi dans des ressources graphiques telles qu'une série de cartes du monde au format numérique. Celles-ci sont extrêmement utiles pour toutes sortes de publications et de supports publicitaires.

« Mondes de l'éducation » : Avec le premier numéro de 2008, l'IE a lancé une version remaniée de notre magazine phare. Il est désormais imprimé dans un format plus grand en papier recyclé et dispose d'un aspect plus clair et plus professionnel avec une maquette, des photographies et des articles de plus grande qualité. Tous les articles publiés dans « Mondes de l'éducation » sont ensuite disponibles sur le site web, en formats PDF et HTML. À côté des articles traditionnels sur l'éducation et les syndicats, un certain nombre de nouvelles rubriques viennent émailler régulièrement chaque édition : un éditorial du Secrétaire général, un invité sur un thème d'intérêt, une page consacrée aux bonnes nouvelles et un traitement journalistique plus actuel. Nous avons également développé de nouvelles relations de travail avec des journalistes externes spécialisés dans le monde du travail, qui ont contribué à des reportages de grande qualité pour le magazine.

Sauf mention contraire, tous les documents énumérés ci-dessous ont été publiés en anglais, français et espagnol à la fois en format papier et en ligne.

- Rapport annuel de l'IE 2007 publié sur CD uniquement ;
- Rapport du 5ème Congrès mondial de l'IE publié sur papier, sur CD et en ligne ;
- Manuel de l'IE ;
- Analyse de l'IE du rapport mondial de suivi 2007 ;

- Un manuel de l'IE des droits humains et syndicaux a été publié le 10 décembre afin de marquer le 60ème anniversaire de la Déclaration des droits de l'Homme ;
- Brochure de l'IE sur l'éducation de qualité : la bonne réponse au travail des enfants ;
- « Offre, recrutement et maintien d'enseignants dans six pays africains anglophones subsahariens », par Dennis Sinyolo, publié en anglais et en français ;
- « Privatisation déguisée dans le secteur éducatif public », par Stephen Ball et Deborah Youdell, publié en anglais uniquement, avec versions française et espagnole à venir en 2009 ; et
- « Formation des enseignants en Europe » : un document de politique du CSEE publié en anglais et en français. Le personnel de l'IE a assuré la mise en page et la conception de ce rapport proche d'un livre.
- La brochure sur l'Institut de recherche de l'IE fournit une vue d'ensemble du travail de l'IE dans le domaine de la recherche.
- Rapport de la Semaine mondiale d'action 2007, publié en ligne uniquement.
- Etude sur le travail des enfants au Brésil, au Ghana, au Honduras et au Maroc, menée par des chercheurs locaux et édités par le Coordinateur en charge des droits des enfants. A la fin de l'année le travail était en cours de révision par l'Unité de la recherche de l'IE.

PUBLICITÉ ET CAMPAGNES

Afin de visionner et de télécharger les supports publicitaires repris ci-dessous, veuillez consulter la section Bonus.

Journée internationale de la femme : 8 mars

L'IE a commandé une peinture à l'artiste argentine Nora Patrich pour la Journée internationale de la femme. L'IE a reçu des commentaires très positifs lorsque le tableau a été dévoilé lors de l'événement organisé par la CSI et l'IE le 7 mars au Théâtre National de Bruxelles, en **Belgique**. De plus, l'affilié colombien FECODE l'a repris pour la couverture de son nouveau magazine, *La Mujer Educadora*. Des exemplaires de l'affiche ont été distribués à tous les affiliés, aux FSI, etc.

Semaine mondiale d'action 21-27 avril

Un groupe de travail inter-unité spécial a été créé afin de coordonner la participation de l'IE à la Semaine mondiale d'action et de collaborer avec la Campagne mondiale pour l'éducation. Les supports publicitaires de la SMA 2008, notamment les plans de leçons pour « la plus grande leçon du monde », ont été imprimés et distribués aux affiliés participants. La participation à « la plus grande leçon du monde » a atteint un niveau record, avec plus de 7 millions de participants à travers le monde. Pour davantage d'informations sur les activités syndicales dans le cadre de la Semaine mondiale d'action 2008 et le partenariat de l'IE avec la Campagne mondiale pour l'éducation, rendez-vous à l'Objectif 1 de la présente publication : « Organiser et soutenir des activités afin de réaliser les objectifs de l'EPT fixés à Dakar, notamment la participation à la Campagne mondiale pour l'éducation et à la Semaine mondiale d'action ».

Journée mondiale des enseignants : 5 octobre

En coopération avec l'UNESCO, l'IE a développé une affiche en treize langues, notamment l'arabe, le chinois, le portugais et le russe, ainsi qu'une déclaration conjointe avec ses organisations

partenaires, l'UNESCO, l'OIT et l'UNICEF. Un rapport succinct sur les activités des affiliés de l'IE a été publié dans le numéro de septembre de « Mondes de l'éducation ».

L'IE a également couvert l'événement relatif à la JME organisé à l'UNESCO à Paris, en **France**, le 3 octobre, et auquel un Vice-président de l'IE a participé. Le programme de la conférence comprenait un panel d'enseignants de divers pays du monde, qui ont parlé des principaux défis rencontrés afin d'attirer, de recruter et de garder un personnel qualifié. Le personnel de l'IE a réalisé des entretiens vidéo de trois des enseignants de ce panel. Un rapport de l'événement est disponible sur le site web principal et dans le numéro de décembre du magazine.

Journée mondiale contre le SIDA : 1er décembre

L'activité couronnée de succès de 2007 à l'occasion de la Journée mondiale contre le SIDA, « Une heure sur le SIDA », a été réitérée en 2008, avec des supports de campagnes actualisés. La maquette de l'affiche a été retravaillée et le plan de leçon modifié afin de refléter le retour reçu des syndicats qui les avaient utilisés en 2007. Une fois de plus, les supports ont été distribués en anglais, en français, en espagnol et en portugais. Afin d'encourager une participation plus large à la Journée mondiale contre le SIDA en 2008, les syndicats ont été invités à solliciter un financement afin de traduire le matériel de campagne dans leurs langues respectives. Cette initiative s'est avérée très fructueuse. Un certain nombre de syndicats ont répondu et le plan de leçon « Une heure sur le SIDA » a été traduit dans neuf langues supplémentaires : Wolof et Joola (Sénégal), Fulfulde (Burkina Faso), Setswana et Sepedi (Afrique du Sud et Botswana), Isixhosa (Afrique du Sud), Kirundi (Burundi), Kiswahili et Népal, amenant le nombre de versions linguistique à 13. Des quantités limitées d'exemplaires ont été envoyées à tous les affiliés de l'IE, des exemplaires supplémentaires étant réservés aux syndicats participant au programme EPT/SIDA.

Journée internationale des droits de l'homme : 10 décembre

En coopération avec le personnel de l'Unité des droits humains et syndicaux, le personnel de l'IE en charge de la communication a créé une série de matériel de campagne, à la fois pour le web et imprimés, afin de célébrer le 60ème anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme le 10 décembre 2008. Le numéro de décembre de « Mondes de l'éducation » était une édition spéciale sur divers sujets liés aux droits humains et syndicaux. Le 10 décembre, le manuel des droits syndicaux a été lancé en ligne.

“Let's Go!”

L'IE et l'Union des étudiants européens ont co-organisé une campagne dynamique et multi-facettes sur la mobilité du personnel et des étudiants en Europe. Le personnel de l'IE en a conçu le site web, le logo, la brochure, les affiches, les bannières et les communiqués de presse.

Calendrier 2009 de l'IE

Le nouveau design du calendrier 2009 a bénéficié d'échos très positifs de la part des affiliés.

COMMUNICATIONS RÉGIONALES

Afrique

La communication demeure un problème majeur en Afrique, principalement en raison de la pénurie d'infrastructures et de compétences. Même là où les compétences existent, d'autres pressions et priorités détournent souvent l'attention de l'amélioration de la communication. Il est nécessaire de former les affiliés à traiter la communication comme une priorité, à la concentrer sur les intérêts du syndicat, et d'améliorer les contacts entre les sièges des syndicats et leurs branches.

Il est maintenant possible de joindre les affiliés via leurs adresses électroniques, quelles soient privées ou officielles. Toutefois, certains dirigeants syndicaux, même là où il existe des ordinateurs, ne sont pas capables de les utiliser de manière efficace et préfèrent toujours le fax. De nombreux syndicats ne peuvent toujours pas se permettre d'acquérir des ordinateurs ou de supporter le coût de leur maintenance. Nombre d'entre eux n'ont pas d'électricité pour alimenter les ordinateurs et les cybercafés ne sont pas toujours facilement accessibles.

Le téléphone demeure le principal moyen de communication et le nombre d'enseignants et de dirigeants syndicaux possédant un téléphone mobile va sans cesse croissant dans la plupart des pays d'Afrique. Le SMS devient très bon marché et il reste encore à développer auprès des Africains une culture du SMS pour la communication officielle. De nombreux dirigeants ont toujours recours aux méthodes traditionnelles de correspondance par service postal.

Le Bureau régional a produit en juin un numéro du bulletin d'information pour le Réseau des femmes africaines. En juin, en août et en décembre sont aussi parus des numéros du bulletin régional. La plupart des articles paraissant dans ces publications portent sur des célébrations de la Semaine mondiale d'action ou de la Journée mondiale des enseignants. Dès la prise de service du Bureau régional à Accra, une personne professionnelle qualifiée sera recrutée pour prendre en charge le site web de la région Afrique de l'IE.

Amérique latine

Le Bureau régional de l'EIRAF continue de publier *Coyuntura Regional*, son bulletin mensuel consacré à la situation régionale, qui compile les informations et relate les événements relatifs au secteur de l'éducation en Amérique latine. Chaque organisation membre de la région reçoit ce bulletin, qui est disponible sur Internet à l'attention du grand public qui peut ainsi être impliqué et mieux informé.

Une brochure sur le projet de prévention du VIH/SIDA actuellement en œuvre en Amérique latine a été produite et distribuée. L'objectif de cette publication est de montrer le travail de prévention du VIH réalisé par chacune des organisations dans son pays respectif. Cette publication concerne les activités mises en œuvre dans chaque pays à partir du lancement du projet, en passant par sa mise en application pays par pays, jusqu'à l'évaluation régionale réalisée en février au Honduras. Cette brochure sera également distribuée aux organisations membres de l'IE de la région et elle pourra servir de manuel de formation syndicale et d'outil de dissémination des activités entreprises durant les 18 premiers mois de la mise en œuvre du projet dans la région.

1. Organes directeurs

Deux mille huit était la première année du programme quadriennal d'activités adopté par le cinquième Congrès mondial de l'Internationale de l'Éducation (Berlin, juillet 2007). Dans les mois qui ont suivi le Congrès, le Secrétariat a fait en sorte de convertir les buts et objectifs stratégiques principaux en activités de programme spécifiques. Cela consistait également à intégrer dans le programme de quatre ans des tâches supplémentaires résultant des résolutions adoptées à Berlin, sans produire de frais supplémentaires. Mais 2008 était aussi la première année d'une crise économique et financière mondiale sans précédent, qui a forcé l'IE à revoir ses projets et à envisager de redistribuer des ressources en vue d'informer les affiliés à propos de l'impact de la crise sur l'éducation et de les exhorter à prendre des mesures.

Alors que la Partie A de ce rapport annuel examine les activités organisées aux niveaux mondial et régional en 2008, la Partie B concerne principalement le processus de prise de décision lui-même et la gouvernance de l'organisation.

Le **Congrès mondial** est l'autorité suprême de l'IE. Parmi les autres tâches importantes, le Congrès détermine les politiques, les principes d'action et le programme de l'organisation ; élit le/la Président(e), les Vice-président(e)s, le/la Secrétaire général(e) et les autres membres du Bureau exécutif ; et amende la Constitution et les Règlements intérieurs. Étant donné qu'il est prévu de tenir le sixième Congrès de l'IE en Afrique en 2011, le Secrétariat a rassemblé, au cours du premier semestre 2008 des informations relatives aux centres de convention dans un certain nombre de pays africains. Les lieux potentiels ont alors été évalués en fonction de leur conformité avec une série de critères identifiés comme ayant contribué à la réussite des congrès de l'IE. Pour la fin de l'année, la décision avait été prise de tenir le prochain Congrès au Cap, en Afrique du Sud, du 22 au 26 juillet 2011.

Selon la Constitution de l'IE, le **Bureau exécutif** « dirige les affaires et les activités de l'Internationale de l'Éducation entre les Congrès mondiaux en conformité des résolutions et décisions de ces derniers ». Après quatre réunions en 2007, y compris à la fin du mois de novembre, le Bureau exécutif s'est réuni une seule fois en 2008. Toutefois, il y a eu également deux réunions du Bureau restreint de l'IE, le groupe réunissant le Président, les Vice-président(e)s et le Secrétaire général, en plus de celle tenue immédiatement avant la réunion du Bureau exécutif.

La 32^{ème} réunion du Bureau exécutif a eu lieu à la Maison syndicale internationale à Bruxelles les 23-24 septembre 2008. L'un des premiers points examinés était la démission de deux membres du Bureau exécutif, Marilies Rettig (CTF-FCE/Canada) et Yasuo Morikoshi (JTU/JAPON). Après avoir fait appel aux nominations pour les remplacer, le Bureau exécutif a élu Emily Noble (CTF-FCE/Canada) et Yuzuru Nakamura (JTU/JAPON), et les a accueillis à leur première réunion comme membres du Bureau exécutif. Celui-ci a ensuite examiné une série de rapports, y compris un rapport d'activités couvrant les activités tenues au cours du premier semestre 2008 et des rapports de réunions des organes de direction régionaux. Un programme et un budget détaillés pour 2009 ont été adoptés. Le Bureau exécutif a également marqué son accord sur un programme et des paramètres pour la conférence annuelle à l'intention des organisations membres des pays de l'OCDE. Cette conférence a eu lieu à Åre, en Suède, du 2 au 4 décembre 2008.

Trois présentations spéciales figuraient à l'ordre du jour de la réunion du Bureau exécutif. La première, relative à L'éducation prise pour cible et la persécution des enseignants, était tirée d'une étude de l'UNESCO relative aux actes de violence d'origine politique et militaire contre les systèmes éducatifs. À la suite de la présentation, le Bureau exécutif a adopté le principe que les écoles devraient être universellement reconnues comme des sanctuaires sûrs, et que les enseignants et les élèves devraient être protégés contre la violence durant les conflits. Le Bureau exécutif a également demandé au Secrétariat de préparer une Déclaration sur le sujet, en vue d'un examen lors d'une prochaine réunion. La deuxième présentation concernait l'éducation dans la région du Pacifique. Le Coordinateur régional, Govind Singh, a décrit le cadre juridique peu développé dans

lequel opèrent les syndicats dans les nombreuses îles de la région. La dernière présentation avait trait à la participation de l'IE à un réseau visant à développer les plans d'assurance mutuelle pour les enseignants et les communautés éducatives.

Parmi les autres points abordés par le Bureau exécutif en septembre, il y avait le protocole d'accord entre l'IE et l'Internationale des services publics (ISP) pour 2008-2011. Un examen de l'implication de l'IE dans la Campagne mondiale pour l'éducation (CME) a été entamé. Enfin, le Bureau exécutif a également examiné un certain nombre de demandes d'affiliation, un projet de rapport financier couvrant le premier semestre 2008, les demandes d'accords spéciaux concernant le paiement des cotisations, et un rapport sur l'établissement d'une fédération internationale des enseignants islamiques.

Les réunions suivantes du Bureau exécutif étaient programmées pour mars et décembre 2009.

COMPOSITION DU BUREAU EXÉCUTIF DE L'IE

Thulas NXESI

Afrique du Sud
SADTU
Président

Irene DUNCAN ADANUSA

Ghana
GNAT
Vice-présidente / Afrique

Susan HOPGOOD

Australie
AEU
Vice-présidente / Asie-Pacifique

Juçara Maria DUTRA VIEIRA

Brésil
CNTE
Vice-présidente / Amérique latine

Reg WEAVER

États-Unis
NEA
Vice-président / Amérique du Nord & Caraïbes

Patrick GONTHIER

France
UNSA-Education
Vice-président / Europe

Fred VAN LEEUWEN

Pays-Bas
AOB
Secrétaire général

Abdelaziz MOUNTASSIR

Maroc

SNE

Siège régional / Afrique

Salimata DOUMBIA

Côte d'Ivoire

SNEPPCI

Siège régional / Afrique

Yuzuru NAKAMURA*

Japon

JTU

Siège régional / Asie-Pacifique

Lok YIM PHENG

Malaisie

NUTP

Siège régional / Asie-Pacifique

Maria Teresa CABRERA ULLOA

République Dominicaine

ADP

Siège régional / Amérique latine

Jorge PAVEZ URRUTIA

Chili

CPC

Siège régional / Amérique latine

Emily NOBLE**

Canada

CTF-FCE

Siège régional / Amérique du Nord & Caraïbes

Ed McELROY

États-Unis

AFT

Siège régional / Amérique du Nord & Caraïbes

Haldis HOLST

Norvège

UEN

Siège régional / Europe

Branimir STRUKELJ

Slovénie

ESTUS

Siège régional / Europe

Jerry BARTLETT

Royaume-Uni

NASUWT
Siège ouvert

José CAMPOS TRUJILLO
Espagne
FECCOO
Siège ouvert

S. ESWARAN
Inde
AIPTF
Siège ouvert

Grahame McCULLOCH
Australie
NTEU
Siège ouvert

Alain PÉLISSIER
Canada
CSQ
Siège ouvert

Eva-Lis PREISZ
Suède
Läraryöbundet
Siège ouvert

Ulrich THOENE
Allemagne
GEW
Siège ouvert

Teopista BIRUNGI MAYANJA
Ouganda
UNATU
Siège ouvert

José Antonio ZEPEDA LÓPEZ
Nicaragua
CGTEN-ANDEN
Siège ouvert

* Yuzuru NAKAMURA a remplacé Yasuo MORIKOSHI (JTU/JAPON) en septembre 2008.

** Emily NOBLE a remplacé Marilies RETTIG (CTF-FCE/Canada) en septembre 2008.

En 2008 ont également eu lieu trois réunions du **Bureau restreint de l'IE**, le groupe réunissant le Président, les Vice-président(e)s et le Secrétaire général. Le Bureau restreint se réunit généralement immédiatement avant chaque réunion du Bureau exécutif et au moins une fois de plus entre les réunions du Bureau exécutif, afin d'examiner les progrès effectués dans la mise en œuvre des politiques et décisions de l'IE. Le Bureau restreint est souvent mandaté par le Bureau exécutif afin

de gérer les affaires urgentes entre les réunions du Bureau exécutif, ou de finaliser des questions en son nom. C'est pourquoi, en se réunissant à Åre, en Suède, immédiatement avant la conférence à l'intention des affiliés des pays de l'OCDE (2-4 décembre), le Bureau restreint a examiné un rapport sur l'impact de la crise économique et financière sur l'éducation, et a discuté d'un plan d'action pour l'IE et ses organisations membres, que le Bureau exécutif ratifierait à sa prochaine réunion en mars 2009.

La **Commission des finances**, qui rend compte au Bureau exécutif des questions financières, comprend le Bureau restreint de l'IE et deux membres du Bureau exécutif - Alain Pélissier (CSQ/CANADA) et Ed McElroy (AFT/Etats-Unis). Sur le plan pratique, les réunions de la Commission ont lieu au moment des réunions du Bureau restreint. En 2008, il y a donc eu trois réunions de la Commission, qui analyse les bilans préparés par le Secrétariat, discute des rapports des auditeurs, formule des recommandations sur les demandes d'accords spéciaux concernant le paiement des cotisations, et examine les autres questions financières pertinentes. En 2008, la Commission a également conseillé le Secrétariat concernant l'achat éventuel de nouveaux bureaux à Bruxelles pour le siège de l'IE. A la fin de l'année, ces projets étaient abandonnés en raison de la crise financière et de la possibilité de prolonger le bail de l'IE pour ses bureaux actuels du siège à la Maison syndicale internationale à Bruxelles.

Le **Comité de la promotion des femmes** conseille le Bureau exécutif sur les questions de genre et d'égalité. Le Comité, qui rassemble tous les membres féminins du Bureau exécutif, se réunit immédiatement avant chaque réunion du Bureau exécutif. Lors de sa seule réunion en 2008, les 22-23 septembre, le Comité a pris note de la décision de sa Présidente, Marilies Rettig, de démissionner du Bureau exécutif. Pour la remplacer, Juçara Dutra Vieira (CNTE/Brésil) et Salimata Doumbia (SNEPPCI/Côte d'Ivoire) ont été élues comme co-présidentes. Le Comité a débattu les paramètres relatifs à la Conférence mondiale des femmes de l'IE, qui doit être organisée à Kuala Lumpur en 2010, ainsi que les premières préparations en vue du Rapport sur la condition des femmes dans l'éducation, qui sera présenté au Congrès mondial en 2011. Le Comité a également discuté de la mise en œuvre des résolutions du Congrès de 2007 relatives à l'équité salariale et à la migration internationale, des préparatifs pour la 53^{ème} session de la Commission de la condition de la femme des Nations Unies (UN CSW), et des autres questions d'égalité qui font partie intégrante du programme quadriennal de l'IE.

Enfin, le **Comité des statuts et règlements**, le dernier des trois Comités du Bureau exécutif, se réunit également avant chaque réunion du Bureau. Sa mission est d'examiner la Constitution et les Règlements intérieurs de l'IE, et de conseiller le Bureau exécutif sur toutes les questions constitutionnelles. A l'ordre du jour de la réunion du 23 septembre figurait un projet de document sur les structures régionales, qui a incité le Comité à conclure que l'IE devrait maintenir ses dispositions régionales actuelles. Le Comité a aussi recommandé au Bureau exécutif l'adoption de plus amples directives pour filtrer les amendements aux résolutions du Congrès de manière plus pragmatique. Enfin, le Comité a approuvé de nouvelles procédures pour le traitement des demandes d'affiliation, et a entamé la révision des règles existantes des débats du Congrès et des dispositions de l'Article 7 de la Constitution concernant la suspension des organisations membres.

Le **Comité d'experts sur les affiliations** conseille le Bureau exécutif sur les questions d'affiliation que celui-ci lui adresse. Son rôle est de déterminer si une organisation qui a introduit une demande d'affiliation, ou qui est déjà membre, est en conformité avec les critères d'adhésion de l'IE. Le Comité ne fait pas de recommandations. Il fonctionne en tant qu'organe consultatif indépendant. Les membres du Comité ne peuvent occuper une fonction au sein des structures de direction des organisations membres.

La 13ème réunion du Comité d'experts a été tenue à Bruxelles le 18 septembre 2008. Le Comité a discuté des demandes d'affiliation de KUPPET/Kenya et de PTUZ/Zimbabwe, les deux organisations ayant par la suite été admises comme membres par le Bureau exécutif. Le Comité a aussi examiné les demandes d'affiliation de FGII/Indonésie et de GST/Libye, qui devaient encore faire l'objet d'une enquête.

COMPOSITION DU COMITÉ D'EXPERTS SUR LES AFFILIATIONS

Hon. RJL HAWKE AC

Australie
Président

Agneta ANDERLUND

Suède
Membre

Don CAMERON

États-Unis
Membre

Marguerite CUMMINS WILLIAMS

La Barbade
Membre

Kjeld AAGARD JAKOBSEN

Brésil
Membre

Pai OBANYA

Nigeria
Membre

2. Organes régionaux

Introduction

Lors de la fondation de l'IE en 1993, cinq régions ont été créées : l'Afrique, l'Amérique du Nord et les Caraïbes, l'Asie-Pacifique, l'Europe et l'Amérique latine. Des structures régionales ont été établies afin de conseiller le Bureau exécutif sur les politiques et les activités à mener dans chaque région. Ces structures régionales sont dirigées conformément aux Règlements intérieurs régionaux. À l'exception de l'Amérique du Nord et des Caraïbes, toutes les régions ont un comité régional, élu lors d'une conférence régionale, selon des modalités similaires à celles de l'élection du Bureau exécutif (mondial) au Congrès (mondial).

Les Bureaux régionaux de l'IE en Afrique (Lomé, Togo), en Asie-Pacifique (Kuala Lumpur, Malaisie), en Europe (Bruxelles, Belgique) et en Amérique latine (San José, Costa Rica), ainsi que le bureau sous-régional des Caraïbes (Ste Lucie) contribuent à la coordination du travail des structures régionales. Fin 2008, l'organisation du transfert du Bureau régional africain de Lomé à Accra, au Ghana, était en cours.

Afrique

Le thème de la réunion du **Comité régional africain** de l'IE, tenue à Accra les 26-27 mars 2008, était « S'unir pour des syndicats plus forts ». Dans ses commentaires d'ouverture, Irène Duncan Adanusa, la Vice-présidente de l'IE et Présidente du Comité, a mis en exergue les violations constantes des droits syndicaux perpétrées dans plusieurs pays africains, de même que les conséquences de la privatisation des services publics, provoquant des inégalités croissantes entre les pays et entre les citoyens d'un même pays. Elle a souligné les besoins toujours croissants sur le plan des qualifications des enseignants, la demande exponentielle de services éducatifs en raison de l'augmentation de la population en âge d'aller à l'école, et le manque d'infrastructures et d'améliorations des conditions de vie et de travail des enseignants et autres personnels de l'éducation. Tous ces facteurs, a-t-elle dit, remettent en question la capacité de la plupart des pays africains à faire des progrès significatifs dans la réalisation des objectifs de l'Education pour Tous (EPT) à l'horizon 2015. C'est dans ce contexte que le Comité a évalué les résultats du 5ème Congrès mondial de l'IE (Berlin, 22-26 juillet 2007) et de la Conférence régionale africaine tenue au Caire en janvier 2007. Le Comité a également discuté de la mise en oeuvre, au niveau régional, des décisions prises à Berlin et au Caire, y compris les résolutions et les programmes et budget de l'IE. La division de la région africaine en six zones géographiques a été revue en fonction de la volonté d'organiser des activités au niveau sous-régional dans une tentative de réduire les frais de voyage. Enfin, le Comité a discuté de l'impact sur l'unité des enseignants de demandes d'affiliation d'un certain nombre de syndicats africains d'enseignants, y compris certaines émanant de pays où l'IE a déjà plusieurs organisations membres.

La prochaine réunion du Comité n'était pas prévue avant le premier trimestre 2009.

COMPOSITION DU COMITÉ RÉGIONAL AFRICAIN, 2007-2011, élu lors de la Conférence régionale du Caire de janvier 2007.

Présidente

Irene Duncan Adanusa

Ghana

GNAT

Vice-président

El Sayad Abu All Magud Hamza

Egypte

GTUESR

Représentants des différentes zones

Zone I

Adamou Imirane Maiga

Niger

SYNAJECS

Ben Mansour Khedija

Tunisie
SGEB

Zone II

Omar J Ndure

Gambie
GTU

Marienne Sakho Dansokho

Sénégal
SYPROS

Zone III

Dagba Thérèse, Epse Agbo

Bénin
SNEP

Daniel Ayim Antwi

Ghana
TEWU

Zone IV

Jean Kamdem*

Cameroun
FESER

Eulalie Nibizi

Burundi
STEB

Zone V

Janet Kumwenda

Malawi
TUM

Musa Omar Tafurwa

Zanzibar
ZATU

Zone VI

Japtha Radibe

Botswana
BTU

Freda Chawira

Zimbabwe
ZIMTA

Suppléants élus

Zone I

Djokoloum Mougabaye

Tchad

SET

Baqi Mostafa

Maroc

FAE

Zone II

Joao Pedro Cardoso

Cap-Vert

FECAP

Margaret H. Flomo

Libéria

NTAL

Zone III

Soro Mamadou

Côte d'Ivoire

SYNESCI

Helena Awurusa

Ghana

GNAT

Zone IV

Tshiyombo Kankolongo Cecile

RDC

SYECO

Grégoire Kono

Congo

FETRASSEIC

Zone V

Fred Ontere

Kenya

KNUT

Vinoshiri Parian

Île Maurice

GSSTU

Zone VI

Pitso Musothwane

Lesotho

LAT

Stones Gimindza

Swaziland

SNAT

Bureau exécutif de l'IE

Bureau exécutif de l'IE

Abdelaziz Mountassir

Maroc

SNE-FDT

Bureau exécutif de l'IE

Thulas NXESI

Afrique du Sud

SADTU

Bureau exécutif de l'IE

Teopista Birungi Mayanja

Ouganda

UNATU

Bureau exécutif de l'IE

Salimata Doumbia

Côte d'Ivoire

SNEPPCI

* A la suite du décès d'Edouard Nzino, le représentant de la Zone IV, et de son remplaçant, Faustin Kanamugire en 2008, une élection spéciale a eu lieu parmi les représentants des organisations de la Zone IV présents à un atelier régional de l'IE, sur le thème de la Déclaration sur l'éthique professionnelle, tenu à Yaounde, au Cameroun. Jean Kamdem, représentant, et Grégoire Kono, remplaçant, ont été élus pour occuper ces postes.

Selon l'Article 4A(iii) du Règlement intérieur pour l'Afrique, tous les membres du Bureau exécutif de l'IE dans la région sont aussi membres du Comité régional africain.

Asie-Pacifique

Le **Comité régional d'Asie-Pacifique** s'est réuni à Chiang Mai, en Thaïlande, les 5-6 juin. A l'ordre du jour de la réunion figurait une discussion approfondie sur la manière de renforcer les organisations membres de l'IE en Asie-Pacifique, pour les aider à faire pression pour une Education pour Tous (EPT) de qualité, et à faire face à des problèmes, tels que les abandons scolaires, le VIH/SIDA, le travail des enfants, la pénurie d'enseignants, la formation d'enseignants de qualité, et la rémunération des enseignants. Le Comité a aussi discuté des récentes catastrophes naturelles qui ont frappé la Birmanie et la Chine, des pays où l'IE n'a pas d'organisation membre, et du rôle que l'IE pourrait jouer pour aider les enseignants de ces pays. Sur le plan des droits humains et syndicaux, le Comité a accueilli favorablement les initiatives du gouvernement australien visant à mettre un terme aux contrats individuels et à rétablir les droits de négociation collective, un développement positif qui pourrait, espérons-le, inspirer d'autres gouvernements de la région. Le Comité a également exprimé son soutien permanent au travail des réseaux sous-régionaux des femmes et des droits syndicaux. Après des séances sur l'éducation autochtone et le Forum des enseignants du Commonwealth, le Comité a décidé de former un sous-comité spécial chargé d'étudier l'impact des activités de l'IE dans la région d'Asie-Pacifique et de proposer des stratégies visant à répondre efficacement aux problèmes causés par les changements de politiques gouvernementales.

COMPOSITION DU COMITÉ RÉGIONAL D'ASIE-PACIFIQUE, 2006-2010, élu lors de la Conférence régionale de Jakarta en septembre 2006.

Yuzuru NAKAMURA

Japon

JTU

Président

Susan HOPGOOD

Australie

AEU

Vice-président

Ram Pal SINGH

Inde

AIPTF

Vice-président

Angela WIJESINGHE

Sri Lanka

ACUT

Membre

Marie-Laure KALTONG

Vanuatu

VTU

Membre

D. TUNGGALAG

Mongolie

MEFTU

Membre

Jennie RICHARD KOME

Papouasie Nouvelle Guinée

PNGTA

Membre

Mike THIRUMAN

Singapour

STU

Membre

Tevita KOROI

Fidji

FTU

Membre

HEE Ju Cho

Corée

KTU

Membre

Hira PRASAD

Népal

NNTA

Membre

Anah Suhaenah SUPARNO

Indonésie

PGRI

Membre

YOO Mi-Hwa

Corée

KFTA

Membre

Boonpun SANBHO

Thaïlande

NTTU

Membre

Norsirhon AKBAROV

Ouzbékistan

NTUESWU

Membre

Maira T. AMANTAIEVA

Kazakhstan

KNTUTSW

Membre

P. RAMANATHAN

Malaisie

MAE

Membre

Grahame McCULLOCH

Australie

NTEU

Bureau exécutif de l'IE

S. ESWARAN

Inde

AIPTF

Bureau exécutif de l'IE

LOK Yim Pheng

Malaisie

NUTP

Bureau exécutif de l'IE

Conformément à l'Article 5(d) du Règlement intérieur pour l'Asie-Pacifique, « les membres du Bureau exécutif de l'IE dans la région sont aussi membres du Comité régional ».

Europe

La structure régionale de l'Internationale de l'Education en Europe est la **Structure paneuropéenne de l'IE**, qui inclut le **Comité syndical européen de l'éducation (CSEE)**. La Structure paneuropéenne de l'IE est composée des organisations membres de l'IE dans la région européenne. Le CSEE est, au sein de la Structure paneuropéenne de l'IE, une organisation autonome qui se compose des organisations membres de l'IE dans les Etats membres de l'Union européenne (UE) et de l'Association européenne de libre-échange (AELE). Depuis la dernière **Conférence régionale** (Luxembourg, 2006), il y a eu des discussions approfondies sur l'avenir des Structures européennes de l'IE, dans le but de coordonner davantage le travail de l'IE et du CSEE, et d'éviter la duplication des tâches.

En 2008 se sont tenues deux réunions du **Comité paneuropéen de l'IE**, qui intègre le **Bureau exécutif du CSEE**. Les 14-15 avril, le Comité a adopté un Plan d'action du CSEE sur le stress, et a accueilli l'annonce d'un projet similaire sur la violence. Il a aussi tenu une vaste discussion à propos de la plus ample mise en œuvre du Plan d'action du CSEE sur le dialogue social sectoriel. Au cours d'un autre long débat, le Comité a examiné les principaux messages et recommandations politiques inclus dans le Projet politique du CSEE sur la formation des enseignants, soulignant en particulier la demande que tous les enseignants soient formés jusqu'au niveau d'un Master. Comme d'habitude, le Comité a également reçu une série de rapports d'activités tenues à travers la région, et sur les réunions des divers comités permanents et groupes de travail, y compris, pour la première fois, le

Comité européen de la promotion des femmes, qui est composé de toutes les femmes membres du Comité paneuropéen.

La deuxième réunion du Comité paneuropéen de l'IE/Bureau exécutif du CSEE a eu lieu à Luxembourg les 11-12 novembre. Des discussions sur l'avenir des structures européennes figuraient à nouveau en bonne place de l'ordre du jour, et le Comité a adopté une recommandation établissant des procédures pour l'élaboration d'un nouveau projet de Règlement intérieur pour la région européenne. Le Comité a également décidé que la prochaine Conférence régionale, prévue pour fin 2009, se tiendrait à Varsovie à la place de Luxembourg, son lieu habituel. En ce qui concerne le Plan d'action du CSEE sur le dialogue social sectoriel, le Comité a approuvé des mesures supplémentaires à prendre, notamment par rapport à la création d'une Fédération européenne des employeurs de l'éducation (FEEE) au niveau de l'UE. Ont également été adoptés un Plan d'action du CSEE sur la violence à l'école et une recommandation pour établir un groupe de travail chargé de mettre sur pied une campagne européenne conjointe contre la privatisation de l'enseignement. La réunion a également permis une longue discussion à propos des résultats d'une Enquête IE/CSEE sur le salaire des enseignants.

COMPOSITION DU COMITÉ RÉGIONAL PANEUROPEEN, 2007-2009

Ronnie SMITH

Royaume-Uni

EIS

Président

Odile CORDELIER

France

SNES-FSU

Vice-présidente

Kounka DAMIANOVA

Bulgarie

SEB

Vice-présidente

Jörgen LINDHOLM

Suède

Läraryöbundet

Vice-président

Ulrich THÖNE

Allemagne

GEW

Vice-président

Paul BENNETT

Royaume-Uni

UCU

Vice-président

Galina MERKOULOVA

Russie

ESEUR

Vice-présidente

Xhafer DOBRUSHI

Albanie

FSASH

Siège national

Karlen HARUTYUNYAN

Arménie
CPCST
Siège national
Helmut SKALA
Autriche
GÖD
Siège national
(puesto vacante)
Azerbaïdjan

Siège national
Aliaksandr BOIKA
Biélorussie
SBPES
Siège national
Rudy VAN RENTERGHEM
Belgique
COC
Siège national
Dzenana TANOVIC-HAMZIC
Bosnie-Herzégovine
ITUSS
Siège national
Kroum KROUMOV
Bulgarie
PODKREPA
Siège national
Božena STRUGAR
Croatie
TUWPSEC
Siège national
Costas HADJISAVVAS
Chypre
OELMEK
Siège national
František DOBŠÍK
République tchèque
CMOS PS
Siège national
Stig ANDERSEN
Danemark
DLF
Siège national
Vaïke PARKEL
Estonie
EEMU
Siège national
Marjatta MELTO
Finlande
OAJ
Siège national
Laurent ESCURE

France

UNSA Education

Siège national

Jean-Luc VILLENEUVE

France

SGEN-CFDT

Siège national

Manana GHURCHUMALIDZE

Géorgie

ESFTUG

Siège national

Ludwig ECKINGER

Allemagne

VBE

Siège national

Knut KRAFT

Allemagne

BLBS

Siège national

Themistoklis KOTSIFAKIS

Grèce

OLME

Siège national

Piroska GALLÓ ISTVÁNN

Hongrie

SEH

Siège national

Elna Katrín JÓNSDÓTTIR

Islande

KI

Siège national

John CARR

Irlande

INTO

Siège national

Joseph WASSERMAN

Israël

ITU

Siège national

Fiorello Michele MACRO

Italie

UIL Scuola

Siège national

Ilze TRAPENCIERE

Lettonie

LIZDA

Siège national

Tatiana BABRAUSKIENE

Lituanie

LEETU

Siège national

Danièle NIELES

Luxembourg
SEW/OGBL
Siège national
(puesto vacante)
Macédoine

Siège national
John BENCINI
Malte
MUT
Siège national
(puesto vacante)
Moldavie

Siège national
(puesto vacante)
Monténégro

Siège national
Walter DRESSCHER
Pays-Bas

AOb
Siège national
Haldis HOLST
Norvège

UEN
Siège national
Slawomir BRONIARZ
Pologne
ZNP

Siège national
Ana GASPAR
Portugal

FENPROF
Siège national
Razvan BOBULESCU
Roumanie

ALMA MATER
Siège national
(puesto vacante)
Russie

Siège national
Branislav PAVLOVIC
Serbie

TUS
Siège national
Ján GAŠPERAN
Slovaquie

OZPŠAV
Siège national
Branimir STRUKELJ

Slovénie

ESTUS

Siège national

Carlos LÓPEZ CORTIÑAS

Espagne

FETE-UGT

Siège national

Sonja ÁSTRÖM

Suède

LR

Siège national

Béatrice ROGÉRE PIGNOLET

Suisse

SER

Siège national

(puesto vacante)

Tadjikistan

Siège national

Mehmet BOZGEYIK

Turquie

EGITIM-SEN

Siège national

Leonid SACHKOV

Ukraine

STESU

Siège national

Martin JOHNSON

Royaume-Uni

ATL

Siège national

Christine BLOWER

Royaume-Uni

NUT

Siège national

Darren NORTHCOTT

Royaume-Uni

NASUWT

Siège national

Patrick GONTHIER

France

UNSA-Education

Bureau exécutif de l'IE

Ulrich THOENE

Allemagne

GEW

Bureau exécutif de l'IE

José CAMPOS TRUJILLO

Espagne

FE.CC.OO

Bureau exécutif de l'IE

Eva-Lis SIRÉN

Suède
Läraryförbundet
Bureau exécutif de l'IE
Jerry BARTLETT
Royaume-Uni
NASUWT
Bureau exécutif de l'IE

Amérique latine

Le **Comité régional de l'IE pour l'Amérique latine** s'est réuni à Guatemala City, les 18-19 juillet 2008. Dans son discours d'ouverture, Hugo Yasky, le Président du Comité, a expliqué que le Guatemala avait été choisi comme lieu de réunion, afin d'exprimer un soutien politique aux mesures prises par le STEG pour la défense d'un enseignement public de qualité. Après avoir donné un aperçu des violations des droits humains et syndicaux et des problèmes résultant de la privatisation de l'enseignement dans la région, le Comité a discuté du programme d'activités et des projets à entreprendre en Amérique latine dans les mois suivants. L'affiliation du SNTE/MEXIQUE et les paramètres d'une étude sur la situation de l'enseignement public au Venezuela ont fait l'objet de séances spéciales pendant la réunion. Celle-ci a également permis une discussion étendue concernant les relations entre les syndicats d'enseignants et les ONG de l'éducation dans la région. A cet égard, le Comité a fait remarquer que la plupart des ONG de l'éducation avaient établi des liens d'affaires importants avec l'éducation, et qu'elles essayaient aussi de remplacer des syndicats. Ainsi, les ONG faisaient le jeu des gouvernements et des institutions financières internationales.

La prochaine réunion du Comité régional latino-américain était prévue pour le premier semestre 2009.

COMPOSITION DU COMITÉ RÉGIONAL LATINO-AMÉRICAIN, 2007-2011, élu lors de la Conférence régionale de Buenos Aires de mars 2007.

Hugo YASKY

Argentine
CTERA
Président

Fátima DA SILVA

Brésil
CNTE
Vice-présidente

Sidney JUSTIANA

Curaçao
SITEK
Vice-président

Caridad MONTES

Pérou
SUTEP
Membre

Jesús RAMIREZ

Venezuela
FETRAE
Membre

Brígida RIVERA

Nicaragua
CGTEN-ANDEN
Membre

Witney CHAVEZ

Colombie
FECODE
Membre

Israel MONTANO

Salvador
ANDES 21 de Junio
Membre

Joviel ACEVEDO

Guatemala
STEG
Membre

Juçara DUTRA VIEIRA

Brésil
CNTE
Bureau exécutif de l'IE

Jorge PAVEZ URRUTIA

Chili
CPC
Bureau exécutif de l'IE

Maria Teresa CABRERA ULLOA

République Dominicaine
ADP
Bureau exécutif de l'IE

Jose Antonio ZEPEDA LÓPEZ

Nicaragua
CGTEN-ANDEN
Bureau exécutif de l'IE

Conformément à l'Article 17 du Règlement intérieur pour l'Amérique latine, « les membres du Bureau exécutif de l'Internationale de l'Education pour la région Amérique latine seront membres du Comité régional de plein droit ».

Amérique du Nord et Caraïbes

L'Amérique du Nord et les Caraïbes représentent la seule région de l'IE qui ne possède pas de Comité régional. Il y a eu des discussions informelles parmi les organisations membres de la région en vue de mettre sur pied de nouvelles structures et de nouveaux arrangements pour coordonner les activités de l'IE. Le Caribbean Union of Teachers (CUT), qui est basé à Kingston, en Jamaïque, est un groupe sous-régional d'organisations membres de l'IE. Le CUT et le bureau sous-régional de l'IE à Sainte-Lucie offrent tous deux des services aux affiliés de l'IE dans les îles des Caraïbes.

AFFILIATION

L'Internationale de l'Education est composée d'organisations d'enseignants et de travailleurs de l'éducation et de la recherche. Au 31 décembre 2008, 401 organisations nationales de 172 pays et territoires étaient membres de l'IE. L'affiliation n'est pas ouverte aux particuliers ni aux organisations qui ne représentent pas majoritairement des enseignants et/ou des travailleurs de l'éducation dans leur pays.

Chaque année, l'IE reçoit entre 15 et 20 demandes d'affiliation. Chaque organisation candidate est invitée à remplir un formulaire de candidature et à envoyer une copie de ses statuts. La candidature est ensuite envoyée au Bureau exécutif, tandis que le Secrétariat consulte les membres existants dans le pays du candidat. Le Secrétariat examine également la conformité du candidat avec les critères d'affiliation, qui sont énoncés à l'Article 4 de la Constitution de l'IE.

Pour être apte à l'adhésion, une organisation candidate doit, entre autres :

- Etre composée majoritairement d'enseignants et de travailleurs de l'éducation ;
- Posséder un caractère et un champ d'action nationaux, et représenter les enseignants et/ou le personnel de l'éducation dans leur pays ;
- Adhérer aux objectifs et aux principes de l'Internationale de l'Education ;
- Pratiquer la démocratie interne dans la nomination de sa direction, dans la détermination de ses objectifs, politiques et activités, et dans la gestion et l'administration de toutes ses affaires ;
- Etre autonome et échapper au contrôle de tout parti politique, gouvernement ou groupement idéologique ou religieux ;
- Ne pas être affiliée ou officiellement associée à une autre organisation syndicale enseignante internationale ;
- Ne pas faire partie d'une organisation déjà membre de l'IE ; et
- S'engager à remplir les obligations qui découlent de l'adhésion à l'IE.

Les organisations suivantes ont été admises en tant que membres en 2008 :

- CONADU/**Argentine** (*Federación Nacional de Docentes Universitarios*)
- CNEC/**Côte d'Ivoire** (*Coordination nationale des enseignants du supérieur et des chercheurs*)
- DAÛ-SEN/**Chypre** (*Eastern Mediterranean University Union of Academic Staff*)
- SNESUP-FSU/**France** (*Syndicat National de l'Enseignement Supérieur*)
- GUWT/**Jordanie** (*General Union of Workers in Teaching*)
- KNUPST/**Kenya** (*Kenya National Union of Private School Teachers*)
- KUPPET/**Kenya** (*Kenya Union of Post Primary Education Teachers*)
- PTUZ/**Zimbabwe** (*Progressive Teachers' Union of Zimbabwe*)

Veuillez consulter www.ei-ie.org/en/membership/ pour la liste la plus récente des affiliés de l'IE.

Affiliés par région au 31 décembre 2008

Région
Pays
Organisations
Membres

Afrique

51
119
2.518.572

Asie-Pacifique

37
77
10.404.037

Europe

45
141
10.967.386

Amérique latine

19
35
3.173.220

Amérique du Nord & Caraïbes

20
29
2.930.586

TOTAL

172
401
29.993.801

En tant qu'organisation comportant des membres, l'IE tire la plupart de ses revenus des cotisations versées par ses affiliés sur base annuelle. Les organisations membres paient leurs cotisations en fonction du nombre de membres qu'elles déclarent et du Produit national brut ou du Produit intérieur brut de leur pays, en choisissant le plus bas de deux. En 2008, le taux plancher per capita était de € 0,035 et le taux plafond per capita de € 1,25. Dans certaines régions, des cotisations supplémentaires sont prélevées pour financer des activités régionales. Les organisations membres qui sont incapables de remplir leurs obligations financières peuvent faire une demande d'accord spécial, qui est soumise au Bureau exécutif, conformément à l'Article 26 de la Constitution.

3. Secrétariat de l'IE

Les unités du Siège et les Bureaux régionaux ont pour objectif de proposer une méthode d'organisation du travail de l'IE, afin de remplir les tâches du Secrétariat pour la mise en œuvre, de façon aussi efficace et efficiente que possible, des programmes et politiques de l'IE. Etant donné la disponibilité limitée des ressources humaines et financières, les unités du Siège et les Bureaux régionaux ne sont pas supposés créer des domaines de travail exclusifs. Les Unités, les Bureaux régionaux et les membres du personnel travaillent en collaboration, afin d'obtenir les meilleurs résultats possibles pour l'IE, et d'établir les relations mutuelles les plus satisfaisantes et les plus fructueuses possibles.

L'équipe de direction de l'IE est composée de : Fred van Leeuwen, Secrétaire général ; Monique Fouilhoux, Secrétaire générale adjointe ; Jan Eastman, Secrétaire générale adjointe ; Gaston de la Haye, Secrétaire général adjoint ; Robert Harris, Consultant senior auprès du Secrétaire général ; et Charlie Lennon, Secrétaire général adjoint ; ainsi que de trois Coordinateurs principaux régionaux : Assibi Napoe (Afrique), Aloysius Mathews (Asie-Pacifique) et Combertty Rodríguez García (Amérique latine).

Personnel au 1er janvier 2009

Catégories : B - Coordinateur principal ; C1 - Coordinateur senior ; C2 – Coordinateur ; D1 - Assistant professionnel senior ; D2 – Assistant professionnel ; E – Assistant administratif ; F – Assistant technique/administratif ; -pt- Travaille à temps partiel

Unités du siège

Unité des services financiers (FIN) Lennon, Charlie

- S'occuper de la gestion financière et des affiliations
- Traiter tous les aspects financiers des questions relatives au personnel
- Aider à la préparation des budgets
- Contrôler et rendre compte sur les dépenses, de façon régulière, à la direction
- Etablir et mettre en œuvre les politiques et pratiques comptables de l'IE
- Conserver les états financiers de l'organisation
- Préparer les comptes pour les audits et assurer la liaison avec les auditeurs
- Contrôler et prendre les dispositions pour des investissements adéquats
- Examiner et rendre compte des implications financières des politiques et activités de mise en œuvre
- Exécuter les activités de programme dévolues à l'Unité
- C2 Ponsard, Stéphane
- D1 Odermatt, Olivier
- D2-pt Berghmans, Kristel
- D2 Jonckeer, Roger (CSEE)
- D2 Rivoson, Heri

Unité d'information et de communications (COM) Lennon, Charlie

- Produire toutes les publications papier et électroniques de l'IE, y compris Mondes de l'Education et le Rapport annuel

- Produire des supports d'information et de promotion, y compris les banderoles et les brochures, etc.
- Maintenir des contacts avec le personnel de communication des syndicats membres
- Préparer et publier les communiqués de presse
- Développer et maintenir des liens avec les médias internationaux
- Mettre en œuvre une stratégie visant à promouvoir de bonnes relations publiques
- Développer et tenir à jour le site Internet de l'IE en tant que principal outil de communication avec les organisations membres et le grand public
- Planifier et mettre en œuvre un processus continu de développement du contenu, de la présentation et de la capacité technique du Portail Web
- Développer et maintenir un soutien en ligne pour le travail des autres Unités
- Dispenser des formations à l'utilisation de technologies basées sur l'Internet
- Exécuter les activités de programme dévolues à l'Unité
- C1 Knickerbocker, Nancy
- C2 Tor, Harold
- D2 Carroué, Claude
- D2-pt Destrée, Frédéric
- D2-pt Gorsse-Sanchez, Eva
- D2 Linsenmaier, Timo

Unité des services généraux (GSU) Lennon, Charlie

- Apporter une aide administrative, technique et de secrétariat, notamment en ce qui concerne l'organisation des voyages, les services de traduction, les photocopies, l'envoi de courriers électroniques et de fax, etc. à toutes les Unités et au personnel
- Gérer et développer le réseau de communication des bases de données
- Aider au recrutement et à la formation du personnel
- Tenir à jour les fichiers du personnel
- Assurer les services de réception et de standard durant les heures normales de bureau
- Contrôler et distribuer toute la correspondance et tenir à jour un fichier des réponses à cette correspondance
- Conserver les archives de l'IE et développer et entretenir des banques de données
- Organiser et superviser le nettoyage et l'entretien des bureaux
- Aider à la planification et au développement des services du bureau
- Organiser et tenir à jour les services de stockage
- Exécuter les activités de programme dévolues à l'Unité
- C1 Smith, Duncan
- D1 Gwyn-Jones, Petra
- D1 Pijman, Edwin
- D1 Van Woensel, Raphael
- D2-pt Degbomont, Claire
- D2 Thomaere, Wim
- E El Barhmi, Dalila
- E Green, Odette
- E Gutierrez, Jean-Paul (assigné à E&E)
- E Kikangala, Serge
- F-pt Decrick, Monique

Unité de la gouvernance (GOV) Lennon, Charlie

- Préparer les réunions de l'équipe de direction, du Bureau restreint, du Bureau exécutif et du Congrès mondial
- Surveiller les communications internes et la planification des activités
- Recueillir les rapports d'activités
- Prêter assistance au Président
- Assister le Comité d'experts sur les affiliations
- Transmettre un bulletin d'informations mensuel aux membres du Bureau exécutif
- Tenir à jour la section spéciale du site Internet exclusivement réservée à l'information des membres du Bureau exécutif
- Coordonner les activités de développement des politiques afin d'assurer la liaison avec les Bureaux régionaux pour les questions de gouvernance et les questions relatives aux affiliations
- Exécuter les activités de programme dévolues à l'Unité
- C1 Smith, Duncan
- D1 Gwyn-Jones, Petra

Unité de solidarité & développement (S&D) Eastman, Jan

- Coordonner les programmes éducatifs et de développement professionnel des syndicats
- Rassembler des fonds budgétaires supplémentaires et développer et maintenir les contacts avec les organisations donatrices
- Assister les Bureaux régionaux dans l'organisation des programmes (sous-) régionaux de formation
- Gérer le Fonds de solidarité de l'IE et tous les programmes extrabudgétaires
- Coordonner les programmes de recrutement et de maintien des membres
- Exécuter les activités de programme dévolues à l'Unité
- Coordonner les informations, la formation et les activités de représentation sur des sujets choisis, à savoir l'Education pour tous, le travail des enfants, la lutte contre le VIH/SIDA
- Contribuer à l'élaboration de la politique de l'IE sur ces sujets
- Rechercher des partenariats avec les organisations internationales adéquates
- Encourager et coordonner la participation des organisations membres aux campagnes
- Exécuter les activités de programme dévolues à l'Unité
- C1 Richards, Nicolas
- C2 Berriel Pessi, Jefferson
- D1-pt Sanglan, Delphine
- D2 Gelister, Yann
- D2 Kavanagh, Julie
- D2 Rethorst, Juliane

Unité de la recherche (RES) Harris, Robert

- Coordonner et entreprendre des activités de recherche
- Aider à l'élaboration des politiques de l'IE dans les matières éducatives, sociales et économiques
- Développer les réseaux d'organisations membres et de spécialistes
- Exécuter les activités de programme dévolues à l'Unité
- C2 Catlaks, Guntars
- D2 De Koning, Mireille

Unité de l'éducation et de l'emploi (E&E) Fouilhoux, Monique

- Elaborer et plaider pour la politique de l'IE
- Identifier les initiatives des organismes internationaux (notamment l'UNESCO, la Banque mondiale et l'OCDE), qui sont pertinentes pour l'IE et proposer des réponses à ces initiatives
- Coordonner toutes les activités sectorielles (Enseignement supérieur)
- Exécuter les activités de programme dévolues à l'Unité
- C2 Sinyolo, Dennis
- D2 Trauscht, Florence

Unité des droits humains et syndicaux et l'égalité (HRE) Eastman, Jan

- Elaborer et plaider pour la politique de l'IE
- Identifier les initiatives des organismes internationaux (notamment l'OIT, l'UNESCO et les Nations unies), qui sont pertinentes pour l'IE et proposer des réponses à ces initiatives
- Identifier les violations des droits humains et syndicaux, et entreprendre des actions en justice ou autres en faveur des organisations membres, notamment en portant plainte, en intervenant aux niveaux national et intergouvernemental, etc.
- Organiser des campagnes de solidarité
- Coordonner tous les programmes d'égalité entre les sexes et les programmes pour la promotion des droits des autochtones et des LGBT
- Exécuter les activités de programme dévolues à l'Unité
- C1 Marlet, Dominique
- C2 Sevilla, Rebeca
- D2 Drews, Christina
- D2 Magermans, Jérémie
- E Batsukh, Undarmaa

Europe Lennon, Charlie

L'Europe est définie comme une région de l'IE prise en charge par le Siège de l'IE. Les programmes et activités pour la Région sont définis par les Structures paneuropéennes, à savoir le Bureau, le Comité et la Conférence. Toutes les Unités et tous les membres du personnel peuvent, le cas échéant, contribuer à la mise en œuvre des programmes et des activités dans la région.

- C (poste vacant)

Gestionnaire de Projet (EPT/SIDA, QUAL ED) De la Haye, Gaston

Bureaux régionaux

Les tâches principales des Bureaux régionaux de Lomé, Kuala Lumpur, San José et Sainte-Lucie sont les suivantes :

- Maintenir le contact avec les organisations membres de ces régions
- Surveiller et rendre compte des développements de l'éducation et des syndicats dans la région
- Organiser les conférences et les réunions du comité régional
- Coopérer avec les organes régionaux de la CSI, les FSM et autres organisations régionales
- Assurer la liaison avec les branches régionales des agences intergouvernementales
- Aider les organisations coopérantes et les organisations membres à développer des programmes d'aide
- Exécuter les éléments régionaux du Programme de Travail en coopération avec les départements du Siège

Lomé Napoe, Assibi

- C Fatoma, Emmanuel
- C Etonu Eringu, Richard
- C Ngoua Ngou, Samuel

Kuala Lumpur Mathews, Aloysius

- C Singh, Shashi Bala
- C Pyakuryal, Sagar Nath
- C Dolot, Rey
- C Savitri, Chusnul
- C Singh, Govind (COPE)
- C Fernandez, Jerome (Projet tsunami)

San Jose Rodríguez García, Comberty

- C Bonilla Pacheco, Gabriela
- C Muñoz, Loreto

Sainte-Lucie

- C Albert-Poyotte, Virginia

Projets Spéciaux

- C Fernandez, Jerome, Coordinateur, Projet de reconstruction d'écoles après le tsunami
- C Khoury, Huda, Coordinateur, Projet du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord

Consultants spéciaux

- David Robinson, AGCS
- Nina Gustavsson, Enseignement supérieur, en particulier le Processus de Bologne, et l'enseignement technique et la formation professionnelle
- Geven, Koen, Enseignement supérieur, Campagne pour la mobilité
- Scarpato, Marta, HRE
- Khoury, Huda, Projet du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord
- Figazzolo, Laura, Institut de recherche

Glossaire

ACTRAV

Bureau des activités des travailleurs de l'OIT

ADEA

Association pour le développement de l'éducation en Afrique

AGCS

Accord général sur le commerce des services

AI

Amnesty International

ANSEA

Association des nations du Sud-Est asiatique

BFUG

Groupe de suivi de Bologne

BIAC

Comité consultatif économique et industriel (auprès de l'OCDE)

BIE

Bureau international de l'éducation

BM

Banque mondiale

BREDA

Bureau régional de l'UNESCO pour l'éducation en Afrique

CEART

Comité conjoint de l'OIT-UNESCO d'experts sur l'application des

CEDAW

Comité des Nations Unies pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes

CEDEAO

Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest

CERI

Centre pour la Recherche et l'Innovation dans l'Enseignement (OCDE)

CES

Confédération européenne des syndicats

CGU

Conseil des syndicats mondiaux

CISA

Confédération Internationale Syndicale Arabe

CISL

Confédération internationale des syndicats libres

CISL-APRO

Organisation régionale de la CISL pour l'Asie et le Pacifique

CISL-ORIT

Organisation régionale interaméricaine des travailleurs

CME

Campagne mondiale pour l'éducation

CMT

Confédération mondiale du travail

CMT

Confédération mondiale du travail

COMEDAF

Sommet des ministres africains de l'Education

ComNet

Réseau de communication de l'IE

CONGO

Conférence des ONG (Conseil économique et social des Nations Unies)

COPE

Comité de l'éducation du Pacifique

CPAE

Centre PanAfricain des Enseignants

CSEE

Comité syndical européen pour l'éducation

CSF

Commission des Nations unies sur le statut de la femme

CSFEF

Comité Syndical Francophone de l'Education et de la Formation

CSME

Confédération syndicale mondiale de l'enseignement

CUT

Syndicat des enseignants des Caraïbes

CWTNP

Le Réseau des femmes enseignantes des Caraïbes
de l'enseignement de l'OCDE
des mines et des industries diverses
développement

DG

Conseil d'administration général

EDC

Centre de développement de l'éducation

EdStats

Base de données de statistiques
sur l'éducation de la banque mondiale éducatif

EIRAC

Comité régional de l'IE pour l'Afrique

ELSA

Comité de l'emploi, du travail
et des affaires sociales (OCDE)
en faveur de l'EPT

EPE

Education de la petite enfance

EPT

Education Pour Tous

EPZ

Zone franche

ESIB

Syndicat des étudiants d'Europe

EUMC

Observatoire européen des phénomènes racistes et xénophobes

EURYDICE

Réseau d'information sur l'éducation en Europe

FAT

Fédération Arabe des Enseignants

FEM

Forum économique mondial

FES

Fondation Friedrich Ebert

FIJ

Fédération internationale des journalistes

FIOM

Fédération internationale des organisations de travailleurs de la métallurgie

FITTHC

Fédération internationale travailleurs du textile, de l'habillement et du cuir

FME

Forum mondial de l'éducation

FMI

Fonds monétaire international

FMN

Firme multinationale

FNV

Centrale syndicale des Pays-Bas

FSI

Fédération syndicale internationale

FSM

Forum social mondial

FTI

Fast Track Initiative: Procédure d'initiative accélérée de la Banque mondiale

G8

Groupe composé des huit pays les plus industrialisés

GCAP

Appel mondial contre la pauvreté

GHN (UNESCO)

Groupe de haut niveau

GIVE

Voix autochtone mondiale sur l'éducation

GLU

Université mondiale du Travail

GURN

Réseau de recherche des Syndicats mondiaux

GUTS

Global Unions Tsunami Solidarity

HCR

Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés

IAEA

Alliance Internationale des Arts et du divertissement

IATT

Equipe spéciale inter-agences

IBB

Internationale des travailleurs du bâtiment et du bois

ICEM

Fédération internationale des syndicats de travail de la chimie, de l'énergie,

IE/E

Internationale de l'Education Europe

IEA

Association internationale pour l'évaluation de la réussite dans le milieu

IEAL

Internationale de l'Education Amérique latine

IEAP

Internationale de l'Education Asie-Pacifique

IFF

Facilité financière internationale

IIES

Institut international d'études spécialisé
dans le travail et le domaine sociale

ILGA

Association internationale des lesbiennes et des gays

INEE

Réseau inter-institutionnel pour l'éducation
dans les situations d'urgence

IPEC

Programme international de l'OIT
pour l'éradication du travail des enfants

ISP

Internationale des services publics

ITF

Fédération internationale des ouvriers du transport

JME

Journée mondiale des enseignants

MdE

Mondes de l'Education

MERCOSUR

Marché commun du Cône sud

NEPAD

Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique

NOVIB

Oxfam Pays-Bas, Organisation néerlandaise de coopération internationale au

NTIC

Nouvelles technologies d'information et de communication

NU

Nations Unies

OATTU

Organisation de l'unité syndicale africaine

OAU

Organisation de l'unité africaine

OCDE

Organisation de coopération
et de développement économiques

OCDE/INES

Organisation de coopération et
de développement économiques/ Indicateurs

ODA

Aide au développement à l'étranger

OECS

Organisation des Etats des Caraïbes

OIE

Organisation internationale des employeurs

OIT

Organisation internationale du travail

OMC

Organisation mondiale du commerce

OMD

Objectifs du millénaire pour le développement

OMS

Organisation mondiale de la santé

ONG

Organisation non-gouvernementale

ONUSIDA

Programme conjoint des Nations Unies sur le virus VIH/SIDA

PAS

programmes d'ajustement structurel

PFE

Promotion des femmes dans l'éducation

PIB

Produit intérieur brut

PISA

Programme international
d'évaluation des élèves de l'OCDE

PNB

Produit national brut

PNUD

Programme des Nations Unies pour le développement
recommandations concernant le personnel enseignant

ReFAN

Réseau des Femmes d'Afrique du Nord

ResNet

Réseau de recherche de l'IE

RET

Refugee Education Trust

RMS

Rapport Mondial de Suivi sur l'Education pour Tous

SAARC

Association de l'Asie du Sud pour la coopération régionale

SMA

Semaine mondiale d'action

SMSI

Sommet mondial sur la société de l'information

SRAS

Syndrome respiratoire aigu sévère

STF

Fédération des enseignants du SAARC

TILS

Task force des syndicats mondiaux (Global Unions) sur le commerce,

TUAC

Commission syndicale consultative auprès de l'OCDE (CSC)

TEIMS

Tendance de l'enquête internationale
sur les mathématiques et les sciences (TEIMS)

TI

Transparency International

TIC

Technologies de l'Information et de la communication

TURN

Réseau des droits syndicaux de l'IE/ISP

UE

Union européenne

UITA

Union internationale des travailleurs de l'alimentation,
de l'agriculture, de l'hôtellerie-restauration, du tabac
et des branches connexes

HCR

Commission des droits de l'homme de l'ONU

UNESCO

Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

UNI

Union Network International

UNICEF

Fonds des Nations Unies pour l'enfance

UNIFEM

Fonds de développement des Nations Unies pour la femme

VIH/SIDA

Virus de l'Immunodéficience humaine/
Syndrome d'Immuno-déficience Acquise

VSO

Voluntary Services Overseas

WNEA

Réseau des femmes d'Afrique de l'Est

WIPCE

Conférence mondiale des populations autochtones sur l'éducation